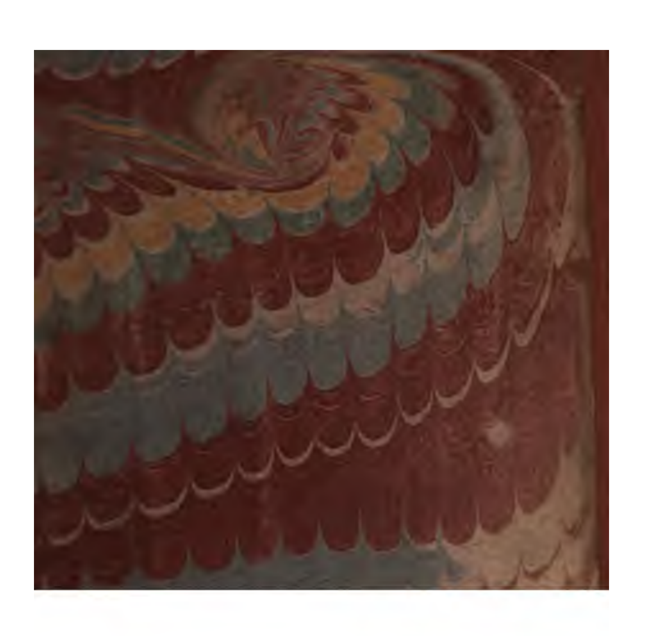
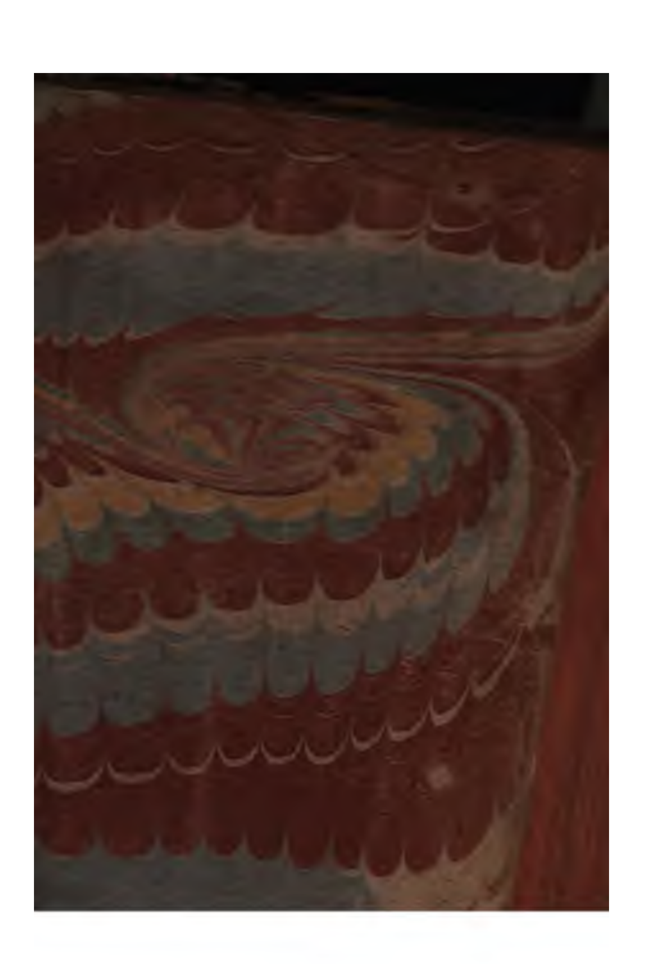



LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN




LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR L'ANNE'E M. DCC. XLIV.

OCTOBRE.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.

OCT. M. DCC. XLIV.

SAGGI DI DISSERTAZIONI Accademiche Publicamente lette nella Nobile Accademia Etrusca dell'antichissima Citta di Cortona. In Roma nella Stamperia de Fratelli Pagliarini Mercanti-Librari, &c.

C'est-à-dire : *Essai de Dissertations Académiques, lûës publiquement dans l'Illustre Académie Etrusque de la très - ancienne Ville de Cortone.* A Rome, chez les Fre-

res Pagliarini, Marchands Li braires. Tom. I. premiere Par tie 1735. Seconde Partie di premier Tom. 1742. Tom. II 1740. Tom. III. 1741. Tom. IV 1743. *in-fol.*

L'ACADÉMIE Etrusque d Cortone commença à se for mer en l'année 1726 & se propos pour objet l'étude des Antiquité Etrusques, Grecques, & Romaines mais sur-tout des Antiquités Etrus ques, à cause de la Patrie. Les an ciens Etrusques ont précedé le Grecs & les Romains, & établi dans la Toscane ils étendirent leu Empire presque sur toute l'Italie. I reste d'eux un grand nombre d Monumens, comme Inscriptions Tombeaux, Urnes, Statuës, &c Beaucoup de ces Monumens son précieux, non-seulement à caus de leur Antiquité, mais aussi à cause de leur beauté singuliere & du goût exquis dans lequel ils on

été travaillés. Pour ce qui est des Inscriptions depuis près de deux siécles elles ont exercé la sagacité de tous ceux qui se sont piqués d'exceller dans ce genre de Litterature ; mais toutes ces tentatives n'ont pas eu jusqu'ici un grand succès ; on n'a pû parvenir encore à connoître tous les caracteres Etrusques & à en déterminer la valeur; on est encore bien éloigné par conséquent d'entendre la Langue & de pouvoir expliquer les Inscriptions Etrusques : on en a ramassé un très-grand nombre, & l'on en déterre encore tous les jours. Il faut esperer qu'à la fin on trouvera un Œdipe qui devinera toutes ces Enigmes, c'est l'objet des vœux de l'Académie de Cortone. Cette Académie avoit déja rassemblé beaucoup de monumens antiques de toute espece dont elle avoit formé un très-riche Cabinet; en 1734 M. l'Abbé Baldelli Gentilhomme de Cortone, qui pendant un long

séjour qu'il avoit fait à Rome y avoit acquis baucoup de Livres, de Mss, d'Antiques, & d'autres Curiosités, laissa par son Testament cette immense Collection à la Ville de Cortone. Ce present qui offroit à l'Académie de cette Ville un si beau champ à défricher reveilla l'ardeur de cette Compagnie, & à proprement parler elle ne datte son établissement que de cette année 1734, puisque ce ne fut qu'alors qu'elle se donna des Loix, qu'elle se choisit un Chef, qu'elle fixa le nombre de ses Membres & qu'elle prit un sceau. En 1735 elle resolut de donner au Public ses Mémoires & en fit imprimer le premier Volume, il est composé de douze Dissertations dont voici les titres :

DISSERTATIONS,

I. De M. Bourguet, Professeur à Neuchâtel, *sur l'Alphabet Etrusque.*

II. De M. Guyot de Marne, *sur une Inscription Punique & Grecque.*

III. De M. R. Venuti, *sur quelques Médailles Maltoises.*

IV. De M. Perugi, *sur l'Art des Aruspices.*

V. De M. Coritan, *sur quelques Antiquités trouvées à Ripa Transona.*

VI. De M. Lami, *sur les Corbeilles Mistiques.*

VII. De M. Philippe Venuti, *sur les Couloirs anciens.*

VIII. De M. R. Venuti, *sur un Bas-relief ancien.*

IX. De M. Lorenzi, *sur les Balances des anciens.*

X. De M. Valesio, *sur trois Statuës du Capitole.*

XI. De M. Severoli, *sur un ancien Arc de Triomphe appellé* de Portugal, *& sur les Bas-reliefs dont il est embelli.*

XII. De M. Vagnucci, *sur une Inscription ancienne.*

Dans la premiere de ces Dissertations M. Bourguet propose un Alphabet Etrusque comparé avec les Alphabets de plusieurs autres

Languës dont les caracteres sont connus. Par le moyen de cet Alphabet, l'Auteur se flatte qu'on pourra lire tout ce qui se trouvera écrit dans cette ancienne Langue Etrusque : cet Alphabet est en six colomnes, la premiere colomne contient l'Alphabet Hébraïque, la seconde l'Alphabet Samaritain, la troisiéme l'Alphabet Grec, la quatriéme l'Alphabet Arcadien, la cinquiéme l'Alphabet Pelasque, la sixiéme l'Alphabet Etrusque. M. Bourguet disserte ensuite sur cet Alphabet : 1°. il raconte de quelle maniere & par quelle voye il est parvenu à découvrir l'Alphabet Etrusque : 2°. Il pretend déterminer la véritable valleur de chaque lettre de cette Alphabet, & fait voir que jusqu'ici tous les Sçavans ont pris le change sur ces lettres & ne les ont point connuës : 3°. Il tâche de prouver que l'Alphabet Etrusque est le même que celui des Pélasges, & que ces deux Alphabets ne sont point differens de ce-

lui que Cadmus apporta dans la Gréce : 4°. enfin il examine & cherche à concilier les differentes opinions des Sçavans, tant anciens que modernes sur les Lettres de l'Alphabet Grec. Nous ne pouvons guéres entrer dans un plus grand détail à l'égard de cette Dissertation, pour l'entendre il faut avoir sous les yeux l'Alphabet à six colomnes qui en est le sujet; d'ailleurs il faut connoître les plus fameux Monumens Etrusques, sur lesquels les Sçavans se sont déja exercés & que M. Bourguet cite à tous momens , il faudroit aussi avoir bien presens les differens Ouvrages que plusieurs Gens Lettrés, & M. Bourguet lui-même , ont composé sur la même matiere, & ausquels il renvoye souvent ; c'est un procès qu'on ne peut bien juger, à moins que d'avoir sous les yeux toutes les Pieces qui y ont rapport. Il en est à peu - près de même de la plûpart des autres Dissertations de ce Volume, on au-

roit bien de la peine à en donner une juste idée, à moins que d'avoir presens les desseins des Médailles & des autres monumens qu'expliquent les Dissertations: la 4me nous a paru la plus susceptible d'extrait.

Quatrième Dissertation, sur l'Art des Aruspices Toscans, *par P. M.Perugi, Gentilhomme Florentin.*

M. Pérugi pense que la Science des Aruspices eut la même origine que la Religion Payenne; l'homme exposé sans cesse à mille dangers, & ne craignant rien tant que de perdre la vie, destitué d'ailleurs des lumieres de la Révélation, imagina les faux Dieux, ausquels il attribua une puissance sans borne, & dont il crut pouvoir s'attirer la protection par des prieres, des offrandes & des sacrifices; il pensa qu'un des principaux effets de cette protection des Dieux étoit d'être avertis par eux des malheurs qui le menaçoient. Les uns crurent que c'étoit dans le

ciel qu'il falloit lire l'avenir, ils observerent pour cela le cours des Astres & des Planétes. D'autres chercherent des présages dans toutes les choses qui les environnoient; la rencontre de certaines personnes, ou de certains animaux, un mot lâché au hazard, un songe, fut pris pour un bon ou pour un mauvais augure. D'autres penserent que les sacrifices étant une espece de communication avec les Dieux, c'étoit dans l'action même du sacrifice que les Dieux devoient leur révéler l'avenir, c'étoit sur cette idée principalement qu'étoit fondée la Science des Aruspices Toscans, ils s'occupoient sur-tout de l'examen des victimes & en tiroient des présages bons ou mauvais; le mot même d'*Aruspice*, qui vient d'*Ara* & d'*inspicere* en fait foi. Les monstres & toutes sortes de prodiges étoient aussi de leur ressort; aussi-bien que les éclairs, le tonnerre & la foudre, comme nous le verrons dans la suite.

M. Pérugi ne pense pas que cette Science ait été inventée par les Toscans, il croit au contraire qu'elle leur vint des Grecs qui l'avoient reçûë des Chaldéens. Tages né chez les Peuples Tarquins, fut celui qui l'enseigna le premier aux Toscans, ce fut pour cette raison que les Tarquins passerent pour les plus sçavans Aruspices qu'il y eût dans toute la Toscane. Notre sçavant Dissertateur se demande d'abord quelle étoit la sorte d'animal que l'on immoloit pour consulter l'avenir; il répond 1°. que chaque Dieu avoit sa victime particuliere qui lui étoit propre, 2°. Que chaque Peuple avoit là-dessus quelqu'usage qui lui étoit particulier. 3°. Que quelques Aruspices, pour se distinguer des autres & pour en imposer davantage, ne tiroient leurs augures que de certains animaux qu'ils avoient choisis bizarrément & à l'exclusion de tout autre. 4°. Enfin que les animaux qui marchent en troupe étoient ceux sur lesquels l'art des

Aruſpices s'exerçoient le plus fréquemment ; ces animaux ſont, par exemple, les bœufs, les moutons, les chevres, & certains oiſeaux. Virgile parle ainſi au 10me Livre de l'Enéide d'Aſylas Roi des Toſcans.

Tertius, ille hominum, divumque
interpres Aſylas,
Cui pecudum fibræ, cœli cui ſidera
parent
Et linguæ volucrum, & præſagi
fulminis ignes.

On commençoit à tirer des préſages de la victime en la conduiſant à l'autel, ſi elle paroiſſoit y venir de bon gré & ſans faire de reſiſtance c'étoit un bon augure; on prenoit en mauvais augure au contraire ſa repugnance ſi elle en faiſoit voir. Lorſque la victime étoit égorgée, & qu'elle avoit arroſé l'autel de ſon ſang, les Prêtres en tiroient les inteſtins, les mettoient tout fumans ſur la patene, & les preſentoient à l'Aruſpice afin qu'il les obſervât ; ſi les inteſtins étoient bien ſains & bien entiers l'augure

étoit favorable, s'ils étoient défectueux ou gâtés en quelques-unes de leurs parties on en tiroit un mauvais présage. M. Pérugi croit que cette conséquence que l'on tiroit du bon ou du mauvais état des intestins de l'animal pouvoit être fondé 1°. sur ce que l'on voyoit que les animaux semblent prévoir les pluyes, les tempêtes, & les autres vicissitudes de l'air; d'où on concluoit que les animaux avoient en eux-mêmes des marques qui présageoient toutes sortes d'évenemens. 2°. En voyant les intestins en bon état, on en concluoit que l'air étoit sain, par conséquent que les influences des étoiles étoient favorables, & qu'ainsi on ne devoit s'attendre qu'à des prosperités. Au contraire le mauvais état des intestins faisoit craindre toutes sortes de malheurs. Le cœur, le foye, & le poumon étoient de toutes les parties interieures de l'animal celles que l'Aruspice examinoit avec le plus de soin.

Une autre partie de la Science des Aruſpices regardoit, comme nous l'avons dit, les monſtres & les prodiges ; dès que le Sénat Romain avoit avis qu'il étoit né quelque monſtre ou qu'il étoit arrivé quelque prodige, on faiſoit venir auſſi-tôt des Aruſpices de Toſcane, ceux-ci après avoir fait leurs obſervations & leurs ſacrifices, déclaroient ce que ces évenemens extraordinaires préſageoient de ſiniſtre, & quel Dieu il falloit ſur-tout appaiſer; on brûloit le monſtre, on en jettoit les cendres dans la mer, on multiplioit les ſacrifices, enfin on parvenoit à raſſurer les peuples.

Les foudres étoient encore ſoûmiſes à la Science des Aruſpices. Tages dont nous avons déja parlé, avoit compoſé quinze Volumes, qui étoient remplis d'oracles ſi terribles, que l'on les nommoit les *Livres Archerontiques* : on les conſervoit dans le Temple d'Apollon, & ils n'étoient pas en moindre

vénération que les Livres
bylles. Apollon étoit le Die
laire des Aruſpices. Cependa
piter préſidoit aux foudre
Pérugi, pour le prouver, r
te ici d'après Gruter cette I
tion :

Deo fulgeratori
Aram
Et locum hunc
Relig.
Ex Aruſpic. ſcnt.
Q. Publicus front
Poſ. et.
D. D.

Il y avoit une eſpéce d'Aruſp
qui ne s'occupoient que des f
dres, & qui s'appelloient p
cette raiſon *Aruſpices Fulgu*
teurs. C'étoient les plus eſtimés
tous les Aruſpices, ce n'étoit
tout-à fait ſans fondement,
outre que la foudre vient du Ciel
& qu'elle eſt quelque choſe de
terrible, il falloit beaucoup de
ſcience pour exercer cette ſorte de
devination : les Aruſpices ainſi que

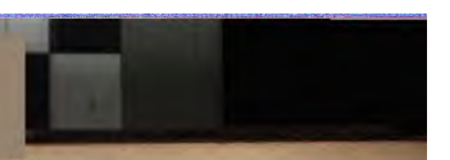
les Augures avoient partagé le Ciel en ſeize parties, ils diſtinguoient de plus onze eſpéces de foudres; la moindre des circonſtances de l'éclair, ou du coup de tonnerre, combinée avec le lieu du Ciel d'où il partoit, & où il finiſſoit, faiſoit varier les préſages, & donnoit des augures differens. Les Aruſpices obſervoient le viſage tourné vers l'orient; la foudre qui commençoit à gauche & qui finiſſoit à droite étoit d'un bon augure; lorſque le contraire arrivoit c'étoit un mauvais préſage, comme il paroît par pluſieurs endroits de Virgile. Les lieux que la foudre avoit frappés paſſoient pour impurs, on les environnoit d'une haye afin que perſonne ne les touchât, juſqu'à ce qu'ils euſſent été lavés & purifiés par le ſang d'une victime. On purifioit auſſi les perſonnes qui avoient été touchées par le tonnerre. M. Pérugi ne croit pas que la ſcience des Aruſpices ſoit jamais paſſée aux Romains, ni que les Aruſpices

ayent jamais fait à Rome un mêm
corps & un même Collége ave
les Augures, comme l'a pens
Fabretti; ces deux espéces d'hom
mes se proposoient le même bu
qui étoit de deviner l'avenir, mai
ils cherchoient à y parvenir par de
moïens differens; les Augures n'ob
servoient que les oiseaux, leurs vols
leurs chants, leurs cris, & la ma
niere dont ils mangeoient ou il
bûvoient; ce qui ne faisoit en aucu
ne maniere l'objet des Aruspices
Aussi voyons-nous que les Ecri
vains de Rome ne manquent pa
de distinguer les Augures dès A
ruspices. Les Augures joüissoient
Rome des plus grandes prérogati
ves, & les personnes les plus dis
tinguées se croyoient honorées d'e
exercer les fonctions & d'en pren
dre le titre. Les Aruspices au con
traire étoient assez méprisés, &
n'avoient guéres de crédit que par
mi le bas peuple, on avoit recour
à eux néanmoins dans les occasion
extraordinaires, mais alors on le

faisoit venir de Toscane, ou on les y alloit consulter. Ils eurent un peu plus de consideration sous les Empereurs qui en prirent quelques-uns à leur service particulier, & qu'ils éleverent à de grandes dignités.

M. Pérugi apporte encore plusieurs autres raisons pour prouver que les Aruspices étoient entierement differens des Augures, & elles sont si bonnes qu'on ne peut s'y refuser.

Les Aruspices étoient nés avec la Religion Payenne. Lorsque celle-ci tomba les Aruspices tomberent aussi; les Empereurs Chrétiens firent plusieurs Loix pour empêcher qu'on ne consultât, & qu'on n'entretînt même commerce avec ces hommes méprisables, Julien qui voulut retablir le Paganisme, tâcha aussi de remettre les Aruspices en crédit, & en mena plusieurs avec lui à son expédition contre les Perses. Nous apprenons de Procope que dans le sixiéme siécle



les Toſcans ſe piquoient encore d'être d'habiles Aruſpices ; il ne faut pas s'en étonner, puiſque le Paganiſme n'étoit pas encore entierement détruit, & que ce n'a été que peu à peu & après un très-long eſpace de tems que le Chriſtianiſme eſt venu à bout de détruire toutes les Superſtitions des Payens, ſi même il n'en reſte pas encore des veſtiges en pluſieurs Pays.



TRAITÉ, OU *DISSERTATIONS sur plusieurs Matieres Féodales, tant pour le Pays Coûtumier que pour les Pays de Droit Ecrit. Par Me Germain-Antoine Guiot, Avocat au Parlement.* A Paris, chez *Saugrain* fils, Grand'Salle du Palais, du côté de la Cour des Aydes, à la Providence, 1738. *in*-4°. p. 443.

SECOND EXTRAIT.

L'Auteur commence le second Volume du Traité des Fiefs par un Chapitre sur la prescription du Seigneur contre le Vassal, *& vice versa*, en général. Ensuite il traite le même sujet suivant l'ancienne coûtume & le sentiment de Me Charles du Moulin. » J'avertis, *dit M. Guiot*, que » pour être plus correct dans les » citations de du Moulin, je les » ai revûës sur le Livre de Me Rassicod; Ouvrage qui lui a coûté

» beaucoup, mais Ouvrage
» utile, & necessaire à ceu
» veulent entendre du Moulir
» citer à propos. Les fautes
» sont glissées dans les derr
» Editions le rendent souvent
» telligible, & forment des
» tre-sens, de même que les
» vois qu'il fait, & qu'on ne
» vera bien que par le secou
» ce nouveau Livre.

L'Auteur entreprend ensui
faire voir que l'article 12me
Coûtume de Paris & ses sen
bles n'ont point limité l'impr
ption de la part du Seigneur
Vassal au seul cas de la saisie
dale, & qu'on ne peut en i
re la prescription trentenai
Seigneur contre le Vassal,
titre particulier de proprieté. I
teur traite aussi de la prescri
de Seigneur contre Seigneur
la prescription du cens da
Pays de Coûtume allodiale
Droit-Ecrit.

M. Guiot passe ensuite à un

tre ſujet, & il traite du droit de relief ou autre droit équipolent.

L'Auteur, après avoir donné la définition du relief, en explique l'origine & les differentes dénominations. Il examine quand, comment, & à qui eſt dû le relief ou rachat. Enſuite il traite du relief de ſucceſſion, de la ſucceſſion directe, de la ſucceſſion collaterale, de la démiſſion, de la donation & de la renonciation de l'enfant, de la ſucceſſion abandonnée, ou de la création du Curateur à la ſucceſſion vacante & du déguerpiſſement. M. Guiot traite auſſi de la ſubſtitution & des autres mutations qui peuvent donner ou ne pas donner lieu au relief. Il parle du don mutuel entre conjoints; du rachat qui peut être pretendu lors de la diſſolution de communauté, ſoit quand la femme ou ſes héritiers l'acceptent, ſoit quand elle ou ſes héritiers y renoncent, ſoit quand elle ou ſes héritiers exercent les repriſes. Enſuite M. Guiot traite

du relief de mariage en g
du relief ès mutations d(
ciers, du relief dû par le
sticier, du relief en bail er
tique, ou en bail à rente
non rachetable, du reli
contract resolu.

L'Auteur traite aussi d
aboné & du rachat rencc
examine quand commence
relief & ce qui entre dans
quels sont les charges du r

M. Guiot finit ce Volt
rapporter les Textes ou
des Textes des Coûtumes
lent du relief, & il agite
nombre de questions qu'
prend de resoudre selon le
pes de ces Coûtumes don
proposé de donner une jus
cation.

Dans le troisiéme Volu
teur traite d'abord du dén
ment & du jeu des fiefs en
il soûtient que dans to
Coûtumes les principes du
brement & du jeu des fiefs

mêmes que ceux de la Coûtume de Paris, & pour le prouver il rapporte à ce ſujet les diſpoſitions des Coûtumes d'Orléans, d'Etampe, Pontieu, Mante, Meulan, Montfort, Clermont en Beauvoiſis, Valois, Senlis, Sens, Vitry, Péronne, Mondidier, & Roie. L'Auteur a joint un petit Commentaire aux diſpoſitions de ces Coûtumes, & il avertit que pour diſcuter plus nettement & plus ſolidement les principes du démembrement & du jeu de fiefs qui peuvent avoir lieu dans les differentes Coûtumes du Royaume, il a fait choix entre toutes ces Coûtumes, » de celles qui par l'abſtrait, le laconiſme & l'obſcurité de leur Texte, » peuvent, étant expliquées, ſervir » de Commentaires à celles ou qui » parlent moins ambigument, ou » qui ſe taiſent ſur cette matiere. Ces Coûtumes choiſies, & celle de Paris ſeront, je crois, dit-il, ſuffiſantes pour conduire par-tout les autres que je n'explique point.

Après avoir traité du démembrement & du jeu de fiefs, l'Auteur traite des parages, il examine quelle eſt la nature du parage en général, combien il y a de ſortes de parages, entre quelles perſonnes il a lieu, comment le parage légal ſe conſtitue, quels ſont ſes effets, quelle eſt ſa durée. Enſuite il traite de la fin du parage légal par le fait de l'homme, & des effets qui en ſuivent, & il termine ſa Diſſertation par traiter des droits de vente des portions des cadets, ſoit pendant le parage, ſoit après que le parage eſt fini.

L'Auteur paſſe enſuite à un autre ſujet, & il traite du quint & des lots & ventes, d'abord il parle du quint & des lods & ventes en général. » Je renferme, *dit-il*, dans » ce Traité les quints & les lods & » ventes, les déciſions ſeront les » mêmes pour ces deux Droits. » J'appellerai iudifferemment le » droit de vente quints ou lods, » 1°. parce que dans le Pays de

» Droit-Ecrit & dans quelques
» Coûtumes, comme Anjou & le
» Maine, on y nomme lods pour
» les fiefs & pour les rotures les
» droits que le contrat de vente
» occasionne.

2°. » Parce que l'un & l'autre de
» ces droits ont le même germe,
» la même cause, les mêmes prin-
» cipes, les conséquences de l'un
» vont victorieusement à l'autre,
» ils sont dûs tous les deux pour
» vente ou acte équipolent à vente.
» Si dans le général des Coûtumes
» on les differencie, ce n'est que
» *pro subjecta materia*, je m'expli-
» que, ce n'est que relativement à
» la nature & qualité des héritages
» vendus, si ce sont des fiefs les
» droits communément se nom-
» ment quints, si ce sont des ro-
» tures les droits s'appellent lods
» & ventes. La difference n'est
» que dans le nom, & suivant l'u-
» sage du Pays.

L'Auteur traite ensuite du con-
trat de vente en général, & il exa-

mine sur quoi les droits se prennent. Il parle aussi de l'échange & des fraudes qui peuvent s'y pratiquer. Il parle du contract de vente en particulier, & de la vente simple, suivie ou non suivie de Decret volontaire, & de la vente par Decret forcé, du command, c'est-à-dire de celui qui soit en contract volontaire, soit par Decret, déclare qu'il achete pour lui ou pour un ami qu'il nommera, l'Auteur parle aussi de la vente *in diem*, de la vente faite sous condition, de la vente *sub pacto legis commissoris*, & de la vente à faculté de remeré, du contract de vente à rente rachetable, du contract appellé *Datio in solutum*, de la dation en payement de dette à un étranger.

L'Auteur termine ce troisiéme Volume par plusieurs additions importantes au premier & second Volume, ces additions sont relatives aux Traités de la réunion des fiefs, & au Traité du relief.

SANCTI PATRIS NOSTRI Ephraem Syri Opera omnia, quæ extant Græcè, Syriacè, Latinè, in ſex Tomos diſtributa ad Mſs Codices Vaticanos, aliosque caſtigata, multis aucta, interpretatione, Præfationibus, notis, variantibus lectionibus illuſtrata, nunc-primùm ſub auſpiciis Benedicti XIV. Pontificis Maximi è Bibliothecâ Vaticanâ prodeunt. Syriacum Textum recenſuit poſt obitum Petri Benedicti Maronitæ Societatis Jeſu Stephanus Evodius Aſſemanus Archiepiſcopus Apamenſis notis vocalibus animavit, latinè vertit & variorum Scholiis locupletavit, Tomus tertius Syriacè & Latinè. Romæ, ex Typographiâ Pontificiâ Vaticanâ. Apud Jo. Mariam Henricum Salvioni. 1743.

C'eſt-à-dire : *Toutes les Œuvres de S. Ephrem le Syrien, en Grec, en Syriaque & en Latin,* diſtribuées

en six Tomes, corrigées
Mss du Vatican & autres
mentées & enrichies de Ver
de Préfaces, de notes, &
riantes, publiées pour la p
re fois sous les auspices du
Benoît XIV. & tirées de
bliothéque Vaticane. Etien
de Assemani Archevêque d
mée a revû le Texte Sy
après la mort du P. Benoî
Societé de Jesus, y a ajo
points qui servent de voyel
traduit en Latin & l'a acc
gné de Scholies. Tome trois
Syriaque & en Latin. A
de l'Imprimerie du Vatica
Jean Marie-Henri Salvion
primeur, 1743. *in fol.* pa
sans l'*Epître Dédicatoire*
Préfaces, & les *Actes de*
Ephrem.

MONSIEUR Assemani
gé par M. le Cardina
rini d'achever l'Edition Sy

des Œuvres de S. Ephrem, interrompuë par la mort du P. Benoît, Editeur des deux premiers Tomes, déclare dans l'Avertissement au Lecteur, qu'il a rassemblé dans ce troisiéme & dernier Volume tout ce qu'il a trouvé de lisible des Ecrits de ce Saint Docteur, dans les Manuscrits apportés de l'Orient. Il y auroit eu de quoi faire un quatriéme Volume, si ces Manuscrits avoient été mieux conservés. Mais l'accident qui arriva lorsqu'on voulut les transporter de l'Egypte en Italie nous a privés d'une partie des Ouvrages des S. Ephrem. Une tempête qui s'éleva subitement submergea la Barque sur laquelle on avoit mis ces Manuscrits pour passer le Nil. L'eau & la boüe de ce fleuve en a tellement gâté & effacé une partie qu'il n'a pas été possible de les lire; & que l'on a eu une peine infinie à déchiffrer ceux qui étoient moins maltraités.

On voit par-là quelle difficulté

les Editeurs ont dû trouver dans l'exécution de ce grand Ouvrage, & quelle vénération l'on doit avoir pour la mémoire du R. P. Benoît, qui a consacré les dernieres années de sa vie à un travail si pénible. M. Assemani croit avec raison que la posterité sera curieuse de connoître le sçavant Homme à qui elle est redevable d'un Ouvrage si utile & si bien exécuté. C'est pour satifaire à cette loüable curiosité qu'il a rapporté en peu de mots les principales circonstances de la Vie du P. Benoît.

Le Pere Benoît naquit à Guste Ville de Phænicie en l'année 1663 de parens nobles. Son nom de famille en Arabe étoit *Ambarach*. Il avoit deux freres qui embrasserent la vie Monastique dans l'Ordre de Saint Antoine, & qui furent successivement élevés à la dignité d'Archevêque du Mont Liban. Son pere avoit fondé un Monastere dans un Bourg de cette montagne appellé *Riphon*; il s'y retira

après la mort] de sa femme, & ayant été élû Abbé il y passa le reste de sa vie dans la pratique des vertus les plus éminentes.

A l'âge de neuf ans il fut envoyé à Rome pour y faire ses études dans le Collége des Maronites. Il y demeura treize années consécutives, pendant lesquelles il fit des progrès surprenans dans l'étude des Belles-Lettres, des Langues Orientales & de la Théologie. Ayant achevé le cours de ses études à l'âge de vingt-deux ans, il retourna dans l'Orient où il s'appliqua à la Prédication de l'Evangile. Etienne *Aldoensis* Patriarche des Maronites d'Antioche lui donna l'Ordre de Prêtrise & le chargea de revoir & de corriger certains Ouvrages qu'il avoit composés sur la Liturgie & sur l'origine de la Nation des Maronites. Le P. Benoît s'acquita de cette commission au grand contentement du Patriarche, & il traduisit depuis ces mêmes Ouvrages en Latin. Quel-

que tems après il revint à Rome en qualité de Député de l'Eglise des Maronites d'Antioche. Pendant deux années que dura sa députation il termina heureusement plusieurs procès d'une très-grande importance. Il étoit sur le point de retourner dans l'Orient lorsque Côme III, Grand Duc de Toscane, l'attira à Florence, & l'ayant comblé d'honneur & de bienfaits, il le chargea d'arranger les caractères que Ferdinand de Médicis avoit fait fondre pour l'impression des Livres écrits en Langues Orientales. Ce Duc profita des lumieres de notre Sçavant pour faire imprimer plusieurs Livres Orientaux qui n'avoient point encore été donnés au public & dont les Manuscrits existoient dans la Bibliothéque Palatine & dans celle de Laurent de Médicis. Le P. Benoît fut chargé de la correction de ces Livres. Pendant son séjour à Florence, il donna tant de preuves de son érudition & de la profonde

connoiſſance qu'il avoit des Lettres Sacrées & Prophanes que Côme voulut le retenir dans ſes Etats & le fit Profeſſeur en Langue Hébraïque dans l'Univerſité de Piſe. Cet emploi qu'il remplit avec la plus grande diſtinction, lui acquit bientôt l'eſtime de tous les Sçavans. Le Marquis Rinuccini, le Comte Capponi, le Marquis Nicolini & Alexandre Politi, en un mot les Sçavans du premier ordre ne parlent encore du P. Benoît qu'avec les plus grands éloges. Mais perſonne n'a mieux connu tout le mérite de ce ſçavant homme & ne lui rend plus de juſtice que M. le Cardinal Quirini. Il dit dans l'Epître Dédicatoire à Clément XII. qui eſt à la tête du premier Volume de cette Edition, que s'étant fait Moine à Florence, rien n'a plus contribué à ſon bonheur & à ſon avancement dans les Lettres, que la connoiſſance qu'il fit avec ce ſçavant Syrien. Il trouva en lui un homme d'une Litterature univer-

selle & sur-tout extrêmement versé dans les Langues Orientales. Ayant eu l'avantage de vivre avec lui pendant dix ans dans l'Abbaye des Bénédictins, il profita de ses conseils & de ses lumieres, & il avoüe que c'est à lui qu'il a l'obligation d'avoir été initié dans les mysteres des meilleures & des plus sublimes études.

Agé de 44 ans le P. Benoît entra dans la Societé de Jesus & au sortir du Noviciat il fut choisi par Clément XI. pour être un de ceux à qui ce Pape avoit confié la correction des Livres Sacrés écrits en Grec. Notre sçavant Jesuite étoit celui de cette Compagnie aux lumieres & à l'autorité duquel on avoit le plus de déference. Nous ne parlerons pas ici de ses travaux Apostoliques & de son zéle pour le salut des ames, ni des vertu particulieres à son état. Il fut l'exemple de ses confreres par l'exactitude avec laquelle il observa constamment la Régle de l'Institu

qu'il avoit embraſſé. Son bon eſprit & la douceur de ſon caractere l'ont fait aimer de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connoître. Ce fut à la ſollicitation de M. le Cardinal Quirini que le R. P. Retz Général de la Societé de Jeſus engagea le Pere Benoît dans un âge avancé de travailler à l'Edition de S. Ephrem. Il commença à en revoir le Texte en l'année 1730, & au bout de douze ans de travail & de veilles, il donna au public les deux premiers Volumes. Il avoit déja fait la moitié du troiſiéme lorſqu'ayant été attaqué d'une grande maladie il mourut le 22me Septembre de l'année 1742 dans la Maiſon Profeſſe de Rome âgé de plus de quatre-vingt ans.

Outre les Ouvrages dont nous venons de parler le Pere Benoît avoit traduit une partie du Ménologe des Grecs, qui avoit été fait autrefois par l'ordre de l'Empereur Baſile Porphyrogenete & qui fut enſuite imprimé à Urbin par les

ſoins du Cardinal Annibal Albani. Il eſt encore Auteur des deux Diſſertations contre Kohlius & contre le P. le Brun & l'Abbé Renaudot que l'on trouve à la fin du ſecond Volume de cette Edition de S. Ephrem.

Après cet abrégé de la Vie du P. Benoît M. Aſſemani donne une idée ſuccincte des divers Traités qui ſont contenus dans ce Volume. Pour ce qui regarde le ſtile & le métre dont S. Ephrem s'eſt ſervi dans cette partie de ſes Œuvres, i' renvoye le Lecteur aux Prolégo-menes du P. Benoît ſur le ſecond Tome, & à la Bibliothéque Orien-tale de M. Aſſemani, oncle de l'Editeur, à l'article de S. *Ephre* & de *Balaus*.

Ce Volume eſt compoſé de h Traités differens, dans le prem &le ſecond il eſt queſtion de défe dre la Foi contre les *Scrutateur* c'eſt-à dire contre les Hérétiqu qui ont voulu pénétrer les M res de la Foi par les ſeules lum

de la raiſon. Ces deux Traités ſont diviſés en quatre-vingt-dix articles ou Diſcours, dans leſquels *Saint* Ephrem refute d'abord les erreurs des Ariens & des Eunomiens qui tâchoient de connoître par la ſeule force de l'eſprit la Nature du Verbe, & qui ne trouvoient point de difficulté à expliquer tous les autres Myſteres de la Religion Chrétienne. Il eſt vraiſemblable que le Saint Docteur a composé ce Traité dans ſa vieilleſſe, & que l'invaſion de la Méſopotamie par Eunomius y a donné occaſion. On voit par la Chronique de l'Egliſe d'Edeſſe que les Ariens protegés par l'Empereur Valens, & conduits par Eunomius & Aëtius, chaſſerent les Catholiques de leurs Temples en l'année 684 des Grecs, qui répond à l'année 373 de l'Ere vulgaire, tems auquel S. Ephrem mourut.

Après avoir diſputé contre les Eunomiens, il attaque Aetius Syrien de nation, Chef d'une Secte

qui enſeignoit que l'on ne devoit rien croire de tout ce qui eſt au-deſſus de la portée de notre eſprit & qui employoit la méthode des Géométres en raiſonnant de la Nature Divine, comme ſi l'immenſité de Dieu étoit compréhenſible à l'eſprit humain.

S. Ephrem reprime la hardieſſe de ces Hététiques en montrant que la Nature Divine eſt impénétrable, non-ſeulement aux hommes, mais aux Anges mêmes, il prouve que la raiſon doit être ſoûmiſe en toutes choſes à la Foi. Il montre par la ſtructure & l'action du corps humain, par la génération & la production des plantes, que nous ne pouvons pas expliquer ni comprendre, combien grande eſt la folie & la témerité de ceux qui pretendent connoître la Nature Divine.

En parlant de la Ste Trinité, il dit que le Pere eſt véritablement & ſubſtantiellement Pere & que c'eſt pour cela qu'il a un Fils de même

Nature que lui, que le Verbe a créé le monde. Il prouve contre les Marcionites & les Ariens qu'ils ont faussement attribué la création aux Anges. Pour expliquer le Mystere de la Trinité suivant notre maniere de concevoir, il se sert de la comparaison du Soleil & de la lumiere employée par la plûpart des Peres de l'Eglise du quatriéme siécle. Il prouve par la formule du Bâtême l'égalité des Personnes Divines entr'elles. Ensuite disputant contre les Antropomorphites, il montre que Dieu est un Etre simple & dégagé de toute matiere, & il répond à tous les argumens que ces Hérétiques tiroient de l'Ecriture Sainte pour établir leur erreur. On voit par ce Traité que l'Hérésie des Anthropomorphites est plus ancienne que quelques-uns ne l'ont cru sur l'autorité de Cassiodore, qui dit dans le 10me Liv. de son Histoire que cette erreur a pris naissance parmi les Moines d'Egypte sous l'Empire de

Théodose, c'est-à-dire quelque tems après la mort de S. Ephrem.

Il prouve encore par l'Ancien & le Nouveau Testament la Divinité de Jesus-Christ; il fait l'énumération de toutes les Héréfies qui se sont élevées de son tems touchant la Génération du Verbe, & il explique les passages de la Sainte Ecriture dont les Ariens se servoient pour montrer que le Verbe n'étoit qu'une simple Créature. Il s'arrête particulierement sur ces paroles du Livre des Proverbes *Le Seigneur m'a créé*, il montre qu ce verset ne regarde pas la Généra tion éternelle du Verbe, mais qu l'on doit l'entendre de celle qu s'est faite dans le tems, il refut ensuite les Paulianistes, qui ensei gnoient que Jesus-Christ n'étc simplement qu'un homme, & montre par la difference des ap ritions & des attributs qu'il y a deux Natures en J.C. Il refute même les erreurs des Théopasc tes, des Phantasiastes & des A

linaristes. Les premiers croyoient que c'étoit la Divinité & non l'Humanité de J. C. qui avoit souffert; les seconds pretendoient que le Corps de J. C. n'étoit pas un vrai Corps, & que ce n'étoit qu'un phantôme formé de l'air. Les derniers assuroient que J. C. se faisant Homme avoit pris à la vérité une Ame, mais que cette Ame étoit destituée de l'Esprit, car à quoi auroit pû servir un Esprit Humain, disoient-ils, dans un Corps animé par le Verbe?

Après avoir exposé & refuté les Hérésies qui regardent la Personne de J. C. il fait mention des questions qui ont été agitées de son tems touchant le Baptême des Hérétiques & la rebaptisation que les Ariens ont voulu introduire. En parlant de la grace il dit qu'elle est le fruit de l'Incarnation du Verbe, il en établit la necessité non seulement pour la consommation, mais aussi pour le commencement des bonnes œuvres, il pretend

qu'elle ne détruit point le libre arbitre.

Le cinquiéme Traité qui consiste en quatre Discours est employé à prouver par quatre raisons differentes l'existence du libre arbitre dans chaque homme, 1°. par la souveraine bonté du Créateur, 2°. par l'équité de la Justice Divine qui demande pour chaque action le consentement de notre volonté, & qui en punit sévérement la resistance, 3°. par la faculté de raisonner, de déliberer & de distinguer le vrai du faux qui est en nous, 4°. par le sentiment interieur que nous avons de la liberté de faire ou de ne pas faire tout ce que nous faisons.

S. Ephrem dispute aussi contre les Juifs, il leur reproche leur ir crédulité, & le troisiéme Trai de ce Volume a pour objet prouver que toutes les Propheti se sont accomplies dans la Persor ne de J. C. Le titre de ce Discou porte que S. Ephrem l'a prononc

le Dimanche des Rameaux. M. Assemani observe qu'il ne faut pas conclure de là que la bénédiction des Rameaux fût établie du tems de S. Ephrem, elle n'a été célébrée dans l'Eglise pour la premiere fois qu'en l'année 500 après la Naissance de J. C. Sévére Patriarche d'Antioche & Josué Stylite attribuent l'institution de cette bénédiction a Pierre Evêque d'Edesse. Ces Auteurs l'appellent la Fête des *Hozanna*. Ainsi lorsque S. Ephrem parle du Jour des Rameaux, il n'entend par cette expression que la commemoration de l'entrée triomphante de J. C. dans Jerusalem & la fin du Jeûne du Carême.

Le Traité contre les Juifs est suivi des Discours que S. Ephrem a composés en vers de differens métres sur la mort & sur les cérémonies qui se pratiquent dans les funérailles. Ces Discours sont appellés *Canons Funébres*. Le souvenir du Jugement dernier que ce Saint homme avoit toûjours present à

l'esprit, & la mort de ses amis dont il fait l'éloge l'ont engagé à ce genre de Poësie. Ces Canons sont au nombre de quatre-vingt-cinq. Les Syriens en ont choisi trente & un qu'ils recitent en partie dans l'Office des Morts & en partie dans l'Office de la Ferie. Dans les cinquante-quatre qui restent, il est question des Morts de differens âges & de differentes qualités, c'est à-dire qu'ils traitent de la mort des enfans, des ado lescens, des hommes faits, de femmes mariées, des Cœnobites des Clercs, des Diacres, des Prê tres & des Evêques.

Il y a quatre choses bien remarquables dans ce Traité. On y voi 1°. que le Rite des Funérailles u té dans l'Eglise est d'une grai antiquité. 2°. Que les ames des funs sont à peine séparées du co qu'elles paroissent au Jugement Dieu. 3°. Il est dit dans le 15me non que les ames qui demeur après la mort chargées de quelq

fautes légéres vont dans le feu du Purgatoire pour les expier, & qu'elles peuvent être soulagées dans leurs tourmens par les Sacrifices, les prieres & les bonnes œuvres des Fidéles. 4°. S. Ephrem enseigne que les ames des Justes sont appellées à la joüissance du Bonheur éternel avant le Jugement dernier.

On trouve ensuite les exhortations à la pénitence, dont les Syriens recitent la plus grande partie dans l'Office Divin. Le Saint Docteur s'applique dans ces Discours à inspirer aux Chrétiens de l'horreur pour le péché mortel par la vûë du Jugement dernier, & des supplices dont Dieu menace les réprouvés.

Les vingt-deux Discours que l'Editeur a placés à la fin de ce Volume roulent sur la même matiere, si l'on en excepte les trois premiers qui traitent de la Nativité, de la Passion & de la Resurrection de J. C. & des loüanges de la Bien-

heureuse Vierge. Ces trois Discours devoient être placés dans le second Volume, mais le P. Benoît les a oubliés.

Le Traité du Paradis devoit être composé de quinze articles, mais les trois derniers sont tellement effacés dans les Manuscrits du Vatican qu'il n'a pas été possible de les lire. Ce Traité est écrit dans un stile different des autres. Il est extrêmement poëtique ; S. Ephrem y represente le plus souvent le Paradis sous des images sensibles pour s'accommoder à la portée du peuple. Il dit dans quelques endroits que les ames de Fidéles ne joüiront point des délices du Paradis avant le Jour du Jugement dernier. Mais il faut prendre garde que lorsque S. Ephrem s'exprim ainsi, il ne veut parler que de ce te Félicité parfaite dont l'ame joi ra lorsqu'elle sera réunie à s corps. Car il n'a pas pretendu d que l'ame ne joüira d'aucune e ce de bonheur avant le Juger der

dernier, au contraire il établit en plus de cent endroits de ses Ecrits la Béatitude presente & actuelle des ames des Justes dans le Ciel. On peut consulter sur ce point la Dissertation sur le Paradis par M. Muratori.

Afin qu'il ne manquât rien à cette Collection des Œuvres de S. Ephrem, l'Editeur a mis à la tête de ce Volume les Actes de ce Saint écrits en Syriaque,& traduits en Latin. Le P. Benoît s'étoit proposé de les donner au public, mais la mort l'en a empêché. M. Assemani avoit eu dessein d'abord de les accompagner de notes, mais il a jugé à propos de les supprimer, soit pour ne pas trop grossir ce Volume, soit parce que les remarques que son oncle M. Assemani a faites sur ces Actes de S. Ephrem dans sa Bibliothéque Orientale, contiennent presque tous les éclaircissemens que l'on peut desirer sur ce sujet. Cependant l'Editeur reserve ses notes pour les

faire imprimer avec les Vies des Saints de l'Orient, Ouvrage dont il se propose d'enrichir bien-tôt le Public.

PATHOLOGIÆ CONSPECTUS, Autore Hugone GOURRAIGNE, Doctore Medico Monspeliensi, Regiæ Scientiarum Societatis Socio. Nemausi, apud A. A. Belle, Regis Typographum unicum, ac Bibliopolam.

C'est-à-dire : *Abrégé de la Pathologie, par M. Hugues* GOURRAIGNE, *Docteur en Medecine de l'Université de Montpellier, & de la Société Royale des Sciences* A Nisme, chez *A. A. Belle*, seul Imprimeur du Roi, & Libraire Brochure *in*-8°. de 86. pag.

LE peu de temps que les Actes multipliés qui sont necessaire pour parvenir aux degrés dans la Faculté de Montpellier laisse aux Professeurs pour faire des Leçons les oblige de composer des Traité

que les Etudians copient quand il ne plaît pas aux Professeurs de les faire imprimer. C'est ce qui a donné naissance à l'Ouvrage que nous annonçons.

Chacun sçait que l'objet de la Pathologie est tout ce qui arrive à l'homme contre l'ordre de la nature, c'est-à-dire, la maladie, sa cause, & ses accidens ; matiere trop rebattuë dans tous les Païs, & tous les siécles, pour être susceptible de découvertes nouvelles. Ainsi l'on n'a droit de demander à ceux qui veulent la traiter de nouveau que de l'ordre, de la clarté, & de la précision ; avantages qu'on ne peut contester à l'Ouvrage de M. Gourraigne. Nous observerons seulement qu'il n'y parle que des maladies internes, reservant les externes pour un autre Traité, ou une seconde partie.

Un Ouvrage de cette nature est peu susceptible d'extrait : cependant pour faire connoître que le jugement que nous portons de ce-



lui-ci a été précédé d'une lecture réfléchie, & que M. Gourraigne n'a rien laissé échapper de ce qui peut instruire ses Lecteurs, nous transcritons quelques observations remarquables de théorie, & de pratique.

Il dit (Part. II. Chap. III. Art. II.) en parlant des vices du cœur, que c'en est un de la substance de ce muscle lorsqu'il devient cartilagineux en tout, ou en partie, comme l'Auteur l'a vû dans le cadavre d'une femme de quatre-vingt ans, *dont presque tout le cœur étoit cartilagineux, & l'interieur de l'oreillette droite entierement osseux.*

Il fait la même réfléxion dans l'article suivant qui traite des vices des vaisseaux sanguins. Il rapporte que toutes les arteres sanguines qu'on put appercevoir dans le corps d'un homme de quarante-cinq ans étoient cartilagineuses, non dans toute leur longueur, mais par anneaux distans l'un de l'autre d'environ une ligne. D'où

nous concluons, conformément à l'experience, que parmi les hommes les uns atteignent la vieilleſſe bien plûtôt que d'autres.

M. Gourraigne (art. v. du VIIme Chapitre de la même partie) n'adopte pas l'explication que donnent preſque tous les Pathologiſtes des évacuations bilieuſes que la colere excite par haut & par bas. Il ne faut point croire, ſelon lui, que ce débordement de bile vienne de ce que l'effet de la colere ſe fait principalement ſentir aux canaux biliaires : car tous les vaiſſeaux du corps, & tous les canaux, ſe reſſentent des effets dangereux de cette paſſion. Il en attribue principalement la cauſe au bouillonnement violent qu'elle produit dans le ſang, qui développe les parties de la bile qui étoient mêlées dans la maſſe des liqueurs, leſquelles, venant à s'unir, regorgent dans le ſang, ce qui fait qu'elles teignent en jaune l'habitude du corps, & cauſent la jauniſſe;

ou, ſe ſéparant dans le foie, & coulant dans les inteſtins, ſont rejettées par haut & par bas, d'autant plus aiſément, que l'eſtomac, les inteſtins, & toutes les parties, ſont agités de mouvemens convulſifs, ou diſpoſés à prendre très-aiſément des contractions violentes.

Nous aurions ſouhaité que l'Auteur eût expliqué pourquoi à l'occaſion de la colére les parties ſavoneuſes dont la bile eſt composée ſe dégagent du ſang plus aiſément que toutes les autres. Il paroît même que le deſordre de la circulation, ou ſa précipitation, eſt plus propre à produire la confuſion des principes du ſang, que la ſéparation de quelqu'un d'eux. Au reſte il ne paroît pas que le ſentiment des Anciens ſoit tout-à-fait à mépriſer, puiſque les ſecretions ſont d'autant plus abondantes qu'il ſe preſente plus de liqueurs aux couloirs, & que leur mouvement d'oſcillation eſt plus conſiderable. Or ces

deux effets sont surement ceux de la colere. La jaunisse même & ses accidens serviroient a le confirmer. Car les gros excrémens deviennent blancs ou grisatres dans cette maladie par l'étranglement des vaisseaux excretoires du foie, dont la bile est obligée de regorger dans le sang. Car il n'y a point de raison de croire que sa sécretion s'intercepte, & il n'est aucunement vraisemblable que le développement des parties bilieuses du sang qui demandent, pour faire la bile, une combinaison qui n'est pas l'ouvrage d'un moment, se fasse dans un instant, comme il le faudroit pour que tout le corps devînt jaune dans un accès violent de colere; ce dont on a tous les jours l'experience.

Voici maintenant deux observations de pratique; dont la premiere est tirée du Chapitre premier, & la seconde du suivant.

M. Gourraigne fut appellé l'année derniere au commencement du

mois d'Août par une mere fort allarmée d'un gonflement considérable & subit du visage & des lévres d'un enfant qui étoit dans sa troisiéme année. S'étant apperçu que cet enfant étoit extrêmement échauffé par tout le corps, il lui fit prendre une grande quantité de limonade, qui diminua l'enflure à mesure qu'elle diminuoit la chaleur, & qui en peu de tems le rendit à son état naturel. L'Auteur apporte cette observation en preuve du principe qu'il avoit établi précédemment que la trop grande raréfaction du sang développe quelquefois les parties d'air qui y sont contenuës, & que cet air passe dans les vaisseaux lymphatiques, ou dans le tissu cellulaire, ou même dans quelque cavité; ce qui produit un emphyseme universel, ou particulier; accident plus commun aux enfans qu'aux adultes. Il tire du même principe l'explication d'un autre phénoméne de pratique, c'est que les remedes

chauds mal appliqués causent quelquefois beaucoup de vents.

La seconde observation regarde l'obstruction des glandes, laquelle, empêchant la liberté de la circulation de la lymphe, produit le gonflement des parties dans les vaisseaux lymphatiques qui aboutissent à ces glandes obstruées, & même la rupture de ces vaisseaux, & un épanchement en conséquence. M. Gourraigne a vû à l'occasion d'un endurcissement considerable des glandes inguinales un épanchement de sérosités, suivi de la corruption de la partie, & de la génération de vers.

Nous finirons cet Extrait par la judicieuse réfléxion qui termine le Chapitre troisiéme de la troisiéme partie. » Les maladies, *dit il*, qui » dépendent le plus communément » du relâchement des fibres ner- » veuses, peuvent aussi être pro- » duites par l'excès de leur tension. » Alors les parties se roidissent » quelquefois si fort, & sont at-

» taquées de convulſions ſi violen-
» tes, qu'elles ſont inſenſibles à
» l'impreſſion des corps qui agiſſent
» au dedans ou au dehors. En
» conſéquence les ſenſations s'a-
» boliſſent, les malades ſont à
» l'exterieur enſevelis dans un pro-
» fond ſommeil, & on les prend
» pour des apoplectiques. *Que les*
» *Medecins prennent donc garde*
» *d'être les duppes de ces apparences,*
» *qui en ont imposé à pluſieurs.*

TRAITÉ DE L'EQUILIBRE & du mouvement des Fluides, pour ſervir de ſuite au Traité de Dynamique. Par M. d'Alembert de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez *David* l'aîné, Libraire, ruë S. Jacques, à la Plume d'or, 1744. *in-4°.* pag. 458, ſans la *Préface*, planches détachées 10.

CET Ouvrage eſt une ſuite du Traité de Dynamique que M. d'Alembert donna au commence-

ment de cette année 1744. Nous avons rendu compte de ce prémier Ouvrage & nous fimes voir combien il étoit digne de l'impression par les principes nouveaux que l'Auteur a sçu établir & dont il a montré toute l'étenduë. Ce second Volume ne renferme pas moins de choses curieuses, il ne faut pas même en envisager le seul titre qui offre une matiere sur laquelle bien des Auteurs ont travaillé, les questions & toutes les propositions sont traitées ici sous une nouvelle forme, & il y a peu de Géométres qui ayent manié la matiere comme notre Auteur l'a fait.

L'habile Académicien a divisé ce second Volume en trois Livres, dont voici les titres. Le premier regarde l'*Equilibre des fluides, tant entr'eux qu'avec les corps solides.* Le second regarde le *mouvement des fluides renfermés dans des vases.* Le troisiéme traite *de la resistance*

des fluides au mouvement des corps. Nous parlerons de ces trois parties. Il y a une experience que peu de personnes ignorent, sçavoir qu'un vase d'une figure quelconque rempli de fluide & pressé par une force qui agit sur la surface du fluide fait une pression qui se fait sentir en tout sens. Cette proprieté du fluide n'en fait pas connoître la nature, mais on la regarde cependant comme la meilleure définition qu'on puisse en donner, & M. Newton définit le fluide, un corps dont les parties cedent à une force quelconque qu'on leur imprime, & qui se meuvent facilement entr'elles en cedant à cette force.

Il est visible qu'il suit encore de la nature du fluide que, si un vase a des parois fléxibles, & que les parties du fluide soient animées par une seule force, il faudra que ce vase prenne une figure circulaire, puisque la pression est éga-

le dans tous ses points: d'où il suit encore que quelque soit le nombre des ouvertures faites à un vase, il est necessaire que les parties de la surface du fluide contiguës à toutes ces ouvertures soient également pressées, pour que le fluide reste en équilibre, il est donc clair que toute autre force resistante dans un autre sens que l'effort perpendiculaire n'empêchera point l'eau de s'écouler, car les forces opposées ne se détruiroient pas. Par conséquent si les parties d'une liqueur sont en équilibre, la direction de la pression doit être perpendiculaire, & comme celles de toute liqueur sont animées par la pesanteur, ces mêmes parties doivent se mettre de niveau, ou parallélement à l'horizon, ce que l'experience justifie.

Une autre proposition des fluides, & qui n'est pas moins importante que celle que nous venons d'expliquer, c'est que l'effort avec

lequel la portion d'un fluide renfermée tend à pouſſer le vaſe en embas eſt toûjours proportionnel au poids de cette portion du fluide. L'Auteur prouve dans la ſuite de ces propoſitions ce qu'il faut admettre pour concevoir l'équilibre des fluides avec les ſolides qui y ſont plongés : imaginons, par exemple, un vaſe rempli d'un fluide quelconque, & qu'un corps ſolide y ſoit plongé, on peut ſup. poſer qu'une partie quelconque vienne à ſe durcir & qu'elles conſervent la même peſanteur qu'auparavant, alors la force qui pouſſe le corps en enhaut eſt égale à celle qui le pouſſe en embas, il doit donc y avoir équilibre, ces deux forces étant égales & contraires, le fluide & le corps reſteront en repos. On établit par là cette fameuſe propoſition qu'un corps ne peut reſter en équilibre dans un fluide à moins que ſon poids ne ſoit égal à celui du volume du fluide dont

il occupe la place, & que si un corps n'est plongé qu'en partie dans le fluide, il faut pour qu'il y reste en équilibre que son poids total soit le même que celui du volume du fluide égal à la partie plongée. De là on voit qu'un corps moins pesant qu'un égal volume d'eau doit s'y enfoncer, jusqu'à ce que sa partie submergée occupe la place d'un volume d'eau aussi pesante que le corps entier.

Les differens fluides conservent aussi entr'eux la même loi, c'est-à-dire que les liquides de differente densité renfermés dans un même vase ne peuvent être en équilibre, que la surface commune qui sépare ces deux liqueurs ne soit de niveau, d'où il s'ensuit que la pesanteur étant supposée constante, deux liqueurs differentes doivent se disposer de telle maniere dans les branches d'un syphon que la hauteur de chacune au-dessus de la surface commune qui les sépare, soit en raison inverse de sa densité.

Voici quelques réfléxions que nous rapporterons, & que l'Auteur fait au sujet de l'équilibre des fluides. » La pesanteur est une » force qu'on suppose animer également tous les corps, elle est » par conséquent la même dans » tous les fluides, nous ne pou- » vons connoître par l'experience » ce qui arriveroit à des fluides qui » seroient differens les uns des au- » tres par leur pesanteur, de la » même maniere que nous con- » noissons ce qui arrive aux fluides » qui different les uns des autres » par leur densité. Nous ne pou- » vons donc sçavoir par ce moïen » si de deux fluides également den- » ses & inégalement pesans, le » plus pesant seroit indifferem- » ment au-dessus ou au-dessous du » plus léger. Nous croyons, *ajoût* » *l'Académicien*, que la surfa » commune qui sépare ces d » fluides ne pouvant être ég » ment pressée en tous ses poir » le fluide plus pesant peut se s

» tenir sur le plus léger, pourvû
» que les parties du plus léger aient
» entr'elles une adhérence assez
» forte pour que l'équilibre puisse
» se conserver.

M. d'Alembert propose encore quelques conjectures sur la cause de l'adherence que les parties des fluides ont entr'elles & qui contribuent à entretenir l'équilibre malgré l'inégalité d'une pression à la vérité plus considerable ; cette adherence procede sans doute d'une force qui tient les particules du fluide unies entr'elles, mais cette force est-elle active ou passive, il est difficile de se déterminer sur le parti qu'on doit prendre.

On peut donc examiner quelles seroient les loix de l'équilibre des fluides si on a égard à l'adherence de leurs parties, & le changement que cette adherence peut y apporter. Comme l'on a de la peine à déterminer d'où provient cette adherence, notre Auteur fait à ce sujet trois hypo-

théſes. 1°. Si l'on regarde les particules du fluide comme parfaitement polies, on peut ſuppoſer que leur adherence mutuelle provient d'une force active, appliquée à tous les points de la ſurface exterieure du fluide, & dont la preſſion ſe diſtribue également aux autres points ſuivant la proprieté des fluides. 2°. On peut ſuppoſer que les parties des fluides ſont inégales, & accrochées les unes aux autres, & regarder cette inégalité comme la ſeule cauſe de leur adherence. 3°. On peut enfin ſuppoſer que l'adherence provienne de la réunion des deux cauſes précédentes. M. d'Alembert examine les loix de l'équilibre dans ces trois hypothéſes.

Après cette Théorie qui contient beaucoup de recherches, on conſidere l'équilibre des fluides élaſtiques, tel que l'air qui eſt de tous les fluides que nous connoiſſons, celui qui a la vertu élaſtique la plu ſenſible, la cauſe de cette élaſtici

qui est assez peu connuë des Physiciens. Notre Académicien croit que la cause de la pression qu'exercent les fluides élastiques est la cause de cette vertu élastique que nous reconnoissons dans ces fluides & non leur poids, ce qui lui fait penser que la suspension du mercure dans le Barométre ne doit point être attribué au poids de l'air, qu'entant que ce poids est cause de la compression de l'air. Si l'air, dit-il, demeure du même poids, & que la compression de parties vienne à augmenter ou à diminuer par quelque cause accidentelle, alors le mercure descendra ou montera dans le Barométre, quoique le poids de l'air ne soit point augmenté ou diminué; il s'ensuit donc, selon l'Auteur, que c'est à l'augmentation ou à la diminution du ressort de l'air qu'on doit attribuer les variations du Barométre plûtôt qu'à l'accroissement ou à la diminution du poids de l'air.

Le second Livre traite de diver-

ſes matieres qui ſont auſſi abſtraites & auſſi délicates que les précédentes, on cherche à déterminer le mouvement d'un fluide renfermé dans un vaſe d'une figure quelconque. L'on conçoit d'abord que ces fluides ne ſont point élaſtiques, & que les parois des vaſes qui les renferment ſont infléxibles. Toutes les queſtions qui regardent les fluides peuvent ſe combiner d'une infinité de manieres, & le ſujet eſt très-abondant. On peut ſuppoſer un fluide homogène & ſans peſanteur, mis en mouvement par une cauſe quelconque, & chercher enſuite quelle ſera la viteſſe de ce fluide à chaque inſtant. Enfin connoître dans quel cas le fluide doit ceſſer d'être continu dans le vaſe. Si dans une hypothéſe on fait abſtraction de la peſanteur du fluide, on peut auſſi y avoir égard, & ſous cette condition demander la loi du mouvement du fluide. Cette Théorie conduit à reſoudre les plus beaux problêmes, car ſi

l'on imagine le fluide composé de couches de differentes densités & de diverses pesanteurs, on peut déterminer le mouvement de ce fluide. Ceux qui s'appliquent à l'hydraulique n'ignorent pas qu'il est necessaire de faire diverses suppositions ou hypothéses pour la solution des questions que l'on se propose, mais en même tems on examine la vérité de ces mêmes hypothéses, & on discute ce sur quoi elles peuvent être appuyées; il est necessaire ici, par exemple, de supposer, 1°. que les differentes tranches du fluide conservent exactement leur parallélisme, en sorte qu'une tranche prenne toûjours la place de celle qui la précede, 2°. que la vitesse de chaque tranche ne varie point en direction, ou, ce qui est la même chose, que tous les points d'une même tranche soient supposés avoir une vitesse égale. Ces suppositions n'ont presque point besoin d'être prouvées par l'experience; autant qu'elle

peut être consultée, elle y paroît conforme.

Deux problêmes plus connus, parce que les Auteurs qui ont traité de l'hydraulique en ont souvent parlé sont ici resolus avec beaucoup de sagacité & d'une maniere bien superieure à ceux qui en ont parlé, ce sont ceux dans lesquels on cherche quelle sera la violence & quelle sera la quantité d'eau qui s'écoule par un trou fait au fond d'un vase, & par une ouverture verticale. Voici ce que l'Auteur pense à ce sujet : lorsqu'un fluide sort d'un vase situé verticalement par une ouverture qui n'est pas pas horizontale, il est évident que la surface superieure du fluide n'étant pas alors paralléle à l'ouverture, on ne sçauroit supposer que les tranches conservent leur parallélisme, il y a lieu de croire cependant que si le trou est fort peti le fluide ne commence à se détourner de la verticale que quand i est fort près du trou, alors la vitesse du fluide doit être à peu prè

la même, que si l'ouverture étoit horizontale: si l'ouverture au contraire n'est pas fort petite, les mouvemens des particules doivent être fort irréguliers, & le problême paroît insoluble.

La difficulté n'est pas moins grande lorsqu'il s'agit de déterminer le mouvement d'un fluide dans un tuyau incliné. Plusieurs Auteurs supposent que le mouvement des particules du fluide dans pareils vases sont paralléles aux côtés du tuyau. Notre Auteur refute cette supposition, & ne l'admet qu'en cas qu'il y eût de l'adherence dans les particules du fluide, il prouve qu'il n'y a pas moins d'inconvénient à admettre que le fluide coule de maniere que la surface soit perpendiculaire aux côtés du cilindre dans lequel le fluide est renfermé. Il n'est pas plus aisé d'admettre que toutes les parties du fluide descendent verticalement à cause de la position du vase, il n'y aura que les seules particules que les côtés du vase n'empêchent

pas de defcendre verticalement, quant aux autres elles viendront par des mouvemens fort obliques remplir l'efpace que laiffent à remplir les parties qui defcendent verticalement.

M. d'Alembert refout encore dans ce fecond Livre des problêmes qu'on regarde comme très-importans dans cette matiere, tels que ceux où il s'agit de trouver le mouvement d'un fluide pefant & homogène, qui balance dans un fyphon, & celui d'un fluide qui fort d'un vafe par plufieurs ouvertures à la fois, ou encore d'un fluide qui fort d'un vafe traverfé de plufieurs diaphragmes.

On trouve ici un problême qui a une étendue confiderable, c'eft celui où l'Auteur donne une méthode pour déterminer les endroit où doit fe divifer un fluide o coule dans un vafe. M. d'Alemb refout le problême en faifant bord abftraction de l'adhe des parties, puis il détermin

les endroits où le fluide se divise, en ayant égard à cette même adherence des parties, nous renvoyons le Lecteur à l'Ouvrage même pour suivre notre Académicien dans tous ces détails qui sont trés-subtils, & qui ne peuvent être expliqués dans un extrait. Un des derniers Chapitres de ce second Livre contient plusieurs remarques sur les Théories que Mrs Machaurin & Jean Bernoulli ont données du mouvement des fluides. L'Auteur n'est pas d'accord sur quelques - uns des articles précedens avec ces illustres Géométres, il en donne les raisons, & propose quelques difficultés contre quelques-unes de leurs hypothéses, il fait connoître en même tems qu'en se rencontrant sur d'autres chefs avec eux, la théorie sur laquelle ces Auteurs se sont fondés n'est pas toûjours exacte, quoique leurs solutions le soient. Parce que, comme dit notre habile Académicien, les difficultés qu'ils pro-

posent n'attaquent point le fond des principes, ils sont vrais, puisqu'ils les ont conduit à la vérité, mais M. d'Alembert a voulu montrer par ses remarques qu'on pouvoit déduire les loix du mouvement des fluides d'une théorie qui porte plus de lumiere dans l'esprit, & il espere que la méthode qu'il a suivie est exempte de ces mêmes difficultés.

Le troisiéme Livre traite de la resistance des fluides au mouvement des corps. Les diverses questions qui y sont resoluës ont un grand rapport avec celles que M. Newton a resoluës dans son fameux Ouvrage des principes. Cett[e] matiere est une de celles que l'[on] regarde dans la Physique com[me] des plus difficiles, il est necess[aire] dans l'examen de ces proposi[tions] de faire attention à la ténac[ité des] parties du fluide, à sa densi[té, à la] vitesse, à la figure du co[rps ...] enfin il s'agit dans les div[erses pro-]positions de déterminer

la vitesse du corps plongé ou la resistance qu'il éprouve. M. d'Alembert commence par imaginer que l'espace dans lequel le solide se meut, est rempli de petites boules disposées dans un certain ordre, & il démontre quelle est la perte du mouvement que fait le solide suivant la densité de l'espace rempli par ces diverses petites boules. Les formules sont ici d'un usage extrême pour assigner les differens rapports, c'est par elles que l'on apperçoit la liaison ou la difference des hypothéses. Les remarques que fait notre Auteur ne sont pas moins utiles, elles servent d'éclaircissement à sa théorie ; comme lorsqu'il dit que les particules du fluide mises en mouvement par le corps qui les rencontre ne continuent pas leur chemin en ligne droite, mais qu'elles se replient pour venir occuper par derriere l'espace que le corps laisse vuide, & forment ainsi autour de lui une espece de tourbillon. Or

on ne peut imaginer la formation de ce tourbillon (ſi le fluide eſt fort comprimé) qu'en ſuppoſant que le corps agiſſe ſur les couches voiſines comme ſur celles qui ſont éloignées.

M. d'Alembert n'ayant conſideré d'abord les parties d'un fluide ſéparées & iſolées l'une de l'autre que pour parvenir à des problêmes qui ſont d'un plus grand uſage, il cherche enſuite quelle reſiſtance les fluides élaſtiques font au mouvement d'un corps. Il eſt évident que ſi un ſolide ſe meut dans un fluide élaſtique il agit non ſeulement ſur la couche qui lui eſt contiguë, mais encore ſur les plus éloignées, en ſorte que le fluide ſe condenſe à la partie anterieure & ſe dilate à la partie poſterieure du corps. Le fluide ſe condenſe à la partie contraire ſuivant des lignes perpendiculaires à la ſurface anterieure du corps & il ſe dilate de même à la partie poſterieure ſuivant des lignes perpendiculaires

à la ſurface poſterieure du corps.

Puiſque le fluide qui eſt à la partie poſterieure remplit en vertu de ſa force élaſtique, l'eſpace que le corps laiſſe vuide, il eſt également certain que cette force élaſtique tend à agir ſuivant des lignes perpendiculaires à la ſurface du corps. Rien n'eſt plus évident que ces idées que nous preſente notre Auteur.

Nous remarquerons auſſi avec M. d'Alembert que le fluide n'a d'action ſur la ſurface poſterieure qu'autant que le fluide a une aſſez grande force élaſtique pour pouvoir remplir tout d'un coup l'eſpace que le corps laiſſe vuide par derriere, ſans quoi il ne faudroit conſiderer que la reſiſtance que ſouffre la ſurface anterieure.

Le ſecond Chapitre de ce troiſiéme Livre conſidere les loix de la réfraction ſuivant diverſes hypothéſes tant de la part des viteſſes du corps qui ſouffre réfraction, que de la figure des corps refrin-

gent, & de la diverſe reſiſtance des milieux qui ſont le ſujet de la réfraction. Ce Chapitre renferme beaucoup de connoiſſance dans les calculs & dans la Géométrie indépendamment du fonds des matieres qui y ſont traitées.

Le troiſiéme Chapitre contient des théories qui ſont également nouvelles & ſublimes, il s'agit du mouvement des corps dans des milieux d'une denſité uniforme ou variable, & voici ce que l'Auteur remarque. Il eſt vrai, dit-il, que ſi dans les problêmes qu'on peut ſe propoſer ſur ce ſujet, on veut avoir égard à la figure du corps mû, on s'appercevra ſans peine que cette recherche ſuppoſe non ſeulement des principes peu connus, mais qu'elle demande encore des calculs longs & pénibles. J'ai donc cru, dit il, qu'on ſeroit bien aiſe de voir ici ces differentes matieres traitées plus à fond qu'elles ne l'ont été juſqu'à preſent.

Le dernier Chapitre eſt rempli

de recherches que l'Auteur a faites sur les fluides qui se meuvent en tourbillon & sur le movement des corps qui y sont plongés. Les deux Ouvrages que M. d'Alembert vient de donner au public font connoître que l'Auteur doit être placé dans la classe des premiers Géométres.

CYCLOPŒDIA, OR AN Universal Dictionnary of Arts and Sciences, containing an explication of the terms, and an account of the things signified thereby inthe several arts both liberal and Mechanical.

C'est-à-dire : *Encyclopedie*, ou *Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences, contenant l'explication des termes des differens Arts, tant Liberaux que Méchaniques, & des differentes Sciences Humaines & Divines, la description des figures, des espéces, des proprietés, productions, préparations, & usage des choses*

naturelles & artificielles; l'origine, le progrès, l'état des choses Eclesiastiques, Civiles, Militaires, & qui ont rapport au commerce, avec les differens systêmes, Sectes, opinions, &c. des Philosophes, Théologiens, Mathématiciens, Medecins, Antiquaires, Critiques, &c. Par Edouard Chambers. *Quatriéme Edition, corrigée & augmentée. Deux gros Volumes in-folio.* A Londres. 1741.

L'Auteur, dans une longue & curieuse Préface qui contient plus de 26 pages, & où il rend compte du dessein de cet Ouvrage, avoüe qu'il paroît d'abord au-dessus des forces d'un seul homme; il semble qu'il faudroit une Académie entiere pour l'exécuter; cependant si on fait attention, dit il, aux sécours qu'il a trouvés pour le composer dans les Dictionnaires généraux de Trevoux,

de Savary, Chauvin, d'Harris, de Wolfius, de Daviler, & dans plusieurs autres Dictionnaires particuliers depuis le Droit & la Medecine jusqu'au Blason, & au manége, on verra, dit-il, qu'il ne s'agissoit ici que de recueillir une immense succession, qui a été continuellement augmentée par une longue suite d'ancêtres.

La difficulté donc ne consistoit pas à rassembler les matériaux nécessaires pour former un si grand Ouvrage, mais à les mettre en œuvre. Aucun des Léxicographes, selon lui, n'a pensé à faire un tout régulier de cette diversité prodigieuse de matieres qui entroient dans leur dessein, & ne paroît pas seulement s'être apperçu qu'un Dictionnaire étoit capable d'avoir jusqu'à un certain point tous les avantages d'un Discours suivi : on ne voit rien moins qu'un tout dans ce qu'ils ont fait ; ainsi les matériaux qu'ils lui ont fournis pour le present Ouvrage avoient

besoin d'être bien travaillés avant qu'ils pussent servir à son dessein. Aussi ne craint-il point d'assurer que son Dictionnaire n'est pas moins different de la plûpart des leurs, qu'un Systême l'est d'un centon.

Il a eu pour but de considerer les differentes matieres qui entrent dans ce Dictionnaire, non seulement en elles-mêmes, mais sous les rapports qu'elles peuvent avoir les unes avec les autres. De les traiter tout à la fois comme des *touts*, & en même tems comme autant de *parties* de plusieurs grands touts, & de faire voir la liaison qu'ils ont entr'eux, de maniere que par une suite de rapports depuis les Généraux jusqu'aux particuliers, depuis les principes jusqu'aux conséquences, depuis la cause jusqu'à l'effet, & reciproquement depuis le plus jusqu'au moins complexe, & depuis le moins jusqu'au plus, il fût facile d'établir une communication

entre les differentes parties de l'Ouvrage ; & que chaque article pût en quelque façon être replacé dans l'ordre naturel de l'art, ou de la Science, d'où l'ordre alphabétique avoit obligé de le tirer.

Ainſi pour en donner un exemple, M. Chambers prétend que l'article de l'Anatomie, doit être non ſeulement conſideré comme un tout, c'eſt-à-dire comme un aſſemblage de differentes connoiſſances, qu'on peut diviſer d'abord en Anatomie *humaine*, & en Anatomie *comparée*, enſuite en Anatomie de l'homme, ſoudiviſée de nouveau en analyſe des ſolides & des fluides, de chacune deſquelles le Dictionnaire doit parler en leur rang, pour les rapporter enſuite à des ſoudiviſions toûjours plus particulieres, mais il faut encore, ſelon lui, rapporter l'article de l'Anatomie à la Medecine, qui ſe rapporte elle-même à des Sciences plus hautes. Par ce moyen on peut former une chaîne d'un Art à un

autre depuis la premiere & la plus simple complication des idées propres à cet art, ce qui conſtitue ce qu'on appelle les élémens ou les principes de cet art, juſqu'au terme le plus complexe & le plus général, ſous lequel ce même art eſt connu.

L'Auteur ne s'en eſt pas tenu là; car comme les élémens ou les principes d'un art, *data*, ſont l'objet des recherches, *quaſita*, de quelque autre art qui lui eſt ſubordonné, & de qui ils ſont empruntés, ainſi que dans le cas preſent les élémens de l'Anatomie ſont empruntés de l'Hiſtoire naturelle, de la Phyſique & de la Méchanique, & que l'Anatomie elle-même peut être conſiderée comme un *datum* fourni à la Medecine, il a entrepris de pouſſer les choſes à un plus grand point de préciſion & d rapporter cet art ou cette Scien à celles qui lui ſont voiſines; c le ſeul moyen, ſelon lui, d' vrir tout le pays des Scie

Consideré sous ce point de vûë, il aura peut-être, dit il, au premier coup d'œil l'air d'un desert ; mais ce sera un desert à travers lequel le Lecteur pourra trouver un chemin, non à la vérité aussi court, & aussi facile que dans un parterre regulier, mais du moins aussi sur.

M. Chambers assure de plus que si un Systême suivi est d'une grande utilité dans un Dictionnaire, le Dictionnaire est aussi d'une grande utilité pour le Systême; & que c'est peut-être la meilleure maniere qu'on puisse trouver pour découvrir le cercle & le corps entier des Sciences avec toutes ses parties & ses dépendances. De quelque autre maniere qu'on les traite, il faut de necessité omettre une infinité de petits détails. Toutes les chevilles, les joints, en un mot les pieces necessaires pour assembler l'Ouvrage, ne peuvent paroître, & sont, pour ainsi dire, englouties dans sa totalité. L'ima-

gination forcée de s'étendre & de s'aggrandir pour embrasser une si vaste structnre, ne peut qu'appercevoir très-généralement, & dans une espéce de confusion les differentes parties qui composent cette structure; chacune de ses parties prise séparément n'est pas cependant moins l'objet de notre examen, que lorsqu'on les considere toutes ensemble.

Au contraire comme toutes nos idées sont des individus, & comme tout ce qui existe est un, il semble qu'il est plus naturel de considerer une Science dans ses parties, & comme divisée en articles séparés, exprimés par autant de termes differens, que d'en considerer tout l'assemblage dans sa plus grande composition, ce qui est une chose purement artificielle, & le seul ouvrage de l'imagination.

Il avoüe cependant que cette derniere maniere a de grands avantages sur la premiere, & que cette premiere n'est véritablement de

quelque utilité que lorsqu'elle participe de la derniere, d'où il s'ensuit que la meilleure maniere de s'instruire est de faire usage des deux; de considerer chaque Science, chaque art, & comme une partie, afin de conduire l'imagination à la connoissance du tout; & comme un tout, pour aider l'entendement à connoître chacune de ses parties, ce qui est le but du Dictionnaire dont il est ici question, & auquel on s'est proposé d'arriver autant que les difficultés qu'on a euës à surmonter ont pû le permettre.

Dans cette vûë M. Chambers a tâché de renfermer dans son Dictionnaire la substance de tout ce qui a été découvert jusqu'ici dans les differentes branches de nos connoissances, tant naturelles qu'artificielles. C'est-à-dire dans la connoissance de la nature, premierement telle qu'elle se montre à nos sens, soit d'elle même, comme dans l'Histoire Naturelle, soit

avec le ſecours de l'art, comme dans l'Anatomie, la Chimie, l'Agriculture, la Medecine, &c. Secondement, telle quelle ſe montre à notre imagination, comme dans la Grammaire, la Rhétorique, la Poëſie, &c. Troiſiémement, à notre raiſon, comme dans la Phyſique, la Métaphyſique, la Logique & les Mathématiques, avec les differens arts qui naiſſent de chacune de ces Sciences, comme la Peinture, la Sculpture, le commerce, les Manufactures, la Police, les Loix, &c. & un grand nombre d'autres connoiſſances particulieres, mais plus éloignées, qu'on ne peut rappeller à aucun des principaux chefs dont on vient de parler, comme le Blazon, la Philologie, les Antiquités, les Coûtumes des differentes Nations, &c.

Il ſe flatte donc que quelque choſe qu'on puiſſe dire de la maniere dont cet Ouvrage eſt exécuté, le plan & le deſſein en ſont bons;

il ne craint pas même de dire que s'il étoit porté à une certaine perfection, il renfermeroit tous les avantages qu'on trouve dans une Bibliothéque entiere, excepté celui de servir de parade, & qu'il pourroit plus contribuer à la propagation de la Science, que la moitié des Livres, qu'on connoît aujourd'hui.

Ensuite pour porter plus loin la division de nos connoissances telle qu'on vient de l'exposer, & pour la suivre avec plus de précision dans ses differentes branches, il en donne l'analyse. Cette méthode en montrant l'origine d'où chaque partie de nos connoissances est émanée, & le rapport qu'elles ont à leur tige commune, aussi-bien qu'entre elles, servira à réunir les articles séparés du Dictionnaire & à les lier entr'eux. Mais comme avec tout cela le Lecteur auroit de la peine à trouver les matieres particulieres qu'il chercheroit, & qu'il seroit obligé de faire souvent

de longs circuits & de revenir souvent sur ses pas, que d'ailleurs il se trouveroit dans ce Dictionnaire de fréquentes interruptions occasionnées par les rapports que les differentes matieres ont entr'elles. Pour remedier à cet inconvénient on a porté la distribution plus loin par le moyen des notes qu'on a mises au bas des pages; on y a expliqué ce qu'il y a de principal dans chaque Science, & ce qui peut servir à donner une idée nette des differentes branches dans lesquelles elles se divisent. Ce qui peut tenir lieu d'un abrégé sommaire de tout l'Ouvrage; les articles qui y sont omis, trouvant naturellement leurs places dans ces notes.

M. Chambers développe ensuit[e] fort au long & très-philosophique[-]ment ce qu'on doit entendre pa[r] ces mots d'*Art*, de *Science*, d[e] *termes* & de *définitions*. Il pretend que ces mots d'art & de science, quoique d'un usage très-familier

n'en sont pas pour cela mieux entendus. Selon lui, la Science est un assemblage de déductions faites par la seule raison, assemblage qui n'est déterminé par rien d'étranger ou qui lui soit extrinseque; l'art au contraire suppose une infinité de connoissances préliminaires de *data* & de *postulata* qui lui sont fournis d'ailleurs, & ne va guéres loin sans avoir besoin presque à chaque pas de secours étranger. C'est, continue-t-il, en un sens la vûë & la perception de ces connoissances préliminaires, *data*, qui constitue l'art, le reste qui en est la partie doctrinale appartient à la Science, & ne peut être exposé que par une raison attentive.

L'art sous ce regard n'est qu'une portion de la Science ou de la connoissance générale, considerée non en elle-même, mais avec ses circonstances & dépendances. Dans la Science l'esprit se porte en avant & en arriere, des prémisses aux conclusions; dans l'art nous

ne regardons, pour ainſi dire, que les côtes & les circonſtances qui l'accompagnent. La Science en effet eſt à l'art ce qu'un ruiſſeau qui coule dans un lit direct, & dont on n'examine que le cours, eſt par rapport à ce même ruiſſeau qu'on a détourné de ſon cours naturel, & dont on a formé des caſcades, des jets d'eau, des cîternes, & autres Ouvrages ſemblables. Dans ce dernier cas le cours de ce ruiſſeau n'eſt pas conſideré par rapport à lui-même, mais ſeulement par rapport à ces differens Ouvrages, dont chacun modifie le cours de ſes eaux, & les détourne de leur pente ordinaire. Il eſt aiſé dans le premier cas de ſuivre ce ruiſſeau depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure, parce qu'il coule toûjours de la même maniere; dans le ſecond la choſe eſt impoſſible, parce que ſon cours a été determiné ſuivant le génie, l'humeur, & le caprice de l'Ouvrier qui a eu la conduite de ces differentes pieces d'eau.

L'Auteur qui paroît profond Métaphysicien établit encore des differences plus marquées & plus essentielles entre l'art & la Science; mais elles sont puisées dans une Métaphysique si profonde, qu'il faut les lire en entier dans l'Ouvrage même.

Revenant ensuite à son principal objet, il définit le Dictionnaire en général *une Collection de définitions des mots d'une Langue*. La différente maniere de les considerer forme trois sortes de Dictionnaires. Le Grammatical ou Dictionnaire ordinaire d'une Langue, qui pour chaque mot de cette Langue en donne un autre d'une égale valeur, mais dont le sens se presente plus naturellement; le Philosophique, qui explique la force des mots, ou ce qui leur est commun dans toutes les occasions, où ils se trouvent; & le Technique, qui contient le sens particulier attaché à chacun de ces mots dans un ou plusieurs arts. Mais il convient dans le fonds

que cette division est chimérique,& que quoiqu'on ait des Dictionnaires sous ces trois titres, il n'y en a aucun qui se soit borné aux seules choses, que le titre promettoit, & qu'il est même impossible de le faire ; cela ne l'empêche pas de proposer en général ce qu'il croit necessaire pour leur donner toute la perfection dont ils sont susceptibles, & en particulier ce qu'il a fait pour rendre le sien conform aux principes qu'il a établis à c sujet.

Cependant tout persuadé qu'i est qu'un Dictionnaire des Science & des arts n'est que leur Histoire ; & que par conséquent pour ce qui concerne les Mathématiques la méthode réguliere seroit de donner simplement un détail & une énumération exacte des differer tes matieres qui y ont rappor sans prouver ni démontrer le vérité, cependant lorsque ces d monstrations contiennent quelq chose d'important ou de fort int

ressant, il n'a pas laissé de les donner. Il en est de même des expériences, il s'est borné à celles qui ont quelque chose de remarquable ou de très-curieux, il a jugé que le reste n'eût fait qu'embarrasser son Ouvrage; les unes & les autres sont a peu-près comme des échaffauts, qui à la vérité sont nécessaires pour bâtir un édifice, mais qui en même tems empêchent de le voir dans toute son étenduë; c'est un détail qui ne fait plaisir qu'aux Connoisseurs, & qui ne peut servir qu'à ceux qui voudroient élever de semblables Ouvrages.

Du reste M. Chambers n'a point cru devoir définir ni expliquer généralement les termes de tous les arts dont il parle. Un Dictionnaire doit avoir ses bornes, & porter seulement les choses jusqu'à un certain point de simplicité, où on suppose que les Artistes les laisseront pour les conduire aussi loin qu'il leur plaira. Il les place dans

leur Sphére, & alors il les y abandonne. Il part des idées que le peuple a dû amasser dans les occurrences ordinaires de la vie; où finissent ces idées; c'est-là, selon lui, que doivent commencer ses explications & ses recherches. Par ce moyen il a dégagé son Dictionnaire d'un grand nombre de termes populaires qui n'auroient fait que le grossir inutilement.

Après avoir rendu compte de toutes les autres précautions qu'il a cru devoir prendre pour rendre son Dictionnaire clair, précis & méthodique. Après avoir montré que les mots & les termes étant la representation de nos idées, rien n'est plus important que de fixe[r] le sens & de connoître la juste valeur des mots & des termes de l[a] Langue dans laquelle on écrit, i[l] avoüe que dans la composition d[e] son Ouvrage rien ne lui a don[né] plus de peine que l'état present [de] la Langue Angloise. » On en se[ra] » convaincu, *dit il*, si on conside[re]
» [...]

» les libertés que les Auteurs se » donnent en parlant notre Lan- » gue. Chacun se croit permis d'en » rejetter les anciens mots & d'y » en introduire de nouveaux selon » son caprice. L'Angleterre est » ouverte à toutes les Nations & » les mots de leurs Langues y sont » aussi-tôt adoptés. Non seulement » nous nous accommodons de » leurs marchandises aux dépens » des nôtres, non seulement nous » prenons leurs modes & leurs » folies, mais nous aimons en- » core à faire usage de leurs expres- » sions, & de leurs phrases ; d'où » il arrive que notre Langue chan- » ge continuellement, & que per- » sonne ne peut être sûr de la bien » parler deux jours de suite.

Il en donne des exemples & conclut que rien ne seroit plus desirable qu'un *Index expurgatorius*, pour debarrasser la Langue Angloise des mots superflus & synonimes dont elle est accablée, & pour abolir l'usage qu'on fait dans plusieurs

arts des termes François ou Italiens, lorſqu'on en a de Latins ou de Grecs, & même ces derniers, lorſqu'il s'en trouve de Saxons ou d'Anglois qui leur ſont égaux en ſon & en force.

Au reſte, quelque effort qu'il ait fait pour ſurmonter toutes ces difficultés & pour ſuivre les régles qu'il s'eſt preſcrites, il reconnoît qu'un habile Lecteur trouvera qu'il s'en eſt écarté en pluſieurs endroits, ſans parler d'un grand nombre d'autres fautes qui lui ſeront échappées. Mais il le prie de ſe ſouvenir que ces défauts ne ſont pas particuliers à ſon Ouvrage, & qu'ils ſont communs à tous ceux du même genre; que la plûpart ſont une ſuite neceſſaire de la nature & de la forme du Dictionnaire, & qu'on peut même dire, que le plus grand nombre de ces défauts eſt inſéparable de toute entrepriſe qui eſt d'une grande étenduë.

Nous voudrions pouvoir rendre

un compte plus long de cette Préface ; c'eſt une Diſſertation dans les formes, ou plûtôt un composé de pluſieurs Diſſertations, la plûpart fort inſtructives. On y trouvera des vûës très-nouvelles ſur la maniere de donner à un Ouvrage de cette nature toute la perfection dont il eſt ſuſceptible, & des réfléxions importantes ſur les moyens de rendre plus utile ou plus facile la connoiſſance de la plûpart des Sciences ou des arts.

Cette Préface ſert d'ailleurs à expliquer pluſieurs endroits ſur leſquels l'Auteur n'a fait que paſſer légérement dans le cours de ſon Dictionnaire. Comme ces endroits ont rapport à tout l'Ouvrage, il a cru qu'étant ici raſſemblés, ils jetteroient une plus grande lumiere ſur les articles qu'ils regardent en particulier & qu'ils ſerviroient en même tems à éclaircir differentes matieres dont perſonne juſqu'à préſent n'avoit encore donné des idées bien claires. » Une Préface

» doit être, *dit il*, regardée co
» me une commodité que l'Aut
» fournit à ses Lecteurs pour
» conduire à leur aise du titr
» l'Ouvrage même. La Préface
» une espéce de Commentaire
» titre; & le Livre, une paraph
» se du titre ; ou si l'on veut,
» Livre est le titre exécuté; la I
» face est le titre expliqué.

Un grand avantage que ce I
tionnaire a sur les autres, c
qu'on y trouve un nombre co
derable de planches assez bien g
vées, qui servent à mettre sous
yeux ce qu'il y a de plus imp
tant dans les differentes Scien
& arts. Le Blazon même a la sie
aussi-bien que differentes par
de la Physique, dont il est diffi
de se faire une idée nette san
secours.

Voilà tout ce que nous av
cru devoir dire du Dictionnair
M. Chambers, nous ajoûte
seulement que cet Ouvrage no
paru digne de la reputation qu

en Angleterre. Il eut été inutile pour le mieux faire connoître d'en mettre ici quelques articles ; outre qu'ils sont pour la plûpart très-étendus, on sent qu'ils ne peuvent pas tous être également travaillés ni traités avec la même exactitude, & par conséquent que pour se faire une juste idée d'un Dictionnaire de cette nature, il faut du moins en parcourir la plus grande partie.

DISSERTATION SUR LA Fondation de la Ville de Marseille, sur l'Histoire des Rois du Bosphore Cimerien, & sur Lesbonax, Philosophe de Mytilene. A Paris, chez *Jacques Barrois*, Quai des Augustins, à la Ville de Nevers. 1744. *in*-12. pp. 154.

CE petit Livre est dédié à feu M. l'Abbé de Rothelin de l'Académie Françoise & de l'Académie des Belles-Lettres. L'Auteur est M. Cari Libraire à Marseille, son Ouvrage contient trois Disser-

tations, dans la premiere M. Cari détermine au juste l'époque de la fondation de Marseille; la seconde Dissertation renferme des remarques sur l'Histoire des Rois du Bosphore Cimmerien, & la troisiéme roule sur une Médaille où se trouve le nom de Lesbonax, &c.

Premiere Dissertation sur l'Epoque de la Fondation de Marseille.

Pour fixer l'époque de la Fondation de Marseille, M. Cari rapporte d'abord tous les passages des anciens Auteurs qui ont parlé de cette Colonie des Phocéens; il compare ces differentes autorités les unes avec les autres, & en tire ensuite des conséquences sur lesquelles il établit son Systême. Quelques-uns de ces Auteurs ne fixent point la date de la Fondation de Marseille, tels sont Thucydide, Isocrate, Pausanias, Plutarque & Lucain. Ceux qui ont déterminé cette date se partagent en

deux opinions. Senéque, Aulugelle, Ammien - Marcellin, & Eusthate la fixent à la 60me Olympiade sous le regne de Cyrus. Suivant Tite-Live & Justin ausquels on peut joindre Strabon & Athenée, Marseille fut fondée vers la quarante-cinquiéme Olympiade, c'est l'opinion qu'embrasse M. Cari & qu'il cherche à établir dans tout le cours de sa Dissertation. 1°. Les Auteurs qui favorisent ce dernier sentiment sont d'une bien plus grande autorité que ceux que combat M. Cari. 2°. Il paroît qu'ils sont aussi les mieux instruits & les plus fondés en preuve. Voici comment Justin raconte l'établissement des Phocéens en Provence.
» Sous le regne de Tarquin (*) les
» Phocéens vinrent en Italie, &
» firent amitié avec les Romains :
» de là ils passerent par mer dans
» les Gaules & fonderent Marseil-
» le dans le Pays des Liguriens &

(*) M. Cari prouve qu'il faut entendre Tarquin l'ancien.

» au milieu des Nations féroces &
» y firent plusieurs beaux exploits.
» Les Phocéens dont le territoire
» étoit stérile & d'une petite éten-
» duë, cultivoient peu les terres ;
» mais ils s'adonnoient à la pêche,
» au commerce & beaucoup à la
» piraterie, qui dans ce tems-là
» couvroit de gloire ceux qui l'e-
» xerçoient. Ils vinrent jusqu'aux
» embouchures du Rhône & fu-
» rent frappés de la beauté du lieu:
» de retour chez eux ils engagerent
» plusieurs de leurs compatriotes à
» quitter l'Asie & à s'embarquer.
» Simos & Protis furent les chefs
» de cette flotte. Lorsqu'ils furent
» arrivés à l'endroit où ils devoient
» fonder une Ville sur les confins
» des Ségorigiens, ils passerent à
» la Cour de leur Roi Nannus pour
» lui demander son amitié, &c.

C'est sous Tarquin l'ancien que cet évenement est arrivé, ce qui revient environ à l'an 154 de Rome & avant Jesus-Christ 599. Cette date est fixée d'une maniere

inconteſtable par Tite-Live, Euſébe & Caſſiodore, &c. qui ſont tous d'accord en ce point avec Juſtin.

Hérodote au premier Livre de ſon Hiſtoire parle ainſi des Phocéens. » Amazares, Lieutenant de » Cyrus, ſucceda à Harpagus qui » vint en Ionie, & s'empara de » Phocée qui en étoit la Capitale... » Les Phocéens fuyant la domina- » tion des Perſes mirent ſur leurs » vaiſſeaux leurs femmes, leurs » enfans & tout ce qu'ils purent » emporter; ils enleverent auſſi » les ſtatuës & les dons faits aux » Temples, excepté ce qui étoit en » fer, en marbre ou en peinture, » ils aborderent à Chios, mais » ceux de cette Iſle ne voulurent » point les recevoir dans la crainte » qu'ils ne leur enlevaſſent leur » commerce. Sur ce refus ils vin- » rent en Corſe, où vingt ans » auparavant ils avoient, ſuivant la » réponſe d'un Oracle, fondé *Ala-* » *lia*. Avant que de prendre la rou-

» te de Corse ils firent une descen-
» te à Phocée, & mirent en pieces
» les troupes qu'Harpagus avoit
» laissées pour la garder; après quoi
» ils se lierent par les plus forts
» sermens, & jurerent en jettant
» une masse de fer dans la mer de
» ne pas revenir dans leur patrie
» jusqu'à ce que ce fer revînt sur
» l'eau. Il y en eut pourtant plus
» de la moitié que l'amour de la
» patrie rendit parjures & qui re-
» tournerent à Phocée. Les autres
» vinrent en Corse & se joignirent
» aux Phocéens qui avoient fondé
» *Alalia*; ils y resterent cinq ans
» & y bâtirent des Temples: mais
» ayant commis des hostilités en-
» vers leurs voisins, ils se mirent
» sur les bras les Tyrrheniens &
» les Carthaginois, & furent fort
» maltraités dans un combat où de
» soixante vaisseaux qu'ils avoient
» ils n'en sauverent que vingt qui
» resterent en fort mauvais état.
» Tous ceux qui furent pris sur les
» quarante vaisseaux qu'ils perdi-
» rent furent lapidés par les Tyr-

» rheniens & les Carthaginois.
» Après cet échec les Phocéens fu-
» rent à *Alalia* prendre leurs fem-
» mes, leurs enfans & tout ce
» qu'ils purent emporter ; ils vin-
» rent à *Rhegium* & fondérent *Hy-*
» *cla* dans le Champ Œnotrien, sur
» ce que leur fit observer un cer-
» tain Posidoniate, que l'Oracle
» en leur prédisant que Cyrnos
» leur fonderoit une Ville n'avoit
» pas voulu parler de l'Isle de Cyr-
» nos (Corse), mais d'un Héros
» de ce nom.... (*)

Il est clair qu'il n'est point question du tout dans ce passage d'Hérodote de la fondation de Marseille. C'est cependant cette fuite des Phocéens devant le Lieutenant de Cyrus qui a été prise par la plûpart des Auteurs pour l'époque de

(*) M. Cari n'a pas pris ici le sens d'Hérodote ; Hérodote dit qu'un certain Posidoniate leur fit observer que lorsque la Pythie leur avoit ordonné de fonder une Ville à Cyrnos, elle n'avoit pas voulu parler de l'Isle de Cyrnos (Corse), mais d'un Héros de ce nom.

4 H vj

l'établiſſement des Phocéens en Provence, qui ne ſe ſeroit fait, ſuivant cette opinion, que vers la ſoixantiéme Olympiade. M. Cari prétend que cette erreur eſt venuë de ce que cette fuite fit beaucoup plus de bruit dans le monde & a été beaucoup plus célébrée par les Hiſtoriens que ne l'a été un ſimple voyage de Marchands & de Corſaires, qui donna lieu aux Phocéens d'établir une Colonie ſur les Côtes des Gaules plus de ſoixante ans avant qu'ils fuſſent chaſſés de leur patrie par les Perſes. M. Cari prouve par les témoignages d'un grand nombre d'Auteurs que les Marſeillois étoient en commerce & même en liaiſon étroite avec les Romains, avant la ſoixantiéme Olympiade. Nous nous contenterons de citer cet endroit de Strabon. » Dans les premiers tems, » *dit ce Géographe*, la fortune fut » très-favorable aux Marſeillois; » entre autres choſes dans l'amitié » que leur portoient les Romains, » dont on a pluſieurs preuves, ſur-

» tout la statuë de Diane que les » Romains consacrerent sur le » Mont Aventin avec les cérémo- » nies qu'ils apprirent des Marseil- » lois.

Nous sçavons que la dédicace du Temple de Diane d'Ephése sur le Mont Aventin fut faite par les Romains vers l'an 212 de la fondation de Rome, c'est-à-dire sept ou huit ans avant la 60me Olympiade. Or si les Romains sont venus quelques années avant la 60me. Olympiade s'informer à Marseille du culte qu'on y rendoit à Diane d'Ephése ; cette Ville étoit donc fondée plusieurs années avant la 60me Olympiade, par conséquent sa fondation ne doit point se rapporter au tems de la fuite des Phocéens devant Harpagus.

Seconde Dissertation sur les Rois du Bosphore Cimmerien.

M. de Boze & le Pere Souciet après lui ont dit tout ce qu'il étoit possible de dire sur les premieres Dynasties des Rois du Bosphore Cimmerien ; Vaillant a travaillé

s'empara du Bosphore Cimmérien vers l'an 115 avant J.C. Ce Prince étoit alors fort jeune, il gouverna ce Royaume par ses Lieutenans jusqu'après sa seconde guerre contre les Romains que les Cimmériens se revolterent, il marcha contr'eux, les soûmit & leur donna pour Roi son fils Machares l'an avant J.C. 79.

Machares regna 14 ans, il se tua lui-même voyant qu'il alloit tomber entre les mains de son pere irrité contre lui à cause d'un traité de paix qu'il avoit fait avec les Romains. Mithridate gouverna le Bosphore jusqu'à sa mort qui arriva l'an 63 avant J. C. Pharnace son fils lui succeda. Assander Lieutenant de Pharnace se revolta contre lui, le fit mourir & s'empara du Royaume du Bosphore l'an avant J. C. 48. Assander regna 33 ou 34 ans, il ne prit d'abord que la qualité d'Ethnarque jusqu'à ce qu'Auguste lui accordât le titre de Roi. Vaillant, fondé sur les lettres

numérales ou initiales qui se trouvent sur les Médailles d'Assander, avoit dit que ce Prince avoit porté ce titre de Roi 18 ans. M. Cari soûtient qu'Assander ne prit le titre de Roi que les trois dernieres années de sa vie, & prétend qu'on ne sçait point ce que veulent dire ces lettres initiales sur lesquelles Vaillant a appuyé son sentiment. Scribonius qu'Auguste avoit envoyé dans le Bosphore pour y commander les Troupes s'empara du Royaume après la mort d'Assander, mais il regna fort peu de tems & Polémon I. fut établi Roi à sa place par Agrippa 12 ou 13 ans environ avant J. C. Il faut lire dans M. Cari même les preuves sur lesquelles il fixe cette date, & comment il éclaircit tout ce qui regarde les Regnes de Polémon I. & de Pythodoris sa veuve jusqu'au commencement du Regne de Polémon II. qui reçut de Caligula les Etats de son pere l'an 38 de J. C. Polemon II. ne fut Roi du Bospho-

re que quatre ans. L'an de J. C. 42 Claude donna ce Royaume à un Mithridate qui descendoit du grand Mithridate. Ce Prince s'étant revolté contre les Romains fut privé de ses Etats, & conduit à Rome vers l'an 50 de J. C. son frere Cotys fut mis à sa place. Vaillant a publié une Médaille de Cotys avec l'époque θ κ φ, 529. Cette époque est la plus reculée que l'on connoisse dans les Médailles que nous avons des Rois du Bosphore. Comme la Chronologie de ces Princes dépend de la fixation de cette époque, M. Cari fait ici une espéce de Dissertation dans laquelle il examine les opinions des Sçavans sur l'année précise où doit commencer l'Ere du Royaume du Bosphore. Il établit ensuite son sentiment sur cette Ere ; Vaillant a cru que l'Ere exprimée sur la Médaille de Cotys dont il est ici question étoit la même que celle des Princes de Thrace, & que Cotys qui en descendoit s'en servit pour montrer

que les Rois de Trace étoient plus anciens que ceux du Pont ; il fixe le commencement de cette Ere des Thraces à Théres II. neveu de Sitalces, second Roi de Thrace, l'an de Rome 330. Suivant cette maniere de compter la Médaille de Cotys qui porte θκφ, 529 seroit de l'an de Rome 859, le 9 de Trajan. Mais 1°. il n'est pas décidé que Cotys descendit des Rois de Thrace. 2°. Il n'est pas naturel que les Rois du Bosphore se soient servis de l'Ere des Thraces. 3°. L'Ere des Thraces devroit plûtôt commencer à Théres I. Fondateur de leur Monarchie, qu'à Théres II. qui n'est que leur troisiéme Roi.

D'ailleurs le Bosphore avoit eu des Rois avant la Thrace, ainsi les Rois des Cimmériens n'avoient pas besoin d'emprunter l'Ere des Thraces pour se faire passer pour plus anciens que les Rois du Pont.

Le Pere Souciet qui a bien senti que Vaillant se trompoit, croit qu'il faut commencer l'Ere des

Rois du Boſphore à Satyrus I. il eſt vrai que ce Satyrus n'eſt que le troiſiéme Roi du Boſphore, mais on ſçait que Séleucus qui en fut le ſecond Roi ceſſa de Regner l'an de Rome 321, & que Satyrus qui lui ſucceda ne monta ſur le Thrône que l'an de Rome 341. De cet intervalle de vingt ans qui fait un vuide entre ces deux Rois, le P. Souciet a conclu que la forme du gouvernement des Cimmériens n'avoit été véritablement fixée, qu'à Satyrus I. & en effet depuis ce Prince la ſuite des Rois du Boſphore ne ſouffre plus d'interruption. Le P. Souciet appuye ſon ſentiment ſur quelques autres preuves qu'il nous a paru que M. Cari combattoit avec aſſez de ſuccès. Ce qui a principalement induit en erreur la plûpart des Antiquaires, ajoûte M. Cari, c'eſt qu'ils ont cru reconnoître dans la Médaille de Cotys dont il eſt ici queſtion, la tête de Trajan ou d'Adrien. Ce qui a donné lieu de penſer qu'il falloit que l'E-

poque du Bosphore θκφ 529 tombât sous le Regne de l'un de ces deux Empereurs. M. Cari se mocque de cette prétenduë ressemblance, sur-tout par rapport à une Médaille comme celle de Cotys frappée en Pays Barbare, & il soûtient que bien loin que les Empereurs Romains representés sur les Médailles du Bosphore en puissent fixer l'époque, c'est au contraire l'époque marquée sur ces Médailles qui doit nous apprendre de quel Empereur elles portent l'image.

Enfin M. Cari établit son sentiment. Il fait commencer l'Ere du Bosphore à Spartacus I. Fondateur du Royaume l'an de Rome 310 avant J. C. 444. Ajoûtant à ce nombre 310 les 529 qu'on voit sur la Médaille de Cotys nous avons l'an deRome 839 le 5 de Domitien. Cotys commença à regner l'an de Rome 802. Suivant la supposition de M. Cari il faut que son regne ait été environ de 40 ans, ce qui

n'a rien de fort extraordinaire.

Nous allons voir que les autres époques que l'on lit sur les Médailles de quelques-uns des Successeurs de Cotys paroissent s'accorder parfaitement avec l'opinion de M. Cari.

Seguin a publié une Médaille dont la fabrique a fait juger qu'elle est d'un des Rois du Bosphore, il s'appelle *Ininthymeyus*, on ne connoît ce Prince que par cette Médaille, elle porte l'époque ΑΛΦ, 531.

On trouve sur plusieurs Médailles le nom de Rhescuporis : leur fabrique a fait juger qu'elles étoient d'nn Roi du Bosphore. Elles portent differentes époques, la plus reculée est ΘΛΦ 539, la plus récente nous donne l'an ΓΞΦ 563. Si ces differentes Médailles appartiennent au même Prince, ce Prince aura régné au moins 25 ans, ce qui s'accorde parfaitement avec le Systême de M. Cari, mais le Pere Souciet, pour faire cadrer ces épo-

ques avec son sentiment sur l'Ere du Bosphore a besoin de faire de ce Rhescuporis trois Princes differens. M. Cari place après Rhescuporis I. Téiranes: ce Roi du Bosphore a été inconnu jusqu'aujourd'hui, M. Cari en a découvert une Médaille dont il donne le dessein, on voit d'un côté la tête de Téiranes avec ces mots, ΒΑCΙΛΕΩC ΤΕΙΡΑΝΟΥ, & au revers la tête d'un Empereur avec ces lettres, ΙΟΦ 573. Quoique la Médaille ne soit pas à fleur de coin elle est bien conservée & parfaitement lisible, sa grandeur, le goût de la gravûre, la forme des lettres, tout a déterminé M. Cari à penser que Téiranes est un Roi du Bosphore & qu'il a succedé à Rescuporis I.

Après Téiranes M. Cari place Cotys II. à Cotys II. il fait succeder Rhoemetalces qui est remplacé par Rhescuporis II. suivant les époques marquées sur les Médailles de ce dernier Prince, il regnoit

les années de JESUS-CHRIST 175 & 177 qui tombent sous le regne de Marc-Aurele. Depuis cette année 177. On ne connoît plus aucune Médaille des Rois du Bosphore. Cependant Zozime assure que le Royaume du Bosphore ne finit que sous Valérien, peut être que la découverte de quelques autres Médailles nous donnera la suite de ces Rois du Bosphore qui nous sont inconnus.

Nous avons été un peu longs sur cette seconde Dissertation de M. Cari, nous serons fort courts sur la troisiéme.

Troisiéme Dissertation sur Lesbonax, Philosophe de Mytilene.

M. Cari, dans cette troisiéme Dissertation, explique une Médaille qu'il croit frappée par ordre des habitans de Mytiléne en l'honneur de Lesbonax & de son fils Potamon; ces deux personnages ont été des Philosophes qui ont eu de

de la réputation dans leur siécle.
» Lesbonax Philosophe de Mytiléne,
» dit Suidas, fleurit sous Auguste, il
» fut pere du Philosophe Potamon,
» & écrivit plusieurs Livres de Phi-
» losophie. Pour Potamon, Suidas
» en parle ainsi, Potamon de Myti-
» léne, fils de Lesbonax, enseigna la
» Rhétorique à Rome sous Tibére.
» Lorsqu'il retourna dans sa patrie.
» L'Empereur lui accorda des Let-
» tres conçûës en ces termes. Si
» quelqu'un ose faire injure à Po-
» tamon, fils de Lesbonax, qu'il
» considere auparavant s'il est en
» état de me resister. Il a écrit sur A-
» lexandre le Grand, &c. « Au reste,
cette Médaille de Lesbonax avoit
échappé jusqu'ici aux recherches
des Antiquaires, & M. Cari en
prend occasion de dire beaucoup
de choses sçavantes, & utiles pour
la connoissance des Médailles.



*ANALYSE GEOGRAPHIQUE de l'Italie, par le Sieur d'*ANVILLE, *Géographe ordinaire du Roi.* A Paris, chez *la Veuve Etienne, & fils*, M. DCC. XLIV. vol. *in*-4°. 288. pag. non compris la *Préface* de 40 pag.

MONSIEUR d'Anville connu en France & dans les Pays étrangers par plusieurs Ecrits & par un grand nombre de Cartes Géographiques, qui ont été insérées la plûpart dans differens Ouvrages, entreprend de composer & de publier un corps complet de Géographie, dans lequel on trouvera ce qu'il y a de plus interessant pour l'Histoire, la Politique, la Religion, le Commerce, dans l'Antiquité, dans le moyen âge, & dans le moderne. Monseigneur le Duc d'Orléans, ce Prince encore plus respectable par ses vertus, que par l'éclat de sa Naissance, protecteur des Lettres, qu'il aime &

qu'il cultive, a bien voulu tracer à l'Auteur le plan de l'Ouvrage, & en procurer la publication avec une munificence vraiment Royale. M. d'Anville s'engage de joindre à chaque morceau qui sera publié, un Mémoire, dans lequel il rendra compte des principales positions qui forment, pour ainsi dire, le *chassis* de la Carte : s'il fait des changemens, s'il s'écarte notablement des Géographes les plus accrédités, il exposera les raisons qui l'ont empêché de suivre l'opinion & le *procedé* des grands Hommes qui ont couru la même carriere. Le Public sera en état de juger, & du travail de l'Auteur, & du mérite de l'Ouvrage.

C'est conformement à ce projet que M. d'Anville donne l'*Analyse Géographique de l'Italie* : mais, avant que d'entrer dans la discussion des faits, il expose dans un *Avertissement*, *le plan du nouveau corps de Cartes Géographiques*, dont l'Italie sera comme l'*échantillon*. Ce

morceau est curieux, & mérite d'être lû dans l'Ouvrage même. On y trouve l'état actuel des connoissances géographiques sur toutes les parties de la Terre, un détail abrégé des sécours dont le Géographe peut faire usage, ceux qui lui manquent sur certaines parties. M. d'Anville, après avoir parlé de la forme & de la grandeur de ses nouvelles Cartes, ausquelles il croit ne pouvoir se dispenser de donner deux feuilles assemblées, examine les *sujets* qu'il doit traiter. Il reduit à dix-huit Cartes tout le corps de Géographie qu'il annonce au Public: 1. la Mappe-monde, 2. l'Europe, 3. l'Asie, 4. l'Afrique, 5. l'Amérique Septentrionale, 6. l'Amérique Méridionale, 7. la France, 8. l'Allemagne, 9. l'Italie, 10. l'Espagne, 11. les Isles Britanniques, 12. la Hongrie & la Dalmatie, 13. le Levant, 14. *Orbis Veteribus cognitus*, 15. *Orbis Romani pars occidentalis*, 16 *pars orientalis*, 17. *Supplementum Orbi Ro-*

mano, Italiæ celebriorem partem, Græciam, & Palæstinam, fusiùs exhibens, 18. *Occidentis Tabula, ad medium ævum exacta.*

Quoique la Carte d'Italie ne soit pas la premiere dans cet ordre, c'est par elle que M. d'Anville commence son Ouvrage : il a été déterminé par le mérite & l'importance du sujet, & par l'espéce & la quantité des matériaux propres pour le traiter. Il se propose de donner l'attention la plus scrupuleuse à la *combinaison des distances*, qui avec l'*expression du local* constitue l'art & le mérite de ce genre d'Ouvrage. Les mesures des anciens sont employées avec avantage à la construction de la Carte. Comme elles se vérifient par leur comparaison à des espaces connus d'ailleurs, & qu'en général on y remarque d'autant plus de rapport avec les Cartes particulieres, que celles-ci paroissent plus justes, il s'ensuit que ces mesures peuvent être d'un grand secours pour fixer

les eſpaces dans les endroits où ils ne ſe trouvent pas également décidés. Mais, pour profiter de ce ſecours, pour s'en ſervir ſurement & ſolidement, il faut avoir reconnu la juſte valeur des meſures itinéraires anciennes, il faut faire la diſtinction de differens milles, & déterminer comme a fait M. d'Anville, diverſes meſures de ſtades.

Il eſt naturel, comme il l'obſerve, que dans une longue ſuite de diſtances itinéraires données en milles, les fractions de mille *en plus ou en moins* ſe compenſent dans le total. En général, la diſcuſſion des anciens Itinéraires, leur application au local même, d'une maniere plus préciſe & plus géographique, qu'on ne l'a fait juſqu'à preſent, font une partie conſiderable de l'analyſe de l'Italie.

L'Auteur examine ſi c'eſt du centre des Villes ou de leurs portes, que les Romains ont pris les diſ-

tances numérotées ſur les colomnes milliaires, queſtion qui tire à conſéquence par rapport aux Villes de grande étenduë ; & contre l'opinion de pluſieurs Sçavans de l'Italie des plus diſtingués par l'érudition & par la critique, il prouve à l'égarded Rome & de Milan, & en differens endroits de ſon Ouvrage, que l'on peut rapprocher, que c'eſt du centre des Villes que ces meſures ont été meſurées & comptées.

L'Ouvrage eſt diviſé en trois parties, & chaque partie en pluſieurs Sections. La premiere partie renferme la Lombardie. Dans les deux autres, l'Italie proprement dîte eſt diviſée par une ligne tirée entre la Mer Tyrrhéne & la Mer Adriatique, & du point d'Oſtie à celui de Peſcara, en paſſant par le point de Rome. M. d'Anville déſigne ces deux portions par les dénominations d'Italie citérieure & ultérieure, eu égard à la France. Comme cette Analyſe

renferme un très-grand nombre de combinaisons, dont il seroit difficile de remarquer les rapports sur la Carte même de l'Italie, M. d'Anville donne une espéce de *chassis* ou de canevas de la Carte, qui ne presente que le tissu des points qui servent de base & de fondement à tout l'édifice: & au simple coup d'œil on observe combien il doit être solide, puisqu'il est formé par la liaison & l'harmonie du nombre presque infini des membres qui le composent.

Il n'est pas possible dans un extrait d'exprimer toutes ces combinaisons, il nous suffira de parcourir les principales. M. d'Anville lie au méridien de Paris la discussion des espaces en Italie. Les triangles de l'Académie Royale des Sciences le conduisent à Lyon & à Grenoble. Une grande & belle Carte manuscrite du Dauphiné levée sur les lieux, lui donne par analogie avec des espaces décidés la position de Briançon. Une seconde Carte

aussi ample pour le moins que la premiere, fournit la traversée des Alpes jusqu'à Suze. Dans cette partie, & jusqu'à Turin, M. d'Anville fait une juste application des anciens Itinéraires au local; & chemin faisant il fixe la position de l'ancien *Ocelum*, dont il est parlé dans César & dans Strabon. La traversée de Turin à Verceil donne lieu à un examen de la valeur du mille de Piémont, le plus étendu qui soit en toute l'Italie.

Un arpentage de l'Etat de Milan, fait par ordre du feu Empereur, sert de base & de point d'appui à tout ce qui environne le Milanez. M. d'Anville discute avec grande précision la valeur du mille de Milan. Cette mesure de mille employée dans cet arpentage, éprouve plusieurs vérifications, & se concilie particulierement avec diverses distances données en milles Romains. On trouve dans la suite de l'Ouvrage, un rapport si marqué entre le mille qui est en usage

dans l'Etat de Venise & dans l
Toscane, & ce mille de Milan
qu'il est naturel de le considere
comme le vrai mille Lombard
formé sur le véritable étalon d
Pied de Luitprand, ainsi que M
d'Anville l'a observé, pied qu'u
Roi de ce nom a établi chez le
Lombards.

M. d'Anville ayant déterminé l
position de Gènes par correspon
dance avec l'Etat de Milan, prou
ve la justesse des combinaisons qu
l'ont porté dans le Milanez par l
retour de Gènes au méridien d
Paris. Suivant les observations d
M. le Marquis Salvago, le méri
dien de Gènes passant sur des lieu
connus de l'Isle de Corse, cett
Isle se trouve en même tems fixé
en latitude par diverses observa
tions de Mrs de Chazelles & de l
Hire.

M. d'Anville reprend ensuite l
traversée de la Lombardie. Il fai
voir un rapport exact des ancien
Itinéraires à l'arpentage du Mila

nez, dans une meſure de plus de 30000 toiſes entre Milan & Plaiſance. La voye Emilienne le conduit enſuite à Parme & à Modéne. Des operations trigonométriques, combinées avec des obſervations aſtronomiques, le portent par Bologne & Ferrare juſqu'à Ravenne. De Ravenne il revient ſur Milan par une route differente.

Après cela, M. d'Anville s'étend juſqu'à la cime des Alpes du côté du nord, & juſqu'à Frieſte du côté du Levant. Ce dernier point ſe trouve notablement moins éloigné du méridien de Paris, que dans les Cartes reputées les meilleures. En cheminant ainſi, le Géographe ne perd point de vûë la comparaiſon des anciens Itinéraires avec les Cartes les plus particulieres, il trouve l'emplacement des lieux de l'antiquité, & on remarque entr'autres le *Julium-Carnicum*. Pour ne rien laiſſer derriere lui lorſqu'il ſera queſtion de s'avancer juſqu'à Rimini, comme M.

d'Anville se le propose, il revien du côté de la Savoye, que so union aux autres Etats de la Mai son de Savoïe fait joindre à l'Italie encore que ç'ait été une portio de la France jusques sous la secon de Race de nos Rois. Une Rout Romaine qui conduit de Vienn en Dauphiné à Genêve, est combi née avec le local. La Carte des en virons de Genêve & de son Lac levée géométriquement, est mis en usage; & la Montagne maudi te, la plus élevée des Glaciere dans les Alpes, se trouve fixée d la même maniere.

Après avoir ainsi parcouru l Lombardie, M. d'Anville repren les points de Bologne & de Raven ne pour s'avancer vers Rimini. L distance de chacun de ces points cette derniere Ville, jointe à la dé termination de sa latitude, décid de sa position. Les trois Itinéraire anciens concourent à indiquer le distances dans l'intervalle de Bolo gne à Rimini, par des lieux qu

se font tous reconnoître. Le passage du méridien de Rome à une petite distance de Rimini vers l'ouest, ayant été déterminé par les operations géométriques du célébre M. Bianchini, M. d'Anville en prend occasion de comparer l'espace terrestre que les combinaisons ont consumé depuis le méridien de Paris duquel il est parti, jusqu'au méridien de Rome, avec les observations astronomiques qui décident de la difference de longitude entre Paris & Rome.

Un grand nombre d'observations faites par les plus habiles Astronomes, donne pour moyen terme 41 minutes de tems de difference, ou 10 degrés 15 minutes, ce qui modere même l'indication de la connoissance des tems à 10 degrés 20 minutes ; & cependant l'étenduë réelle de l'espace ne consume que 9 degrés 52 minutes de la graduation ordinaire de longitude selon l'hypothése de la Terre sphérique, & à laquelle M. d'An-

ville a assujetti le chassis de Carte inseré dans son analyse. Ce que la longitude de Rome montre d'écar avec la graduation ordinaire se manifeste de même, & en proportion assez marquée par rapport à la quantité de longitude plus ou moins grande, sur la longitude de plusieurs autres points, notamment de Boulogne & de Padoüe L'écart de 9 degrés 52 minutes à 10 degrés 15 minutes fournit prè de 16000 toises sur le paralléle de 43 degrés, qui traverse la Lombardie ; & quel moyen de placer un tel Supplément de mesure dans de combinaisons d'espace multipliées & qui se vérifient les unes par le autres ? » En pareille circonstance » quel parti prendra le Géographe » rejettera-t il les détermination » astronomiques les plus constan» tes, ou abandonnera-t-il la mesu» re positive & géométrique de » espaces ? Ne doit-il pas concilie » les mesures avec les observations » plûtôt que de déferer à des hy» *pothéses* ?

C'est ainsi que M. d'Anville termine la discussion de la Lombardie. Il part du point de Rome, après en avoir reconnu la longitude & la latitude, pour discuter l'Italie proprement dite ; son objet étant d'éprouver une premiere jonction avec des points fixés sur le bord de la Lombardie, en traversant le Pays situé sur la mer Tyrrhéne. Pour cet effet il s'oriente dans les environs de Rome, dont on a un arpentage par Cingolani ; & cela fait, il se rend à Civita-Vecchia par la voie Aurélienne. De-là il chemine successivement par divers points situés sur la côte, ausquels il en lie par correspondance plusieurs autres dans l'interieur de la Toscane. Le mille de Toscane est discuté & reconnu de même mesure que celui de Milan. Plusieurs points déterminés en longitude dans la Toscane, offrent à M. d'Anville une analogie marquée avec ce que les déterminations de Rome, de Bologne, & autres

points, comparées à la mesure terrestre des espaces, lui avoit donné lieu d'observer. Enfin il rejoint précisément le terme des combinaisons faites en Lombardie, par les terres de Gènes & de Modéne.

M. d'Anville en reprenant ensuite le point de Rome, se rend au bord de la mer Adriatique par trois routes differentes, que d'anciennes voies Romaines lui fournissent, la Flaminienne, la Salarienne, la Valérienne. En suivant la premiere, par Narni, Bevagna & Spolete, Nocera, Fossombrone, Fano, Pesaro, Rimini, qui est le terme de cette voie, il combine les mesures itinéraires avec les operations par lesquelles M. Bianchini a déterminé le passage du Méridien de Rome. La correspondance qui s'établit entre les points donnés sur cette route, & ceux que les combinaisons faites dans la Toscane avoient mis en place, devient une preuve respective de solidité. L'évaluation des distances

à l'égard de Rimini, s'étend ensuite jusqu'à Ancono, que sa latitude concourt à fixer : & les distances indiquées par Pline d'Ancone à Ravenne d'une part, & de l'autre à Pola en Istrie en traversant la mer Adriatique, ont leur application juste à la nouvelle Carte d'Italie. De plus, le retour d'Ancone à un point donné sur la voie Flaminienne, qui est Nocéra, paroît très-convenable.

La voye Salarienne conduit par un assez grand nombre de lieux, dont les principaux sont Rieti & Ascoli. L'*Umbilicus Italiæ* placé à Cutilies par Varron, se prouve par la comparaison de la distance itinéraire entre ce lieu & le bord des deux mers, Tyrrhéne & Adriatique. Cette route & la précedente fournissent deux points *ad Centesimum*, & ainsi décidés par leur dénomination, l'une marquée dans l'ancien Itinéraire, l'autre encore existante, sçavoir *Pontecentesimo*. Or, un moyen aussi assu-

ré de vérifier le calcul des distances itinéraires pour un espace aussi considerable, n'est point négligé par M. d'Anville, qui trouve au surplus l'application de cet espace dans ce qui faisoit l'étenduë de la Préfecture de Rome.

La troisiéme voye conduit par Tivoli dans le Pays des anciens Marses qu'elle traverse. M. d'Anville est secouru dans cette partie par deux très-belles Cartes, levées recemment sur les lieux par M. l'Ab. Revillas. Plusieurs Colomnes milliaires encore sur pied déterminent positivement la distance itineraire de Tivoli & de plusieurs autres lieux, à l'égard du point de Rome, jusqu'au passage de l'Apennin ; & des Cartes bien Géométriques décident de l'espace en droite ligne. L'inscription que porte une colomne milliaire, qui subsiste près de Chieti, indique ensuite le compte de la distance jusqu'assez près de Pescara, où la voye Valérienne joint le bord de la mer Adriatique.

Enfin Pline ayant marqué la traverſée de l'Italie, depuis la bouche de l'Aternus à Peſcara juſqu'à Oſtie, ſur le pied de 136 milles, M. d'Anville fait voir que c'eſt précisément ce que fournit la récapitulation des diſtances particulieres qu'il a employées ; & que quoique l'eſpace en ligne droite, qui doit apporter une notable réduction à la meſure itinéraire, ne revienne qu'à environ 118 milles dans ſa Carte, il abonde néanmoins ſur celle de Magini, qui ne donne que 113. Il eſt donc juſtement étonné que M. de Liſle dans ſa Carte de l'ancienne Italie, ait pris 163 milles de meſure directe pour cet eſpace, ce qui fournit un excédent de 34000 toiſes ou d'environ 14 lieues Françoiſes. Il faut remarquer au reſte, que ces trois voyes dont il réſulte trois rayons tirés du point de Rome à la mer Adriatique, ont des liaiſons établies entr'elles, notamment vers leurs extrémités ; & que le pre-

mier de ces rayons se trouve orien
té par le passage du méridien d
Rome près de Rimini.

Dans la troisiéme partie, l
premier objet de M. d'Anville e
de s'étendre depuis Rome jusqu'
Otrante, à l'extrémité de l'Itali
la plus reculée vers l'Orient. L
distance de Rome à Terracine e
d'abord discutée d'une maniere in
téressante, eu égard à plusieur
points qui entrent dans le déta
de la discussion. Il y a preuve qu
les distances sur la voye Appienn
se comptoient du centre de Rom
& non de la Porte Capene. Ent
autres lieux anciens, la positio
du *Forum Appii* est établie. Ce qu
la voye Appienne fournit d'espa
ce entre Rome & Terracine e
confirmé par des mesures pris
le long de la mer. M. d'Anvil
continue de suivre la voye Appien
ne jusqu'à l'ancienne Capoüe, di
ferente de quelques milles de ce
le d'aujourd'hui. La Voye Latin
qui parcourt à peu-près parallél

ment le même eſpace que l'Appienne, eſt examinée dans le détail. Puis, la poſition de Naples établie relativement à Capoüe, ſe compare à des déterminations Aſtronomiques, tant de longitude que de latitude : & une diſtance donnée par mer du cap de Minerve, qui ferme le Golfe de Naples au midi, juſqu'au Monte-Circello entre Terracine & Oſtie, eſt combinée avec l'eſpace qui réſulte de la Carte.

M. d'Anville continue de ſuivre la Voye Appienne dans ſon prolongement depuis Capoüe juſqu'à Brindes. Toutes les diſtances particulieres ſont diſcutées ; pluſieurs lieux anciens plus connus, & entre autres le *Caudium* & les Fourches Caudines, ſi fatales à une armée Romaine, ſont recherchés & fixés. La ligne directe de Rome à Brindes dans la nouvelle Carte d'Italie occupe environ 314 milles, bien que dans Magini on n'en meſure guéres que 300. Et comme M. d'Anville fait voir que dans ſa

Carte il n'y a de réduction de la mesure itinéraire à la ligne directe, que par les grands écarts & variations de direction que la position décidée des lieux sur cette route produit ; qu'à prendre même toutes les distances des lieux principaux en ligne directe , sans aucun égard pour les détours particuliers de position en position , il a consumé 350 milles de bonne mesures, il est à présumer qu'il a plûtôt forcé qu'affoibli l'espace qui sépare les points de Rome & de Brindes. Car en effet on a peine à se persuader que 10 milles au plus puissent suffire dans une distance itinéraire de 360 , à tous les circuits de détail.

De Brindes M. d'Anville est conduit à Otrante , & d'Otrante en circulant dans la Péninsule d'Iapigie , à Tarente , avec un retour en droiture de Tarente à Brindes. Cette route sert à fixer des lieux anciens peu connus, *Lupiæ* à Leuc *Rudiæ* illustrée par la naissanc

d'Ennius, & qui étoit presque adhérante à la premiere de ces Villes, *Aletium*, & plusieurs autres. Ici les anciens monumens se concilient heureusement avec la Géographie moderne.

Après avoir parcouru la partie orientale de l'Italie, M. d'Anville reprend le point de Capoüe, pour s'étendre dans la partie qui se prolonge vers le midi. Mais il faut voir dans l'Ouvrage même le procedé qu'il a detenu pour déterminer avec précision cet espace.

Arrivé à l'extrémité de l'Italie la plus reculée vers le midi. M. d'Anville cherche à vérifier l'espace qu'il a couru en latitude depuis la hauteur de Naples, par quelque détermination astronomique. Le point de Messine établi sur la Carte par correspondance entre des endroits de l'Italie & de la Sicile qui sont presque adhérans, se rencontre à 38 degrés 10 minutes, au lieu de 38. d. 11. m. d'observation par M. de Chazelles: d'où

M. d'Anville conclut qu'en cheminant comme il a fait du Nord au Sud, s'il differe de l'observation, c'est plûtôt pour avoir abondé dans la mesure de l'espace qu'autrement. Il pousse des combinaisons d'espace en latitude jusqu'à la hauteur de Syracuse, & jusqu'à celle de Malte observée par le Pere Feuillée. La justesse de ce qui se conclut dans le sens de la latitude, faisant présumer avec droit qu'il en doit être de même dans le sens de la longitude; il compare à des déterminations astronomiques de longitude les points de Palerme & de Malte, après en avoir établi la position sur la Carte par enchaînement avec le continent de l'Italie. Or, la comparaison de l'espace terrestre à la longitude vraye & déterminée astronomiquement, montre encore un écart de la graduation de longitude ordinaire & selon l'hypothése de la Terre sphérique, semblable à celui qui s'est manifesté sur la longitude de Rome

me & de beaucoup d'autres points. Et en même tems que l'évaluation de l'eſpace terreſtre ne peut être jugée arbitraire dans tout un corps de combinaiſon tel que celui qui ſert à conſtruire la Carte de l'Italie; il eſt bien digne de remarque, qu'en reformant la graduation en conſéquence de la longitude de Rome en particulier, tous les points déplacés par la graduation ordinaire ſe retrouvent en longitude vraie & convenable aux obſervations. Une pareille harmonie entre la meſure poſitive des eſpaces & la détermination aſtronomique d'un aſſez grand nombre de points, peut-elle être l'effet du hazard?

M. d'Anville termine ſon Ouvrage par le réſultat de l'analyſe géographique en ce qui intereſſe la forme & l'étenduë de l'Italie. Il donne le paralléle des Cartes de MM. de Liſle & Sanſon avec la ſienne, en repreſentant le *contour* de l'Italie ſuivant les trois plans

differens avec des traces distinctives, à partir d'un point commun pris vers le milieu de l'Italie, qui est Rome.

A l'inspection du paralléle, on remarque le grand écart de M. Sanson dans la partie occidentale, qui va presque à trois degrés de longitude, Turin étant à plus de cent mille toises de sa vraye position, & la Savoye étant portée dans un espace qui appartient à l'Auvergne. Le plus grand écart dans M. de Lisle est sur la largeur de l'Italie dans sa partie orientale, qui va à 12 ou 13 lieuës d'excedent entre les deux mers.

Mais pour faire sentir toute la difference des trois plans, M. d'Anville en donne le contenu en lieuës quarrées; & son plan ne fournissant que 10650, il en trouve 13200 dans celui de M. de Lisle, ou 2550 d'excedent, qui font à peu-près le cinquiéme du total; & dans M. Sanson 14100 ou 3450 d'abondance, & qui valent le quart de la somme.

On est étonné d'une pareille réforme sur la Carte d'un Pays aussi à portée d'être connu que l'Italie; & cela fait voir que le travail d'un Géographe exact ne se borne pas à de légéres differences, même par comparaison aux Géographes les plus accrédités. M. d'Anville assure qu'il a donné une attention particuliere, indépendamment du travail que lui a coûté le canevas de la Carte, à l'expression du local, autant qu'une Carte générale en peut être susceptible. On en juge en effet par le coup d'œil de la Carte, qui joint l'élegance de la gravûre à la précision. Et toutes ces circonstances font desirer que M. d'Anville puisse parvenir à l'exécution entiere de son entreprise, sous les auspices du grand Prince qui anime & facilite ses travaux.



DISSERTATION EN FORME de Lettre sur l'effet des Topiques, dans les maladies internes, & en particulier sur celui du Sieur ARNOULT *contre l'apoplexie, écrite par un Medecin de Paris à un Medecin de Province.* A Paris, chez *Chaubert*, Quai des Augustins; *Morel le jeune*, Grande Salle du Palais; & *Durand*, ruë S. Jacques. 1744. Broch. *in*-12. de 24 pages.

L'IMPARTIALITÉ dont nous nous faisons honneur, demanderoit que nous rendissions compte au Public de cet Ouvrage, quand même il n'auroit d'autre objet, que la deffense du remede du Sieur Arnoult contre les coups qu'on a voulu lui porter par une Lettre Anonyme, dont nous avons rendu compte dans nos *Nouvelles Litteraires* du mois d'Août 1743. On y reproche à ce remede la mort de M. de Bese du Cholet,

Conseiller en Parlement en la premiere Chambre des Enquêtes, de M. de Blagny, Trésorier général des parties casuelles, de M. Habert Curé de Romagny en Bretagne, & de M. le Comte de Froullay, ci-devant Ambassadeur du Roi à Venise.

Voici comme l'Auteur refute ces objections.

I. 1°. Il produit un certificat signé par trois personnes attachées à M. le C. de Froullay, dont l'une depuis quarante ans, l'autre depuis trente, & la troisiéme depuis dix, par lequel il paroît que ce Seigneur n'a eu aucune attaque d'apopléxie depuis qu'il s'est servi du sachet : 2°. Un certificat du Sieur Thiriot, Marchand à Paris, qui a envoyé ce sachet, conformément aux ordres de M. le C. de Froullay; & l'on oppose ces certificats à l'*autorité d'un témoin que l'anonyme n'ose citer*.

II. On convient 1°. que le Sieur Mouton, Chirurgien, est encore

dans l'idée que M. de Bese du Cholet est mort d'apopléxie ; mais on lui oppose Messieurs Silva & Molin, qui ont pensé que sa maladie étoit une épilepsie. 2°. On passe en revûë les accidens de la maladie, qui prouvent évidemment qu'elle n'étoit point apoplectique. 3°. On fait voir qu'on ne pouvoit rien conclurre contre la vertu du Sachet d'une apoplexie symptomatique, puisque l'Auteur de ce remede n'est point assez son ennemi, pour le donner comme propre à guérir toutes les maladies qui peuvent se terminer en apopléxie; sans convenir pourtant que personne soit jamais mort, même d'apopléxie symptomatique le Sachet au col.

III. De ce que l'Anonyme ne sçait point au juste combien Messieurs de Blagny & Hubert ont eu d'attaques d'apopléxie, 1°. L'Auteur conclut qu'il y a au moins de la précipation dans la censure. Il fait voir 2°. par rapport à M. Ha-

bert, combien peu de foi méritent les relations de la mort des personnes fort éloignées du lieu où on les distribue, & sur-tout de celles domiciliées dans un Village, abandonnées ordinairement à la discrétion d'ignorans, aussi peu capables de traiter les maladies que de les connoître. 3°. On nie formellement que ces Messieurs aient porté le Sachet du Sieur Arnoult, & l'on en apporte une preuve négative, c'est que leur nom ne se trouve pas sur son Registre, ce qu'on ne peut supposer avoir été fait par malice, à moins que le Sieur Arnoult n'ait eu l'esprit de prophétie. 4°. On fait voir que comme le Sachet n'a pas de vertu surnaturelle, on n'en devroit pas proscrire l'usage, quand même il n'auroit pas préservé quelques personnes de l'apopléxie, & l'on met au nombre des causes qui peuvent le rendre inutile, le mauvais régime, les excès, les passions violentes de l'ame, &c. 5°. On

produit une quantité de nouveaux certificats, dont quelques-uns méritent une attention singuliere, tant par la qualité des personnes qui les ont delivrés, que par les circonstances des maladies, qui tous déposent de la maniere la plus avantageuse en faveur du Sachet.

Voila le contenu de la premiere moitié de la Lettre Apologetique du remede du Sieur Arnoult. La seconde contient des réfléxions sur l'effet des topiques dans les maladies internes.

On y cite d'abord le célébre Boyle qui recommande un Sachet de *Méchoacan* porté sur le creux de l'estomac, pour guérir la crampe, & l'on fait voir par la disposition de ce viscere, que les écoulemens des remedes appliqués sur le creux de l'estomac, peuvent y pénétrer. On s'étaie de l'effet des cantharides, dont le même Auteur rapporte que, *tenuës simplement dans la main*, *elles lui ont causé*, *comme à d'autres de grandes dou-*

leurs dans les conduits urinaires. On cite l'effet des remedes anti-hystériques, l'amuléte contre la peste dont Henri II. l'un de nos Rois se servit avec tant de succès, & celui de Van-Helmont contre la même maladie. On appelle au secours M. Turner, Medecin Anglois, qui vante, d'après son expérience, plusieurs épicarpes contre la fievre, & notamment l'emplâtre nommé *febrifugum magnum* du Docteur Bates. On s'appuie de l'autorité de M. Fréderic Hoffmann mort depuis quelques années, premier Medecin du Roi de Prusse, sur l'effet des topiques, & de M. Lobb, célébre Medecin Anglois, qui, rebuté de la difficulté de faire prendre aux enfans les remedes convenables à leurs maladies, les guérit par l'application des remedes externes.

Mais ce qui nous paroît mériter par sa singularité une attention toute particuliere, c'est l'Histoire de D. Thomas Tallard, Bénédic-

tin de l'Abbaye de S. Denis, guéri d'une maladie convulsive, laquelle lui ôtoit l'usage des jambes, & même avoit été suivie d'une paralysie qui avoit obligé de l'envoyer à Bourbon, où il avoit pris les eaux d'abord sans un soulagement durable, & en second lieu sans succès; maladie qui fut guérie dans l'instant, au moien d'une pierre d'aiman, que le Religieux portoit suspenduë au col, & tombant sur la fossette du cœur, non sur la peau, non sur la chemise, ni même sur la veste, parce que son effet étoit trop sensible dans ces positions, mais sur la robe même.

Voila sans contredit, nous empruntons les paroles de l'Auteur, *le triomphe des topiques. La matiere magnetique est-elle donc amie des nerfs? est elle propre à calmer leurs irritations, & le desordre des esprits? est-elle analogue à ces esprits, ou seulement capable d'en corriger le tissu? penetre t-elle nos corps comme elle fait l'aiman & la terre? circu-*

le-t-elle continuellement au dedans de nous-mêmes? Je laisse ces questions à décider à d'autres; je voulois prouver l'effet, l'effet prodigieux des topiques; je crois l'avoir démontré, &c. Il est vrai qu'il est difficile de se refuser aux preuves que l'Auteur apporte de cette vérité. C'est le seul article sur lequel il nous soit permis de prendre parti; mais il nous paroît que la lecture de la Brochure dont nous rendons compte, ne doit pas être indifferente, aux gens même du métier; tant parce qu'ils ne doivent rien négliger de ce qui concerne l'effet des remedes, que parce qu'il est de leur devoir d'étudier ceux qu'ils ne connoissent pas; &, pour revenir au Sieur Arnoult, parce qu'il convient, pour parler d'après son Apologiste, *de le couvrir de la confusion qu'il mérite, s'il compromet des personnes telles que celles de l'autorité desquelles il s'appuie.*

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

VENANZIO MONALDINI, Libraire de cette Ville, va donner au public le Recueil des Ouvrages de M. *Ferdinando Valenti*, Avocat du Consistoire & du Fisc de la Chambre Apostolique. Ce Recueil formera plusieurs Volumes, dont on ne sçait pas encore le nombre. Le premier auquel on travaille actuellement, comprendra *i voti fatti pro veritate riguardanti*, 1°. *le materie di contratti*; 2°. *le materie di ultima volonta*; 3°. *le materie canoniche*, *e beneficiarie*. On y joindra trois Tables relatives à ces trois especes de matieres. On donnera ensuite, 1°. *i voti sopra questioni fiscali*, 2°. *le allegazioni circa l'immunita Ecclesiastica*; 3°. *il Diritto criminale*; 4°. *Ra-*

gioni civili del fisco Apostolico. On trouvera dans cette partie plusieurs questions traitées avec beaucoup de sçavoir touchant le Droit Public *del Principato.* Les Editeurs ajoûteront un Recueil considerable d'allégations & de Dissertations sur des causes particulieres ; dans lequel on gardera l'ordre & la méthode qu'on a observés dans la partie de cette Collection qui regarde les contrats, les dernieres volontés, & les matieres Ecclesiastiques & bénéficiales, soit pour la disposition des matieres, soit pour les Tables. Cet Ouvrage sera imprimé chez Bernabo, & Lazzarini en aussi beaux caractéres & sur d'aussi bon papier que les *Numismata Imperatorum Rom. præstantiora* qu'ils publierent l'année derniere en 3 vol. *in*-4°. Ceux qui voudront s'en assurer des exemplaires doivent payer dès à present 5 *paoli*, (environ 2 liv. 13 s. monnoye de France), 10 autres *paoli*, en recevant chaque Volume. A l'égard

de ceux qui n'auront pas souscrit, ils payeront l'Ouvrage à raison de 20 *paoli* par Volume.

DE CORTONE.

Les Sçavans de cette Ville qui composent l'Académie de Cortone, ont établi parmi eux la loüable coûtume de s'assembler les uns chez les autres & de lire dans leurs Assemblées les Nouvelles Litteraires qui leur viennent des diverses parties de l'Europe, & de mettre par écrit ce qui leur paroît de plus rare & de plus important, soit par rapport aux anciens manuscrits & aux Médailles qui ne sont pas encore connuës, ou qui n'ont pas été expliquées, soit par rapport aux Livres rares & en général à tout ce qui pourra faciliter la recherche de l'Antiquité & en procurer une plus grande connoissance. Ils appellent leurs Assemblées *Noctes Corytanæ*, à l'imitation des *Noctes Atticæ* d'Aulu-Gelle, &

ils publieront leur Recueil par Volumes, à mesure qu'ils auront des matériaux.

DE VENISE.

Scritture concernenti i danni della Cupola di S. Pietro di Roma e i loro rimedi. In Venezia. 1744. *in*-4°. Ce Recueil contient deux Mémoires; le premier qui avoit déja été imprimé à Rome, a pour titre: *Parere di tre Matematici sopra i danni chè si sono trovati nella cupola di S. Pietro sul fine del anno* 1742 *dato per ordine di nostro Signore Papa Benedetto XIV.* Le second qui paroît pour la premiere fois, est intitulé: *Sentimenti di un Filosofo sopra i danni della Cupola di S. Pietro e le di loro cause.* Ce dernier Mémoire est précedé d'un article tiré d'un Discours de M. Barthelemi Vanni sur la stabilité de la Coupole de S[te] Marie *del Fiore.* Ce Recueil est encore accompagné de remarques très-estimées.

Il paroît ici un Ouvrage composé par M. Jean Bianchi premier Professeur d'Anatomie à Sienne: il contient la relation de la Vie & des Avantures d'une fille de Rome qui s'est habillée en homme pendant huit années, & qui ayant été blessée d'un coup d'arquebuse, mourut l'année derniere dans l'Hôpital de Sienne; avec la relation de l'ouverture du cadavre de cette fille faite par M. Bianchi lui-même. Ce Livre a pour titre: *Breve Istoria della Vita di Caterina Vizzani Romana, che per otto anni vesti abito da vivo in qualita di seromdore, laquale dopo vari casi essendo in fine restata uccisa, fu trovata pulcella nelle sezione del suo cadavero.* 1744. *in*-8°.

Jean-Baptiste Pasquali, Imprimeur-Libraire de cette Ville, réimprime actuellement les Pieces de Théatre d'*Apostolo Zeno* Ces Pieces étoient devenuës très-rares, & elles avoient même été alterées pour la plûpart. Le Libraire apporte

tous ses soins pour les rétablir dans leur état naturel, & telles quelles sont sorties de la plume de leur Auteur. Ce Recueil formera six Volumes *in*-8°. dont le prix sera de 3 liv. 10 s. de Venise par Volume, (environ 1 liv. 15 s. monnoye de France). Le premier vol. est achevé, & sera en état de paroître incessamment.

Elementi di Fisica esposti dal P. D. Giovanni Crirelli Chievico Regolare Somasco in questa seconda editione accresciuti, e migliorati; s'aggiungono dell'istesso Autore due Dissertazioni sulle leggi del moto, e dell'estimazione delle forze vive: ed i Problemi Aritmetici di Diofanto Allessandrino Analiticamente dimostrati. In Venezia, 1744. *in*-4°. 2 vol. L'Auteur en revoyant la premiere Edition de cet Ouvrage, y a fait tant d'additions & de changemens que cette seconde Edition peut passer pour un Ouvrage nouveau : celle-ci à été donnée sur les manuscrits de M. Crivelli & depuis son décès.

DE VERONE.

Osservazioni della Cometa di quest'anno 1744 e di due Ecclissi Lunari fatte in Verona da Gian-Paolo Guglienfi, e da Gian Francesco Seguier, con la posizione Geographica di detta Citta. In Verona, nella Stamperia del Seminario. 1744. *in-4°*.

DE BOULOGNE.

On a imprimé ici depuis peu un Ouvrage posthume de M. Manfredi, intitulé : *Elementi della Cronologia, con diverse Scritture appartenenti al Calendario Romano. Opera postuma del Dottore Eustachio Monfredi Professore delle Matematiche, sopra intendente alle acque, e Astronomo dello Instituto delle Scienze in Bologna, e Associato alle Regie Accademie di Londra, e di Parigi.* In Bologna, 1744. *in-4°*. Ce Volume est marqué le cinquiéme suivant

l'ordre que les Editeurs ont jugé à propos de mettre dans les Ouvrages de M. Manfredi, dont ils ont entrepris de publier la Collection entiere. Le but que l'Auteur s'est proposé dans celui-ci, a été de composer un Traité abrégé de Chronologie instructif & méthodique, & de se contenter d'expliquer les fondemens de la Chronologie par rapport à l'Histoire générale. Voici les titres des Pieces qui regardent le Calendrier Romain: *Quæstiones de recta Pascha indictione; Della maniera piu propria d'uniformare le Lunazioni Ecclesiastiche alle Astronomiche. Epistola ad V. Clariss. Quartaironium, qua Anonymi assertiones xvj. pro reformatione Calendarii ab illo impugnata vindicantur. Parere sopra l'opera Pasquale del Seig. Abbate Jacopo Battezzi da Prato Stampata in Firenze l'anno* 1733.

DE FLORENCE.

On vient de pubier le quinziéme Tome de l'Ouvrage de M. Lami, qui a pour titre : *Deliciæ Eruditorum, seu veterum* Ανεκδότων *Opusculorum collectanea. Jo. Lamius collegit, illustravit, edidit. Florentiæ, ex Typographio Petri Cajetani Viviani.* 1744. *in*-8°. Ce Volume est dédié à M. de la Curne de sainte Palaye de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Il comprend les Lettres de *Gabriello Severo*, Archevêque de Philadelphie, & de quelques autres Grecs modernes au nombre de cxx. Ces Lettres peuvent beaucoup servir à l'Histoire de l'Eglise, & à celle des Grecs modernes. M. Lami ne donne presentement que le Texte Grec de ces Lettres ; il se reserve à en donner dans le Volume suivant l'interpretation latine accompagnée de remarques, avec la Vie de *Gabriello Severo*. On trouve les

quinze Volumes des *Deliciæ Eruditorum*. Chez Sebastien Brazzini, Libraire de cette Ville, qui fait present à ceux qui les achetent, du Catalogue de tous les Ouvrages de M. Lami.

Joseph Rigacci, Libraire, débite un Recueil de vingt-quatre Estampes qui representent les plus belles vûës de la Ville de Florence, & de ses Edifices les plus estimés, soit Eglises, soit Palais, avec un beau frontispice, & le portrait de la Reine de Hongrie à qui le Recueil est dédié. Voici le titre de cet Ouvrage: *Scelta di xxiv vedute delle principali Contrade, Piazze, Chiese e Palazzi della Citta di Firenze, dedicate alla Sacra Reale Apostolica Maesta di Maria Teresia Regina d'Ungheria e di Boemia, Arciducessa d'Austria*, &c. Ce Recueil est dû aux soins de M. le Marquis André Gerini qui y a employé les meilleurs Maîtres, soit pour le dessein, soit pour la gravûre. Il sera encore suivi d'un autre

dans le même goût, qui comprendra les plus belles vûës de la campagne & des environs de Florence; on en publiera incessamment un Volume. *in-fol.* forme d'Atlas.

Lettera scritta dal Dottore Andrea-Pietro Giulianelli Professore di Rettorica nel Seminario Fiorentino al Sign. Dottore Pietro Mengoni Priore de-i SS. Apostoli Simone e Giuda della Citta di Firenze. 1744. *in-8°.* L'occasion de cette Lettre est une Elégie Latine, que M. le Docteur André-Pierre Giulianelli recita le vingt-sept Août dernier dans l'Assemblée Académique du Seminaire Archiepiscopal de Florence. Cette Elégie rouloit sur l'heureuse découverte des Ouvrages de Quintilien dans le Monastere S. Gal. Le Poëte se representant l'état où l'on trouva le Manuscrit c'est-à dire dans la poussiere & à la merci des vers, s'écrie: *heu pudor! heu Monachis insita barbaries*! Un des assistans Religieux de profession, s'est trouvé offensé de l'ex-

pression. Aussi-tôt que le Poëte en a été informé, il a publié la Lettre dont on vient de voir le titre, dans laquelle il proteste qu'il n'a pas eu intention de parler en général des Moines, ni d'en offenser aucun en particulier, qu'au contraire il est plein d'estime pour leur profession, & pour un grand nombre d'entr'eux, mais qu'il n'a pû retenir son indignation contre l'ignorance de ceux qui possedoient un si riche thrésor, sans le connoître.

Le XVIme Tome des *Observations Astronomiques* de M. Manni sur les anciens Sceaux des bas siécles, a été publié depuis peu. 1744. *in*-4°.

Gaetan Albizzini, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a publié le premier Volume d'un Recueil de Dissertations & autres Opuscules qui a pour titre : *Lezioni Toscane dell' Avvocato Giuseppe Averani Accademico della Crusca, Tom. I* In Firenze, 1744. *in*-4°. M. Antoine François Gori à qui les manuscrits

[redacted]

de M. Averani ont été remis, prend soin de l'Edition de ce Recueil. Il a mis dans le premier Volume qu'il a donné, un abrégé de la Vie l'Auteur, & vingt-une *Leçons Toscanes.* Voici le titre de quelques-unes qui feront juger des autres ainsi que du goût & du plan de tout ce qui est compris dans ce Volume : 1 & 2 Differtat. *Si Spiega un verso d'Omero sopra le Sole, e si Discorre della Divinità.* 3. Differt. *Che gli Attribuiti delle Divine Persone son representati mirabilmente dal Sole.* 4. Differt. *Che gli Antichi Savi, anche Gentili, credevano un Solo Dio, &c.* Les dix dernieres Differtations regardent la Passion de Jesus-Christ : Nous en donnerons pareillement quelques titres : X. & XI. Differt. *Della Flagellazione.* XII. & XIII. Differt. *Della Coronazione di Spine, & se la Corona di Spine fosse tessuta di giunchi marini, &c.*

M. Muratori

DE MILAN.

M. Muratori a donné les sept premiers Volumes de son grand Ouvrage intitulé : *Annali d'Italia dal principio dell'Era volgare sino all'anno 1500 compilati da Lodovico-Antonio Muratori Bibliotecario dell Sereniss. Duca di Modena, in Milano, a spese di Giovanni - Batista Pasquali, Libraio in Venezia.* 1744. *in*-4°. Ces sept Volumes seront encore suivis de plusieurs autres, parce que l'Auteur n'est parvenu que jusqu'au quatorziéme siécle, & que son dessein est de continuer son travail toûjours par forme d'Annales jusqu'au commencement du seiziéme siécle, où la multitude des Histoires d'Italie, semble lui permettre de s'arrêter. Au reste on nous marque que ces Annales sont écrites avec un choix de matieres, un ordre & une critique qui font encore un nouvel honneur à leur illustre Auteur.

On réimprime ici actuellement par Souscription en 3 vol. *in*-4°.

L'Histoire du Concile de Trente du Cardinal Palavicin. Le premier Volume est imprimé, & a été publié au mois d'Août dernier; le second doit paroître quatre mois après, & le troisiéme sur la fin du mois d'Avril prochain. Le prix de cette Edition est de 18 liv. de Venise (environ 10 liv. monnoye de France) pour ceux qui payeront dès à present cette somme, & de 36 au moins pour les autres.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

The Midwif's companion or a Treatise of midwifry, Wherein the Whole art is explained, &c. C'est-à-dire : *le Manuel des Sages-Femmes, ou Traité des Accouchemens*, où tout l'Art est expliqué, & les moyens dont on doit se servir pour la conception & pendant la grossesse, où l'on explique les causes de la sterilité, & des remedes pour cet état; comme aussi plusieurs cas remarquables qui sont arrivés à l'Auteur, avec la méthode de

traiter toutes les espéces de petite-vérole & les maladies des enfans nouveaux nés. Par M. Henry Brakey, Docteur en Medecine. Chez Clarke, à la Boule d'or, *in*-Duc Lane 8°.

M. Kinght, Docteur en Medecine, demeurant à Londres, a découvert en quoi consiste la vertu magnétique, ce qui est une des plus grandes découvertes qu'on ait faites dans ces derniers siécles. Il fait des aimans artificiels; il augmente de beaucoup la force des naturels, & il ôte la vertu des uns & la donne aux autres. La meilleure pierre d'aiman qui fût à Londres, élevoit trois cens fois son propre poids; mais il augmente sa force de maniere qu'elle éleve cinq cens fois son poids. Il en change encore les pôles à son gré. Cet aiman factice se vend chez Stephens à Londres.

Heath, a Poeme Showing how the procure, preserve and restore it; to Which is annexed the Doctor's De-

cade; *by Edward Bayard D. M. &c.* c'est-à-dire : *Poëme sur la santé*, montrant comment il faut la procurer, la conserver & la retablir ; auquel on a ajoûté la Décade du Docteur. Par M. Edward Bayard. Septiéme Edition corrigée. Chez J. Roberts, près les Armes d'Oxford, dans Warvick-Lane. 8°.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

Pierre Gosse le jeune & Compagnie ont publié depuis peu une Brochure de 51 pages d'impression *in*-4°. contenant une *Lettre de M. de Boze sur une Médaille antique de Smyrne du Cabinet de M. le Comte de Thoms qui y joint sa réponse :* 1744.

SUISSE.

DE GENEVE.

Cramer & Philibert, Imprimeurs-Libraires de cette Ville, préparent une nouvelle Edition de tous les Ouvrages de M. Jean Gottlieb Heineccius, Conseiller du Roi de Prusse, & Professeur en

Droit & en Philosophie dans l'Université de Berlin, sous le titre suivant: *Opera omnia ad universam Jurisprudentiam, Philosophiam, atque Litteras humaniores pertinentia* Elle sera en huit Volumes environ de cent feuilles d'impression *in*-4°. chacun. Les Imprimeurs laissent aux Particuliers la liberté d'acheter la Collection entiere, ou de ne prendre que les Volumes qui leur conviendront. C'est pour cette même raison qu'ils imprimeront dans la même forme l'Histoire de la Vie & des Ecrits de M. Heineccius, afin qu'on la puisse lire séparément, & la joindre à tel Volume qu'on voudra.

Le prix de chaque Volume de cette Edition sera de cinq livres de Genêve (huit livres cinq sols monnoye de France) en grand papier; & en papier commun, de quatre livres de Genêve (six liv. 12 sols monnoye de France) en faveur de ceux qui payeront & retireront les Volumes à mesure

qu'ils paroîtront. Dès que l'impression sera achevée, le prix augmentera d'un tiers. Voici les titres des Traités qui seront employés, & l'ordre qu'on gardera dans cette nouvelle Edition.

Tom. I. 1°. *Fundamenta stili cultioris*; 2°. *Elementa Philosophiæ rationalis & moralis*; 3°. *Elementa Juris naturæ & Gentium.*

Tom. II. 1°. *Syntagma antiquitatum Roman. Jurisprudentiam illustrantium*; 2°. *Historia Juris Civilis Romani ac Germanici.*

Tom. III. 1°. *Elementa Juris Civilis secundum ordinem Institutionum*; 2°. *Idem secundum ordinem Pandectarum.*

Tom. IV. 1°. *Elementa Juris Germanici tum veteris, tum hodierni*; 2°. *Elementa Juris Cambialis.*

Tom. V. *Opusculorum variorum Sylloge I.*

Tom. VI. *Eorumdem Sylloge II.*

Tom. VII. *Opuscula minora varii argumenti, Præfationes, Dissertationes Academicæ.*

Tom. VIII. 1°. *Commentarii ad Legem Juliam, & Papiam Poppæam*; 2°. *Opuscula postuma, scilicet* : a. *Historia Edictorum usque ad Edictum perpetuum* ; b. *Vita Salvii Juliani J.C Conditoris Edicti perpetui*; c. *Specimina Edicti perpetui restituti, cum notis & probationibus* ; d. *trias responsorum illustrium* ; e. *Notæ in Vinnium.*

Commentarius de Vita & Scriptis Heineccii.

FRANCE.

DE PARIS.

La Veuve Etienne & fils, & Jean Hérissant, Libraire, ruë S. Jacques, qui ont entrepris l'impression des Ouvrages de M. Massillon Evêque de Clermont, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, & un des quarante de l'Académie Françoise, viennent de publier deux Volumes de ses sermons ; le premier contient ce qu'on appelle son *petit Carême*, c'est-à-dire, ces Sermons, ou Entretiens particuliers faits pour l'instruction du Roi avant sa

Majorité, & pour les personnes de sa Cour, qui composoient seules l'auditoire de la Chapelle du Château des Thuilleries, quand ces Discours y furent prononcés. Le second Volume contient son Avent. Ces deux Volumes dont on rendra compte incessamment dans le Journal, sont très-bien imprimés.

Briasson, Prault fils, Barois fils, & Delormel, Libraires de cette Ville, ont achevé d'imprimer, & publieront au premier jour l'*Essai de Medecine pratique à l'usage des pauvres gens de la campagne, afin qu'ils puissent se secourir eux-mêmes, & pour l'instruction des jeunes Chirurgiens qui s'y établissent. Par M. Vignon Esq Sieur de Vignoles, Medecin de feu S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans Régent du Royaume.* 1745. *in*-12. 2 vol. » L'Ouvra- » ge qu'on donne au public, est » traité de maniere, qu'il ne sera » pas moins utile aux particuiers » qui resident dans la Province, à

» Messieurs les Militaires, aux filles de la Charité, & aux personnes charitables, qui se dévoüent au service des pauvres malades, qu'aux jeunes Chirurgiens & aux Sages-Femmes, qui s'y établissent. Le premier Tome est divisé en six Chapitres ; le premier contient un Recueil des simples rangées suivant leurs proprietés ; le second, la maniere de composer les remedes ; le troisiéme, des observations sur l'usage des remedes ; le quatriéme, des remarques sur les Accouchemens difficiles, les crises, les urines, & l'usage du lait ; le cinquiéme, la composition de plusieurs onguens & lénimens ; le sixiéme, la curation des maladies qui concernent la Chirurgie. Le second Tome renferme la connoissance & la cure de toutes les maladies qui concernent la Medecine. Le tout disposé selon l'ordre alphabétique. Le prix de ces deux Volumes reliés est de

cinq livres.

Les Libraires associés qui impriment la Collection des Historiens des Gaules & de la France, viennent de mettre au jour le quatriéme & le cinquiéme Volume; le quatriéme contenant *les Lettres Historiques, les Loix, les formules, les Diplomes, & plusieurs autres monumens qui concernent les Gaules & la France, sous les Rois de la premiere Race*: le cinquiéme, *ce qui s'est passé sous les regnes de Pepin & de Charlemagne, c'est-à-dire depuis l'an 752 jusqu'en l'an 814 avec les Loix, les Ordonnances & les Diplomes de ces deux Rois, & autres Monumens Historiques*. Par Dom Martin Bouquet Prêtre Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur. 1744. *fol.* 2 vol.

Guillaume Desprez, & Pierre-Guillaume Cavelier, Libraires, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus, ont publié un Programme, par lequel ils donnent avis que, quoiqu'il leur reste

un nombre considerable de Volumes détachés de la Grande Bible de Saci en 32 vol. *in-8°*. Il ne leur en reste presque plus d'exemplaires complets ; que pour être en état de continuer à fournir cet important Ouvrage qu'on leur demande toûjours avec un nouvel empressement, ils vont réimprimer les Volumes qui leur manquent, & en former un nombre de cinq cens exemplaires complets, dont ils ont fixé le prix à 90 liv. en faveur de ceux qui voudront s'en assurer des exemplaires aux conditions suivantes. Les Souscripteurs doivent payer actuellement 18 liv. pareille somme au mois de Mars 1745. Ils recevront alors les huit premiers Volumes ; 18 autres liv. au mois de Janv. 1746. On leur fournira en même tems les huit Volumes suivans. 18 liv. au mois de Juillet de la même année, on leur remettra aussi en même tems les 9 Volumes suivans. Le dernier payement de 18 liv. se fera au mois

de Janvier 1747, & on délivrera les sept derniers Volumes. La Souscription ne sera ouverte que jusqu'au dernier Fevrier 1745. Et quand les exemplaires retenus par les Souscripteurs, leur auront été fournis, le restant de l'Edition sera remis sur le pied de 150 liv. pour chaque exemplaire, ainsi qu'il l'étoit ci-devant.

Les mêmes Libraires ont aussi réimprimé une Brochure intitulée : *Nouvelle disposition de l'Ecriture Sainte mise dans un ordre perpétuel pour la lire toute entiere chaque année commodément & avec fruit ; à laquelle on a ajoûté une Table des Semaines errantes avec les Fêtes mobiles, qui commence en l'année 1745 & qui ne finira qu'en 1776.* Cette Brochure se vend 10. sols.

Voyages du Capitaine Robert Lade en differentes parties de l'Afrique, de l'Asie & de l'Amérique, contenant l'Histoire sa Fortune & ses Observations sur les Colonies & le commerce des Espagnols, des Anglois,

& des Hollandois, *&c*. Ouvrage traduit de l'Anglois. Chez Didot, Quai des Augustins, à la Bible d'or, 1744. *in*-12. 2. vol.

Pandectæ Justinianeæ in novum ordinem digestæ, cum Legibus Codicis, & novellis quæ Jus Pandectarum confirmant, explicant aut abrogant. C'est le titre d'un nouveau Programme que Saugrain, Desaint & Saillant, Libraires à Paris, & le Tellier, Imprimeur-Libraire à Chartres, débitent depuis peu, pour donner avis au public, qu'ils vont imprimer par Souscription, un Ouvrage sur le Digeste dans lequel on se propose de rétablir l'ordre qui y manque; on rendra compte de ce Projet dans le Journal prochain.

Chardon, Giffey, Hérissant, Bordelet, Savoye, & Ganeau, Libraires à Paris, ont imprimé & débitent actuellement une nouvelle Edition de l'*Histoire des Juifs écrite par Flavius Josephe, traduite par M. Arnauld Dandilly. Nou-*

velle Edition, *augmentée de deux Fragmens & de Notes Historiques & Critiques*, *avec des Tables Chronologiques & Géographiques*. 6. vol. *in* 12. On fera connoître dans le Journal suivant les augmentations qu'on a faites dans cette nouvelle Edition, & ses autres avantages.

Le Volume de l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, *année* 1741 paroît tout nouvellement, *avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année*, *tirés des Registres de cette Académie*. De l'Imprimerie Royale, 1744. *in*-4°. Ce Volume, ainsi que les précedens, se débitent chez Durand, Libraire, ruë S. Jacques, au Griffon.

Récueil de Pieces choisies sur les Conquêtes & sur la Convalescence du Roi. Presenté à Sa Majesté, par David l'aîné, Libraire, ruë Saint Jacques, à la Plume d'or, 1745. *in*-8°. Ce Recueil est un Chef-d'œuvre par la beauté de l'impression & par les vignettes de goût

dont il est encore enrichi ; & contient un exemple à jamais mémorable de zéle & de tendresse pour le Roi par les sentimens de tous les François qui sont exprimés dans les diverses Pieces qui le composent.

David l'aîné, Libraire, ruë S. Jacques, à la Plume d'or, débite le *Traité de la Comete qui a paru en Décembre* 1743. *& en Janvier, Février & Mars* 1744. *contenant outre les Observations de l'Auteur, celles qui ont été faites à Paris par M. Cassini, & à Genève par M Calandrini.* On y a joint diverses Observations & Dissertations Astronomiques, le tout accompagné de figures en taille-douce. Par M. J. P. Loïs de Cheseaux, à Lausanne & à Genève, chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie. 1744. 8°.

Le même Libraire a aussi mis en vente un autre Ouvrage interessant intitulé : *Hæmastatique, ou la Statique des Animaux : expériences hydrauliques faites sur des animaux*

vivans, avec un Recueil de quelqu expériences sur les pierres que l'o trouve dans les reins & dans la vessie, & des recherches sur la natur de ces concrétions irrégulieres. Pa M. Etienne Hales de la Societ Royale, &c. Ouvrage très-util aux Medecins, traduit de l'An glois, augmenté de plusieurs Re marques, & de deux Dissertation de Medecine, sur la Théorie d l'inflammation, & sur la cause de l fievre. Par M. de Sauvages, Con seiller-Medecin du Roi, Professeu Royal de Medecine en l'Universit de Montpellier & Membre de l Societé Royale de Suéde. A Genê ve, chez les Héritiers Cramer & Freres Philibert, 1744. *in-4°.*

L'Ouvrage que M. Gibert don na au public l'année derniere, sou le titre de *Mémoires pour servir l'Histoire des Gaules & de la Fran ce*, & dont on a rendu compt dans le Journal du mois de Janvie 1744 a donné occasion à la criti que que le R. P. D.... Religieu Bénédictin de la Congrégation d

S. Maur, en a faite, & qu'il vient de faire imprimer chez Durand, Libraire, ruë Saint Jacques, au Griffon, sous ce titre : *Eclaircissemens Historiques sur les origines Celtiques & Gauloises, avec les quatre premiers siécles des Annales des Gaules.* 1744. *in*-12.

Chaubert, Libraire de ce Journal, Michel-Antoine David, Li-
M. Etienne Hales de la Societé
braire, ruë S. Jacques, à la Plume d'or, & Compagnie, viennent de publier une nouvelle Edition des *Œuvres diverses de M. de la Fontaine*, en quatre petits Voulumes bien imprimés & d'une forme très-commode, & ornée de vignettes en taille-douce proprement gravées. 1744. *in*-12. Cette Edition est la plus complette de toutes celles qui ont paru jusqu'à present. Outre les Pieces qui étoient contenuës dans le Recueil qui a paru sous le nom d'*Œuvres posthumes*; celui-ci comprend toutes celles qu'on a recouvrées dans les ma-

muscrits originaux de l'Auteur, dont on a eu communication. On a mis au commencement de cette nouvelle Edition trois Pieces : 1°. le portrait de l'Auteur tel qu'il est à la tête des *Œuvres posthumes* ; 2°. son Eloge tiré des *Hommes Illustres* de M. Perault ; 3°. une Lettre sur sa Conversion, imprimée dans la *continuation des Mémoires de Litterature & d'Histoire*. Tom. 1.

Traité complet sur l'aberration des Etoiles fixes, avec une Histoire générale de l'Astronomie ; une Introduction au Systême du Monde, selon les principes de la Philosophie ancienne & moderne, suivie d'un Abrégé de la Sphère, & d'une Méthode pour déterminer les differences en longitude des Villes & des Ports de Mer, en se servant de l'occultation des Etoiles fixes par la Lune. Par M. Fontaine des Crutes. Chez Quillau pere, Imprimeur Juré Libraire de l'Université, ruë Gallande, près la Place Maubert, à l'Annonciation. 1744. *in* 8°.

Phil. N. Lottin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité; près S. Yves, a publié depuis peu les Xme & XIme Volumes de l'*Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques qui contient leur Vie, le Catalogue, la critique, le Jugement, la Cronologie, l'Analyse & le dénombrement des différentes Editions de leurs Ouvrages, &c.* Par Dom Remy Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de Saint Vannes & de S. Hydulphe, Prieur Titulaire de Flavigny. 1744. *in*-4°. 2 vol.

Ch. J. B. Delespine, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, ruë S. Jacques, au Palmier, & Barois, Libraire, Quai des Augustins, débitent le *Catalogue des Livres de feu M. le Président Talon*; la vente de ces Livres se fera en détail dans son Hôtel, ruë de Grenelle, elle commencera le mardi 29 Décembre 1744 & continuera les jours suivans depuis deux heures de relevée jusqu'au soir, au plus offrant

& dernier encheriſſeur. On diſtribuera chaque Semaine une Liſte qui indiquera l'ordre des Livres dont la vente ſe fera la Semaine ſuivante.

Coûtumes Locales, tant anciennes que nouvelles des Bailliages, Ville & Echevinage de Saint-Omer, d'Audruic & Pays de Bredenarde, de la Châtellenie de Tournehem & des Bailliage, Ville, & Echevinage d'Aire; enſemble les procès-verbeaux de vérification & redaction de ces mêmes Coûtumes, & les Lettres-patentes portant Decret d'icelles. On y a joint la Déclaration du Roi du 14 Mars 1722. pour l'exécution des articles lxxiv. lxxv. & lxxvj. de la Coûtume générale d'Artois. Chez Pierre-Guillaume Simon, Imprimeur du Parlement, ruë de la Harpe, à l'Hercule, 1744. *in*-4°.

Voici les titres de pluſieurs Livres étrangers, que Briaſſon Libraire, rue S. Jacques, à la Science, & à l'Ange Gardien, a fait venir depuis peu, & qu'il débite

actuellement.

Phil. Jac. Halleri Dissertationes de Jure Publico, & de Patriciis. Giessæ. 1740. *in*-4°.

Go. Leugnichii Jus Publicum Poloniæ. Gedani. 1742. *in*-8°. 2. vol.

Tutte le Opere di Moliere in Lingua Italiana. Lipsiæ. 1740. *in*-12. 4 vol.

Samuëlis Puffendorfii de Jure Naturæ & Gentium, & Eris Scandica, cum notis G. Hertii, & Barbeyraci, additis etiam Go. Mascovii. Francofurti. 1744. *in*-4°. 3 vol.

Ejusdem de Officio hominis & Civis cum Prolegomenis, Dissertationibus, & Observationibus Titii. Lipsiæ. *in*-8°.

Ejusdem de Statu Imperii Germanici ex Editione Jac. Pat. Gudlingii. Coloniæ. *in*-8°.

Jo. Christ. Wolfii Monumenta Typographica. Hamburgi. 1740. *in*-8°. 2 Tom. en 4 vol. Voyez le Journal du mois d'Octobre 1741.

Auli-Gellii Noctes Atticæ ex Editione P. D. Longolii. Lipsiæ. 1741. 8°.

Jo. Georg. Eccardi Leges Salicæ & Ripuariorum. Francofurti. 1720. *in-folio.*

Lexicon Anatomicum. Lipsiæ. 1743. *in-8°.*

Selecta Medica Francofurtensia. Francofurti. 1743. *in-8°.* 12. vol.

M Jac. Carpovii Elementa Theologiæ naturalis. Ienæ. 1742. *in-4°.*

Jo. H. Schulzii Dissertationes de Athletis veterum, de Elleborismis; de Elaterio; Mors in olla. Halæ. 1743. *in-4°.*

Ejusdem, Historia Medicinæ, & Renati Moreau de missione sanguinis in pleuretide. Halæ 1743. *in-8°.*

Pauli Schaffansii Commentatio Histor. de describenda Historia Sacra Anglorum. Hamburgi. 1743. *in-4°.*

Frederici Willelmi Wedel de Ratione sufficienti. Ienæ. 1743. *in-4°.*

Martialis cum notis Farnabii. Lugduni. 1744. *in-12.*

Fr. Sal. de la Motte-Fenelon Fata Thelemachi versibus descripta. Francofurti, & Berolini. 1743.

in-8°. 2. vol. cum fig.

Ever. Ottonis Institutiones Justinianea, & de Legibus vij. Tabularum. Francofurti. 1743. *in*-4°.

Grammaire Françoise & Allemande. P. Peplier. Leipsick. 1741. 8°.

Henr. Christ. Senckenbergii Corpus Legum, per modum Institutionum, cum notis Variorum. Francofurti. 1740. *in*-4°.

Gudenii Codex Diplomaticus. Gottingæ. 1743. *in*-4°.

Georg. Gottl. Keuffel Historia Pontificatus Romani, Francisci Guicchardini Origo potestatis secularis in Ecclesia. Helmestadii. 1741. 8°.

Jo. Freder. Grim. de Ellipsibus Latinis. Francofurti. 1743. *in*-8°.

Faute à corriger dans le présent Journal.

PAg. 1829. M. Carri, Libraire à Marseille, *l. s.* M. Carri, frere du Libraire de Marseille de ce nom.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal d'Octob. 1744.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR L'ANNE'E M. DCC. XLIV.

NOVEMBRE.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SCAVANS.

NOV. M. DCC. XLIV.

VENERABILIS PATRIS Monetæ Cremonensis Ordinis Prædicatorum S. P. Dominici æqualis adversus Catharos & Valdenses Libri quinque, &c. C'est-à-dire : *Refutation des erreurs des Cathares & des Vaudois par le Vénérable Pere Moneta de l'Ordre des Prêcheurs, & contemporain de S. Dominique, publiée pour la premiere fois d'après divers Manuscrits. Par August-*

tin Ricchinius, *Religieux du même Ordre & Théologien du College de Casanata*. A Rome, chez *Nicolas* & *Marc Pagliarini*. 1743. *in fol.* pag. 568.

IL n'y a point (dit l'Editeur dans sa Préface) d'erreur si absurde, & si monstrueuse, qui après avoir été ensevelie dans l'oubli & dans le mépris, ne se releve & ne reparoisse tôt ou tard; presque toutes les anciennes Héréfies long-tems après qu'elles ont été éteintes, ont trouvé de nouveaux deffenseurs. Ainsi les anciens Peres qui ont écrit contre les Hérétiques, ont non-seulement l'avantage de nous faire connoître les anciennes Héréfies, mais ils ont encore celui de nous fournir des armes pour les combattre, lorsqu'elles renaissent sous d'autres noms.

C'est ce qui a engagé le Pere Ricchinius à publier les Ecrits du Vénérable Pere Moneta, qui a-

voïent resté cachés pendant cinq siécles dans quelques Bibliothéques d'Italie. Il y a un si grand rapport entre les erreurs des Cathares & des Vaudois, & celles des Sociniens, des Calvinistes, des Luthériens & autres Hérétiques modernes comme l'Editeur le montre dans les notes qu'il a jointes à cet Ouvrage, que presque tous leurs Dogmes se trouvent ici refutés d'avance, en sorte qu'on peut, selon lui, regarder l'Ouvrage du Pere Moneta contre les Cathares & les Vaudois, comme une espéce d'Arsenal, où les Théologiens trouveront toutes les armes necessaires pour combattre les anciens & nouveaux Hérétiques.

Quoiqu'on voye dans les derniers Tomes de la Bibliothéque des Peres differens Traités contre les erreurs des Cathares & des Vaudois, composés peu avant, ou après le tems que le Pere Moneta écrivoit le sien, on ne craint point d'assurer qu'il leur est supérieur à

tous , soit par l'étenduë qu'il a donnée à son Ouvrage, soit par la maniere dont il l'a executé. Il rapporte exactement toutes les erreurs de ces Hérétiques , ne laisse sans réponse aucun des argumens dont ils se servoient pour les soûtenir , & il y a tant de solidité dans ce qu'il allégue , soit pour établir le Dogme Catholique, soit pour détruire les rêveries de ses adversaires , qu'on peut comparer ses Ecrits à ceux de S. Augustin contre les Manichéens ; en même tems on apperçoit tant de dialectique dans ses raisonnemens & de méthode dans ses preuves , qu'on ne peut assez s'étonner que vivant long-tems avant S. Thomas , il ait été si versé dans les subtilités de la Scholastique. Mais l'usage sur tout qu'il fait de l'Ecriture Sainte ; les explications qu'il donne aux passages qu'il en allégue, montrent avec combien de vérité le Pere Moneta dit dans sa Préface , qu'il étoit redevable de cet avantage à

me inſpiration céleſte.

Les gens d'un goût délicat trouveront peut-être ſon ſtile trop ſimple, & même un peu groſſier ; mais l'Editeur avertit qu'il faut avoir égard au tems dans lequel il écrivoit ; il croit même qu'on pourroit penſer qu'il avoit exprès négligé ſon ſtile, à l'imitation de S. Auguſtin dans ſes derniers Ouvrages contre les Manichéens. En effet ce Saint par l'avis de quelques perſonnes pieuſes, aſſure que pour mettre ces Ecrits plus à portée du commun du peuple, il s'étoit fait un devoir de ſe ſervir des expreſſions les plus claires & les plus intelligibles à la multitude, ſans avoir aucun égard à la beauté du ſtile, & aux autres agrémens de la diction. » A quoi ſerviroit (dit ce Saint » Docteur) une clef d'or, ſi elle » ne pouvoit pas nous ouvrir l'en- » trée des lieux où il nous ſeroit » neceſſaire de pénétrer? Faudroit- » il faire difficulté de ſe ſervir d'u- » ne clef de bois, ſi elle nous pro-

Jo. Georg. Eccardi Leges Salicæ & Ripuariorum. Francofurti. 1720. *in-folio.*

Lexicon Anatomicum. Lipsiæ. 1743. *in-8°.*

Selecta Medica Francofurtensia. Francofurti. 1743. *in-8°.* 12. vol.

M Jac. Carpovii Elementa Theologiæ naturalis. Ienæ. 1742. *in-4°.*

Jo. H. Schulzii Dissertationes de Athletis veterum, de Elleborismis; de Elaterio; Mors in olla. Halæ. 1743. *in-4°.*

Ejusdem, Historia Medicinæ, & Renati Moreau de missione sanguinis in pleuretide. Halæ 1743. *in-8°.*

Pauli Schaffausii Commentatio Histor. de describenda Historia Sacra Anglorum. Hamburgi. 1743. *in-4°.*

Frederici Willelmi Wedel de Ratione sufficienti. Ienæ. 1743. *in-4°.*

Martialis cum notis Farnabii. Lugduni. 1744. *in-12.*

Fr. Sal. de la Motte-Fenelon Fata Thelemachi versibus descripta. Francofurti, & Berolini. 1743.

in-8°. 2. vol. cum fig.

Ever. Ottonis Institutiones Justinianea, & de Legibus vij. Tabularum. Francofurti. 1743. *in*-4°.

Grammaire Françoise & Allemande. P. Peplier. Leipsick. 1741. 8°.

Henr. Christ. Senckenbergii Corpus Legum, per modum Institutionum, cum notis Variorum. Francofurti. 1740. *in*-4°.

Gudenii Codex Diplomaticus. Gottingæ. 1743. *in*-4°.

Georg. Gottl. Keuffel Historia Pontificatus Romani, Francisci Guicchardini Origo potestatis sacularis in Ecclesia. Helmestadii. 1741. 8°.

Jo. Freder. Grim. de Ellipsibus Latinis. Francofurti. 1743. *in*-8°.

Faute à corriger dans le present Journal.

PAg. 1829. M. Carri, Libraire à Marseille, *l. s.* M. Carri, frere du Libraire de Marseille de ce nom.

s'exposer aux plus grands dangers pour travailler à l'extirpation de l'Hérésie par ses discours, par ses Ecrits, & par toutes les autres voyes que son zéle lui suggeroit. Ayant été nommé Inquisiteur de la Foi à Milan, il s'éleva, dit un Auteur, comme un Lion rugissant avec tant de courage & d'intrépidité contre les Cathares & les Vaudois qui étoient répandus dans l'Insubrie, qu'il en fit punir un grand nombre, sans faire grace à ceux qui étoient les plus distingués par leur rang & par leur noblesse. Il y avoit entr'autes parmi eux un nommé Péraldus plus redoutable encore par ses artifices que par ses richesses & son crédit. Cet homme craignant pour lui un pareil sort, s'associa avec un autre Hérétique qui lui promit d'assassiner le Pere Monéta. L'intrépide Religieux en eut avis; aussi-tôt, continue l'Auteur, » l'Esprit de Dieu le saisit, » il prend un Crucifix, se fait ac- » compagner d'une petite troupe

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNE'E M. DCC. XLIV.

NOVEMBRE.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SCAVANS.

NOV. M. DCC. XLIV.

VENERABILIS PATRIS Monetæ Cremonensis Ordinis Prædicatorum S. P. Dominici æqualis adversus Catharos & Valdenses Libri quinque, &c. C'est à-dire : *Refutation des erreurs des Cathares & des Vaudois par le Vénérable Pere Moneta de l'Ordre des Prêcheurs, & contemporain de S. Dominique, publiée pour la premiere fois d'après divers Manuscrits. Par Augus-*

lie, étoient ceux de *Bulgares* & des *Paterins* qui étoient des espéces de Sobriquets injurieux que le peuple leur avoit donnés, & dont l'origine n'est pas plus connuë que celle des noms de *Huguenots* ou de *Parpaillots* dont on appelle en France les Calvinistes.

Nous ne nous arrêterons point à suivre le détail de leurs erreurs que l'Auteur rapporte d'après Reinerus, nous nous contenterons de dire qu'ils sembloient avoir adopté non seulement toutes celles des premiers Manichéens, mais encore les absurdités & les impietés de tous les Hérétiques qui étoient venus depuis ces premiers tems. On ne peut rapporter sans horreur les blasphêmes qu'ils vomissoient contre la Sainte Trinité, contre l'Humanité de J. C. sa Vie & ses Misteres, contre les Saints de l'Ancien Testament, sur la Création du monde, qu'ils disoient être éternel, & l'ouvrage du diable, sur la Résurrection des corps & la

Jugement dernier, sur les Sacremens de l'Eglise; pour ne rien dire des impietés qu'ils avançoient contre l'autorité des Livres Saints, celle de l'Eglise, de la Tradition & des Peres, & presque généralement contre tous les Dogmes Catholiques. Ils deffendoient l'usage de la chair, des œufs & du lait, même dans le cas de l'extrême necessité, parce que tous ces alimens provenoient de l'union des deux sexes; & que toute chair, selon eux, étoit impure, comme étant l'ouvrage du diable.

Le P. Ricchinius remarque qu'on auroit de la peine à croire que de pareilles absurdités ayent pû trouver tant de partisans, non-seulement parmi les gens du peuple, mais même parmi les personnes les plus distinguées par leur esprit & par leur rang, si une infinité d'Auteurs contemporains n'en faisoient foi. Mais, ajoûte-t-il, » tous » ceux qui connoissent la foiblesse » de l'esprit humain, & qui sont

» versés dans l'Histoire Ecclesiasti-
» que, sçavent qu'il n'y a point
» d'erreur dont l'homme ne soit
» capable, lorsqu'ayant une fois
» secoué le joug de la Foi, il s'a-
» bandonne à la bizarrerie & à
» l'extravagance de ses pensées.

Ces Hérétiques étoient d'autant plus dangereux, comme l'Editeur l'observe dans le Ch. 5, où il parle de leurs mœurs, qu'ils cachoient leurs erreurs sous une profonde dissimulation; d'un côté ils sçavoient éluder toutes les interrogations qu'on leur faisoit par des réponses ambiguës, & de l'autre ils assistoient à l'Eglise & participoient aux Sacremens avec les Fidéles; outre cela ils affectoient une grande régularité de mœurs & une extrême austerité dans leur maniere de vivre, quoique dans le fond ils fussent accusés de s'abandonner aux plus honteuses impudicités.

Ils avoient un attachement si prodigieux à leurs erreurs que pour la plûpart hommes & fem-

mes, ils soûtenoient le supplice du feu avec une constance ou plûtôt une opiniatreté si étonnante que S. Bernard qui en avoit été témoin, dit à cette occasion (Sermon 66) » qu'il n'y a que ceux qui ignorent » quel est l'empire du démon sur » les corps & sur les cœurs, qui » puissent être surpris de voir que » les Hérétiques souffrent non-» seulement avec patience, mais » avec joye. Ne faut-il pas (con-» tinue-t-il) faire un plus grand » effort sur son esprit pour se don-» ner la mort de sa propre main » que pour la souffrir d'une main » étrangere, combien avons-nous » vû cependant de gens qui se sont » noyés ou pendus ! ..... Pour moi » je suis plus surpris de ce que le » diable a pû mettre dans le cœur » de Judas de trahir son Maître, » que je ne le suis de voir qu'il l'ait » poussé à se pendre.

On verra dans le 6me Chapitre quels étoient les Cérémonies & la Discipline des Cathares. Il est

question dans le 7me des moyens que l'Eglise prit pour combattre & pour détruire ces Hérétiques. Les principaux furent la Croisade publiée par Innocent III. contre les Albigeois, diverses Loix pénales que les Empereurs & particulierement Frédéric II. porterent contre les Cathares. Et enfin l'établissement de l'Inquisition, dont S. Dominique fut un des principaux auteurs, & dont la direction lui fut particulierement confiée, & aux Religieux de son Ordre, qui depuis ce tems sont restés en possession de présider à ce Tribunal. En vertu de ces Loix & à la poursuite de l'Inquisition, plusieurs de ces Hérétiques furent condamnés au feu. Notre Auteur rapporte même d'après M. Muratori une Inscription qu'on voit encore à Milan, & qui y fut placée en 1233. à l'honneur du Préteur de cette Ville; on y lit ces mots : *quod ultor heretica malignitatis, Catharos ut debuit, ussit.*

Enfin le huitiéme & dernier Chapitre de cette Dissertation contient un détail fort abrégé des Conciles qui ont été tenus contre les Cathares les Vaudois. On y refute en passant M. Muratori qui dans le second Tome de ses Anecdotes, & dans ses notes sur les fragmens des Capitulaires contre les Manichéens, avoit avancé que ces Hérétiques ne devant pas être mis au nombre des Chrétiens, les Conciles n'avoient pas cru devoir porter de condamnation contr'eux, non plus que contre les Mahométans; mais le P. Ricchinius soûtient que quand même on ne conviendroit pas que ces mots du premier Concile de Nicée, *Créateur des choses visibles comme des invisibles*, ausquels pour plus grande explication, on ajoûta dans le premier Concile de Constantinople. Ces mots *Créateur du Ciel & de la terre*, n'y ayent été insérés pour combattre la principale erreur des Manichéens sur les deux principes,

l'opinion de ce Sçavant ne peut être vraye que pour ce qui regarde les Conciles généraux; car il est aisé de citer plusieurs Conciles particuliers dans lesquels les anciens Manichéens sont manifestement condamnés; & à l'égard des modernes, on trouve un grand nombre de Conciles depuis l'onziéme siécle jusqu'au treiziéme, en France, en Espagne, en Angleterre, en Italie, où, les Hérétiques qui avoient adopté une partie de leurs erreurs, comme entr'autres les Cathares, sont proscrits sous les differens noms que portoient les differentes Sectes dans lesquels ils s'étoient partagés.

Nous n'avons pas cru devoir nous arrêter plus long-tems sur les derniers Chapitres; ils ne contiennent rien de bien nouveau, & ils ne nous ont paru avoir que l'avantage de rassembler ce qui est épars dans les differens Auteurs, qui ont traité de ces matieres.

On en peut dire autant de la

ſeconde Diſſertation Hiſtorique du P. Ricchinius, qui a pour objet les Vaudois. Elle ne renferme que cinq Chapitres. Le premier roule ſur l'origine de ces Hérétiques. Il montre que ce n'étoit point le nom d'une Secte particuliere, mais un nom commun à tous les Hérétiques qui parurent depuis le 12me ſiécle juſqu'à celui de Luther. Il fait voir contre pluſieurs habiles Ecrivains qui les confondent avec les Albigeois, que les Vaudois différoient entiérement de ces derniers par leur origine, leurs dogmes & leurs mœurs. Les premiers Vaudois parurent à Lyon vers l'an 1070, d'où ils furent nommés d'abord *Pauvres de Lyon*; ils affectoient en effet une extrême pauvreté & une très-grande ſimplicité dans leurs habits. Ils alloient prêchant par tout la reforme. Leurs diſcours joints à une vie très-pénitente les accréditerent bien-tôt dans l'eſprit du peuple, ſur-tout dans un tems où le Clergé étoit

peu instruit & peu réglé. Quelques-uns d'entr'eux allerent même à Rome & se presenterent au Pape Lucius pour faire approuver leur nouvel institut; n'ayant pû obtenir de lui cette grace, ils la demanderent encore inutilement au Pape Innocent III; mais le Souverain Pontife, pour donner à leur place un veritable exemple de l'humilité Evangelique, & de la pauvreté Apostolique, approuva l'ordre de S. François, & condamna les Vaudois, non encore comme Hérétiques, mais parce qu'ils s'arrogeoient le droit de prêcher sans mission.

Irrités de ce refus, ils se mirent à déclamer avec animosité contre les gens d'Eglise, ils s'attribuerent le droit d'exercer toutes les fonctions Ecclesiastiques, & donnerent dans beaucoup d'erreurs pour lesquelles ils furent condamnés dans le Concile de Latran, sous Innocent III, ce qui ne les empêcha pas de s'étendre considerablement

en France, en Espagne, en Italie, & dans les autres Pays de l'Europe, où ils se maintinrent jusqu'au tems de Luther & de Calvin auſquels ils ſe réunirent.

Dans leurs commencemens (ch. 3.) on ne leur reprochoit que de prêcher ſans miſſion, de vouloir établir une eſpéce de vie Apoſtolique dans tout le monde ſans diſtinction de rang ni d'états, & de témoigner un grand mépris pour les Eccleſiaſtiques qui ne vivoient point dans l'exterieur même de la pauvreté & de l'humilité Evangelique priſe à la lettre. Mais leur hardieſſe croiſſant avec le ſuccès, bien-tôt ils nierent l'autorité de de l'Egliſe Romaine, des Peres & de la Tradition, attribuerent aux Laïques le pouvoir de conferer les Sacremens, prétendirent que l'uſage du Serment étoit illicite, & donnerent dans un grand nombre d'autres erreurs qu'il faut voir dans l'Auteur même.

Dans le Chapitre 5me, il entre-

prend de prouver contre plusieurs habiles Ecrivains, qu'il y avoit une grande difference entre les erreurs des Vaudois & celles des Albigeois & même une considerable entre les dogmes des premiers & ceux des Calvinistes, & par conséquent que c'est très-faussement que ces derniers, pour donner plus d'antiquité à leur Secte, ont soûtenu qu'ils n'avoient embrassé que des opinions reçûës depuis long-tems par les Vaudois.

Le 6me Chapitre roule sur ceux de ces Hérétiques qui pour éviter la sévérité des poursuites qu'on faisoit contr'eux en France & en Italie, se retirerent dans differentes vallées de la Suisse & du Piémont, où ils furent appellés *Barbets* & où ils vécurent tranquillement pendant près de trois siécles, jusqu'à ce que vers l'an 1536 Farel Ministre de Genêve, leur persuada d'embrasser la prétendue Reforme de Calvin.

Enfin dans le 7me & dernier Chapitre

pitre de cette Dissertation, l'Auteur montre que c'est sans fondement qu'on met au nombre des Vaudois differens Hérétiques connus sous le nom de Pikards, qui avant que Luther parut étoient établis dans la Boheme, la Pologne, & la Moravie. Ils reconnoissoient eux-mêmes qu'ils n'étoient pas aussi anciens que les Vaudois, & se donnoient le nom de *Freres Bohemiens* ou de *Freres Orthodoxes*. On voit par quelques Lettres de Luther qu'il les eut d'abord en horreur; mais l'envie de grossir son parti lui fit changer de langage; dans la suite la plûpart d'entr'eux suivirent sa doctrine, ou se rangerent du côté des Calvinistes, & depuis ce tems les uns & les autres les reconnoissent pour leurs Freres.

Les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent point de nous étendre sur l'Ouvrage du P. Moneta, nous nous contenterons d'ajoûter seulement à ce que

nous en avons dit, que dans le Chapitre où il refute les erreurs des Cathares & des Vaudois sur la prédestination, le P. Ricchinius remarque dans une note, que le P. Moneta se sert d'expressions peu exactes, & qui sembleroient d'abord anéantir le dogme de la prédestination. Mais » il faut bien se » garder (dit-il) d'imputer une » pareille erreur à ce pieux Ecri» vain; les mêmes régles dont le » P. Petau se sert pour excuser les » Peres de Sémipélagianisme, doi» vent servir aussi à justifier les » sentimens du P. Moneta sur la » prédestination, car il arrive » souvent à ceux qui attaquent les » Hérétiques de ne faire attention » qu'aux vérités qui sont précisé» ment opposées à leur doctrine & » en même tems de passer sous si» lence toutes celles, qui n'ont » point un rapport direct au dog» me, qu'ils se proposent d'établir, » ce qui fait qu'au premier coup » d'œil ils semblent tomber dans » l'erreur opposée.

En voilà assez pour faire connoître un Ouvrage qui nous a paru mériter l'attention des Théologiens & principalement de ceux qui se trouvent répandus parmi les Hérétiques, ou qui sont destinés à travailler à les ramener à l'Eglise.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année 1740. *avec les Mémoires de Physique & de Mathématique, tirés des Registres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1742. *in-4°. pag.* 631. *planch. détach.* 29.

LA Physique générale nous presente cinq Mémoires 1°Les observations du Barométre sur differentes montagnes par M. de Thuri : 2°. l'Ecrit de M. l'Abbé Nollet sur une vapeur qui paroît dans le vuide d'une machine pneumatique. 3°.Deux Ecrits du même Académicien sur les Instrumens

propres aux experiences de l'air. 4°. Les Obſervations du Thermométre, par M. de Réaumur. 5°. Les Obſervations Météorologiques de M. Maraldi. Nous parlerons des quatre premiers.

Les Phyſiciens ont toûjours recherché avec un grand ſoin les diverſes élévations ou abaiſſemens du mercure dans le Barométre, dans les lieux les plus élevés, & dans les endroits les plus bas, on a cru aſſez volontiers qu'on pourroit par ce moyen parvenir à connoître la hauteur de l'Atmoſphére, mais quand ces obſervations n'y conduiroient pas immédiatement, parce qu'il eſt difficile de connoître le rapport des divers degrés de condenſation, & de dilatation de l'air, il eſt cependant vrai de dire que de pareilles obſervations ont toûjours une grande utilité pour les réfractions dont la connoiſſance exacte eſt ſi utile dans l'Aſtronomie; l'on ne ſçauroit donc pour y parvenir, choiſir des endroits

trop élevés. C'eſt ce qu'a fait M. de Thuri, cet habile Aſtronome chargé par le Roi & par l'Académie d'achever diverſes operations géométriques qui regardent la figure de la Terre, & la Carte de la France, s'eſt trouvé ſouvent dans l'occaſion d'examiner les differentes hauteurs du mercure ſur les plus hautes montagnes. Celles que nous connoiſſons les plus élevées dans le climat de la France ſont le Mont d'or, le Canigou & le Puy de Dome, celle-ci eſt ſituée à deux lieuës environ de Clermont en Auvergne. Il eſt rapporté dans un Ouvrage fort connu & composé par Monſieur Paſcal que le 19 Septembre 1648, le Barométre étant mis en expérience dans le Jardin des Minimes de la Ville de Clermont (qui eſt l'endroit le plus bas) on trouva le mercure ſuſpendu à la hauteur de 26 pouces 3 lignes & demi, & qu'après l'avoir porté dans l'endroit le plus élevé de cette monta-

gne, le vif argent ne se trouva plus qu'à la hauteur de 23 pieds 2 lignes. Il est à remarquer que dans cette experience on n'est pas également sûr que M. Perrier, qui l'avoit entreprise, eût mesuré exactement la hauteur de la montagne, du moins ignore-t-on la méthode qu'il a suivie pour la déterminer. M. de Thury jugea donc à propos de recommencer les operations, & de s'assurer en même tems de l'élevation de la montagne au-dessus du niveau de la mer.

M. de Thury se servit pour faire son Observation d'un Tube qu'il avoit purgé d'air le plus qu'il étoit possible, & pour cet effet il avoit employé la méthode que l'on connoît, qui est de le charger au feu. Lorsqu'il fut parvenu au sommet du Puy de Dome il trouva la hauteur du mercure de 24 pouces 8 lignes un tiers, & celle qui fut observée dans le Jardin des Minimes fut de 27 pouces 10 l. ainsi la difference des deux élevations fut

de 3 pouces 3 lignes deux tiers, & l'ayant comparée à celle de M. Perrier il trouva qu'elles differoient entr'elles de 2 lignes.

Cette même experience réiterée une seconde fois donna la même difference, ce qui fait conclurre que la pression de la colonne d'air, à laquelle on a coûtume d'attribuer l'élevation du mercure dans le Tube étoit plus grande dans le tems de la derniere observation que dans celui où M. Perrier avoit fait la sienne.

M. de Thury mesura ensuite la hauteur du Puy de Dome par les operations de Trigonométrie, & il trouva la hauteur de cette montagne par dessus le Jardin des Minimes de 556 toises & de 812 toises au-dessus du niveau de la mer. Ces observations étant finies au Puy de Dome on en fit de semblables sur le Mont-d'or, qui est la montagne la plus élevée de l'Auvergne & dont la hauteur perpendiculaire est de 1048 toises au-dessus du niveau de la mer.

Cette montagne est située au Sud-ouest de la Ville de Clermont à la distance d'environ huit lieuës, c'est vers le bas de cette montagne que sont situés ces Bains si renommés & que l'on attribue à Jules-César. Il y a deux differens Bains, l'un s'appelle le Bain de César & l'autre le grand Bain ; l'eau du Bain de César semble bouillonner & celle du grand Bain est simplement chaude sans bouillonner. Il y a apparence que c'est la même source qui produit l'un & l'autre Bain. Nôtre Observateur se servit pour faire ses experiences des mêmes tuyaux qu'il avoit employés sur le Puy de Dome & la hauteur du mercure au haut du Mont d'or fut trouvée de 22 pouces 5 lignes. Cette hauteur comparée à celle qui fut trouvée à Paris le même jour & à la même heure differe de 5 pouces 3 lignes trois quarts.

M. de Thury, obligé de suivre diverses operations, quitta le

Mont d'or pour s'en aller à Perpignan, & ſongea à faire les mêmes experiences ſur la montagne du Canigou. Cette montagne eſt ſituée au Sudoueſt de Perpignan, ſa hauteur perpendiculaire au-deſſus du niveau de la mer eſt de 1441 toiſes, c'eſt la plus haute montagne de celles qu'on a déterminées juſqu'à preſent dans notre climat.

M. de Thury s'étoit aſſocié M. le Monnier dont le goût pour la Botanique étoit décidé depuis long tems, & il avoit encore avec lui M. de la Caille qui joignoit ſes obſervations aux ſiennes. L'un d'eux (& c'étoit M. de la Caille) qui devoit faire les obſervations correſpondant au bord de la mer dans le tems que M. de Thury feroit les ſiennes ſur le ſommet de la montagne , leur deſſein étoit de reconnoître ſi les variations de la hauteur du mercure étoient auſſi grandes ſur les lieux élevés que celles qu'on obſerve ſur mer dans differens tems , il étoit encore

avantageux de connoître le degré du Thermométre dans le même tems que l'on feroit l'observation du Barométre, toutes choses preparées, tel qu'il convenoit pour faire les experiences ; ces Messieurs trouverent que sur la pointe la plus élevée de la montagne, le Termométre étoit à 5° au-dessus de la congélation, & la hauteur du mercure de 20 pouces 2 lignes & un quart dans un tems fort calme.

M. l'Abbé de la Caille qui comme nous l'avons dit, faisoit les observations correspondantes au bord de la mer trouva aux mêmes heures que le Thermométre étoit à 19°, & le Barométre à 28 pouces 1 ligne & demi (le vent étoit assez violent & le brouillard considerable.

Si l'on compare l'une & l'autre observation l'on trouvera une diminution de hauteur du mercure de 7 pouces 11 lignes & un quart. De semblables experiences réïterées & comparées ensemble il re-

ſulte que la variation de hauteur du mercure dans le Barométre, ſuivant la differente élevation des lieux, ne ſuit aucune progreſſion: 2°. que la variation de la hauteur du mercure correſpondante à une même difference de hauteur, n'eſt pas toûjours uniforme, puiſqu'on a trouvé que les variations ne ſont pas de la même quantité dans les deux termes de comparaiſon: 3°. que les variations que l'on obſerve dans le Barométre peuvent être cauſées par les differens accidens qui arrivent dans la temperature de l'air, comme le brouillard, la pluye, le vent, &c.

Venons au ſecond article, c'eſt celui de M. l'Abbé Nollet dont l'adreſſe pour réuſſir dans les experiences eſt aſſez connuë de tout le public qui les lui voit avec plaiſir operer tous les jours. On veut ici expliquer la cauſe de la vapeur qu'on apperçoit dans le recipient de la machine pneumatique lorſqu'on commence à raréfier l'air qu'il contient.

Tous ceux qui font usage de cette machine du *vuide* appellée communément la machine pneumatique remarquent que dans les deux ou trois premiers coups de piston, lorsque l'air commence à se raréfier, on apperçoit dans le récipient une vapeur plus ou moins épaisse qui obscurcit l'interieur du vase, & qui après quelques petits mouvemens se précipite par circonvolutions vers la partie inférieure. Quelques Physiciens ont attribué la cause de cette vapeur à l'humidité des cuirs dont on couvre la platine pour tenir avec plus de fermeté & d'exactitude le récipient. Mais sans nous arrêter à détruire ce sentiment qu'il est facile de réfuter, puisqu'il suffit de dire qu'un récipient bien séché & lutté sur la platine avec du mastic ou de la cire molle fait voir la même vapeur, il vaut beaucoup mieux rapporter ce que pense notre Auteur à ce sujet. M. l'Abbé Nollet nous apprend & il y a tout

lieu de le croire que cette espece de vapeur n'est rien autre chose que les petits corps étrangers qui sont répandus dans l'air que renferme le récipient. Voici les principales preuves sur lesquelles il s'appuye.

Cet air nouvellement renfermé doit être consideré comme semblable à celui de l'atmosphére dont il faisoit partie avant que d'être renfermé dans le récipient, & l'on sçait que cet air est chargé de parties héterogènes, il ne s'agit plus que de prouver que ces petits corps étrangers qui existent dans le récipient sont capables de produire l'effet qu'on leur attribue premierement l'air seul consideré en lui-même n'est point la cause de cet effet. Car les parties d'air le plus condensé ne sont point visibles. De plus cette vapeur n'est point la même en differens tems dans le même récipient, quoique le Barométre & le Thermométre annoncent la même temperature.

Le mouvement de cette vapeur qui tournoye & se précipite est contraire à la dilatabilité de l'air qui bien loin d'augmenter le poids des petites parties qui composent le volume total, leur donne une légéreté respective. Il est donc bien prouvé que ce n'est pas l'air consideré entant qu'air, il ne reste plus que les corps étrangers, comme nous l'avons dit : & ce sera une preuve complette, si l'on apperçoit une plus grande vapeur lorsque l'air sera chargé d'une plus grande quantité de parties hétérogènes. Voici une expérience qui ne laisse aucun doute.

Dans un Laboratoire où l'on avoit distillé de la lavande, & où l'on employoit des vernis de differentes espéces, on met un récipient sur la machine pneumatique & après les premiers coups de pistons on apperçoit une très-grande vapeur, la machine transportée ensuite dans une autre chambre, où il ne regnoit aucune odeur sur

mise en expérience, & après le même nombre de coups de pistons, on vit que la vapeur étoit considérablement diminuée.

M. l'Abbé Nollet répeta ses experiences après avoir mis sous le récipient des fleurs de lavande, d'œillets, &c. & il remarqua que lorsqu'il pompoit l'air la vapeur étoit médiocre dans le premier instant, mais elle devenoit plus abondante à proportion du tems que les fleurs avoient été renfermées sous le récipient. Il paroît donc certain que cette vapeur subsiste indépendamment des airs & des surfaces humides, & qu'elle est produite par ce qu'il y a d'étranger dans la masse d'air que l'on raréfie.

Si l'on demandoit comment ces petits corps deviennent visibles, il seroit aisé de répondre que ces petites parties de matiere insensibles dans le tems que l'air est fort chargé de vapeurs se trouvent soûtenuës, & que venant à se rapprocher dans le tems de la dilatation

de l'air, elles sont dès-là plus visibles ; c'est par la même raison que les vapeurs deviennent sensibles lorsque l'air de l'Atmosphére est échauffé par quelques rayons du Soleil. Enfin ces mêmes corpuscules s'y précipitent en tournoyant, parce que l'air qui passe du récipient dans le corps de la pompe se porte de toutes parts au trou qui est au centre de la platine, il heurte donc ces petits corps selon différentes directions d'où résulte un mouvement composé qui lui-même dégenere en circulaire.

Voilà l'un & l'autre fait expliqués & d'une maniere plus que probable. Le même Académicien nous donne deux Mémoires sur la meilleure maniere de construire des machines pneumatiques à un & à deux corps de pompe. On sçait l'utilité de cette machine pour faire connoître la pesanteur de l'air & l'on n'ignore pas que c'est à elle qu'on est redevable de toutes les nouvelles expériences que l'on a

faites sur la raréfaction de l'air. On ne peut donc trop s'appliquer à la rendre utile, commode & facile, c'est ce qui nous a paru qu'avoit fait M. l'Abbé Nollet dans les deux Ecrits qui en traitent : l'usage frequent qu'il est obligé d'en faire par la profession à laquelle le public l'a engagé, le met plus qu'aucun autre à portée de remedier aux divers inconvéniens qu'on avoit remarqués dans cette machine : nous renvoyons nos Lecteurs à ces deux Mémoires qu'on ne peut abréger à cause des figures ausquelles il n'est pas possible de suppléer.

Dans l'article de la Physique générale nous trouvons les observations de M. de Réaumur sur le Thermométre. On peut dire que cet Instrument si utile pour connoître les degrés du froid & du chaud doit sa perfection aux recherches de notre illustre Physicien : voici le résultat de plusieurs observations qui ont été faites en differens Pays sur le froid de l'an-

née 1740. Nous ne doutons pas que nos Lecteurs ne soient satisfaits de sçavoir ce que l'on en a appris par les diverses observations qui ont été communiquées à l'Académie. L'hiver de 1740 fut encore plus remarquable par la durée que par le froid excessif quelque grand qu'il fût un chacun peut se rappeller ce qu'il en a éprouvé lui-même. Il a été moindre que celui de 1709 pour le degré du froid, & l'a surpassé par la longueur du tems, les jours où il a été le plus grand sont le 10 Janvier & le 25 Fevrier. La liqueur du Thermométre descendit le 10 Janvier à 10 d. 1 quart au-dessous de la congélation, & le 25 Fevrier à 10 d. & 1 huitiéme. On croit que le froid du grand Hiver est égal à celui qui peut faire descendre la liqueur du Thermométre de M. de Réaumur à 14 degrés & demi environ au-dessous de la congélation, nous disons environ, parce que les observa-

tions ont été faites sur des Thermometres differens & qu'on ne peut comparer aisément pour des causes particulieres qu'il est inutile de rapporter ici. La liqueur continua à descendre toûjours au dessous de la congélation jusqu'au 9 Mars.

M. de Réaumur remarqua que les oiseaux qui abandonnent ce climat avant l'hiver furent peu instruits de la temperature qui regnoit alors dans le printems, car plusieurs de ceux qui revinrent y périrent de faim ne trouvant point les insectes dont ils ont coûtume de se nourir, on sçait assez que la chaleur anime les transformations des mouches & moucherons, & que le froid les retarde, les Rossignols cependant ne se rendirent pas plus tard aux environs de Paris, & M. de Réaumur en entendit chanter plusieurs, il en remarqua un entre autre chanter le 13 Avril: il ne faut pas s'étonner si ces oiseaux ne périrent pas de faim comme plusieurs autres, c'est qu'ils ne se nourrissent pas seulement de

mouches , mais encore de vers & de nimphes de plusieurs especes qu'ils trouvent sous l'écorce des arbres, & qui par-là avoient échappé à la rigueur du froid. M. de Réaumur exposa plusieurs chenilles à un froid artificiel plus considerable que celui de l'année 1709, & cependant elles y resisterent. Il est fâcheux que parmi les incommodités que nous recevons de plusieurs insectes, le froid agisse moins sur les chenilles que sur les autres. On cessera cependant d'en être surpris lorsqu'on sçaura que cette espéce sçait s'en garantir mieux qu'une autre en se cachant sous terre à une assez grande profondeur pour ressentir médiocrement les effets du froid.

Il arriva cette année un évenement triste, mais qui peut détromper ceux qui pensent que les grands froids purifient l'air & empêchent la mortalité tant des hommes que des bestiaux, il y a peu d'années où la mortalité fût aussi considerable pendant le printems

que l'année 1740 L'été fut très-peu considerable & la recolte des fruits & du froment, &c. fut retardée près d'un mois, ce qui doit encore détruire le préjugé où l'on est de croire qu'après un grand hiver succede un été fort chaud. On peut bien dire ici que la Physique profite de tout avec avantage & même de nos malheurs. La plus grande chaleur de cette année fut le 6 Août où la liqueur monta à 24 d. ce degré est éloigné de près de 4 d. de celui où regne la plus grande chaleur de nos étés ordinaires.

Si l'on pouvoit tirer quelques conséquences sur le rapport du froid de l'hiver au chaud de l'été, il seroit probable qu'après un grand hiver, il devroit succeder un été moins chaud, puisque la terre ayant été plus refroidie, les corps qu'elle nourrit demandent un plus grand degré de chaleur pour être échauffés. Mais tant de causes que nous ignorons, & combinées de tant

de façons, participent à cet effet, qu'un Physicien ne doit jamais prétendre prévoir ces sortes d'évenemens.

Les observations du Thermométre nous apprennent que cette même année l'hiver ne fut pas si froid à Montpellier que le printems à Paris. Il n'en a pas été de même à Bordeaux, mais les jours qui ont été les plus froids à Bordeaux n'ont pas été ceux qui ont été les plus froids à Paris. Enfin il fit plus froid à Béſiers, à Bordeaux, à Montpellier dans le mois de Fevrier que dans le mois de Janvier.

Les observations qu'on avoit faites cette année sur le froid dans les Pays Septentrionnaux devoient être interessantes ; on reçut celles de Londres, & on a remarqué que le plus grand froid de cette même année fut le 5 Janvier au matin & il a été exprimé par 10 d. du Thermométre. Le froid s'est donc fait sentir plûtôt à Londres qu'à Paris, mais n'a pas été plus

grand. Les obſervations faites toûjours avec le même Thermométre, c'eſt-à-dire ſuivant la méthode de M. de Réaumur nous font encore connoître que la liqueur étoit deſcenduë ſur le Mont-Cenis à 16 d. au-deſſous de la congélation dans le mois de Février. C'eſt un froid plus grand que celui de 1709.

Il paroît par les diverſes relations que l'on a envoyées à M. de Réaumur que ce fut la Hollande qui éprouva le plus grand froid. Auſſi M. Muſſechembrock a-t-il écrit que de mémoire d'homme on n'en avoit ſenti un pareil. Le 4 Janvier la liqueur du Thermométre deſcendit à Leyde à 16 d. au-deſſous de la congélation. La glace avoit 26 pouces d'épaiſſeur dans le mois de Fevrier, où le plus grand froid ſe fit auſſi ſentir à Leyde le même jour qu'à Paris (qui fut le 25).

Nous croyons devoir encore rapporter qu'à Upſal une des principales Villes de la Suede le plus

grand froid se fit sentir 15 jour
plus tard qu'à Paris, ce qui doi
paroître d'autant plus singulie
que l'on se croit assez bien fond
à penser que les plus grands froid
nous viennent du Nord. Mais com
bien faut-il que de causes s'unissen
ensemble pour produire des effet
constans. Enfin le 25 Fevrier l
liqueur du Thermométre descen
dit à 19 d. au dessous de la congel
lation ou 4 d. au-dessous du term
qu'on attribue à celui du gran
hiver à Paris en 1709.

L'Anatomie nous offre plusieur
Mémoires dont la plus grande par
tie appartient à M. Lemeri, qu
avoit entrepris de répondre au
sentiment de M. Winslow qui pré
tend que les monstres sont tel
non pas par accident, mais pa
origine.

Les Physiciens n'ont guéres donn
jusqu'à present leur attention à ex
pliquer la cause de ces monstres, &
ils les ont assez volontiers regardé
comme des méprises de la nature
L

Le Syſtême des œufs étant reçu, on explique la formation générale des monſtres doubles par la réunion de ces œufs qui occaſionnent des parties doubles.

Meſſieurs Duverney, Lemery & Winſlow ont donné ſur cette matiere pluſieurs Ecrits, celui cependant qui a le plus écrit eſt M. Lemery dont ce ſeul Volume renferme quatre Mémoires : cet Académicien combat par tout, le Syſtême des œufs monſtrueux dans leur origine, & ſoûtient qu'ils ne ſont devenus tels que par une union qu'on peut appeller accidentelle. En effet il y a des monſtres parmi les plantes, on voit des troncs, des branches qui ſe ſont unies pour ne plus ſe ſéparer; les animaux qui viennent de differentes eſpeces ſont des monſtres, & toute cette production n'eſt dûë qu'à des cauſes accidentelles. On imaginera facilement que l'embryon d'un animal eſt d'une fineſſe & d'une délicateſſe extrême & que par conſé-

quent il peut recevoir par le contact bien des changemens. Le frottement endommage des parties, en brise d'autres & en détruit quelques-unes. Les monstres le sont ordinairement par un assemblage irrégulier de parties simples ou doubles, comme deux cœurs, deux foyes, &c. Or ces parties doubles marquent assez évidemment l'union de deux œufs. Deux estomacs peuvent de même se reduire à un seul, pourvû que les conditions necessaires pour cette jonction se soient rencontrées assez justes, & qu'est-ce qui empêche de le supposer? Les jeux de la nature ne se presentent-ils pas sous une infinité de transformations. Quelquefois même on découvre le mistere, & ces jonctions s'apperçoivent dans certains cas, & doivent servir à expliquer les autres plus cachées.

Quant à la pression que nous avons supposée pour l'union, il est assez probable qu'elle viendra

des differentes contractions produites par divers accidens particuliers dont on se convainc tous les jours. Enfin les differens monstres viendront de la differente pression. Ceux qui soûtiennent le Systême des œufs originairement monstrueux, sont frappés du grand nombre d'unions que leurs adversaires ont besoin d'admettre, & sont étonnés avec une espece de raison de cette justesse ou de ce rapport si intime dans les parties qui ne sont point destinées pour former un tout dans leur assemblage. Mais quel est le Systême qui réponde, ou plûtôt qui satisfasse à toutes les difficultés. Le premier paroît plus conforme aux loix du Créateur, cela n'est-il pas suffisant pour le recevoir.

Il est à propos de remarquer en faveur du Systême de M. Lemery que cet Académicien n'accorde pas qu'un animal soit d'une conformation monstrueuse lorsque les fonctions animales n'en sont point

blessées, comme il a été remarqué dans un Soldat qui avoit toutes les parties interieures du corps transposées, le cœur à droite, le foye à gauche, cette transposition ne met point d'obstacle aux effets que ces animaux voudroient produire, ils remplissent également les vûës du Créateur.

M. Winslow nous offre dans l'article de l'Anatomie quelques réfléxions au sujet des incommodités qui arrivent au corps humain, à l'occasion de certaines attitudes. Voici quelques - uns des faits que nous rapporterons d'après cet habile Anatomiste.

Une Dame d'une grande taille & bien droite étant devenue sédentaire, avoit pris l'habitude de s'habiller très - négligemment & d'être assise toute courbée, elle eut quelque tems après de la peine à se tenir droite comme auparavant, & négligeant les moïens qu'on lui avoit proposés pour y remedier, elle resta si courbée & si pliée que les premieres fausses

côtes d'un côté approchoient très-près de l'os, son estomac en fut tellement comprimé que ce qu'elle avaloit lui paroissoit tomber comme dans deux capacités differentes.

M. Winslow rapporte qu'il a vû plusieurs jeunes gens d'étude qui étant obligés de se tenir courbés sur le genouil dans les classes publiques, ont été très-incommodés de la compression que cette attitude réiterée avoit causé au bas de la poitrine & aux viscères, l'Académicien, aussi bon Physicien qu'habile Anatomiste, fit cesser cette attitude, & le mal discontinua parce que la cause avoit cessé.

Il a encore remarqué que de jeunes Etudians étoient sujets à des maux de tête, d'yeux, de gorge, parce qu'ils dormoient la nuit la tête renversée derriere le traversin, & M. W. ayant eu soin de faire corriger ces attitudes, ces jeunes gens s'en trouverent très-bien.

Les effets de certains habillemens ne méritent pas moins d'at-

tention. Combien remarque-t-on de mauvaiſes ſuites occaſionnées aux filles, aux femmes par le ſerrement exceſſif de leurs corſets capables d'étouffer quelquefois le fruit des femmes enceintes. Notre célébre Anatomiſte a obſervé que le ſerrement du col, par les cravattes, les porte-rabats, les colets des chemiſes, ont été la cauſe immédiate & primitive de maux de tête, d'étourdiſſemens, de ſincope & de ſaignemens de nez. Ce fait eſt confirmé par une autre obſervation aſſez ſinguliere. Un Capitaine au ſervice du Roi de Dannemarc avoit accoûtumé tous ſes Soldats à ſerrer extrêmement leurs cravattes, & leurs jarretieres au-deſſous des genoux, au bout de quelque tems, preſque tous tomberent malades & furent attaqués d'une eſpece d'affection ſcorbutique; peut-on ne pas reconnoître la cauſe qui avoit produit cette facheuſe maladie dont la plûpart périrent. Notre Auteur blâme encore les

chaussures élevées, il en fait sentir les inconveniens, & par une raison contraire les chaussures basses doivent faciliter tous les mouvemens naturels des pieds, & par conséquent doivent être préferées.

Si l'on est curieux de sçavoir toutes les raisons que l'Auteur rapporte, on peut les lire dans le Mémoire même.

On trouve dans les articles d'Anatomie, un Mémoire de M. Petit sur la fistule lacrymale, & un autre de M. Hunauld sur la structure singuliere, qu'on rencontre quelquefois dans quelques parties du corps.

Tous les Mémoires qui appartiennent à la Chimie sont au nombre de quatre, le premier est de M. Hellot qui regarde les teintures, cet Académicien a succedé en cette partie à M. du Fay; & il a été chargé par le conseil de suivre le travail que son confrere n'a pû finir à cause de la mort qui l'a enlevé à sa Compagnie. Le second

Mémoire eſt de M. Geoffroy ſur le moyen de preparer quelques racines à la maniere des Orientaux. Le troiſiéme eſt un examen du ſel de pecais fait en commun, par Meſſieurs Lemery, Geoffroy & Hellot. Enfin le quatriéme eſt un examen des remedes de Mlle Stephens contre la pierre par M. Morand.

Nous allons faire part à nos Lecteurs de quelques-unes des obſervations de cet habile Chirurgien qui avoit été chargé par l'Académie d'examiner l'effet des remedes de Mlle Stephens qui avoit reçu du Parlement d'Angleterre le 28 Mars 1740 la ſomme de 114000 liv. de notre monnoye pour l'heureux ſuccès de ce remede, & après que vingt Commiſſaires nommés pour faire cet examen avoient reconnu dans ce remede une vertu diſſolvante.

La plûpart des obſervations de M. Morand avoient été commencées 15 mois avant que d'en rendre compte, & ce Mémoire eſt un

reſultat ou un précis de ce qu'il a remarqué ſur quarante perſonnes qui ont uſé de ce remede.

M. Morand a partagé en quatre claſſes les malades qui ont pris les remedes de M[lle] Stephens Il y a ajoûté une Liſte qui contient leur âge, leur maladie, avec le tems qu'ils ont été à prendre ce remede. La premiere claſſe eſt compoſée de cinq perſonnes qui ont eſſayé le remede pour des maladies de reins ou de la veſſie, ils ont paru faire du bien à ceux qui ſe plaignoient d'embarras dans les reins & même de colique néphretique, ils ont augmenté les maux de ceux qui rendoient des urines purulentes, & qui par conſéquent avoient quelques ulceres dans les voyes urinaires.

La ſeconde claſſe eſt compoſée de huit perſonnes des deux ſexes qui ont pris les remedes pour la gravelle, dont deux ſe comptent abſolument gueris, quatre ſont ſoulagés, deux n'en ont tiré aucun

fruit. Plusieurs ont jetté les pierres assez grosses.

La troisiéme classe est faite de cinq malades qui avoient les symptomes de la pierre, mais qui n'ont point été sondés. L'un d'eux âgé de cinquante-cinq ans a pris la poudre & la boisson pendant trois mois, & n'a plus rien ressenti de ce qu'il ressentoit auparavant. Trois autres sont soulagés, deux ont rendu des pierres entieres; un autre a jetté des morceaux de pierre en forme d'écailles.

La quatriéme classe est faite de vingt malades de different âge depuis trois ans jusqu'à soixante & dix-neuf, en qui la pierre a été positivement constatée par la sonde. De ces vingt il y en a quatre qui ont pris les remedes très-peu de tems, & dont l'un s'est trouvé considerablement soulagé, deux n'en ont reçu ni bien ni mal; un pressé par les douleurs de la pierre s'est fait tailler, & on lui à tiré une pierre molle.

De ſeize qui ont pris le remede pendant un tems aſſez conſiderable, il y a onze adultes & cinq enfans. Des onze adultes trois n'en ont tiré aucun fruit. Quatre ſont fort ſoulagés, & quatre ſe comptent abſolument gueris.

Des cinq enfans un ſeul s'eſt dit ſoulagé. Les quatre autres ne l'ont point été du tout, ils ont ſouffert l'operation de la taille. Les pierres qu'on leur a tirées ne portoient aucunes marques de diſſolution.

Cet abrégé fidel des obſervations ſuffira pour donner une idée des effets du remede de Mlle Stephens. Voici quelques-unes des réfléxions que fait M. Morand que nous ajoûterons. Les enfans ſont moins ſuſceptibles de l'efficacité de ces remedes, on en ignore la raiſon, entre les adultes le ſuccès eſt plus marqué à proportion de leur grand âge. Mais on ne conſeille pas à ceux qui auroient la veſſie ulcérée d'uſer du remede. L'habile Litotomiſte penſe que le

remede n'a point de prise ou d'action sur les pierres qu'on appelle pierres *murales* qui sont de couleur noire ou de mâche-fer. Ces pierres sont d'une nature differente des pierres blanches & cretacées. Enfin on ne peut décider positivement si le remede guerit de la pierre, il faudroit pour cela avoir sondé les malades avant & après leur guerison, & il n'y en a point encore eu en France qui soient dans l'un & l'autre cas. Celui qui se trouve soulagé ou qui se croit gueri ne se presente pas à la nouvelle douleur que peut lui causer la sonde. D'ailleurs l'épreuve de la sonde n'est pas absolument décisive, puisqu'il arrive aux plus habiles Chirurgiens de ne point rencontrer la pierre lors même qu'elle existe, & l'on tombera encore plus facilement dans l'erreur, lorsqu'on sera prévenu auparavant que le malade peut avoir été guéri. Il n'y auroit pas de meilleure preuve que l'ouverture du corps après la mort de ceux

qui se feroient servis du remede avec succès. Mais encore pourroit-on dire qu'une nouvelle pierre s'est formée depuis l'extirpation de la premiere. Il y a long-tems que l'on a dit que la Physique étoit rebelle aux démonstrations. Si l'on veut être instruit d'un plus grand détail sur cette matiere, on peut consulter le Mémoire même, & l'Extrait que nous fîmes au mois de Juin 1740.

Nous donnerons dans un second Extrait les Mémoires qui traitent des autres parties qui composent ce Volume.



RECUEIL DES HISTORIENS des Gaules & de la France. Tome quatriéme, contenant les Lettres Historiques, les Loix, les Formules, les Diplomes & plusieurs autres Monumens, qui concernent les Gaules & la France sous les Rois de la premiere Race. Par Dom Martin Bouquet, Prêtre & Religieux de la Congregation de S. Maur. A Paris, aux dépens des Libraires associés 1741. *Avec Approbation & Privilége du Roi : in fol. pag.* 771. sans la *Préface*, la *Table Chronologique*, & le *Catalogue des Ouvrages contenus dans ce Livre.*

AVANT de rendre compte des Pieces qui composent le quatriéme Volume, nous avons cru devoir insérer dans notre Journal l'Avis que les Libraires viennent de donner au public sur cette nouvelle Collection des Historiens de France. Il servira à instruire les

Lecteurs de l'état actuel de cet important Ouvrage, des soins & des attentions que les Auteurs ont apportés pour le rendre parfait, & de la diligence des Libraires pour remplir leur engagement. Voici quelle en est la teneur.

Avis des Libraires sur la nouvelle Collection des Historiens de France.

» Le titre de cet Ouvrage n'en » impose point ; c'est un Recueil » complet des Historiens originaux » & contemporains, des Actes & » des monumens ausquels il faut » avoir recours, si l'on veut se pro- » curer une connoissance exacte de » notre Histoire.

» C'est ce que le projet de cet » Ouvrage, publié en 1737, avoit » annoncé. Les Sçavans ont pû » juger par les trois Volumes qui » ont paru, si le plan a été exacte- » ment rempli.

» Nous donnons présentement

» les 4me & 5me Tomes ; les deux
» suivans sont sous la presse, & les
» Tomes 8 & 9 qui termineront ce
» qui regarde la seconde Race de
» nos Rois, suivront immédiate-
» ment & sans interruption. Nous
» aurions souhaité remplir plus
» promptement les deux premieres
» Races ; mais outre que ces pre-
» miers tems ont exigé des recher-
» ches infinies, elles ont fourni la
» matiere de quatre Volumes de
» plus qu'on n'avoit prévû.

» Ce travail, quoique pénible &
» long, n'a pas empêché que nos
» Auteurs les RR. PP. Benedictins
» n'ayent rassemblé en même tems
» une grande partie des Pieces qui
» ont rapport à la troisiéme Race;
» en sorte que si notre zéle étoit
» favorisé autant que le mérite une
» entreprise aussi honorable à la
» Nation qu'elle est utile aux Sça-
» vans, nous pourrions en peu
» d'années donner toute la Collec-
» tion.

» Ceux qui jusqu'à present n'ont

» pas eu une connoissance parfaite
» de cette compilation & de ses
» avantages, l'ont peut-être regar-
» dée comme une répetition de
» l'Ouvrage d'André Duchesne ;
» mais quoique cet Auteur soit
» consideré comme celui à qui no-
» tre Histoire est plus redevable, sa
» Collection néanmoins, qui, de
» vingt-quatre Volumes qu'elle
» devoit avoir, n'en contient que
» les cinq premiers, est très-défec-
» tueuse : car outre qu'elle est des-
» tituée de Préfaces, de notes cri-
» tiques, & de bonnes Tables, on
» y trouve bien des choses dépla-
» cées & repetées en plusieurs en-
» droits, & beaucoup de Pieces
» inutiles & étrangeres à l'Histoire
» de France, pendant que l'on y
» cherche vainement celles qui y
» seroient absolument necessaires.
» Il n'en sera pas de même de
» celle-ci. Duchesne avoit com-
» mencé, & ses efforts sont loüa-
» bles ; il a ouvert une carriere que
» nous esperons que nos Auteurs

» rempliront ; & alors on trouve-
» ra rassemblé, suivant l'ordre des
» tems, tout ce qui peut être es-
» sentiel & utile à l'étude & à la
» lecture de l'Histoire de France.

» Au reste, ce Recueil ne sera
» pas si immense qu'on a pû se l'i-
» maginer : il pourra être complet
» en XVIII ou XX Volumes, qui
» remplaceront avec plus d'utilité
» & de profit, plus de deux mille
» Volumes sur l'Histoire de France,
» que l'on ne trouvoit pour la plû-
» part que très-difficilement & à
» grands frais.

» Nous présumons que s'il eût
» échappé quelque piece qui eût
» dû entrer dans les trois premiers
» Volumes, les Sçavans auroient
» eu la complaisance de les indi-
» quer : nous les invitons de vou-
» loir bien examiner avec la même
» attention les deux Volumes que
» nous publions ; & pour les met-
» tre en état de juger des Volumes
» suivans, nous donnons ici la Liste
» des Pieces qui concernent les

» deux premieres Races.

Comme cette Liste est trop longue pour être rapportée dans notre Journal, nous renvoyons les Lecteurs à l'Avis même que l'on trouvera imprimé chez les Libraires.

Quoiqu'il soit marqué dans la premiere feuille, que l'impression de ce Volume a été achevée en 1741, ce n'est cependant que depuis peu de tems qu'il commence à paroître. Les Libraires ont jugé à propos d'en differer la publication jusqu'à ce que le cinquiéme fût imprimé, afin de donner à la fois ces deux Volumes au public.

Dom Martin Bouquet commence sa Préface par l'énumération des Actes & des monumens qui composent ce Volume. Il contient des Lettres Historiques, des Extraits des Conciles, les Constitutions des Rois François, la Loi Salique, celle des Ripuaires, celle des Bourguignons, celle des Visi-

goths, les Formules de Marculfe, avec plusieurs autres & les Diplomes de nos Rois.

I. Les Lettres des Rois, des Papes, des Evêques & des Grands du Royaume qui contiennent quelques faits concernant l'Histoire, sont des monumens d'autant plus précieux que de tous ceux que le tems a épargnés ce sont les seuls qui puissent répandre du jour sur plusieurs évenemens arrivés sous le regne des enfans de Clovis. » Personne n'ignore (dit » D. Bouquet) les secours que l'on » en peut tirer pour illustrer notre » Histoire. C'est-là que l'on décou» vre les motifs qui font entre» prendre une affaire, les intrigues » dont on se sert, les moyens » qu'on employe, & les ressorts » que l'on fait joüer pour y réussir. » On y trouve mille autres choses » qui ne sont pas rapportées par » nos Historiens & que l'on cher» cheroit inutilement ailleurs: c'est ce qui avoit engagé Duchêne à in-

ſerer un grand nombre de ces Lettres dans ſa Collection. D. Martin Bouquet y en a ajoûté pluſieurs autres, à la tête deſquelles il a mis un ſommaire, lorſqu'elles ſont un peu longues, & il a marqué à la marge autant qu'il lui a été poſſible l'année dans laquelle elles ont été écrites.

II. Les Extraits des Conciles, qui tiennent la ſeconde place dans ce Volume, ſont particulierement utiles par les Souſcriptions des Evêques qui y ont aſſiſté. Les noms des Evêques joints aux noms des Diocéſes qu'ils gouvernoient ſervent à fixer les bornes des Etats des differens Princes qui regnoient dans les Gaules. C'étoit une coûtume conſtante ſous les Rois de la premiere Race, que les Evêques n'alloient point aux Conciles aſſemblés dans les Etats des Rois voiſins ſans des raiſons particulieres que l'on avoit ſoin de marquer très-exactement. Ils n'aſſiſtoient qu'à ceux que leurs Souverains

permettoient qu'on assemblât dans leurs Royaumes. Suivant cette coûtume l'Auteur de ce Recueil montre l'utilité que l'on peut retirer de chaque Concile tenu dans les premiers tems de la Monarchie. Il rend compte des Pieces qu'il en a extraites, & il expose les raisons pour lesquelles il n'a pas fait usage de certains Conciles tenus dans ces premiers tems. Il dit, par exemple, qu'il ne donne que la Préface & le quinziéme Canon du cinquiéme Concile d'Orléans célébré en 549. » Dans la » Préface (dit-il) les Evêques ne » font mention que de Childebert, » parce que la Ville où ils étoient » assemblés étoit dans les Etats de » ce Prince. Le quinziéme Canon » confirme l'établissement de l'Hô- » pital fait à Lyon par Childebert » & sa femme Ultrogothe. Nous » ne donnons pas (ajoûte-t-il) les » Souscriptions de ce Concile » composé des Evêques des trois » Royaumes de France, parce

» qu'elles ne sçauroient servir à
» fixer les bornes de chaque
» Roïaume. C'est pour la même
» raison que nous n'avons pas rap-
» porté les Souscriptions des trois
» Conciles précedens d'Orléans.

III. Après les Extraits des Conciles l'on trouve les Ordonnances de nos Rois. Elles sont au nombre de sept. Elles contiennent divers Réglemens pour l'administration de la justice, elles décernent des peines contre les mariages incestueux, le rapt, l'homicide, le vol & l'infidélité des Serfs, elles ordonnent la célébration des Dimanches & des Fêtes. D. Martin Bouquet n'est pas toûjours du sentiment de M. Baluze touchant les Princes qui sont Auteurs de ces Ordonnances.

IV. A la page 120 commence le Recueil des Pieces qui regardent la Loi Salique. Basile-Jean Hérold est le premier qui a mis au jour à Basle en 1557 la Loi Salique sur un manuscrit de l'Abbaye de Ful-

de. Il avoit eu dessein de donner l'explication des mots barbares qui se rencontrent dans le Texte, mais la difficulté d'y réussir l'en a détourné. Godefroy Wendelin a tenté cette explication dans l'Edition qu'il a donnée de la Loi Salique imprimée à Anvers en 1649, mais il n'y a pas réussi. Elle étoit reservée à M. Eccard qui ayant dès sa jeunesse fait une étude particuliere de la Langue Teutonique est venu à bout de déterminer le sens des mots obscurs de cette Loi dans la belle Edition qu'il nous en a donnée à Francfort en 1720. Ce Sçavant a revu l'Edition d'Hérold sur les manuscrits, & l'a ornée de notes pleines d'érudition. Ayant trouvé un manuscrit dans la Bibliothéque du Duc de Wolfenbutel, il l'a aussi fait imprimer, il auroit souhaité avoir communication du manuscrit de Schilter, mais il n'a pû l'obtenir. Ce manuscrit de Schilter n'est pas different de celui de la Bibliothéque du Roi. Il a été imprimé

imprimé dans le second Tome des Antiquités Teutoniques de Schilter en 1727. Comme ces trois manuscrits different entierement entre eux, D. Bouquet a jugé à propos de les donner tous trois séparément, même en conservant les fautes dont ils sont remplis. Il s'est servi des notes de M. Eccard, mais il les a abrégées. Les mots Teutoniques que ce Sçavant a expliqués n'étoient autre chose que des glosses mises d'abord sur le Texte, & que d'ignorans Copistes ont ensuite fait entrer dans le Texte même. Charlemagne a corrigé la Loi Salique & l'a dégagée des mots barbares & obscurs dont nous venons de parler, & cette Loi ainsi corrigée a servi de modéle aux Editions de Pithou, de du Tillet, de Lindenbrock, de Bignon & de Baluze; D. Martin Bouquet a suivi l'Edition de Baluze comme la plus correcte, ayant été faite sur les autres Editions & sur onze manuscrits.

V. La Loi Salique est suivie de celle des Ripuaires. L'Auteur explique ce que l'on doit entendre par ce nom. Il dit que l'on a appellé d'abord *Ripaires* ou *Ripuaires* ceux que les Romains avoient envoyés pour garder les Rives du Rhin. Dès le cinquiéme siécle ces peuples s'étendirent depuis Cologne, qui étoit leur Ville Capitale, jusqu'à Mayence. Les Francs s'étant ensuite emparé de Cologne & de ses environs retinrent le nom de Ripuaires, ils eurent leur Roi & leurs Loix particulieres. Clovis envahit le Royaume de Sigebert son parent Roi des Francs Ripuaires, mais il conserva à ses nouveaux Sujets leurs coûtumes & confirma leurs Loix. Thierry son fils qui eut en partage le Royaume des Ripuaires redigea ces Loix dans la forme où nous les avons aujourd'hui. D. M. Bouquet remarque que les Loix des Ripuaires conviennent en bien des choses avec celles des Francs Saliens, qu'elles

en different cependant en ce qu'elles ont un égard tout particulier pour les Romains; ce qui fait voir qu'il étoit resté beaucoup plus de Romains chez les Ripuaires qu'ailleurs & qu'ils y vivoient selon leurs Loix.

VI. L'Auteur avoit annoncé dans le projet de l'Ouvrage, qu'il ne donneroit pas la Loi des Bourguignons & des Wisigoths; mais il a changé d'avis sur les representations qui lui ont été faites par des personnes recommandables par leur érudition; comme les Bourguignons étoient dans les Gaules, & que les Visigoths avoient possedé l'Aquitaine & la premiere Narbonnoise, on a remontré à l'Auteur qu'il convenoit de faire entrer dans sa Collection les Loix de ces deux Nations.

D. Bouquet remarque que les Bourguignons avoient déja leurs Loix du tems du Roi Gondebaud, mais qu'il paroît qu'elles étoient barbares & trop sévéres; puisqu'au

rapport de Gregoire de Tours, Gondebaud leur en donna de plus douces, afin qu'ils n'opprimassent pas les Romains, c'est-à-dire les Gaulois anciens habitans du Pays. La Loi des Bourguignons porte en tête le nom de Gondebaud & nos ancêtres l'appelloient Gombette. Le fameux article XLV de cette Loi, lequel permet les combats singuliers a été en vigueur plus de 300 ans, comme le remarque D. Bouquet. Agobard Archevêque de Lyon presenta une Requête à Louis le Débonnaire pour la faire abroger comme étant contraire à la foi, à la charité & à la pieté Chrétienne. L'Auteur a suivi l'Edition de Lindenbrock après l'avoir revû sur deux manuscrits de la Bibliothéque du Roi.

» VII. Les Visigoths (dit D. B.) » commencerent sous le Roi Euric » à avoir des Loix écrites. Le Roi » Leuvigilde corrigea ce qui pa- » roissoit de moins exact dans les » Loix données par Euric, en

» ajoûta plusieurs qui avoient été
» omises, & en retrancha quel-
» ques-unes, la plûpart superfluës.
» Reccarede fit l'abbrégé du Code
» Visigothique, & ce sont les Loix
» que l'on voit encore aujourd'hui
» sous le titre de *Loix anciennes*.
» Chindasuinde & son fils Reca-
» suinde augmenterent considera-
» blement ce Code en y ajoûtant
» plusieurs Loix qu'ils tirerent
» pour la plûpart du Droit Ro-
» main. Enfin Egica fit une nou-
» velle revision du Code Visigothi-
» que dont il demanda la confir-
» mation aux Peres du XVIme Con-
» cile de Tolède. D. Bouquet dé-
clare qu'il a collationné l'Edition de
Lindenbrock sur cinq manuscrits
de la Bibliothéque du Roi & qu'il
a mis à la fin du Code une suite
des Rois Visigoths depuis Athana-
ric jusqu'à Ervige, c'est-à-dire,
depuis 369 jusqu'en 680. Il a trou-
vé cette suite dans quatre manus-
crits à la tête de cette Loi.

VIII. Il nous reste à parler des

Formules de Marculfe qui font aussi partie du Recueil des Pieces contenuës dans ce Volume. On ne sçait que peu de choses de Marculfe, on ignore le lieu de sa naissance & le tems auquel il a vécu. On sçait certainement qu'il étoit Moine; c'est lui-même qui le dit à la tête de sa Préface, mais le Monastere qu'il habitoit nous est inconnu. Marculfe divise son Ouvrage en deux Livres. Le premier contient les Chartres Royales, c'est-à-dire, les Lettres & les Actes qui s'expedioient au nom du Roi & dans le Palais. Le second comprend les Chartres des Cantons, c'est-à-dire, celles qui se faisoient dans chaque Canton ou Comté en presence du Comte ou du Viguier ou du Centenier. Tous les Sçavans conviennent que ces Formules sont d'une grande utilité pour expliquer quelques endroits obscurs de Gregoire de Tours, pour bien entendre les usages & les coûtumes des anciens François, & pour

interpréter les Loix des Saliens, des Ripuaires, &c. & même les Capitulaires des Rois de la seconde Race. D. Bouquet dit que Marculfe a non seulement amassé les Formules de plusieurs Chartres, qui existoient de son tems, mais qu'il en a fait aussi de son chef; que son Recueil n'avoit pas force de Loi, & qu'il étoit permis aux Notaires de dresser des Actes suivant leur caprice, qu'ainsi l'on auroit tort de regarder une Chartre comme fausse par la seule raison, qu'elle ne seroit pas conforme à ces Formules. L'Edition de M. Baluze que l'Auteur a confrontée avec celle de M. Bignon, lui a servi à faire plusieurs corrections.

A ces Formules l'Auteur de ce Recueil a joint celles que M. Bignon intitule les Formules anciennes d'un Auteur incertain, & que M. Baluze appelle Appendice des Formules de Marculfe, parce que dans le manuscrit du Roi, elles sont jointes au second Livre de

Marculfe. Il rapporte enſuite les Formules que M. Bignon appelle Formules anciennes ſelon la Loi Romaine, parce que la plûpart ſont faites pour ceux qui vivoient ſelon le Droit Romain. M. Baluze les nomme Formules de Sirmond pour les diſtinguer des précedentes, & parce qu'elles ont été imprimées pour la premiere fois d'après les papiers du Pere Sirmond, qui les avoit copiées d'un ancien manuſcrit.

Outre ces Formules, M. Bignon, Lindenbrock, Dom Mabillon, & M. Baluze en ont fait chacun imprimer pluſieurs autres qu'ils ont trouvées dans differens manuſcrits. D. Martin Bouquet les a recueillies avec ſoin & en a enrichi ſa Collection. Il leur donne le nom des Sçavans qui les ont trouvées.

Ce Volume eſt terminé par la Collection des Diplomes des Rois François. D. Bouquet déclare qu'il ne donnera pas tous ceux qu'il avoit amaſſés, il rejette ceux qui

ſont évidemment faux, il en omet pluſieurs qui ſont très-ſuſpects & qui certainement ont été interpolés. Il n'oſe pas même garantir tous les Diplomes qu'il a placés dans ce Recueil, tels ſont pluſieurs d'entre ceux qui ſe trouvent dans les Actes des Evêques du Mans, que Dom Mabillon a fait imprimer dans le troiſime Tome des anciens Analectes. Il a mis à la tête des Diplomes quelques régles tirées de la Diplomatique pour diſtinguer les vrais d'avec les faux, les certains d'avec les ſuſpects & les interpolés, les originaux d'avec les copies. Il avertit cependant que les Diplomes où ces régles ne ſont pas obſervées, ne doivent pas toûjours pour cela être regardés comme faux, mais que l'on doit ſeulement les tenir pour ſuſpects. Dom Mabillon a remarqué qu'un ou deux défauts, pourvû qu'ils ne ſoient pas eſſentiels, ne doivent pas nuire à l'autenticité d'un Acte, puiſque dans les vrais originaux il ſe ren-

contre de ces légers défauts.

ANTIRRHETICON, SEU Confutatio Annotationum Joannis Kohlii ad Geminos Sancti Ephræmi de Sacra Cenâ Sermones.

C'est-à-dire : *Refutation des Notes de Jean Kohlius sur les deux Discours de la Sainte Céne, par S. Ephrem.*

MONSIEUR Kohlius, Professeur d'Histoire Ecclesiastique & de Belles-Lettres dans l'Académie de Péterſbourg, a fait imprimer, il y a quelques années, deux Traités ſur la Sainte Céne, que l'on n'avoit pas connus juſqu'à lui & qu'il a cru être de S. Ephrem. Comme la doctrine contenuë dans ces deux Traités lui a paru être entierement conforme à celle que profeſſent les Lutheriens, il s'eſt applaudi de cette découverte, & il a voulu s'en faire un mérite auprès de ceux de ſa Communion. En donnant ces deux Pieces au public,

il les a accompagnées de notes, dans lesquelles il prétend montrer évidemment, que le Dogme de la Transsubstantiation n'a point été connu dans la primitive Eglise, & que S. Ephrem en particulier a eu sur le Mystere de l'Eucharistie la même croyance que les Lutheriens. Il fonde cette conformité de sentiment sur ce passage du premier Discours, qui est connu en ces termes : *Les Séraphims destitués de corps, purifioient Isaïe avec des charbons ardens, or le feu n'a pas une nature simple, il est composé de deux natures, sçavoir, de bois & de flammes, de même le Pain Sacré ne consiste pas dans la seule nature du pain, mais il est composé encore de la Nature Divine; car un corps qui est de même Nature avec Dieu n'est pas d'une Nature simple, mais il est composé de deux Natures.* Kohlius infere de ces paroles, que Saint Ephrem croyoit que le pain n'étoit point détruit par les paroles de la Consécration, qu'au contrai-

re il demeuroit uni au Corps de JESUS-CHRIST.

Le P. Benoît de la Compagnie de Jesus, Editeur des Œuvres Syriaques de S. Ephrem, n'a pû voir sans indignation l'abus que Kohlius a fait de ces deux Traités sur la Céne pour imputer à S. Ephrem les erreurs de son parti. L'amour de la vérité & le zéle pour la défense de la Foi l'ont engagé à refuter les interprétations que le Professeur Luthérien donne dans ses notes aux Discours prétendus de S. Ephrem. Il lui reproche d'abord d'avoir supprimé la moitié du passage en question & de n'avoir pas rapporté les paroles qui précedent immédiatement celles qu'il vient de citer : paroles qui, selon la Traduction même de Kohlius, expriment de la maniere la plus claire le changement de la substance du pain au Corps de JESUS-CHRIST : *Ne croyez pas*, dit l'Auteur du Traité, *que le pain & le vin que vous voyez existent dans*

le Sacrement. Non, mon frere, ne le croyez pas, le pain devient le Corps & le vin devient le Sang de Jesus-Christ *par les prieres du Prêtre & par la descente du S. Esprit.*

Ce n'est pas dans ce seul endroit que S. Ephrem se sert de ces sortes d'expressions, qui expriment d'une façon non douteuse le changement de substance. Le P. B. rapporte plusieurs autres passages où S. Ephrem tient le même langage. Lorsque ce Saint Docteur examine la question concernant le pain, qui devient le Corps de J. C. il dit qne *le S. Esprit opere par sa presence une merveille que l'esprit humain ne sçauroit comprendre.* Or si S. Ephrem, reprend le P. B. avoit eu sur l'Eucharistie la même croyance que les Lutheriens, s'il avoit cru comme eux, qu'il ne s'y fait aucun changement de substance, & que le Corps du Sauveur n'y est pas present d'une maniere plus particuliere après la Consécration qu'il l'étoit auparavant, car (c'est le sen-

timent de Luther qui disoit que le Corps de J. C. étoit également present par tout) si Saint Ephrem avoit pensé ainsi, auroit-il répété si souvent dans ces deux Discours & dans ses autres Ouvrages que l'Eucharistie est un Mystere incompréhensible & qu'il surpasse toutes nos pensées & toutes nos expressions ? Qu'est-ce qui rend ce Mystere si admirable & si au-dessus de la portée de notre esprit ? C'est moins la presence de J. C. que la maniere dont il est rendu present. C'est le changement de la substance du pain & du vin, ce sont les accidens ou les espéces qui restent après la destruction du sujet dont elles paroissent être inséparables. Voilà ce qui est surprenant, & qui passe infiniment la portée de notre esprit.

Après avoir rapporté plusieurs autres témoignages tirés des Ecrits de S. Ephrem qui montrent clairement que ce Pere a constamment professé la même foi sur l'Euchari-

ftie que l'Eglife Catholique, l'Auteur demande à M. Kohlius pourquoi ne pouvant pas rejetter ces témoignages, il n'a pas cherché du moins à les éluder par quelque interpretation ? 2°. Il lui demande fi ces témoignagnes ne fuffifent pas pour rendre douteufe cette prétenduë conformité de fentiment entre S. Ephrem & Luther touchant l'Euchariftie. Le P. B. dit que fi Kohlius n'a pas tâché d'expliquer en fa faveur les paffages qui lui font contraires, c'eft qu'il a fenti l'impoffibilité où il étoit de leur donner un tour favorable. Il ne dira pas, ajoûte-t-il, qu'il ne les a pas remarqués, on ne l'accufera pas de négligence ou d'inadvertence. Il a inferé dans fes notes beaucoup de chofes inutiles à la décifion de la queftion qu'il avoit à traiter. Mais il affecte de garder un profond filence fur la maniere dont S. Ephrem difcute deux queftions capitales, fçavoir, quand & comment le pain devient le

Corps de Jesus-Christ. Kohlius ne peut pas nier que S. Ephrem n'ait avancé sur cette matiere beaucoup de propositions qui semblent établir le dogme de la transsubstantiation, il avoüe même dans la page 408 que ce Pere paroît en quelques endroits ne pas s'éloigner du sentiment de l'Eglise Romaine. Il est donc douteux, reprend le P. B. suivant Kohlius même, que Saint Ephrem ait eu sur l'Eucharistie la même opinion que les Lutheriens. Le sçavant Jesuite se contente de cet aveu pour le present, & il demande en consequence de ce doute que l'on ne refuse pas à S. Ephrem ce que l'équité veut que l'on accorde, même aux plus méprisables Ecrivains. Lorsqu'il leur arrive de dire des choses ambiguës, on ne les condamne pas d'abord comme des insensés, qui ne seroient pas d'accord avec eux-mêmes, mais on cherche à éclaircir ce qu'il y a de douteux dans leurs Ecrits, & à concilier

les paſſages qui paroiſſent contraires. Nous venons de voir que dans les deux lignes qui précedent le paſſage allégué par Kohlius, Saint Ephrem dit poſitivement, *que l'on ne croye pas que le pain & le vin exiſtent dans le Sacrement*; eſt-il vraiſemblable que le Saint Docteur ait pû affirmer le contraire deux lignes plus bas? Il faut, dit le P. B. ou que l'Interprete Eſclavon n'ait pas bien rendu le Texte original, ou que S. Ephrem ne ſoit pas l'Auteur de ce Diſcours.

Le P. B. examine enſuite en lui-même le paſſage que Kohlius croit être un témoignage évident de la conformité de la foi de S. Ephrem avec celle des Lutheriens, & il y trouve une nouvelle raiſon de le rejetter comme n'étant pas de ce Saint Pere. Suivant ce paſſage le Pain Sacré eſt compoſé de deux Natures, ſçavoir, de celle du Pain & de la Nature Divine. Mais que devient la nature humaine! n'eſt-elle pas auſſi contenue dans le Sa-

crement ? Puiſque l'Auteur du paſſage admet la nature du pain dans la compoſition du Sacrement, il devoit donc dire que le Pain Sacré étoit compoſé de trois natures, ſçavoir, de la Nature Divine, de la Nature Humaine & de celle du pain; il eſt vrai qu'alors ſa comparaiſon du Pain Sacré avec le feu n'auroit pas eu lieu. Il n'y a qu'un Acephale, dit le P. B. qui ait pû faire un ſemblable raiſonnement. Les Acephales ou Monophyſites croyoient qu'il n'y avoit qu'une ſeule Nature en J. C. mais on ne peut pas accuſer S. Ephrem d'avoir penſé comme ces Hérétiques.

Si S. Ephrem n'explique pas aſſez clairement ſa foi ſur le Sacrement de l'Euchariſtie dans ſes propres Ecrits, apprenons, dit le P. B. de ſes Diſciples quels furent ſes véritables ſentimens. Que S. Jacques de Sarugue qui a puiſé toute ſa doctrine dans l'Ecole de Saint Ephrem, & qui, par ſes grandes lumieres & la pureté de ſa foi, a

mérité le nom de *Docteur Œcumenique*. nous instruise des sentimens de son Maître. Voici comment il parle dans le Sermon 66 sur la Passion de Notre Seigneur. *Depuis le moment qu'il a pris le pain, & qu'il a dit, que c'étoit son Corps, le pain a cessé d'être, & ce n'étoit plus que son Corps, ils le mangeoient, & ils étoient dans l'admiration. Ils mangeoient le Corps de celui qui étoit à table avec eux, & ils beuvoient son Sang, &c.* Le même Docteur traite fort au long dans un autre Discours la comparaison que Saint Ephrem avoit faite du Pain Sacré avec le charbon ardent dont l'Ange purifia les lévres d'Isaïe. Il dit entr'autres choses *que ce charbon étoit une figure du Corps de J.C. que l'Ange ne prit point avec la main ce glorieux charbon, & que le Prophete ne le mangea pas, parce qu'alors il étoit incorporel, mais parce que depuis il a apparu avec un corps, & c'est pour cela qu'on le mange aujourd'hui à la Sainte Table.*

Voilà quel est le témoignage du Docteur Œcuménique, de la vérité & de l'authenticité duquel il n'est pas permis de douter. Il est tiré d'un manuscrit de la Bibliothéque du Vatican qui est écrit sur du vélin en lettres Onciales, & qui a plus de 600 ans d'antiquité. Le P. B. rapporte encore les témoignages des autres Docteurs de l'Eglise Syrienne, sçavoir d'Isaac Ninivite dont M. Assemani a recueilli les Ecrits dans sa Bibliothéque Orientale, de S. Maruthas Evêque de Tagrite, de Jean Dara Evêque de Mésopotamie, de Jean Maro, de Denys Barsalibæe, d'Elie troisiéme Patriarche des Chaldéens, d'Ebed Jesu Evêque de Soba. Tous ces peres & ces Théologiens de l'Eglise Syrienne qui ont puisé leur doctrine dans les Ecrits de S. Ephrem, rendent les témoignages les plus clairs & les plus authentiques au dogme de la transubstantiation; les passages tirés de ces Auteurs sont rapportés dans la Dissertation en

Syriaque, avec la Traduction Latine ; le témoignage sur lequel le P. Benoît insiste le plus, est celui de S. Jacques de Saruge, il en tire quatre conséquences, 1°. il est évident, dit-il, par ce passage que l'Eglise Syrienne ne reconnoît dans l'Eucharistie que la seule substance du Corps de J. C. & qu'elle en exclud le pain, puisqu'il est dit formellement qu'après la Consécration il n'y a plus de pain sous les Espéces Eucharistiques. 2°. Il condamne l'opinion de Luther, qui vouloit que le Corps de J. C. ne fût present dans l'Eucharistie qu'au moment de la manducation; S. Jacques de Saruge dit en termes formels que *dès l'instant que J. C. a dit : ceci est mon Corps, c'étoit en effet son Corps & non du pain.* 3°. On voit par ce passage que ce n'est point en conséquence des Prieres du Prêtre, comme quelques Grecs modernes l'ont prétendu, mais en vertu des paroles de J. C. que s'opere le changement de substance ;

& l'Auteur du premier Discours sur la Céne établit cette vérité avec tant de force que Kohlius qui l'attribue à S. Ephrem, avoüe ingénument dans une note qu'il a faite sur cet endroit, qu'il ne s'en faut pas beaucoup que ce Pere n'établisse la transubstantiation de l'Eglise Romaine. 4°. Il paroît que S. Jacques a lû dans la vision d'Isaïe un charbon ardent & qu'il est conforme en cela avec S. Ephrem & S. Jean Damascene. Il paroît encore qu'il a reconnu dans le feu une nature simple, & qu'il n'a point parlé de cet élement comme étant composé de bois & de flamme, qu'ainsi la version du Traducteur Esclavon doit nous être très-suspecte.

Enfin après avoir rapporté tant de témoignages tirés de S. Ephrem même & des Docteurs de l'Eglise Syrienne qui l'ont suivi pour prouver combien ce Saint étoit éloigné de la croyance Luthérienne, le P. B. répond aux objections de Koh-

lius & il explique les paſſages dont ce Profeſſeur a voulu tirer avantage, parce qu'il y eſt fait mention de pain & de vin. Tels ſont ceux que l'on trouve dans le premier Diſcours ſur la Céne : *On boit le S. Eſprit dans votre vin ; le feu de la Grace deſcend dans le pain & il y demeure, nous mangeons le feu dans le pain.* Le P. B. répond que ces façons de parler ſont très-frequentes, mêmes dans les Auteurs qui ont enſeigné le plus clairement le Dogme de la Tranſubſtantiation. On ne dira pas, dit-il, que S. Thomas a cru l'impanation, rien cependant n'eſt plus ordinaire que de trouver des expreſſions ſemblables dans l'Office du S. Sacrement qu'il a compoſé, & où il établit ſi ſolidement le Dogme de la Tranſubſtantiation. Ni Saint Ephrem, ni S. Thomas n'ont jamais dit que le Sacrement de l'Euchariſtie contient deux ſubſtances, ſçavoir, le pain & le Corps de J. C. Ce n'eſt cependant que ſur un té-

moignage aussi décisif que l'on pourroit assurer que ces Saints Docteurs auroient professé la même doctrine que les Lutheriens.

Jusqu'ici le P. B. a bien voulu supposer que les deux Discours sur la Céne commentés par Kohlius sont véritablement de S. Ephrem. Il a cru que même en supposant leur autenticité, il ne lui seroit pas difficile de refuter les notes du Professeur Lutherien. Mais pour achever de confondre son adversaire, il montre dans la seconde partie de sa Dissertation, que ni l'un ni l'autre de ces Discours n'a été composé par S. Ephrem. Il dit qu'en réfléchissant sur le passage que Kohlius a tant fait valoir, il a cherché inutilement à y trouver un sens raisonnable; il n'a pû y reconnoître ni le stile de S. Ephrem, ni le génie de la Langue Syrienne; il ne voyoit aucun rapport ni aucune justesse entre les membres de la comparaison. Il ne lui paroissoit pas vraisemblable que S. Ephrem eût

eût confondu les élémens avec les corps mixtes, & qu'il eût dit que la flamme est d'une nature differente de celle du feu. Pendant qu'il étoit occupé de ces pensées il ouvrit par hazard un Livre de Saint Jean Damascéne, en le parcourant avec beaucoup d'avidité, il trouva, dans le 14me Chapitre du 4me Livre qui traite de la Foi Orthodoxe, le passage qui lui avoit tant fait de peine, & en comparant ce Chapitre avec le Discours que Kohlius a publié sous le nom de S. Ephrem, il reconnut que la plus grande partie de ce Discours a été prise de cet endroit des Œuvres de S. Jean Damascene, que le rêste n'est qu'une compilation de differens passages de S. Jean Chrysostome, d'Esaïas, de Macaire, & de S. Ephrem même. Le second Discours paroît avoir été tiré du cinquiéme Livre des Vies des Peres, Ouvrage que l'Abbé Daniel attribue à Arsene. A la vérité il n'est pas copié mot à mot, mais la substance

en eſt la même. Les trois endroits que Kohlius a cru être les plus favorables à ſon Hypothéſe & qu'il a fait imprimer en lettres italiques pour les faire remarquer, ſe trouvent tout entiers dans l'un & l'autre de ces Ouvrages, & quant au reſte ils ne ſont pas plus differens que le Pſeaume 17 ne l'eſt du même Pſeaume tel qu'il eſt repeté dans le ſecond Livre des Rois.

Le P. B. juſtifie enſuite cette découverte par la comparaiſon du Texte de S. Jean Damaſcene avec la traduction de l'Interprete Eſclavon, & il fait remarquer en même tems le défaut d'exactitude de cette traduction, & combien Kohlius s'eſt éloigné dans ſes notes de la penſée de l'Auteur, d'où eſt tiré le paſſage qu'il a pris pour fondement de ſes déclamations. Ce n'eſt pas aſſez pour le P. B. d'avoir vengé S. Eprem des imputations de Luthéraniſme, en montrant qu'il n'eſt pas l'Auteur des Diſcours qu'on lui a attribués. Comme on

pourroit peut-être faire tomber sur S. Jean Damascene les mêmes accusations que Kohlius a intentées contre S. Ephrem ; il s'engage encore à déterminer le vrai sens du passage en question & à justifier S. Jean Damascene qui en est l'Auteur, du soupçon d'avoir eu sur l'Eucharistie le même sentiment que les Lutheriens.

Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de rapporter le passage de ce Pere & l'explication qu'en donne l'Auteur de cette Dissertation. Nous nous contenterons de dire en peu de mots, que S. Jean Damascene se sert de la comparaison du charbon ardent, qui purifia les lévres du Prophete Isaïe pour expliquer en quel sens il avoit dit plus haut, que la Viande Divine dont nous sommes nourris dans le Sacrement, est composée de deux Natures. Comme le charbon ardent, dit ce Pere, étoit composé de bois & de feu, de même la Nourriture que nous rece-

vons dans le Sacrement est un composé de deux Natures, sçavoir de l'Humanité & de la Divinité de J. C. S'il arrive à ce Pere d'employer le mot de *Pain* pour désigner le Corps de J. C. On ne doit pas pour cela le soupçonner d'avoir cru que la nature du pain demeure dans le Sacrement après la Consecration, puisqu'il répéte trois fois dans le même Chapitre & en termes précis, que le pain & le vin sont changés dans le Corps & le Sang de J. C.

Le P. B. croit que cette explication n'est pas l'unique chose que S. Jean Damascene ait eu en vûë en écrivant ce passage. L'Hérésie des Acéphales ou Monophysites étoit fort répanduë du tems de S. Jean Damascene, & il y a apparence que ce Pere attaque ces Hérétiques dans cet endroit, & qu'il prend occasion de la vision d'Isaïe pour prouver qu'il faut admettre deux Natures en J. C. tant dans le Sacrement de l'Eucharistie que

dans le Mistere de l'Incarnation.

Cette Dissertation est imprimée à la fin du second Volume des Œuvres Syriaques de S. Ephrem, elle contient 20 pages *in-folio*. Il auroit été aisé à l'Auteur de la rendre moins longue. Il pouvoit en supprimer la premiere partie que la seconde rend inutile; car ayant une fois prouvé que les deux Discours sur la Céne ne sont pas de S. Ephrem, il n'est plus necessaire de prouver l'orthodoxie des sentimens de ce Pere, tout l'édifice que Kohlius a bâti sur un fondement si ruineux tombe de lui-même. Au reste on doit sçavoir gré à l'Auteur des sçavantes recherches dont il a rempli la premiere partie de sa Dissertation.



cette Piece seule convaincra nos Lecteurs que ce troisiéme Volume n'est point inférieur aux deux premiers, & en effet il n'y a aucune des Pieces qu'il contient qui ne renferme des recherches très interessantes pour tous ceux qui aiment notre Histoire.

La Dissertation dont nous allons rendre compte a été composée pour le prix de l'Académie de Soissons en 1741. Cette Académie avoit proposé plusieurs questions. M. l'Ab. le Beuf a partagé toutes ces questions en quatre articles qui composent toute la Dissertation.

ARTICLE. I.

A la mort de Clovis, Clodomir, Childebert & Clotaire gouvernerent-ils par eux mêmes leurs Etats, l'aîné de ces Princes ayant au plus dix-sept ans? Par qui fut gouverné le Royaume d'Orléans depuis la mort de Clodomir jusqu'au tems que ses freres s'en saisirent? Y avoit-il un

usage fixe sur la tutelle des Princes mineurs, sur la Régence de leur Royaume & sur l'âge de leur majorité?

M. l'Ab. le Beuf répond à ces questions qu'il est très vraisemblable que les trois fils de Clovis gouvernerent tous trois chacun leurs Etats à la mort de leur pere, mais en supposant toûjours que ce fut avec l'aide des Ducs, des Leudes du Roi & des Farons du Royaume appellés depuis *Barons*; sous la premiere Race lorsque les fils de Roi perdoient leur pere en bas âge ils demeuroient sous la tutelle de leur mere & sous celle des Seigneurs du Royaume, mais à la mort de Clovis aucun des trois enfans de ce Roi ne se trouva dans le cas d'être sous la tutelle de sa mere & des Grands. Au défaut de Textes formels qui assurent le fait, M. l'Ab. le Beuf rapporte ce qui arriva soixante & quatorze ans après la mort du grand Clovis, lorsque le Roi Gontran, qui n'a-

voit point de fils, choisit pour son héritier Childebert fils de Sigebert Roi d'Austrasie. Ce Childebert n'étoit alors âgé que de quatorze ans: Gontran néanmoins l'établit son Successeur en lui mettant la pique en main dans une assemblée publique. Cette cérémonie, suivant M. l'Ab. le Beuf, investissoit le jeune Prince, & lui donnoit *actu* le droit de regner sur les Etats de Gontran; or si un petit fils de Clovis, tel que l'étoit Gontran, regarda & fit regarder comme majeur par les peuples d'Austrasie & de Bourgogne, un jeune Prince âgé seulement de quatorze ans; on doit croire qu'il suivit une coûtume déja établie & en vigueur depuis long tems. Peut-être ces Princes se conformoient-ils aux Loix Romaines, suivant lesquels on cessoit d'être en tutelle à 14 ans. On voit encore en 598 que Clotaire II. à l'âge de 16 ans se met à la tête de ses troupes, & va combattre en personne Théodebert & Thierri. Bien

plus on voit que le Grand Clovis n'avoit environ que quinze ans quand il commença à regner; d'où M. l'Ab. le Beuf conclut que le même usage qui eut lieu à l'égard de Clovis, de Childebert, & de Clotaire II. eut lieu aussi à l'égard des enfans de Clovis, & que Clotaire le plus jeune des trois ayant environ quinze ans quand son pere mourut il fut, aussi-bien que ses freres, reconnu pour Roi, & que tous trois gouvernerent leurs Etats par eux-mêmes & sans être sous la tutelle de personne.

Pour ce qui est des enfans de Clodomir, à la mort de leur pere, Clotilde leur ayeule les fit venir à Tours après que le tems du deuil fut fini, & les y retint jusqu'à ce qu'ils fussent déclarés Rois. Pendant cet interval les Ministres établis par Clodomir, & continués après sa mort eurent l'administration du Royaume. Gondeuque, veuve de Clodomir, devoit naturellement être Régen-

te, puiſqu'elle étoit la mere des trois fils du Roi mort. Nous voyons dans le même ſiécle Fredegonde être Régente dans les mêmes circonſtances ; mais Gondeuque perdit peut-être ce droit par ſon mariage avec Clotaire ſon beau-frere, peut-être auſſi que Clotaire, en vertu de ce mariage, s'ingera dans l'adminiſtration du Royaume de de ſes neveux ; ce que dit l'Ambaſſadeur de Childebert au même Clotaire ſemble favoriſer cette derniere idée ; Clotilde, dit cet Ambaſſadeur, veut que les trois fils de Clodomir joüiſſent des Etats de leur pere, *vult eos regno donari.*

ARTICLE II.

Les Rois freres de Clodomir s'emparerent - ils de ſes Etats avant ou après le meurtre des Princes ſes fils ? En quelle année fut commiſe cette déteſtable action.

M. l'Ab. le Beuf eſt perſuadé que Childebert & Clotaire ne

s'emparerent des Etats de leurs neveux qu'après les avoir fait mourir, & il veut que ce crime ait été commis vers l'an 525 ou 526 un an ou dix-huit mois au plus après la mort de Clodomir. Après que le tems du deuil de Clodomir fut passé, après que ses trois fils eurent demeuré quelques mois à Tours chez Clotilde leur ayeule, cette Princesse les amena à Paris. Childebert s'étant apperçu de la grande affection qu'avoit Clotilde pour ses petits fils, & appréhendant que s'il leur laissoit partager le Royaume de leur pere, & s'en mettre en possession, il ne perdît l'occasion de s'en emparer, il forma le dessein, de concert avec son frere Clotaire, de se défaire des jeunes Princes ses neveux; dans cette vûë il les fit venir sous prétexte de les faire déclarer Rois, & quand une fois il les eut entre les mains il fit mourir les deux plus âgés, & le troisiéme ne conserva sa vie qu'en se consacrant à l'état Ecclesiastique. Quel-

ques Auteurs ont écrit que ce crime fut commis vers l'an 532 ou 533, mais ils se sont évidemment trompés, ces Auteurs s'appuyent sur le témoignage de Gregoire de Tours. M. l'Ab. le B. prétend qu'ils n'ont point compris ce que dit cet Historien; Gregoire de Tours ne rapporte à la vérité le meurtre des enfans de Clodomir qu'après un long recit d'évenemens qu'il avoit poussé jusqu'aux années 532 & 533; mais c'étoit pour ne point interrompre une suite de faits qui avoient entre eux une liaison necessaire, & après cette narration il revient à ce qui se passa à Paris aux années 525 & 526. Il n'y a point d'Historien qui n'en n'agisse de la sorte. Il est vrai que Gregoire de Tours ne fait pas assez sentir à ses Lecteurs qu'il va reprendre une narration qu'il avoit interrompuë quelques Chapitres auparavant, & qu'il faut de l'attention pour s'en appercevoir; & c'est ce qui a trompé quelques Auteurs & leur a fait croire que les

enfans de Clodomir n'avoient été massacrés que huit ou neuf ans après la mort de leur pere. En conséquence de cette premiere erreur ils ont cru que Childebert & Clotaire s'étoient déja emparé des Etats de leurs neveux, qu'ils les firent gouverner pendant les huit ou neuf années d'intervals qu'ils supposent qu'il y eut entre la mort de Clodomire & celle de ses enfans, & qu'on ne se défit de ces jeunes Princes que parce que leur ayeule Clotilde vouloit les faire déclarer Rois.

M. l'Ab. le Beuf examine ensuite si Thierri frere de Childebert & de Clotaire partagea avec eux les Etats de Clodomire, il se décide pour la négative, & se fonde sur le silence de Gregoire de Tours qui en racontant de quelle maniere la succession de Clodomire fut envahie ne nomme jamais que Childebert & Clotaire, il n'auroit pas manqué de parler de Thierri si ce Prince avoit eu quelque part au crime

de ses freres, lui qui descend dans un si grand détail par rapport à Thierri & qui nous instruit des moindres circonstances de son regne. *Hi quoque*, dit Gregoire de Tours (*Childebertus & Clotarius*) *Regnum Chlodomeris aquâ lance diviserunt*. Ces mots *aquâ lance* n'excluent-ils pas tout autre du partage ?

Ceux qui sont d'un sentiment contraire à celui de M. l'Abbé le Beuf se fondent 1°. sur ce que sous la premiere Race de nos Rois les bâtards des Rois partageoient également avec les enfans légitimes. 2°. Sur ce qu'on lit dans une Légende de la Vie de S. Maur que Théodebert fils de Thierri joüissoit de l'Anjou vers l'an 540, or l'Anjou avoit fait partie des Etats de Clodomire. M. l'Ab. le Beuf répond à la premiere raison qu'il est ridicule de vouloir s'appuyer sur des conjectures & sur des vraisemblances lorsqu'on a des monumens assurés qui les détruisent ; & pour

ce qui est de la Légende de Saint Maur, M. l'Ab. le Beuf 1°. en revoque en doute l'autenticité, & en second lieu en la supposant véritable il n'est point necessaire de supposer que le Théodebert dont il y est parlé fut fils de Thierri, on peut fort bien croire que c'est plûtôt un autre Théodebert fils de Sigebert, qui fut un Prince illustre par sa puissance & par sa valeur.

ARTICLE III.

Sur le droit qu'avoient les enfans des Rois de succeder à la Couronne de leur pere. A l'occasion des questions du Programme conçûës en ces termes : *Le droit des enfans de succeder à la Couronne de leur pere étoit-il alors tellement établi, qu'il exclut à leur avantage les freres ou les autres parens du Roi mort ? Les vûës differentes de la Reine Clotilde & des Rois ses fils sur les Etats de Clodomir, les efforts de Childebert & de Clotaire pour se faire reconnoî-*

tre par les Austrasiens après la mort de Thierri : les prétentions de Munderic & autres pareils traits de notre Histoire ne donnent - ils pas lieu d'en douter ?

M. de Foncemagne avoit répondu d'avance à toutes les questions du Programme de l'Académie de Soissons; ce sçavant Académicien a prouvé d'une maniere incontestable que sous la premiere Race de nos Rois la Couronne étoit successive, héréditaire, en sorte qu'on ne peut plus douter que la maniere de succeder d'alors n'ait été en ligne directe. M. l'Ab. le Beuf n'a eu que très - peu de choses à ajoûter aux deux Dissertations que M. de Foncemagne a données sur cette matiere : elles se trouvent imprimées l'une dans le sixiéme Volume, l'autre dans le huitiéme Volume des Mémoires de l'Académie des Belles - Lettres, nous y renvoyons nos Lecteurs : les faits allégués dans le Programme prouvent seuls le droit des enfans des Rois d'héri-

ter du Royaume de leur pere. Il paroît que la Reine Clotilde n'a point eu d'autre vûë que de mettre en possession ses petits fils des Etats qui leur appartenoient légitimement par la mort de leur pere Clodomir. Quant à Childebert & à Clotaire ils ne se seroient jamais porté au crime qu'ils commirent s'ils n'avoient sçu qu'ils ne pouvoient en aucune façon pretendre au Royaume d'Orléans tant que quelques - uns des enfans de Clodomir seroient en vie, on voit même que malgré tous leurs efforts Clodoalde qui étoit échappé au massacre fut déclaré Roi, & qu'il auroit peut-être regné malgré ses oncles s'il n'avoit pas preferé la tranquilité de la solitude & le service de Dieu aux embarras du Thrône. Pour ce qui est de Mundevic ses prétentions feroient quelque difficulté s'il étoit bien prouvé qu'il ne fût que Collateral dans un degré éloigné. Mais rien n'empêche de croire avec M. de Fon-

cemagne que ce Munderic étoit un second fils bâtard de Clovis. M. l'Abbé du Bos a pensé que ce Prince pouvoit être le fils de Ragnacaire, ou de quelqu'un de ces autres Rois que Clovis fit tuer pour s'emparer de leurs Etats, cette idée de M. l'Abbé du Bos seroit encore favorable à la Thése qu'a soûtenu M. de Foncemagne, car suivant cette supposition Munderic n'auroit attaqué Thierri & n'auroit entrepris de se faire Roi que parce qu'il revendiquoit les Etats usurpés sur son pere & ausquels il avoit droit de succeder.

ARTICLE IV.

Dissertation Litteraire sur la chevelure des anciens Francs à l'occasion de la question qu'on a proposée en ces termes: *Childebert & Clotaire ayant proposé de laisser vivre leurs neveux en leur coupant leurs cheveux; à quelle condition étoit reduit un Prince à qui on les*

avoit coupés? Qu'avoit de particulier la chevelure des Rois & Princes Francs? Y avoit-il entre les differens sujets & les differens ordres qui composoient la Monarchie, une façon differente de porter les cheveux?

Il eſt prouvé par une infinité de témoignages d'Auteurs anciens que les Rois & les Princes Francs portoient de fort longues chevelures, & que c'étoit à cette marque principalement qu'on les reconnoiſſoit. Agathias raconte que les Bourguignons qui avoient tué Clodomire à Veſeronce ou à Voiron, reconnurent ſon corps parmi les autres, parce que ſes cheveux lui tomboient ſur les épaules. »Car » (ajoûte Agathias) c'eſt une coû» tume invariable chez les Rois » des Francs que jamais on ne leur » coupe les cheveux, & qu'on les » leur laiſſe croître dès leur jeu» neſſe. Toute la chevelure leur » tombe ſur les épaules avec » graces : de ſorte que ſur le haut » du front leurs cheveux ſont par-

» tagés des deux côtés. Ils ne les » laissent point mal propres com- » me certains Orientaux & Barba- » res, ni mêlés d'une maniere in- » décente, mais ils ont soin de les » entretenir avec des huiles & des » drogues, & cette sorte de cheve- » lure est regardée parmi eux com- » me une prérogative attachée à la » Famille Royale.

A ce témoignage d'Agathias M. l'Ab. le B. joint les passages d'un grand nombre d'autres Auteurs qui sont tous unanimes sur ce point. Il prouve encore fort bien que d'avoir les cheveux coupés étoit pour les Princes Francs une marque de dégradation qui leur ôtoit leur rang & tous leurs droits: les exemples ne manquent pas pour le prouver. Cararic n'avoit pas voulu venir au secours de Clovis son parent contre Ægidius, Clovis le fit arrêter lui & son fils, on leur coupa les cheveux à tous les deux, on fit Cararic Prêtre & son fils fut ordonné Diacre: un

[redacted]

autre exemple est celui de l'avanturier Gondebaud qui avoit voulú se faire reconnoître pour fils de Clotaire I. Gregoire de Tours raconte que Childebert I. le croyoit sur ce qu'il lui voyoit les cheveux longs; mais que Clotaire se l'étant fait amener, ne voulut pas le reconnoître, & lui fit couper les cheveux. Gondebaud les laissa revenir, & le Roi Sigebert les lui fit encore couper. S'étant sauvé de Cologne où on l'avoit enfermé, il laissa de nouveau croître ses cheveux afin de passer pour un Prince François dans l'Italie & à Constantinople, où il avoit dessein d'aller; M. l'Ab. le Beuf se fait ici une objection, il la tire des monnoyes de nos Rois de la premiere Race. Bonteroüe & le Blanc en ont fait un Recueil très ample. Cependant dans aucune de ces monnoyes on ne voit nos Rois avec les cheveux longs & flottans sur les épaules, mais ils ont simplement un diadême qui entoure des cheveux fort courts.

M. l'Abbé le Beuf répond à cette difficulté qu'il y a apparence que nos Monétaires du sixiéme & du septiéme siécle se contentoient de representer une tête ceinte d'un diadême ou d'une couronne raïonnée, empruntant ces Types des monnoyes Romaines du bas Empire qui avoient eu cours dans les Gaules. En effet sur toutes les monnoyes que nous avons de ces tems-là on ne voit que des têtes d'Empereurs Romains autour desquelles on lit le nom d'un Roi de France, ou du Monétaire, avec l'indication du lieu où elles ont été frappées. Ainsi ce seroit en vain que l'on chercheroit sur ces monnoyes la preuve de quelqu'usage particulier à nos Rois, il n'en n'est pas de même des Sceaux, on y voit toûjours nos Rois representes avec la longue chevelure. M. l'Ab. le Beuf cite en preuves les Sceaux de Childeric I. de Thierri fils de Clovis le Jeune, de Clovis III, de Childebert & de Childeric II. qui se

ſe trouvent gravés dans la Diplomatique du Pere Mabillon, il eſt donc prouvé qu'un des priviléges des Rois & des Princes Francs étoient de porter les cheveux plus longs que ne les portoient leurs ſujets. Car toute la Nation Françoiſe portoit des cheveux comme on le voit dans toutes les Légendes des Saints d'alors, on lit dans preſque toutes que tel Saint quitta ſes cheveux pour entrer dans la Cléricature ou pour ſe faire Moine. M. l'Ab. le Beuf en cite un grand nombre, il cite auſſi des images & des ſtatuës d'où il conclut que les Laïques François, ſoit à la Cour, ſoit à la Ville, portoient les cheveux, non pas trop longs de peur de s'arroger ce qui étoit propre & particulier aux Rois, mais cependant beaucoup plus longs que les Eccleſiaſtiques dont les cheveux alors étoient très - courts & à peu - près tels qu'on les a vû porter aux Religieux du ſiécle dernier.

PANDECTÆ JUSTINIANEÆ in novum ordinem Digestæ, cum Legibus Codicis & novellis quæ Jus Pandectarum confirmant, explicant aut abrogant.

C'est-à-dire : *Les Pandectes de Justinien, mises dans un nouvel ordre, avec les Loix du Code & les Novelles qui confirment, expliquent ou abrogent le Droit contenu dans les Pandectes.* A Paris, chez *Saugrain* pere, ruë de Savoye, *Desaint & Saillant*, ruë Jean de Beauvais; & à Chartres, chez *F. Letellier*, Imprimeur-Libraire, au Bon Pasteur. 1744. *in* 4°.

POUR faire connoître l'importance de cet Ouvrage, nous avons cru devoir commencer par traduire les Réfléxions que l'Auteur propose au public.

» Mon objet (dit-il) a été de » donner aux Pandectes de Justi- » nien l'ordre qui leur manque,

» afin de rendre beaucoup plus fa-
» cile l'étude du Droit Civil par la
» lecture des Loix même qui le
» composent.

» La méthode que Tribonien a
» suivie dans l'arrangement des
» Livres & des titres du Droit est
» très - imparfaite, d'ailleurs les
» Loix qu'il y a cru devoir conve-
» nir à chacun de ces titres y sont
» ramassées avec tant de confusion
» que celles qui se trouvent les
» dernieres auroient dû être pla-
» cées les premieres, que souvent
» même plusieurs Loix sont étran-
» geres au titre dans lequel elles
» se rencontrent & manquent à
» un autre titre dans lequel il eut
» été bien plus à propos de les in-
» serer.

» Cet inconvénient est cause
» que le Systême du Droit Civil
» qui est entierement contenu dans
» cette Collection, loin de saisir
» les esprits & de les charmer par
» sa beauté naturelle, se trouve
» enseveli sous l'assemblage con-

» fus de toutes ces Loix, d'où » l'on peut à peine le faire sortir » & l'appercevoir ; la difficulté » d'une pareille étude cause necef» sairement du dégoût, l'esprit est » rebuté par l'obscurité qui l'arrête » à chaque instant, au lieu que les » mêmes Loix presentées dans un » ordre éxact s'expliqueroient les » unes par les autres & se commu» niqueroient mutuellement leur » lumiere.

» D'ailleurs la mémoire succom» be sous le nombre infini des dé» cisions des Jurisconsultes, elle » veut être secouruë par la liaison » des idées : si l'on n'étudie pas les » Sciences avec méthode l'esprit se » trouve bien-tôt flottant & noyé » dans une mer immense.

» Cette méthode a été quelque» fois employée par les habiles In» terprétes du Droit dont les abré» gés sont connus sous le nom de » Paratitles. La lecture en est utile » pourvû qu'elle soit jointe à l'étu» de des Loix, mais plusieurs se

» contentent de paratitles & négli-
» gent les Loix, cependant c'est
» dans ces premiéres sources que
» la Science du Droit Civil doit
» être puisée & non pas dans les
» sentimens des Jurisconsultes.

Telles sont les raisons qui ont engagé l'Auteur à reduire le Texte des Loix dans l'ordre le plus exact qu'il lui a été possible, afin que la confusion des choses & la difficulté du travail ne troublassent plus la méditation que cette étude exige.

L'Auteur ajoûte que cet Ouvrage lui a coûté un grand nombre d'années, mais avant que de le faire paroître il a cru devoir rendre compte aux amateurs des Sciences de la méthode qu'il a suivie & mettre sous leurs yeux une espece de tableau de cet Ouvrage qui fût capable d'en donner une juste idée.

En premier lieu l'Auteur a suivi l'ordre des Pandectes quant aux Livres & aux titres, quoique cet ordre pût être mieux entendu, il a voulu par là s'écarter le moins

qu'il lui a été possible de l'original qu'il veut faire entendre ; il a rapporté sous chacun de ces titres les Loix & leurs paragraphes dans l'ordre le plus convenable ; en rejettant néanmoins dans d'autres titres les Loix qui lui ont paru leur être plus propres; mais cette transposition est faite de façon qu'il n'y a que l'ordre seul de changé, sans que le Texte soit aucunement alteré , il se trouve transcrit mot pour mot dans le cours de l'Ouvrage.

En second lieu l'Auteur a inseré plusieurs fragmens de la Loi des douze Tables de Caïus & d'Ulpien , ceux des Sentences de Paulus qui sont admises,ce sont autant d'explications necessaires pour faire connoître le droit qui avoit lieu du tems des Jurisconsultes dont les décisions ont composé depuis le corps des Pandectes , ce secours est indispensable pour l'intelligence de la plûpart des Loix.

En troisiéme lieu il a inseré plu-

ſieurs Loix du Code & les Novelles qui ſervent à confirmer, à expliquer ou à abroger le Droit contenu dans les Pandectes, il rapporte même dans toute leur étenduë les Loix juſqu'à Conſtantin; à l'égard des Conſtitutions des Empereurs ſuivans, comme leur ſtile prolixe ſe reſſent de la barbarie de leur ſiécle, l'Auteur a cru pouvoir ſe contenter d'en expoſer l'eſprit.

En quatriéme lieu il a ſouvent ſuppléé des définitions, des diviſions, des régles, des exceptions ou même des théorêmes pour ſervir de liaiſons aux Textes; mais ce que l'Auteur a mis du ſien eſt diſtingué par un caractere d'impreſſion different des Loix.

En cinquiéme lieu il a ajoûté des notes pour expliquer ce qui peut ſe rencontrer d'obſcur dans le Texte; lorſqu'il s'agit de le changer ou de concilier deux Loix qui paroiſſent contraires l'Auteur a recours aux obſervations de Cujas ou des autres Interprétes du Droit

les plus célébres.

En sixiéme lieu l'Ouvrage sera terminé par une Table qui désigne le Tome, la page & le nombre où chaque Loi & chaque paragraphe sont placés.

L'Auteur propose pour le *Prospectus* de son Ouvrage le titre *pro socio* qu'il a choisi entre les autres, tant à cause de son usage frequent qu'à cause de sa brieveté.

Il est facile de reconnoître par l'examen de l'ordre dans lequel ce titre des Pandectes est traité que l'Auteur répond parfaitement à l'objet qu'il s'est proposé.

Il divise ce titre en six articles, dans le premier il examine ce que c'est que le contract par lequel se forme une Societé, & ce qui concerne sa substance; le second fait connoître les régles les plus générales de cette espéce de contract; dans le troisiéme on voit les differentes espéces de Societés, & ce qui est propre à chacune; le quatriéme traite du droit des associés.

dans les choſes communes; l'action qui dérive de ce contract fait le ſujet du cinquiéme article, enfin le ſixiéme traite de la diſſolution de la Societé.

Il paroît que l'Auteur n'a pas négligé d'inſerer dans l'Ouvrage des diviſions & des paragraphes ſuivant les occaſions, par exemple dans l'article 3 qui traite des differentes Societés & de ce qui eſt propre à chacune. L'Auteur fait cinq paragraphes, le premier touchant la Societé de tous biens généralement quelconques, le ſecond d'une Societé de toutes ſortes de profits, le troiſiéme d'une Societé pour raiſon de quelqu'entrepriſe, le quatriéme d'une Societé pour raiſon des impôts publics, eſpéce de Societé differente de la précedente, ainſi que l'Auteur le fait connoître, enfin le cinquiéme paragraphe traite de la Societé pour raiſon de certaines choſes ou d'une ſeule choſe.

L'Article cinquiéme qui traite de l'action qui dérive du contract de Societé se trouve aussi divisé par l'Auteur en six paragraphes, 1°. d'où naît cette action, 2°. à qui & contre qui elle est donnée, 3°. quand elle peut avoir lieu, 4°. quel en est l'effet, 5°. du privilége de l'associé qui ne peut être condamné que jusqu'à concurrence de ce qu'il peut payer, 6°. quelles sont les actions qui concourent avec celle qui dérive du contract de Societé.

Le sixiéme article qui traite de la dissolution de la Societé comprend quatre paragraphes, ajoûtés par notre Auteur, conformément à quatre manieres principales dont une Societé peut être dissoute, sçavoir 1°. par le deffaut des personnes, ce qui comprend la mort naturelle ou civile, 2°. par l'anéantissement des choses qui composoient la Societé, 3°. par la volonté des associés, 4°. par un jugement.

Quelle reconnoiſſance le public ne doit-il pas à un Auteur qui a ſçu rendre auſſi facile & auſſi agréable une étude ſi difficile & ſi rebutante. Il eſt aiſé de comprendre combien un pareil Ouvrage a dû lui coûter de tems & de peines.

Au reſte il ne faut pas s'étonner ſi les Pandectes de Juſtinien ſont dans un ſi grand deſordre, on ſçait que les Loix dont elles ſont compoſées doivent leur origine aux differens évenemens qui pendant l'eſpace de pluſieurs ſiécles avoient donné lieu à des differens entre les particuliers, les perſonnes habiles ayant recueilli ces faits & remarqué les principes dont on s'étoit ſervi pour décider les conteſtations, ont formé des régles ſur ces principes, ainſi de nouveaux évenemens faiſoient naître des régles nouvelles.

Il n'eſt pas poſſible que tant d'Ouvrages de tant de perſonnes, faits par differentes vûës, en des tems & ſur des ſujets divers, &

par un progrès insensible de remarques particulieres sur des faits de toute nature, formassent un corps de Loix dans l'ordre qu'elles ont naturellement entr'elles.

Il est vrai que Justinien fit réunir dans un seul corps divers fragmens de ces Ouvrages infinis ausquelles il donna la force de Loix & dont il composa son Digeste, il rassembla aussi dans son Code un grand nombre de Loix, de Constitutions & de Rescrits des Empereurs qui l'avoient précedé, mais on voit aisément que ces deux Recueils n'ont été faits que pour retirer de tant de milliers de Volumes les Loix & les Régles les plus justes, & que l'ordre naturel qui les lie entr'elles n'a pas été l'objet qu'on s'est proposé dans cette Collection.

On n'a pas manqué dans tous les tems de Commentateurs & d'Annotateurs qui ont pretendu donner des idées justes du Sistême du Droit, plusieurs ont fait sur cette matiere des Ouvrages très-étendus,

mais ces longues explications n'ont jamais laiſſé aucunes idées ſuivies du Texte même des Loix, ils ont entremêlé leurs Ouvrages de queſtions & de raiſonnemens qui font perdre de vûë ce Texte, & ſouvent ils ont ſubſtitué leurs ſentimens aux déciſions même des Loix; ils ont à la vérité ſçu tirer des Pandectes les régles & les principes qui y ſont contenus & en faire des applications juſtes, mais la ſource dans laquelle ils les puiſoient eſt reſtée auſſi trouble qu'auparavant,

Perſonne juſqu'à preſent n'avoit donc entrepris de donner au Recueil entier des Loix l'ordre dont elles ſont ſuſceptibles; Domat a compoſé de nos jours un Ouvrage excellent intitulé *les Loix civiles dans leur ordre naturel*; ce Livre eſt excellent dans ſon genre, mais il s'en faut bien qu'il y comprenne toutes les matieres contenuës dans les Pandectes, d'ailleurs les matieres qu'il comprend ne ſont pas

traitées aussi à fond dans Domat que dans le corps du Droit, ainsi l'Ouvrage dont il s'agit a sur Domat le double avantage de l'universalité & de la profondeur.

Vigelius, Auteur Allemand, a aussi entrepris de mettre les Loix Romaines dans leur ordre naturel, mais il n'a pas conservé le Texte du Droit.

On voit par une Lettre du Chancellier de l Hôpital qu'il avoit travaillé à donner de l'ordre aux Loix Civiles.



THEORIE DE L'ELEVATION des Vapeurs & des Exhalaisons, démontrée mathématiquement, qui a remporté le prix au jugement de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts Par M. Gottlieb Kratzenstein. A Bordeaux, chez *le Brun.* 1744. *in-4°.* pag. 148.

L'ACADEMIE de Bordeaux, depuis plusieurs années, est en possession de distribuer un prix à ceux qui ont le mieux traité quelques sujets de Physique qu'elle a coûtume de proposer aux Sçavans. L'avantage de ces prix est toûjours considerable, le public profite de bonnes Pieces qui souvent ne paroîtroient jamais, si cette occasion ne leur fournissoit un moïen de les faire connoître : d'un autre côté plusieurs personnes qui sont en état de travailler sont excitées par l'honneur qu'elles retirent d'avoir le suffrage d'une illustre Compagnie.

M. Gottlieb Kratzenstein, Can-

didat en Medecine à Halle dans la haute Saxe, vient de donner une *Théorie de l'élevation des vapeurs & des exhalaisons.* Cette Piece a été jugée digne par l'Académie de Bordeaux de remporter le prix qu'a fondé M. le Duc de la Force. Nous allons donner une idée de cette Thédrie en rapportant quelle est l'Hypothése de l'Auteur & les expériences sur lesquelles elle est appuyée. Les Lecteurs jugeront eux-mêmes du mérite de la Dissertation après le fidel exposé que nous allons en faire.

M. Gottlieb définit ainsi la vapeur ou les vapeurs. *Vapor est fluidum rarum quod ex dissolutione corporis cujusdam originem trahit, & per aerem, vel aliud medium subtilius dissipatur.* C'est-à dire : la vapeur est un fluide rare formé par la dissolution d'un corps (on entend par ce corps les petites parties des fluides aqueux) & qui se dissipe par l'air, ou par quelqu'autre milieu encore plus subtil.

Comme le Mémoire a une seconde partie qui regarde les exhalaisons. Voici la définition qu'en donne l'Auteur. *Exhalationes sunt particulæ subtilissimæ corporum solidorum sulphureorum & salinorum per aerem dispersæ. Congeries verò talium particularum visibilis, dicitur fumus*. C'est-à dire : les exhalaisons sont des particules très-subtiles qui sortent des corps solides sulphureux & salins dispersées à travers l'air : quand l'amas de ces mêmes parties devient visible, on le nomme fumée.

Pour distinguer quelle est la figure, la grandeur, la nature, & la forme interieure de ces petites parties du fluide aqueux qui donne la naissance aux vapeurs ; on a fait les experiences qui suivent. On prend un vase qu'on remplit d'eau bouillante, & étant exposé à un grand jour, on remarque qu'il s'éleve de deux sortes de parties aqueuses : les premieres sont de couleur blanche & demeurent

comme attachées à la surface de l'eau pendant quelques secondes, puis elles s'élevent avec un mouvement uniformement accéleré. On en remarque d'autres qui sont de très-petits globules transparens, mais dont la capacité est remplie, leur mouvement est uniformement retardé, & ils retombent aussi tôt en décrivant une ligne parabolique. Puisque cette derniere espece de particules retombe d'abord sans se dissiper, on ne sçauroit dire que ce soient des vapeurs. Ce qui paroît important à prouver pour l'hypothése de l'Auteur, c'est que les vapeurs sont composées de petites vésicules creuses, cette preuve est déduite de ce que les couleurs de l'iris ne paroissent point dans les vapeurs, or d'où proviendroit cette difference : ce n'est point à cause de la figure exterieure de ces petits globules, puisqu'elle est la même que dans les gouttes d'eau où l'on voit l'arc-en-ciel ; on doit attribuer ce défaut

d'apparence à la figure interieure, qui ne permet pas la réfléxion & la réfraction neceſſaires pour produire l'effet de cette apparence ſi connuë. L'Auteur conclut donc que les vapeurs ſont des véſicules creuſes.

Une autre experience que l'Auteur regarde comme déciſive pour la théorie qu'il ſe propoſe de démontrer, c'eſt que les vapeurs ne ſont point apperçuës dans un air comprimé, puiſqu'en comprimant l'air renfermé dans un globe, & y faiſant entrer par le ſouffle des vapeurs, on n'en voit aucunes ; au contraire l'air ceſſant d'être comprimé, les vapeurs ſe font voir & tombent dans le fond du globe en aſſez grande quantité. Il faut donc conclure que les vapeurs ſoûtenuës dans un air comprimé deviennent inviſibles, & que ſi l'air eſt remis dans ſon premier état, elles deſcendent & deviennent viſibles. C'eſt ainſi que les vapeurs qui ſe ſoûtiennent dans

l'air naturel deviennent visibles quand il se dilate, & disparoissent si l'air devient plus condensé. Lorsque la goutte d'eau capable de souffrir la réfraction de la lumiere vient à se dilater de plus en plus & à détruire cette espéce de plénitude qui fait cesser l'apparence des couleurs par le vuide de sa propre matiere, elle doit, dis-je, acquerir une certaine petitesse, & M. Gottlieb a remarqué que la vapeur dans le tems qu'elle commençoit à representer la couleur par réfraction, étoit douze fois plus petite qu'un cheveu, or le diamétre d'un cheveu est un 300me de pouce, donc le diamétre de la vapeur doit être d'un 3600me de pouce.

On peut dire que les vapeurs réfléchissent les rayons de la même maniere que les bulles qui sont faites avec l'eau de savon, celles-ci changent de couleur à mesure qu'elles s'étendent davantage & que leur pellicule devient plus

mince. Il eſt encore hors de doute que les vapeurs acquierent une plus grande expanſion en recevant un plus grand degré de chaleur.

L'air qui paroît un obſtacle à l'élevation des vapeurs en devient cependant le véhicule, puiſqu'en faiſant bouillir doucement de l'eau dans un globe de verre dont on a pompé l'air, on voit les vapeurs reſter adhérentes à la ſurface de l'eau, & ſi l'on fait entrer l'air dans le globe, il paroît tout à coup s'élever une quantité de vapeurs. Il n'y a qu'une grande chaleur qui puiſſe ſuppléer au défaut de l'air qui doit être regardé comme le premier véhicule.

Quelques Phyſiciens, pour expliquer l'élevation des vapeurs & en même tems la maniere dont elles ſe ſoûtiennent, avoient ſuppoſé que les fluides ſe diviſoient en parties très fines & que par l'impulſion & la preſſion de l'air, elles s'élevoient & ſe ſoûtenoient dans la moyenne région, à peu-près

comme on voit la poussiere soûtenuë quelque tems par un air agité. M. Gottlieb refute ce sentiment, sa démonstration comme on va voir, est tirée des principes que nous venons d'établir. Un corps (dit-il) qui monte en vertu d'une impulsion reçuë, a dans son élevation un mouvement uniformement retardé, & il descend dès que ce mouvement a cessé; les vapeurs au contraire ont en montant un mouvement uniformement accéléré & elles ne retombent point au moment que leur élevation a cessé. On peut donc conclure que les vapeurs ne montent pas en vertu d'une pression ou d une impulsion. On voit de plus dans la premiere expérience que nous avons rapportée, que les vapeurs sont adherentes à la surface de l'eau avant qu'elles montent; elles ne sont donc pas élevées par la seule impulsion des parties du feu: les parcelles d'eau que l'impulsion du feu détache de l'eau

bouillante, s'élevent en l'air très - promptement, & ſont des gouttes pleines, or l'on a prouvé par une ſeconde experience que les vapeurs étoient des véſicules creuſes.

Après toutes ces preuves, on en ajoûte une autre, ſçavoir, que le Soleil ou la chaleur de l'eau bouillante ne ſçauroit raréfier l'air qui y eſt contenu, juſqu'au point de pouvoir former des véſicules aſſez grandes pour être ſpécifiquement plus légéres que l'air. Car il ſeroit neceſſaire, ſuivant le rapport de l'eau à l'air, que cette véſicule d'eau fût mille fois plus grande que la goutte d'eau dont elle eſt compoſée. Or il a été décidé par diverſes obſervarions de M. Halley que l'air renfermé dans l'eau bouillante ne ſe dilate qu'un tiers de plus, & que la chaleur du Soleil ne peut porter cette dilatation qu'à un ſeptiéme en ſus. Quand même on ſuppoſeroit que ces particules d'eau ſeroient com-

me enveloppées des parcelles de feu , elles formeroient encore un tout plus pesant que l'air dans lequel les vapeurs sont conçûes nager : de plus les parties du feu viendroient à les abandonner pour se porter vers d'autres parties plus froides , ainsi les vapeurs plus pesantes seroient contraintes de retomber sur le champ , ce qui n'arrive pas.

M. Newton, dans son Optique, ayant déterminé par les couleurs differentes de la réfraction l'épaisseur & la grandeur des lames aqueuses. Notre Auteur se propose de chercher par le même principe quel doit être le diamétre de la vapeur qui doit être spécifiquement plus légere que l'air , lorsque l'épaisseur d'une pellicule aqueuse vuide d'air sera donnée , il suit de tous ces calculs que les vapeurs ne sont pas assez dilatées pour être spécifiquement plus légéres que l'air.

Il est donc probable que les vapeurs

peurs qui s'élevent de dessus la terre sont semblables à ces vapeurs qui sortent de l'eau chaude, & que les particules du feu commencent par obliger de se séparer, mais qu'ensuite elles sont élevées par le moyen d'un fluide élastique qui remplit la cavité des vapeurs, puisque les vapeurs se dilatent quand l'air se dilate. Ce fluide est dilaté par la chaleur & est contraint lui-même de s'élever, peut-être encore la voye qu'on appelle de dissolution vient-elle au secours, & ces deux causes sont-elles unies, soit pour s'aider, ou simplement pour suppléer au défaut de l'autre. Enfin les vapeurs se soûtiendront en l'air par la coëhesion des molécules qui le composent ; les vapeurs s'éleveront avec l'air tandis qu'il conservera sa chaleur.

Ce raisonnement peut expliquer comment les vapeurs s'élevent abondamment pendant la nuit au-dessus des rivieres; elles paroissent long-tems comme un nuage & ne

s'élevent que fort tard, mais quand le Soleil échauffe la terre, ce même air échauffé met en mouvement le fluide élastique, & devenu plus léger emporte ou enleve toutes les vapeurs qu'il soûtenoit: les vapeurs s'arrêteront dans l'endroit où la force de la cohésion sera égale au poids des vapeurs. L'air perdant plus vite sa chaleur que l'eau, les particules de feu que contient l'eau passeront pendant la nuit de l'eau dans l'air, & dans ce passage elles formeront ou éleveront des vapeurs abondantes comme l'experience le prouve. (Voyez Théo. 77.)

Nous avons rapporté quelle étoit la définition des exhalaisons qu'avoit donné M. Gottlieb. Plusieurs experiences ont prouvé à notre Auteur que les exhalaisons étoient composées de parties sulphureuses, & que ces mêmes parties étoient spécifiquement plus pesantes que l'air, elles ne peuvent donc y monter. Concevons

bien plûtôt que ces mêmes parties sulphureuses, salines volatiles sont chassées hors des corps qui les contiennent par les particules de feu qui est lui-même le principe du fluide élastique, & qu'étant sorties de cette espece de prison, elles montent, parce que l'air échauffé, dans lequel elles sont reçûës, monte lui-même. Il est assez clair que ces exhalaisons ne peuvent rompre à cause de leur poids l'adherence de l'air, mais ce même air étant dilaté par des exhalaisons chaudes devient plus léger que l'air qui l'environne, il montera donc & enlevera avec lui les exhalaisons, cette élevation continuera pendant tout le tems que l'air & les exhalaisons conserveront leur chaleur. Après quoi elles seront soûtenuës par la cohésion de l'air. Cette explication est déduite, comme l'on voit, des mêmes principes & des mêmes experiences que l'Auteur a faites pour prouver la premiere partie du sujet que l'A-

cadémie avoit proposé. Nous ne pouvons mieux faire que de souscrire au jugement que cette Compagnie a porté de cette Dissertation.

QUÆSTIO PHYSIOLOGICA.... agitanda.... in Antonianis Medicorum Remensium Scholis.... M. Henrico Josepho Bernard, Præside; *an vox humana à fidibus sonoris plectro pneumatico motis oriatur?*

C'est-à-dire: *Thése de Physiologie, soûtenue dans les Ecoles de Medecine de Rheims sous la Présidence de M. Henri Joseph Bernard, sur la question:* si la voix humaine est produite par des cordes sonores mises en mouvement par un archet aërien. *A Reims, chez Pierard. Brochure in-4°. de 7 pag.* 1744.

LA Thése dont nous rendons compte, & qui est l'Ouvrage de M. Montagnat, natif d'Ambe-

rieux en Bugey, qui l'a soûtenuë, est l'exposition de la doctrine de M. Ferrein sur la cause de la voix, doctrine contenuë dans le Mémoire qu'il lût à la Séance publique de l'Académie Roiale des Sciences du mois de Novembre 1741.

M. Montagnat, après avoir parlé dans le premier Corollaire de quelques-unes des découvertes Physiologiques les plus importantes, vient à celle de M. Ferrein sur le Méchanisme de la voix, & fait préceder son explication de notions préliminaires necessaires à son intelligence.

La voix, dit-il Corol. II. n'est autre chose qu'un son; & le son, qui dans l'ame est une sensation, est dans le milieu sonore un mouvement tremblottant de l'air qui nous environne, ce qui donne des secousses repetées à l'organe de l'oüie. Dans les tambours, les cordes sonores, les métaux, &c. c'est un mouvement de vibration des parties insensibles dont le

corps est composé. Il n'en est pas de même des flûtes, & autres instrumens analogues, qui ne produisent le son qu'à raison des seules vibrations de l'air que la bouche, ou les soufflets, y font entrer. Dans la premiere espece d'instrumens l'application de la main, ou de tout autre corps propre à arrêter les vibrations, étouffe entierement le son. Dans la seconde espece l'application de la main, &c. sur l'instrument n'y fait pas plus de tort que la qualité de la matiere, dont l'instrument est composé, ne le change. L'Auteur avoüe pourtant que le son n'est pas absolument le même quelque matiere qu'on emploie. Il renvoie à l'Essai d'Euler sur la nouvelle Théorie de la Musique ceux qui veulent sçavoir comment se produisent les vibrations sonores dans cette derniere espece d'instrumens, puis il avance cette proposition que l'air qui forme la voix produit le son d'une autre maniere que celui des

flûtes, & en heurtant contre des cordes analogues à celles des Instrumens de Musique.

L'établissement de cette proposition demande une connoissance de la structure du Larynx, que l'Auteur donne dans le IIIme Corollaire.

Le Larynx, qui est la partie superieure de la trachée artere, est principalement composé de cinq cartilages, le Cricoïde, le Thyroïde, les deux Arytenoïdes, & l'épiglotte. Le second qui forme le nœud de la gorge, convexe anterieurement, & posterieurement concave, inférieurement a deux appendices qui l'attachent par une articulation mobile au cartilage cricoïde, de maniere qu'en même tems qu'il est tourné de la partie superieure vers l'inferieure, il l'est aussi de la partie posterieure vers l'anterieure, ou de la partie inférieure vers la posterieure. Les cartilages arytenoïdes laissent entre eux une distance oblongue qui se

prolonge de la partie anterieure & moienne du cartilage thyroïde jusqu'à la partie posterieure du larynx. Cette fente nommée *glotte* par les Grecs est regardée par eux comme l'organe de la voix. Les deux arytenoïdes sont deux lévres dont on verra plus bas l'usage & la structure admirable.

Les Physiologistes anciens & modernes, en conséquence de cette structure, ont regardé l'organe de la voix comme un instrument à vent, avec cette difference qu'Aristote comparoit le Larynx à l'embouchure d'une flûte, & les modernes à l'anche d'un tuïau d'Orgue. L'Auteur auroit pû mettre dans une classe à part M. Senac, qui, dans ses sçavantes remarques sur l'Anatomie de M. Heister, corrige ce dernier sentiment, sur la raison décisive, que les vibrations de l'air dans l'orgue, sont causées par celles de l'anche, & qui compare le son de la voix à celui de l'air qui entre avec force

par les ouvertures d'un chaſſis mal joint. Quoiqu'il en ſoit, ſuivant tous les modernes, la glotte eſt le principal organe de la voix, mais ſa fonction ſe borne uniquement à élargir ou reſſerrer le paſſage de l'air ; ceux même qui parlent du frémiſſement des parties inſenſibles qui environnent la glotte, ne le regardent que comme un acceſſoire, dont ils ne font aucun uſage pour l'explication des phénoménes de la voix.

Mais cette théorie, dit M. Montagnat, eſt également contraire aux principes ci-devant poſés, & aux conſéquences que nous en avons tirées, & que nous en tirerons. Car on devroit conclurre de la comparaiſon de la glotte avec l'embouchure d'une flûte, qu'elle n'eſt pas plus l'organe de la voix que l'embouchure de la flûte ne l'eſt du ſon. D'ailleurs il eſt faux que le plus ou le moins de largeur de l'embouchure d'une flûte change le ton en aucune maniere ; &

comme les differens diamétres des tuiaux, si l'on en croit Euler, n'y produisent pas un changement bien sensible. L'Auteur n'entre pas dans le détail des autres preuves qu'une théorie recherchée de la musique pourroit fournir de la vérité de son sentiment, & se renferme seulement dans les Anatomiques, plus satisfesantes pour les Medecins en faveur desquels il écrit.

Le son d'une flûte n'est donc point, dit-il Corol. IV, le même que celui de la voix, puisque les vibrations de cet instrument ne concourent en aucune maniere à la formation du son, au contraire de ce qui arrive aux instrumens à cordes. Mais quelles qualités sont necessaires aux cordes pour devenir sonores ? Il faut 1°. qu'elles aient du ressort & une fléxibilité jointe à une certaine roideur. Aussi les cordes longues & minces ont-elles besoin d'être bandées ; 2°. Il faut une cause propre à mettre en mouvement les cordes sonores ;

3°. Quelles fassent des vibrations sensibles. C'est du plus grand nombre de ces vibrations, dans un tems déterminé, que vient la différence des tons. Si elle est double, par exemple, elles font l'octave, & ainsi proportionnellement.

Après ces notions préliminaires, l'Auteur fait voir que les lévres de la glotte sont recouvertes d'une membrane très-mince, formée de filets élastiques, puisqu'ils sont tendineux, & que le mouvement du cartilage thyroïde, soit qu'il se fasse en enhaut ou en embas, est necessairement suivi de la tension des filets tendineux des lévres de la glotte. Il ajoûte que le mouvement du cartilage thyroïde est tellement sensible dans le sujet vivant que les sourds, en portant le doigt dans la fossette qui est au-dessous de ce cartilage, peuvent connoître les sons-graves & aigus. Il auroit pû dire qu'avec de l'attention on les connoîtroit à l'œil. Au reste, l'Auteur n'a point sans doute pré-

tendu donner le mouvement du cartilage thyroïde comme une preuve de son sentiment, puisqu'il l'est également de celui qu'il combat.

Comme il ne suffit pas, suivant les principes établis plus haut, que les cordes sonores soient tenduës pour qu'elles rendent du son, l'Auteur cherche ce qui peut en causer les vibrations, & trouve que c'est l'air qui vient heurter contre les fibres tendineuses des lévres de la glotte, qu'il nomme *chordes vocales de M. Ferrein*; & trouve dans un jeu d'enfans une image naïve de la formation de la voix. On prend deux petits morceaux de bois de quatre à cinq pouces de long, larges de trois lignes, que l'on ajuste de maniere qu'il reste entre les deux un espace égal à la fente de la glotte. Cet espace étant partagé par une bandelette attachée à l'une des extrémités, & libre de l'autre, de maniere à pouvoir être tenduë à volonté, on approche

l'instrument du bout des lévres , & le souffle le plus léger cause à la bandelette des vibrations sensibles qui produisent un son plus ou moins aigu , suivant le degré de tension qu'on lui donne.

L'Auteur n'a jusqu'à present établi que la possibilité de sa théorie. Il emploie le 5me & dernier Corollaire aux preuves de fait.

Si l'on approche l'un de l'autre les cartilages , & qu'on pousse en devant le cricoïde , les chordes sonores de la glotte sont étenduës de trois ou quatre lignes ; qu'on souffle alors dans la trachée artere,l'air heurtant contre les chordes fait sortir un son humain du larynx d'un homme , un mugissement de celui d'un bœuf , un aboiement de celui d'un chien , &c. doute-t-on encore ; qu'on serre avec une pince les cordes sonores , leurs vibrations interceptées empêchent entierement le son. Si l'on n'en pince que la moitié ou le tiers ; elles sonnent l'octave , ou la quinte. Si

on en pince le milieu seulement, chaque partie reçoit séparément des vibrations, & sonne l'octave d'enhaut du son de la totalité. Si l'on pince une seule corde à droite, ou à gauche, celle qui est en liberté tremble sensiblement, & rend le son qui lui est propre, souvent different de celui de l'autre, de maniere que si l'on prête une oreille attentive à ces sons séparés, & qu'on laisse les deux cordes en liberté, on entend les sons se marier. En donnant enfin aux fibres une tension inégale, elles ne sont plus à l'unisson. Mais ce qui paroît le plus frappant, c'est qu'en dépouillant les cartilages du larynx de tout ce qui n'est pas les cordes dont il s'agit, toutes les expériences précedentes se repetent avec le même succès. Ajoûtons avec l'Auteur que la vivacité des vibrations sensibles de ces cordes est toûjours proportionnée à la nature du son, de maniere qu'elles sont d'autant plus promptes qu'il ap-

proche plus de l'octave. D'où l'Auteur conclud que le son de la voix est formé par la même méchanique que celui du violon. Les chordes sonores de M. Ferrein répondent à celles de cet instrument ; l'air fait les fonctions de l'archet ; & l'effort de la poitrine qui se contracte avec plus ou moins de force, celles de la main qui le dirige.

Nous avons cru faire plaisir à nos Lecteurs en profitant de l'occasion de cette Thése pour leur faire connoître l'explication, au moins très-ingénieuse, que M. Ferrein a donnée du méchanisme de la voix, & de ne pas attendre que nous soions en état de le leur faire connoître dans l'Extrait du Volume des Mémoires de l'Académie Roiale des Sciences de l'année 1741 ; nous aurons attention de les mettre au fait de la dispute que cette explication a occasionnée dans cette Compagnie.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

IL paroît ici depuis peu un Recueil d'Actes & de Mémoires touchant la Vie du Bienheureux Nicolas Albergati, Cardinal de Sainte Croix, sous le titre suivant: *Romanorum Pontificum, Regum atque illustrium virorum testimonia de B. Nicolao Albergati Cardinali S. Crucis, & Episcopo Bononiensi, jussu & auspiciis Benedicti XIV. Pontificis Maximi nunc-primùm collecta, & in sex classes distributa; præmittitur ejusdem vita scripta à Jacobo Zeno Episcopo Feltrensi ad fidem Codicis Vaticani recognita, notisque illustrata studio & labore Constantini Ruggerii.* Romæ, ex Typographiâ Francisci de Comitibus Impressoris Cameralis. 1744. *in*-4°.

Les Mémoires qui sont rassemblés dans ce Recueil étoient déja bien preparés. M. le Cardinal Querini dans la sçavante Dissertation qu'il a composée pour mettre à la tête des Œuvres de François Barbaro, & qu'il publia en cette Ville il y a deux années, les avoit ou rapportés en entier pour la plûpart, ou les avoit indiqués; & il observe encore dans le même Ouvrage, que pour tout ce qui regarde la sainteté du Cardinal de Ste Croix, les Ecrits de Barbaro méritent une consideration particuliere, tant à cause des sentimens que Barbaro a toûjours fait paroître pour la Religion, qu'à cause de la liaison qu'il a entretenuë pendant sa vie avec des personnes distinguées par leur pieté & par leur sçavoir.

Dominici Lazzarini de Murro. Latinæ aliquot Epistolæ, neque omnes antehac in lucem editæ, quæ ad vetusta tuenda Diplomata, virorumque clarissimorum fidem atque doctrinam à quorumdam accusationibus

vindicandam, pertinent. Ejusdem defensio contra Germonium. Addita est clarissimi Mabillonii ad Lazzarinum Epistola. Romæ, 1744. *in-4°.*

DE NAPLES.

On prepare ici une Histoire Ecclesiastique de Naples, ou Naple Sacrée. Le titre de cet Ouvrage est tel : *Historia Ecclesiastica Neapolitana tres in partes divisa, quarum prima vitas exhibet Summorum Pontificum, altera S. R. E. Cardinalium, qui in Regno Neapolitano cunas sortiti fuerunt, postrema denique illorum & Pontificum & Cardinalium, quibus idem Regnum vitale solum præstiterit, an originem, adhuc ambigitur.* L'Auteur de cet Ouvrage est M. Ignace-Marie Come Gentilhomme Napolitain très-connu par son érudition, & par ses talens pour la Philosophie & les Mathématiques. On ne nous marque point si cette Histoire est fort avancée ou non, quand on la met-

ra ſous la Preſſe, non plus que le nombre ni la forme des Volumes.

DE VENISE.

M. Brunazi a fait imprimer depuis peu un Ouvrage ſur toutes les Monnoyes, grandes & petites, & de toutes les valeurs qui ont été non ſeulement frappées, mais encore qui ont eu cours à Padoüe depuis le commencement du dixiéme ſiécle juſqu'à la fin du quatorziéme. Ce Traité a pour titre : *Joannis Brunatii de re nummaria Patavinorum*. Venetiis, 1744. *in* 4°. Il y a trois planches à la fin, ſur leſquelles on a gravé en cuivre diverſes ſortes de monnoyes. Cet Ouvrage eſt plein de recherches & il y regne par-tout beaucoup d'ordre.

Lezioni intorno all'Idrografia di D. Filippo Anaſtaſio. I. Della diviſione e della grandezza del mare. II. Della conſtruzzione delle navi, e della virtu che le muove nell'acque.

In Venezia, appresso Tommaso Bettinelli. 1744. *in*-12.

On a traduit en Italien, & imprimé ici depuis peu *les Réfléxions critiques de l'Abbé de Bellegarde* sur les coûtumes ridicules qui se sont introduites dans les usages & dans les mœurs de notre siécle. Chez *Angiolo Passinelli*. 1744. *in*-8°.

M. François Giovanardi a traduit en vers Italiens, & donné au public *le Cinna*, Tragédie de Corneille, chez Pierre *Bassaglia*. 1744. *in*-12.

DE PADOUE.

Joseph Comino, Libraire de cette Ville, a publié la Vie de S. Bernard, premier Abbé de Clervaux, écrite en Latin par divers Auteurs contemporains, traduite depuis peu en Italien, augmentée d'une Préface fort étenduë, d'un grand nombre d'Anecdotes, de remarques critiques, & d'une ample Table de matieres. 1744. *in*-4°.

DE BRESSE.

Jean-Marie Rizzardi, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a achevé d'imprimer le premer Volume des Lettres du Cardinal Polus. Nous avons annoncé le plan de cet Ouvrage dont M. le Cardinal Querini eſt l'Auteur, dans les *Nouvelles* du mois de Novembre de l'année derniere; ce premier Volume dont on rendra compte plus en détail dans un des Journaux ſuivans, eſt très-bien imprimé.

DE VERONE.

M. le Marquis Scipion Maffei, connu dans la Republique des Lettres par un grand nombre d'Ouvrages en tout genre, dont il l'a enrichie, vient de donner au Public un Traité dans lequel il explique les principes de morale qui regardent l'uſure. Il appuye ſes explications principalement ſur l'E-

criture Sainte. Ce Traité est intitulé : *Dell'impiego del Denaro Libri tres, alla Santita de Nostro Signore Papa Benedetto XIV.* In Verona. 1744. *in*-4°. de 331 pages, sans y comprendre la dédicace. Ce qui a donné occasion à l'Auteur de composer cet Ouvrage, c'est la somme considerable d'argent que la Ville de Vérone a empruntée il y a quelques tems à quatre pour cent d'interêt. Il s'est trouvé des personnes zélées contre l'usure, qui ont répandu quelques Brochures, dans lesquelles elles ont avancé trop généralement, que tout interêt qu'on retire d'un argent prêté, est usuraire; que l'opinion contraire est hérétique & opposée au bien de la Societé. Pour rassurer ses concitoyens M. Maffei a été prié de prendre la plume, & de justifier leur conduite; c'est ce qu'il a exécuté à leur satisfaction dans le Livre dont nous avons donné le titre.

ESPAGNE.

DE MADRID.

On a donné ici une Fête à l'occasion du mariage de l'Infante d'Eſpagne avec le Dauphin de France. Cette Fête étoit une Sérénade, qui fut exécutée avec cinq voix dans le Palais de M. de Vaureal Evêque de Rennes, Ambaſſadeur Extraordinaire à la Cour d'Eſpagne. La Muſique eſt de la compoſition de M. Jean Baptiſte Melé Napolitain. Les paroles ſont en vers Italiens, & forment ſeules un petit Volume de deux feuilles & demi d'impreſſion *in*-4°. en voici le titre : *Serenata a cinque voci in occaſione di Feſteggiare i ſolenni Sponſali della Reale Infanta di Spagna Donna Maria - Tereſa con il Delfino di Francia da cantarſi in Caſa dell'Ecc*^mo^ *e Rev*^mo^ *Monſig. Luigi Guidone di Vaureal Veſcovo di Rennes, Gran Maeſtro della Real*

Capella di Sua Maestà Cristianissima, e Suo Ambasciatore Estraordinario in questa Corte. In Madrid, nella Stamperia di Antonio Sanz. 1744.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN.

L'Académie Royale des Sciences de Berlin propose un prix de cinquante Ducats en faveur de celui qui au jugement de cette même Compagnie aura le mieux réussi à expliquer *la véritable cause de l'Electricité des corps & de tous les phenomènes qu'on y a découverts jusqu'à present.* On invite les Sçavans de toutes les Nations au concours ; il leur est permis d'écrire en Latin, en François ou en Allemand. Les Pieces seront envoyées affranchies de port à M. Faber Thrésorier de l'Académie, & sans nom d'Auteurs ; elles seront reçûës jusqu'au premier Avril 1745. Le prix sera distribué

tribué dans l'assemblée générale qui se tiendra le 31 Mai suivant jour anniversaire de l'avenement du Roi au Thrône.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

M. Jean Mottey, Ecuyer, qui avoit fait imprimer *la Vie du Czar Pierre*, en trois Volumes *in*-8°. a encore donné depuis peu en deux Volumes de même forme, enrichis de diverses figures gravées en taille-douce, celle de l'Imperatrice Catherine. Cette derniere est intitulée : *The History of the life, and Reign of the, &c.* c'est-à-dire : *Histoire de la Vie & du Regne de l'Imperatrice Catherine,* contenant une courte Histoire de l'Empire de Russie, depuis sa fondation jusqu'à la mort de cette Princesse ; avec un détail de son extraction, & sur sa conduite pendant la vie de l'Empereur Pierre. 1744.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

Jean Neaulme, Imprimeur-Libraire de cette Ville, imprime actuellement par Souscription un troisiéme Tome de l'*Histoire Militaire du Prince Eugene, du Duc de Marlborough & du Prince d'Orange & de Nassau-Frise contenant des faits nouveaux & remarquables qui ne se trouvent point dans les deux premiers Volumes.*

Les deux premiers vol. de cette Histoire ont été imprimés *in-folio*, grand papier, forme d'Atlas. Ils sont enrichis de Cartes, de Plans de Villes, de Batailles, de Siéges, &c. Le troisiéme Tome qu'on nous promet, sera imprimé dans la même forme & sur le même papier; on y mettra des Cartes, des Plans & autres figures, autant qu'on le croira necessaire, & de plus les portraits des mêmes

Généraux, gravés par les meilleurs Maîtres. Le prix de cette Souſcription eſt de 18 florins argent de Hollande, payables moitié en ſouſcrivant, & l'autre en recevant le Volume. La Souſcription ſera ouverte juſqu'à la fin d'Avril.

Le Libraire donnera les trois vol. de cette Hiſtoire pour le prix de 50 florins de Hollande à ceux qui en payeront 41 dans le terme qu'on vient de marquer, c'eſt-à-dire, avant la fin d'Avril, & ils recevront en même tems les deux premiers vol. & le troiſiéme leur ſera délivré, comme à ceux qui n'auront ſouſcrit que pour ce ſeul vol. au mois de Juillet ſuivant au plus tard, en payant les neuf florins reſtans. Le tems de la Souſcription étant paſſé, les trois Volumes de cette Hiſtoire ſe vendront 75 florins de Hollande.

On peut ſouſcrire chez Néaulme & les autres Libraires de Hollande, & chez leurs correſpondans à Paris, à Londres, &c.

Le même Libraire délivrera aux Souscripteurs au mois de Janvier 1745 l'Edition entiere des *Actes publics d'Angleterre par Rymer* en 10 vol. *in-fol.*

Pierre Goſſe, Imprimeur-Libraire de la même Ville, a publié depuis peu en cinq Volumes *in-8°.* Le *Journal de Henry III. Roi de France & de Pologne*, ou *Mémoires pour servir à l'Histoire de France.* Par Me Pierre de l'Estoile; nouvelle Edition, accompagnée de remarques historiques, & des Pieces manuscrites les plus curieuses de ce tems, & enrichie de quelques estampes & autres figures gravées en taille-douce. 1744.

FRANCE.

DE RENNES.

Guillaume Vatar, Imprimeur ordinaire du Roi, du Parlement & du Droit, à l'Imprimerie Royale & à la Palme d'or, vient de publier

un Volume contenant les douze premiers titres des *Coûtumes générales du Pays & Duché de Bretagne , & usemens locaux de la même Province , avec les procès-verbaux des deux Reformations , les notes de M. Pierre Hevin Doyen des Avocats du Parlement ;* les Arrêts recueillis par le même Auteur sur les articles de la Coûtume ; l'Aitiologie de Messire Bertrand d'Argentré , Senéchal de Rennes ; la Traduction abrégée de son Commentaire sur l'ancienne Coûtume de Bretagne , par M. H. E. Poulain de Belair Doyen des Avocats du même Parlement , & les notes de Me Charles du Moulin sur la même Coûtume. Revû , corrigé , & augmenté sur la Conference des trois Coûtumes de la Province, des autres Coûtumes du Royaume , & des Ordonnances des Rois depuis le commencement de la Monarchie Françoise; avec des notes, par M. A. M. Poulain du Parc, Avocat au même Parlement, & Professeur

Royal en Droit François des Facultés de Rennes. 1745. *in*-4°.

DE PARIS.

M. E. F. Gersaint dont on a déja eu occasion de parler dans ce Journal, vient encore de donner au Public le *Catalogue raisonné d'une Collection considerable de diverses curiosités en tout genre, contenuës dans les Cabinets de feu M. Bonnier de la Mosson, Bailly & Capitaine des Chasses de la Varenne des Thuilleries, & ancien Colonel du Régiment Dauphin.* Chez Jacques Barrois, Quai des Augustins, à la Ville de Nevers, & Pierre-Guillaume Simon, Imprimeur du Parlement, au bas de la ruë de la Harpe, à l'Hercule. 1744. *in*-12.

On a publié depuis peu le second Tome des *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire Ecclesiastique & Civile de Bretagne, tirés des Archives de cette Province, de celles de France & d'Angleterre, des*

Recueils de plusieurs sçavans Antiquaires, & mis en ordre par Dom Hyacinthe-Morice, Prêtre Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur. De l'Imprimerie de Charles Osmont, ruë S. Jacques, à l'Olivier. 1744. *in-fol.* On rendra compte de ce nouveau Volume dans un des Journaux suivans.

Il paroît une quatriéme Edition des Elémens de *Mathématiques par M. Rivard, Professeur de Philosophie en l'Université de Paris.* Chez Ph. N. Lottin, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, proche Saint Yves, à la Vérité; & Jean Desaint & Charles Saillant, Libraires, ruë S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége. 1744. *in-4°.* Cette nouvelle Edition dont le prix est de huit livres, reliée, a été revûë & augmentée par l'Auteur.

On trouve chez le Sieur Robert, Géographe ordinaire du Roi, Quai de l'Horloge du Palais, une Carte Géographique très-bien gravée, qui

represente à droite *la Terre des Hébreux ou Israëlites partagée selon l'ordre de Dieu aux douze Tribus descendantes des douze fils de Jacob, &c.* dressée pour la lecture de l'Ecriture-Sainte sur les Cartes & les manuscrits des Sieurs Sanson; & à gauche *la Monarchie des Hébreux sous Salomon, ou le Royaume d'Israël distingué en douze Gouvernemens, &c.* tirée des manuscrits de Nicolas & Guillaume Sanson, par le Sieur Robert. 1745. *fol. gr.*

Il paroît tout nouvellement un troisiéme Volume de *Discours prononcés au Parlement de Provence par un de Messieurs les Avocats Généraux*; chez Quillau pere, ruë Gallande, près la Place Maubert, à l'Annonciation. 1745. *in-12.*

On travaille ici actuellement chez H. Louis Guerin, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, à l'Edition d'un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi, coté 2718. contenant un grand nombre de Chartes également curieuses & interessantes

pour l'Histoire Ecclesiastique & Civile, & pour la Jurisprudence du tems où ces Chartes ont été données, c'est-à-dire, de Charlemagne & de Louis le Débonnaire. Ce Manuscrit précieux est écrit en caracteres singuliers, & qui ne ressemblent en rien à aucun de ceux qui sont connus, ni à aucune sorte d'abréviation dont on ait fait usage ; une de ces notes ou caracteres represente & signifie un mot entier. *On sçait*, dit l'Editeur, *que Tyron, Affranchi de Ciceron, est l'Auteur de ces notes ; c'est tout ce qu'on en connoît, & personne encore n'avoit lû, ni peut être essayé de lire ce qui lui étoit tombé sous la main, écrit de cette façon.*

Il étoit reservé à la sagacité de M. l'Abbé Carpentier de dévoiler ce mystere, & de donner l'intelligence d'un genre de chiffre, ou d'écriture, inconnu jusqu'à present ; & c'est en effet ce qu'il vient d'exécuter avec un succès qui tient du prodige.

Il ne s'est pas contenté de déchiffrer ce Manuscrit, il a encore employé les moyens les plus propres qu'il a pû trouver, pour en donner la clef, & pour faire part de sa découverte au Public. Et s'il n'a pas trouvé l'analogie exacte des caracteres avec les lettres qu'ils désignent, & montré avec sureté le rapport des terminaisons avec leurs signalemens, parce qu'on ignore les régles établies par les inventeurs de ces caracteres; il a imaginé du moins une espéce d'Alphabet qui represente fidélement les caracteres des lettres initiales, & les signes des terminaisons, tant pour les cas des noms que pour les personnes & modes des verbes; & il espere que par le secours de cette nouvelle Grammaire, qu'il mettra au commencement de l'Ouvrage que nous annonçons, un Lecteur curieux sera en état de tenter avec succès de pareils déchiffremens.

M. l'Abbé Carpentier ne peut se

dispenser d'ajoûter à ces prolégoménes, la description du procedé qu'il a tenu, pour parvenir à une découverte si heureuse, & qui peut enrichir considerablement la République des Lettres. En effet, quoique nous ne connoissions point encore d'autres Manuscrits que celui dont nous parlons, qui soit écrit en cette espéce de notes; il y en peut avoir d'autres dans les Bibliothéques d'Italie, du Vatican, de S. Marc, de Florence (il y en a plusieurs, au rapport de M. Muratori, dans la Bibliothéque Ambrosienne); dans les differens dépôts de Manuscrits qui sont à Londres. Et si l'on doit juger de l'utilité des uns par celle qu'on reconnoît dans l'autre, on ne peut trop s'interesser, ni trop s'empresser de contribuer à la recherche & à la publication de ces Monumens.

L'Edition de cet Ouvrage qui sera *in-fol.* comprendra le Texte des Chartes gravé d'un coté avec

la plus grande fidelité, tel qu'il se trouve dans le Manuscrit; & l'interprétation que l'Auteur en donne, imprimée vis-à-vis; de sorte que chaque caractere ou note, & chaque ligne de ces notes, répondront exactement à pareil nombre de mots & de lignes de l'interprétation; & que le Lecteur ayant en même tems les deux pages sous les yeux, pourra facilement comparer les notes ou caracteres, avec les mots qui les expliquent. M. l'Abbé Carpentier a donné tout nouvellement un Essai de l'exécution de ce travail, contenant une Charte gravée & interpretée suivant sa méthode. Cet Essai servira de modéle pour la gravûre des notes du Manuscrit, & pour l'impression de l'interprétation.

Dès que cette Edition sera achevée, nous nous ferons un plaisir, & en même tems un devoir d'en faire connoître le mérite dans un plus grand détail, & de rendre à l'Auteur toute la justice qui lui est dûë.

On a trouvé parmi les papiers du feu Pere Reynau, Prêtre de l'Oratoire & Auteur de la *Science du Calcul*, & de l'*Analyse démontrée*, un petit Traité manuscrit contenant plusieurs Régles du Raisonnement, qu'il avoit composées pour une Dame de distinction. Ce Traité vient d'être imprimé, & paroît sous le titre de *Logique*, ou l'*Art de raisonner juste à l'usage des Dames*. Chez J. F. Quillau fils, ruë Gallande, près la Place Maubert, à l'Annonciation. 1745. *in*-12.

Le Mercier, la Veuve Alix, Barois fils & Boudet, Libraires associés pour imprimer l'Edition complette des *Œuvres de Messire Jacques Benigne Bossuet Evêque de Meaux*, viennent d'imprimer le neuviéme & le dixiéme Volume de cette Collection. 1744. & 1745. petit *in-fol.* & *in*-4°. Les Pieces qui composent le neuviéme Volume, sont 1°. les Méditations sur l'Evangile, composées en 1695 pour l'inſ-

truction des Religieuses de la Visitation de Meaux ; 2°. un Discours sur la Vie cachée en Dieu ; 3°. autre Discours sur l'Acte d'abandon en Dieu ; 4°. des Prieres pour se preparer à la Communion ; 5°. des Prieres pour se preparer à la mort ; 6°. une Instruction sur la lecture de l'Ecriture Sainte, pour les Religieuses & les Communautés du Diocése de Meaux. Le dixiéme Volume contient 1°. des Elevations à Dieu sur tous les Mysteres de la Religion ; 2°. le Traité du Libre-arbitre, & celui de la concupiscence ; 3°. le Traité de la connoissance de Dieu & de soi-même.

La Vie du Vénérable Pere Azevedo de la Compagnie de Jesus ; l'Histoire de son Martyre, & de celui de trente-neuf autres de la même Compagnie ; le tout tiré des procès verbaux dressés pour leur canonization. Par le Pere de Beauvais de la Compagnie de Jesus, dédiée au Roi de Pologne. Chez Hippolyte-

Louis Guerin, ruë S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin. 1744. *in*-12.

M. Saverien, Ingénieur & Professeur d'Hydrographie a prononcé dans l'Ecole Militaire le 17 de Novembre 1744. à l'ouverture de ses Leçons publiques, un Discours sur *la Manœuvre des Vaisseaux*, imprimé depuis chez d'Houry pere, seul Imprimeur - Libraire de Monseigneur le Duc d'Orléans, & d'Houry fils, Libraire, ruë de la vieille Bouclerie, 1744. *in*-4°. Ce n'est pas la premiere fois que M. Saverien a signalé son zéle pour l'avancement des Sciences qui regardent la Marine; nous avons déja plusieurs Discours de lui sur le même sujet, qu'il a prononcés en pareille occasion. Il fait voir dans celui qui vient de paroître, que la manœuvre des Vaisseaux, cette partie essentielle de la Navigation, consiste à donner à un Vaisseau par le moyen des voiles & du gouvernail, les mouvemens les plus

propres à faire telle évolution navale & avec autant de promptitude qu'on juge à propos, soit pour attaquer ou éviter un Vaisseau ennemi, soit pour resister aux fureurs d'une mer orageuse. Il s'attache à démontrer l'origine, le progrès, & les grands avantages de cet art important, & il prouve par un grand nombre d'exemples tirés de l'Histoire Sacrée & Profane que le meilleur ou le moins bon parti, que les anciens & les modernes ont tiré de leur marine, tant par rapport au commerce que par rapport à la guerre de mer, a toûjours dépendu du plus ou du moins de connoissance de la manœuvre des Vaisseaux.

G. Martin, Libraire, ruë Saint Jacques, à l'Etoile, distribue le *Catalogue des Livres de M. Metra, Curé-Chefcier de S. Méry*. La vente s'en fera en détail au plus offrant & dernier encherisseur, Lundi 8 Fevrier 1745 & jours suivans, depuis deux heures de relevée jus-

qu'au soir en sa maison presbyterale ruë de la Verrerie. On distribuera tous les Samedis une Liste qui marquera l'ordre de la vente.

Dans le Journal suivant nous rendrons compte de l'*Essai sur l'Histoire Naturelle du Polype, par M Henri Baker de la Societé Royale de Londres & Membre de celle des Inscriptions, traduit de l'Anglois par M. P. Demours Medecin de Paris.* Chez Durand, Libraire, ruë Saint Jacques, au Griffon. 1744. *in*-8°.

Briasson, Libraire, ruë Saint Jacques, à la Science, a publié depuis peu un nouveau Recueil de Poesies Françoises intitulé : *Bibliothéque Poëtique*, ou *nouveau choix des plus belles Pieces de vers en tout genre depuis Marot jusqu'aux Poëtes de nos jours, avec leurs Vies & des Remarques sur leurs Ouvrages.* 1745. *in*-4°. 4 vol. Ce Recueil, qui est un chef-d'œuvre d'impression, vient de si bonne main, & les autres Ouvrages du même Auteur,

ont été si universellemet goûtés & si bien reçûs du Public, qu'on ne peut être que très-favorablement prévenu pour celui-ci. C'est ce que nous ne pouvons nous dispenser d'en dire, en attendant que nous le fassions connoître avec l'étenduë convenable dans un des Journaux suivans.

On trouve chez le même Libraire, & chez David l'aîné, ruë S. Jacques, une nouvelle Edition de la *Grammaire Angloise*, par M. Boyer. 1744. *in* 8°.

Le Sieur le Rouge, Ingénieur, & Géographe du Roi, ruë des Augustins, vient de donner une nouvelle Carte de la Toscane contenant l'Etat Ecclesiastique; une Carte Topographique des environs de Londres; le plan & les dernieres attaques de Furnes en Flandres; le cours du Po par Cerruti, Ingénieur du Pape, en deux feuilles; le Royaume de Naples & de Sicile d'une feuille.

Le même Auteur a fait réim-
mer ses petites Cartes pour la
che, qui continuent à se débi-
avec grand succès.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Nov. 1744.

Fin de la Table.

LE

JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XLIV.

DE'CEMBRE.

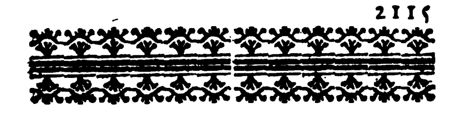


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguftins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

DEC. M. DCC. XLIV.

SERMONS DE MONSIEUR Massillon, Evêque de Clermont, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, l'un des Quarante de l'Académie Françoise. Deux Volumes in-12. *le premier contenant le petit Carême, pag.* 358. *le second contenant l'Avent, pag.* 610. A Paris, chez la Veuve Etienne & fils, & Jean Hérissant. 1745.

LES deux Volumes de Sermons que nous annonçons aujourd'hui seront incessamment suivis de tous ceux qui nous restent du célébre Evêque de Clermont. Ils sont au nombre de près de 100, dont quelques-uns même n'ont jamais été prononcés. On y joindra plusieurs autres Pieces qui n'ont encore point vû le jour, comme des Panégyriques, des Oraisons Funébres, des Conferences Ecclesiastiques faites dans le Seminaire de S. Magloire, ou prononcées à ses Curés pendant son Episcopat, des Discours Synodaux, & enfin des Paraphrases sur une partie des Pseaumes de David, Ouvrage auquel il avoit consacré pendant quelques années toutes les heures de loisir que lui laissoient les fonctions Episcopales.

L'Editeur dans la Préface qu'il a mise à la tête de ce Volume, nous avertit que cette Edition est réellement la premiere qui ait paru des

Sermons du P. Massillon. A peine dans celle qui fut donnée il y a 40 ans, en 4 ou 5 vol. se trouve-t-il une vingtaine de Sermons qui puissent avec quelque fondement porter le nom de ce célébre Prédicateur. Il sera aisé, dit l'Editeur, d'en juger en les comparant avec l'original qu'on donne aujourd'hui; ils en sont si differens » que si l'on » y trouve quelques traits de res- » semblance, c'est celle qui se » trouve entre un squelette & un » corps vivant plein de suc & d'em- » bonpoint ; entre un original de » Michel - Ange & la copie de ce » même Tableau faite par quelque » Apprentif sans talens.

Nul mélange au contraire dans le Recueil qu'on donne aujourd'hui au public, on peut assurer qu'il est exact & fidéle, qu'il contient les Ouvrages du P. Massillon tels qu'il avoit pris la peine de les revoir, de les corriger, & de les copier une seconde fois de sa main.

Le premier Volume dont nous

allons rendre compte en peu de mots contient le petit Carême que le P. Massillon pour lors nommé Évêque de Clermont, prêcha en 1718 devant le Roi. Quoique ces Sermons soient les derniers qu'il ait composés, on a cru devoir les faire paroître les premiers, tant à cause, dit-on dans un court Avertissement, de l'approbation autentique que le Roi à qui ils ont été presentés en manuscrit, leur a donnée, que pour répondre à l'empressement du public, qui les attendoit avec impatience.

L'illustre Auteur ne regardoit ces Sermons que comme des *Entretiens particuliers*; parce qu'en effet il ne les avoit composés que pour l'instruction du Roi avant qu'il fût majeur & pour celle des personnes de la Cour, qui formoient seules l'Auditoire de la Chapelle des Thuilleries où ces Discours furent prononcés.

Persuadé que ses autres Sermons ne pouvoient pour le fond des cho-

ses, & pour la maniere, » conve-
» nir à un Prince qui ne faisoit que
» d'entrer dans cet âge, où la rai-
» son commence à se développer;
» il inventa, pour ainsi dire, un
» nouveau genre d'éloquence. Le
» stile, l'instruction tout fut pro-
» portionné à l'âge du jeune Mo-
» narque. Dans le stile, il y répan-
» dit plus de vivacité, plus d'a-
» grément, plus de fleurs, & mê-
» me quelque chose d'académique.
Il crut y devoir dépoüiller les ins-
tructions de la secheresse du rai-
sonnement; il les reduisit à des
maximes sur les devoirs des Prin-
ces exprimées en peu de mots,
mais presentées de maniere à faire
une vive impression sur l'esprit &
sur le cœur; il y réussit si parfaite-
ment, qu'il fut souvent interrompu
ou par les applaudissemens ou par
les larmes de son auguste Auditoi-
re.

Ces Sermons forment pour les
Princes & pour les Grands, com-
me un corps de morale, où les de-

voirs de leur état sont exposés dans un détail également noble & interessant. On en jugera par quelques endroits de ces Discours que nous allons rapporter.

Nous tirerons le premier du Sermon pour le second Dimanche de Carême, dont le sujet est *le respect que les Grands doivent à la Religion*, après avoir dit, qu'ils sont d'autant moins excusables de ne pas se soûmettre à ses devoirs, que d'ordinaire ils naissent avec des inclinations plus nobles & plus heureuses pour la vertu que le peuple, il s'exprime de la sorte :

» Il y a dans les maximes de » l'Evangile une noblesse & une » élevation où les cœurs vils & » rampans ne sçauroient atteindre. » La Religion qui fait les grandes » ames ne paroît faite que pour » elles..... Une haute naissance » nous prepare, pour ainsi dire, » aux sentimens héroïques qu'exi» ge la Foi; un sang plus pur s'éleve » plus aisément, il en doit moins

» coûter pour vaincre les paſſions
» à ceux qui ſont nés pour rem-
» porter des victoires ; le menſon-
» ge & la duplicité entre plus diffi-
» cilement dans un cœur à qui la
» vertu ne ſçauroit nuire, & qui
» n'a rien à craindre ni à eſperer
» des hommes ; l'eſperance d'une
» fortune éclatante ne peut cor-
» rompre la probité de ceux qui
» ne voyent plus de fortune au-
» deſſus de la leur, & qui tiennent en
» leurs mains la fortune & la deſti-
» née publique : le reſpect humain
» n'intimide & n'arrête pas la ver-
» tu des Grands, eux que tout le
» monde fait gloire d'imiter, &
» dont les mœurs deviennent toû-
» jours la loi de la multitude : la
» baſſeſſe de la débauche & de la
» diſſolution trouve moins d'entrée
» dans une ame que la naiſſance
» deſtine à de grandes choſes : la
» régle & les devoirs ſont moins
» étrangers à ceux qui ſont établis
» pour maintenir l'ordre & la ré-
» gle parmi les peuples : s'ils ſont

» entourés de plus de pieges, ils
» trouvent en eux plus de freins &
» plus de ressources : la nature
» seule a environné leur ame d'une
» garde d'honneur & de gloire :
» enfin les premiers panchans dans
» les grands sont pour la vertu, &
» ils dégenerent dès qu'ils la tour-
» nent au vice.

Dans le Sermon pour le quatriéme Dimanche de Carême, qui qui roule sur l'*humanité des Grands envers le Peuple*, c'est ainsi que M. l'Evêque de Clermont entreprend de montrer aux Grands, que ce qu'il y a de plus digne d'envie dans leur état, est le pouvoir qu'il leur donne, de faire des heureux.

» Quel usage, *leur dit-il*, plus
» doux & plus flatteur pourriez-
» vous faire de votre élevation,
» & de votre opulence : vous atti-
» rer des hommages ? Mais l'or-
» gueil lui-même s'en lasse : com-
» mander aux hommes & leur
» donner des loix ? Mais ce sont
» là les soins de l'autorité, ce n'en

» eſt pas le plaiſir : voir autour de
» vous multiplier à l'infini vos ſer-
» viteurs & vos eſclaves ? Mais ce
» ſont des témoins qui vous embar-
» raſſent & vous gênent plûtôt
» qu'une pourpre qui vous décore:
» habiter des Palais ſomptueux ?
» Mais vous édifiez, dit Job, des
» ſolitudes où les ſoucis & les noirs
» chagrins viennent bien-tôt habi-
» ter avec vous : y raſſembler tous
» les plaiſirs ? Ils peuvent remplir
» ces vaſtes édifices, mais ils laiſſent
» toûjours votre cœur vuide : trouver
» tous les jours dans votre opulen-
» ce de nouvelles reſſources à vos
» caprices ? La varieté des reſſour-
» ces tarit bien-tôt ; tout eſt bien-
» tôt épuiſé ; il faut revenir ſur ſes
» pas, & commencer ſans ceſſe ce
» que l'ennui rend inſipide, & ce que
» l'oiſiveté a rendu neceſſaire. Em-
» ployés tant qu'il vous plaira vos
» biens & votre autorité à tous les
» uſages que l'orgueil & les plaiſirs
» peuvent inventer, vous ſerez
» raſſaſié, mais vous ne ſerez pas

» satisfait : ils vous montreront la » joye, mais ils ne la laisseront » pas dans votre cœur.

» Employez-les à faire des heu- » reux, à rendre la vie plus douce » & plus supportable à des infor- » tunés.... Vous gouterez la vé- » ritable douceur de votre état...... » La joye de faire du bien est tout » autrement douce & touchante » que la joye de le recevoir : reve- » nez-y encore, c'est un plaisir qui » ne s'use point : plus on le goûte, » plus on se rend digne de le goû- » ter : on s'accoûtume à sa pros- » périté propre, & on y devient » insensible ; mais on sent toûjours » la joye de la prosperité d'autrui : » chaque plaisir porte avec lui ce » tribut doux & secret dans votre » ame : le long usage qui endurcit » le cœur à tous les plaisirs, le rend » ici tous les jours plus sensible.

» Eh ! qu'a la majesté du Trô- » ne même, Sire, de plus déli- » cieux que le pouvoir de faire des » graces ? Que seroit la puissance

» des Rois, s'ils se condamnoient
» à en joüir tout seuls ? Une triste
» solitude, l'horreur des sujets &
» le supplice du Souverain. C'est
» l'usage de l'autorité qui en fait
» le plus doux plaisir ; & le plus
» doux usage de l'autorité, c'est la
» clémence & la liberalité qui la
» rendent aimable.

Le Sermon du Jour de Pâques, où il s'agit du *Triomphe de la Religion*, nous fournira encore un morceau qui pourra donner une idée de cette éloquence majestueuse, naturelle & touchante qui caractérise le P. Massillon. Conduit par son sujet à montrer que c'est la Religion qui fait la véritable gloire des Rois & des Grands de la terre, & qu'elle seule peut immortaliser leurs noms & leurs actions : il parle de la sorte :

» Les victoires & les conquêtes
» sont de tous les siécles & de
» tous les regnes, & elles s'effa-
» cent, pour ainsi dire, les unes
» les autres dans nos Histoires.

» mais les grandes actions de pieté
» plus rares y conservent toûjours
» tout leur éclat. . . . Oui, Sire,
» on a presque oublié les noms de
» ces premiers Conquerans qui
» jetterent dans les Gaules les
» premiers fondemens de votre
» Monarchie. Ils sont plus connus
» par les Fables & par les Romans
» que par les Histoires, & l'on
» dispute même s'il faut les met-
» tre au rang de vos augustes pré-
» decesseurs ; ils sont demeurés
» comme ensevelis dans les fonde-
» mens de l'Empire qu'ils ont éle-
» vé, & leur valeur qui a perpetué
» la conquête du Royaume à leurs
» descendans n'a pû y perpetuer
» leur mémoire.

» Mais le premier Prince qui a
» fait asseoir avec lui la Religion
» sur le Trône des François a im-
» mortalisé tous ses titres par ce-
» lui de Chrétien : la France a con-
» servé cherement la mémoire du
» grand Clovis. La Foi est deve-
» nuë, pour ainsi dire, la premie-

» re & la plus sure époque de l'Hi-
» stoire de la Monarchie ; & nous
» ne commençons à connoître vos
» ancêtres que depuis qu'ils ont
» commencé eux-mêmes à connoî-
» tre JESUS-CHRIST.

Mais les morceaux les plus touchans de ces Discours sont les complimens au Roi, & ce qui les distingue de presque tous les morceaux de ce genre, c'est qu'ils tirent principalement leur beauté des sentimens de Religion qui en font la substance & que l'Orateur sacré n'y perd jamais de vûë ce qu'il doit à la dignité de son Ministere.

A la suite du petit Carême, on a mis un Discours *sur les vices & les vertus des Grands*. La ressemblance du sujet, & la necessité de rapprocher un peu ce Volume de la grosseur de ceux qui le suivent, ont également concouru à faire placer ici ce Sermon. Les mêmes raisons ont engagé l'Editeur à y joindre un Discours prononcé à *la bénédiction des Drapeaux du Régiment de Catinat*.

Ces deux Discours sont beaucoup plus longs que ceux dont nous venons de parler, & dans le goût ordinaire de la Chaire : ils nous ont paru, comme la plûpart des autres Sermons de cet habile Orateur, presque par-tout également interessans. Son imagination n'y paroît jamais reffroidie ni épuisée après ces grands mouvemens qui remuent & étonnent l'ame ; tout y est également soûtenu, & la rapidité de son éloquence ne laisse jamais languir l'attention de ses Auditeurs ; mais quoique par cette raison le mérite de ces Sermons, comme celui de tous les Ouvrages des grands Maîtres, consiste beaucoup plus dans la beauté du tout que dans la perfection de chaque partie considerée séparément, nous ne pouvons cependant nous empêcher de mettre ici un morceau du Discours *sur les vices & les vertus des Grands*, il leur parle en ces termes.

» Combien d'infortunés périssent

» pour servir à vos plaisirs & à vos
» passions injustes ? Les arts dan-
» gereux ne subsistent que pour
» vous ; les Théatres ne sont éle-
» vés que pour fournir à vos dé-
» lassemens criminels, les harmo-
» nies profanes ne retentissent de
» toutes parts & ne corrompent
» tant de cœurs que pour flatter la
» corruption du votre, les Ouvra-
» ges funestes à l'innocence ne pas-
» sent à la derniere posterité qu'à
» la faveur de vos noms & de vo-
» tre protection. C'est vous seuls,
» mes freres, qui donnez à la ter-
» re des Poëtes lascifs, des Au-
» teurs pernicieux, des Ecrivains
» profanes : c'est pour vous plaire
» que ces corrupteurs des mœurs
» publiques perfectionnent leurs
» talens, & cherchent dans un
» succès qui n'a pour but que la
» perte des ames, leur élevation,
» & leur fortune : c'est vous seuls
» qui les protegez, qui les recom-
» pensez, & qui les produisez, qui
» leur ôtez même en les honorant

» de votre familiarité ce caractere
» de honte & d'infamie que les
» Loix de l'Eglise & de l'Etat leur
» avoient laissé, & qui les flétris-
» soit aux yeux des hommes.

Nous finirons cet Extrait par un endroit tiré du Discours *sur la bénédiction des Drapeaux du Régiment de Catinat*. L'Evêque de Clermont y peint ainsi la caducité des choses humaines.

» Hélas, Messieurs, que sont
» les hommes sur la terre ? des
» personnes de Théatre : tout
» y roule sur le faux ; ce
» n'est par-tout que representa-
» tions, & tout ce qu'on y voit
» de plus pompeux & de mieux
» établi n'est l'affaire que d'une
» Scéne: qui ne le dit tous les jours
» dans le siécle ? Une fatale révo-
» lution, une rapidité que rien
» n'arrête, entraîne tout dans les
» abîmes de l'éternité ; les siécles,
» les générations, les Empires,
» tout va se perdre dans ce gouffre,
» tout y entre & rien n'en sort: nos

» ancêtres nous en ont frayé le
» chemin, & nous allons le frayer
» dans un moment à ceux qui vien-
» nent après nous : ainsi les âges se
» renouvellent, la figure du monde
» change sans cesse ; ainsi les morts &
» les vivans se succedent & se rem-
» placent continuellement : rien ne
» demeure, tout s'use, tout s'é-
» teint ; Dieu seul est toûjours le
» même, & ses années ne finissent
» point : le torrent des âges & des
» siécles coule devant ses yeux ; &
» il voit avec un air de vengeance
» & de fureur, de foibles mortels
» dans le tems même qu'ils sont
» entraînés par le cours fatal,
» l'insulter en passant, profiter de
» ce seul moment pour deshonorer
» son nom, & tomber au sortir de
» là entre les mains éternelles de
» sa colére & de sa justice.

Nous ne nous arrêterons point sur le second Volume qui renferme les Sermons de l'Avent. Ils sont au nombre de dix, & on y a ajoûté à la fin l'analyse de ces mêmes Sermons.

Nous nous contenterons de dire avec l'Editeur dans la Préface qu'il a mise à la tête du premier Volume, qu'on les lira avec d'autant plus de plaisir & d'utilité, que ce qui forme le caractere distinctif de l'éloquence du P. Massillon, » c'est » que tous ses traits portent droit » au cœur, & que c'est de ce côté- » là qu'il dirige tous ses coups. Ce » qui est simplement raison & » preuve dans les autres, prend » dans sa bouche la teinture du » sentiment; non seulement il con- » vainc, mais il touche, il remuë, » il attendrit; il ne se contente » pas de vous prouver que le par- » ti de la vertu est le plus raison- » nable & le plus digne de l'hom- » me; dans ses discours la vertu » vous paroît souverainement ai- » mable; vous n'y trouvez que » des douceurs & des consolations. » Il ne se borne pas à vous faire » sentir l'injustice & l'aveuglement » du vice, il le fait trouver diffor- » me, haissable..... Vous vous

» trouvez, si aveugle, si injuste, si » malheureux, que vous ne voyez » d'autre ressource que de vous » jetter dans les bras de la vertu.

Nous croyons faire plaisir au Public de lui apprendre que les mêmes Libraires qui viennent de publier ces deux premiers Tomes, se preparent à donner les quatorze suivans, qui comprendront le reste des Sermons & des autres Ouvrages de feu M. l'Evêque de Clermont.

HISTOIRE DES JUIFS, écrite par Flavius Josephe, sous le titre d'Antiquités Judaïques, traduite par M. Arnauld Dandilly. Nouvelle Edition, augmentée de deux Fragmens & de Notes Historiques & Critiques, avec des Tables Chronologiques & Géographiques. Six vol. *in*-12. Tom. I. pag. 320 Tom. II. pag. 501. Tom. III. pag. 463. Tom. IV. pag. 376. Tom. V. pag. 602. Tom. VI. pag. 597. A Paris,

chez Bordelet, Savoye, Ganeau, & Hérissant, ruë S. Jacques; Gissey, ruë de la vieille Bouclerie; & Chardon, ruë Gallande, 1744.

CEtte Traduction est si connuë, & on en a déja fait un si grand nombre d'Editions, que nous nous bornerons uniquement à ce que cette derniere a de particulier, sans entrer dans le fond de l'Ouvrage même.

Un des plus grands avantages qu'elle a sur les précédentes, c'est qu'elle est enrichie de notes tirées pour la plûpart de M. d'Avercamp; mais comme elles sont en général très-étenduës & très-sçavantes le nouvel Editeur a cru devoir les abréger, & les dépoüiller d'une partie de ce qu'elles auroient eu de trop profond pour le commun des Lecteurs. Quelques - unes de ces notes servent à rectifier diverses erreurs dans lesquelles Joseph est

combé, ſoit par négligence, ſoit même par les préjugés de ſa Religion, mais le plus grand nombre de ces notes regarde le fonds même de la Traduction de M. Arnaud Dandilly; comme il avoit travaillé ſur un Texte corrompu en une infinité d'endroits, elle ſe trouvoit remplie d'obſcurités & quelquefois même de contradictions; le nouvel Editeur les a fait diſparoître à la faveur de la ſçavante Edition de M. d'Havercamp.

M. Arnaud Dandilly, dans l'Avertiſſement qu'il avoit mis à la tête de ſa Traduction, & qu'on retrouve ici, après avoir rendu à Joſephe toute la juſtice que cet Hiſtorien mérite, s'exprime ainſi: » Je ſçai que quelques-uns s'étonnent, qu'après avoir parlé des » plus grands miracles, il en diminuë la créance, en diſant qu'*il* » *laiſſe à chacun la liberté d'en croire ce qu'il voudra*; mais il ne l'a » fait, à mon avis, qu'à cauſe » qu'ayant compoſé cette Hiſtoire

» principalement pour les Grecs &
» pour les Romains, comme il est
» facile de le juger parce qu'il l'a
» écrite en Grec & non pas en
» Hébreu, il a appréhendé que
» leur incrédulité ne la leur rendit
» suspecte, s'il assuroit affirmati-
» vement la vérité des choses qui
» leur paroissoient impossibles.

Il se contente ensuite de dire, que quelque raison qui ait porté Josephe à en user de la sorte, il ne prétend point le deffendre en ces endroits, ni dans les autres, où il n'est pas conforme à la Bible. Notre Editeur n'a pas cru qu'en ces occasions il lui fût permis de garder tant de ménagemens avec Josephe. On en jugera parce qu'il dit dans la note qu'il a faite sur la maniere dont l'Historien Juif raconte le passage de la Mer Rouge. Voici une partie de cette note. » Si on compare ce
» que dit Josephe du passage des
» Hébreux à travers les flots de la
» mer rouge, avec ce qu'en disent
» les Ecrivains Sacrés, on trouve-
» ra

» ra une prodigieuſe difference. On
» ne peut guéres excuſer dans Jo-
» ſephe ou ce ménagement pour
» l'incrédulité des Payens, ou
» cette impieté avec laquelle il
» preſente comme naturels des
» évenemens miraculeux.

Pour donner une idée générale de ces notes, ſur-tout de celles qui tendent à éclaircir les endroits qui ont rapport à l'Hiſtoire naturelle, nous mettrons ici celle que l'Auteur fait à l'occaſion de la Manne. » Tous les Ecrivains anciens » & modernes atteſtent, dit-il, » qu'on trouve de la manne dans » l'Arabie, mais qu'elle ſoit la mê- » me que celle dont Dieu nourrit » les Iſraëlites dans le deſert, on ne » peut l'aſſurer ſans la plus coupable » témérité. « Il nous avertit enſuite, que cette note eſt tirée de Grotius ſur l'Exode. Sur quoi nous dirons en paſſant qu'il ne manque preſque jamais de citer les Auteurs dans leſquels il a puiſé ces notes.

On en jugera encore par ce qu'il

dit sur le Bysse, dont il parle en ces termes : » ce Bysse dont il est » tant fait mention dans l'Ecriture » est une espéce de soye d'un jau- » ne, qui croît à de grandes co- » quilles. Pour notre soye de vers, » elle étoit inconnuë du tems des » Israëlites, & l'usage n'en est de- » venu fréquent au-deçà des Indes » que plus de 500 ans avant JESUS- » CHRIST.

Nous laissons au Lecteur à juger du fruit qu'on pourra tirer de ces deux notes, aussi-bien que de la suivante qui tombe sur le Chapitre où Joséphe parle des Sacrifices, des Sacrificateurs, des Fêtes, & de plusieurs autres usages tant civils que politiques des Juifs. » Quelques Sçavans, *dit l'Editeur*, » & Spencer, entr'autres, frappés » des rapports qu'ils trouvoient » entre les cérémonies que Dieu » lui-même prescrivit aux Hé- » breux, & celles qui étoient en » usage dans l'ancien Paganisme » en ont tiré cette conséquence

» très-fausse, que la plûpart de ces
» cérémonies étoient imitées des
» Payens. Il n'y a au contraire au-
» cune cérémonie qui ait été com-
» mune à la véritable Religion &
» aux fausses, dont on ne puisse
» prouver qu'avant d'être en usage
» chez les Payens, elle a été prati-
» quée par les Adorateurs du vrai
» Dieu.

Dès que l'Auteur se proposoit une si grande brieveté & qu'il vouloit éviter de se jetter dans des discussions trop sçavantes & trop épineuses, ne pourroit-on pas dire qu'il eût beaucoup mieux fait de ne point toucher à ces difficultés que de les traiter si superficiellement.

On trouvera cependant un grand nombre de notes qui, quoique très-courtes, n'en sont ni moins satisfaisantes ni moins utiles. Telle est par exemple celle dans laquelle il fait voir que Josephe accuse injustement Salomon d'avoir commencé de contrevenir aux

Commandemens de Dieu, lorsqu'il fit faire les douze Bœufs d'airain, qui soûtenoient ce grand Vaisseau de cuivre nommé la *Mer*, & les douze Lions de sculpture placés sur les degrés de son Trône.

» Si Salomon, *dit notre Editeur* » *d'après Reland*, avoit en cela » contrevenu à la Loi de Dieu, » Dieu auroit-il honoré de sa pre» sence le Temple nouvellement » fondé, & l'auroit-il manifesté par » un nuage descendu miraculeuse» ment ?

Il remarque ailleurs que lorsque Josephe avertit qu'il ne rapportera point les Propheties de Daniel, cet Historien en a usé ainsi dans la crainte d'irriter les Romains en leur annonçant la désolation de leur Ville à qui ils donnoient le nom d'*éternelle*, & dont ils avoient fait une Divinité.

Les notes relatives à l'endroit du 18me Livre, Ch. 4, où se trouve le fameux passage dans lequel il est fait mention de J. C. & des

Chrétiens, que quelques Critiques & Voſſius entr'autres, ont cru avoir été ajoûté par une pieuſe fraude au Texte de Joſephe, quoique très-courtes prouvent ſolidement la fauſſeté de cette conjecture; elle eſt contredite par tous les Manuſcrits Grecs & Latins, comme M. d'Havercamp l'a montré fort au long.

Outre les notes dont nous venons de parler, cette nouvelle Edition eſt encore augmentée 1°. d'un Fragment aſſez conſiderable qui contient divers Decrets rendus en faveur des Juifs, & que M. d'Andilly n'a pas connus, ou du moins qu'il n'a pas traduit.

2°. D'un autre Fragment d'un Diſcours adreſſé aux Grecs ſous ce titre: *de la cauſe de l'Univers contre Platon*: David Hoeſchelius eſt le premier qui l'ait fait imprimer ſous le nom de Joſephe, avec la Verſion Latine d'Etienne le Moine. Mais quel que ſoit l'Auteur de ce Diſcours, l'Editeur mon-

tre qu'en se proposant d'y combattre l'opinion de Platon sur l'état des ames après la mort, il est tombé lui-même dans plusieurs erreurs considerables sur cet article.

3°. De la Chronologie de Josephe par Spanheim.

4°. Enfin d'une Table alphabétique des *noms de lieux* dont il est parlé dans l'Histoire de Josephe, qui avoit paru dans les Editions publiées *in folio*, & qu'on avoit mal-à-propos retranchée des autres Editions.

Nous nous ne devons pas non plus oublier de dire que l'Editeur, dans le court avertissement qu'il a mis à la tête de cette Edition, nous donne en peu de mots une idée de la Vie de M. Arnaud d'Andilly, avec la Liste des differentes Traductions qu'il a composées. Mais comme ce qu'il dit là-dessus, est tiré de notre Journal du 26 Avril 1675, nous y renvoyons. On y verra qu'au jugement de M. Ga-

lois, » M. d'Andilly a rendu à » Joſephe toutes les graces que le » tems, les Copiſtes, les Critiques, » & les Traductions lui avoient » ôtées, qu'il a ſçu ſi bien ména- » ger les avanges de notre Langue » qu'il a trouvé moyen d'exprimer » preſque toutes les beautés de la » Grecque, & qu'au lieu de quel- » ques ornemens qui manquent » au François, il en a ſubſtitué » d'autres que le Grec n'a point.

CATALOGUE RAISONNE' d'une Collection conſiderable de diverſes curioſités en tout genre, contenuës dans les Cabinets de feu M Bonnier de la Moſſon, Bailly & Capitaine des Chaſſes de la Varenne des Thuilleries & ancien Colonel du Régiment Dauphin par E. F Gerſaint. A Paris, chez *Jacques Barois*, Quai des Auguſtins, à la Ville de Nevers, & *Pierre-Guillaume Simon*, Imprimeur du Parlement, au bas de la ruë de la Harpe, à l'Her-

cule. 1744. *in*-12. pag. 234.

LE Cabinet de M. Bonnier de la Mosson est un des plus riches Cabinets que l'on ait encore formé; il est tel qu'un Souverain pourroit s'en faire honneur; pour rassembler un si grand nombre de *Curiosités* dans tous les genres, il falloit avec d'immenses richesses, l'ardeur & le goût qu'avoit M. de la Mosson; ce qu'il est bien rare de trouver réuni. Le Catalogue d'un pareil Cabinet demandoit, pour être bien fait, des connoissances si étenduës & si variées qu'il n'y a presque personne qui les possede toutes: & même en supposant un homme aussi instruit qu'on auroit pû le desirer, cet homme auroit encore eu besoin d'un tems considerable, peut-être de plusieurs années, pour examiner toutes ces differentes *Curiosités* les unes après les autres, & pour en rendre un compte exact & approfondi. M.

Gerſaint qui a été chargé de dreſſer le Catalogue de ce Cabinet eſt déja connu avantageuſement du Public par d'autres Catalogues qui ont donné une grande idée de ſon exactitude, de ſon goût & de ſon intelligence pour cette ſorte d'Ouvrage; il n'a eu, pour faire celui-ci, que quelques Semaines; cependant ce Catalogue ſe trouve mieux fait qu'on n'auroit oſé l'eſperer, & il ſera toûjours recherché des Curieux.

Toutes les *Curioſités* qu'avoit raſſemblées M. Bonnier ſont diſtribuées en neuf Cabinets, chacun de ces Cabinets eſt conſacré à quelque genre particulier, & tout y eſt arrangé de maniere à ſatisfaire également & les yeux & l'eſprit. Il y regne un ſi bel ordre que M. Gerſaint n'a pû mieux faire que de s'y conformer en compoſant ſon Catalogue, qui eſt partagé en neuf articles, dont chacun décrit & inventorie un Cabinet particulier.

1°. *Cabinet d'Anatomie.*

Ce Cabinet contient trois Armoires vitrées, dans lesquelles se trouvent des Squelettes humains de differens âges, plusieurs autres Squelettes d'animaux de diverses especes: quelques Myologies & Angéiologies ; quelques beaux morceaux d'Anatomie en cire coloriée, & quelques portraits en cire faits d'après nature.

2°. *Cabinet de Chimie.*

Ce Cabinet renferme des Fourneaux, plusieurs Mortiers, differentes sortes de Bain-marie, des alambics & des cucurbites, tant de cristal que d'étain, plusieurs grands balons aussi de cristal, des Spatules de toutes grandeurs, & tous autres ustencilles necessaires à la Chimie.

3°. *Cabinet de Pharmacie.*

Ce Cabinet n'a été achevé que peu de tems avant la mort de feu M. de la Mosson. C'est pour cette raison qu'il n'est point aussi rempli & perfectionné qu'il auroit pû l'être dans la suite, il est composé 1°. de quantité de Vases de fayance destinés à contenir des drogues, plusieurs même en contiennent de fort bonnes, 2°. de plusieurs bouteilles grandes & petites qui renferment toutes sortes d'eaux simples & composées, d'élixir, de beaume, &c. 3°. de plusieurs drogues renfermées dans les tiroirs qui entourent ce Cabinet, 4°. des ustencilles utiles aux Apoticaires, comme balances, mortiers, &c.

4°. *Cabinet de Drogues.*

Ce Cabinet contient environ huit cens Boucaux de verre dont le plus grand nombre est étiqueté

& parmi lesquels il y en a plus de six cens remplis en partie de differens sels, bois, fruits, racines, gommes, couleurs, cristaux, mines, mineraux, pierres, cailloux, terres, coraux, talcs, soufres, bithumes, ambres, pierres fines, & brutes, &c.

5°. *Cabinet du Tour.*

Ce Cabinet renferme 1°. un Tour à Guilocher avec ses dépendances, & tous les outils qui servent à un Tour entre deux pointes tous extrêmement finis & montés avec une propreté extraordinaire, 2°. Tous les outils & établis propres à la menuiserie, à l'ébenisterie, à l'horlogerie & à plusieurs autres arts, 3°. plusieurs chef-d'œuvres de tours en bois & en yvoire, &c. & 4°. une jolie Boëte qui renferme les ustencilles propres à la peinture.

6°. Premier Cabinet d'Histoire Naturelle.

Ce Cabinet contient 1°. plus de quatre cens phioles ou bocaux tant grands que petits, dans lesquels sont renfermés plus de mille animaux de differentes especes, comme serpens, insectes, oiseaux, quadrupedes, poissons, monstres, quelques fœtus humains & autres, quelques fruits & plantes étrangeres, 2°. plusieurs animaux dessechés qui sont attachés les uns au plancher, d'autres sur les montans des armoires, quelques plantes, quelques pétrifications & congélations, 3°. un grand corps de tiroirs remplis de differens mineraux, marbres, mines, pierres, cailloux, &c.

7°. Second Cabinet d'Histoire Naturelle.

Ce Cabinet renferme 1°. une

multitude innombrable de papillons, & autres insectes dessechés, dont plusieurs sont posés sur des cartons couverts de grandes glaces, ou garnis de verres blancs; plusieurs oiseaux singuliers & rares montés sur des pieds de bois garnis de feuillages artificiels, des *mines* d'or & d'argent & autres mineraux, des fossilles de toutes especes, des congelations, des cristalisations simples & mêlées, des madrepores & autres plantes pierreuses, des lithophitons, des coraux de toute espece, des plantes moles & panaches de mer, des serpens d'une grandeur monstrueuse, des animaux ou parties d'animaux dessechés, tant terrestres que marins, des cornes de Licorne ou de Naçwal & de Rinoceros de la plus grande sorte, 2°. un bel assortissement de divers habillemens indiens, & instrumens à l'usage des Indiens, &c.

8°. *Cabinet de Méchanique & de Physique.*

Ce Cabinet renferme un grand nombre d'instrumens & d'ouvrages qui ont tous rapport aux Matématiques, 1°. plusieurs *Problêmes* tant pour la Méchanique, la Statique, l'Aritmétique que pour la Géométrie des solides. 2°. Plusieurs instrumens d'optique, comme miroirs, Microscopes, Telescopes, Binocles, Lunettes, Cylindres, verres ardens, quelques machines d'optique. 3°. Une machine pneumatique avec toutes ses dépendances. 4°. Plusieurs pendules d'une construction particuliere. 5°. Un grand nombre de morceaux d'artillerie en fonte, avec les instrumens qui en sont des dépendances. Quelques ouvrages en relief tant pour l'architecture civile que pour l'architecture militaire, des armes anciennes & singulieres. 6°. Plusieurs instrumens servant à

l'Astronomie à la Gnomonique, à la Géographie, des Globes céleſtes & terreſtres, des pierres d'aimant naturelles & artificielles, des modéles de vaiſſeaux & de Galeres. 7°. Des figures chinoiſes & des uſtencilles à l'uſage des Chinois. 8°. Des Orgues, des Clavecins, des Tableaux mouvans, &c.

9°. *Troiſiéme Cabinet d'Hiſtoire Naturelle.*

Ce dernier Cabinet contient les Coquilles, l'Herbier, pluſieurs Volumes d'eſtampes qui la plûpart ont rapport aux Coquilles, & à d'autres parties de l'Hiſtoire naturelle & de la Phyſique.

HISTOIRE UNIVERSELLE de Diodore de Sicile, traduite en François par M. l'Abbé Terrasson de l'Académie Françoise, in-12. *Tomes V. VI. & VII.* A Paris, chez *de Bure l'aîné*, Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à S. Paul. 1744. *Avec Approbation & Privilége du Roi.* Le Vme Tome est de 456 pages, sans la *Préface* & la *Table des Sommaires*; le VIme est de 460 pag. sans la *Table des Sommaires*, la *Table Chronologique* & celle *des Matieres*; le VIIme contient 341 pag.

LES trois Volumes que nous annonçons contiennent la derniere Partie de la Traduction entiere de l'Histoire Universelle de Diodore de Sicile, c'est-à dire, le dix-septiéme, le dix-huitiéme, le 19me & le 20me Livre du Texte de cet Auteur. Le 17me Livre presente l'Histoire d'Alexandre le Grand,

& celle de ses Successeurs jusqu'à la mort d'Antigonus un des plus considerables d'entr'eux. Il y avoit une grande lacune dans ce Livre. M. l'Abbé Terrasson a jugé à propos de la remplir en empruntant de Quint-Curce & d'Arrien les faits qui manquoient dans Diodore. Le 20me Livre n'étoit pas le dernier de ceux que Diodore avoit composés. Il y en avoit encore 20 autres qui conduisoient le Lecteur jusqu'à la conquête des Gaules par Jules-César. Mais il ne nous reste de ces vingt derniers Livres que des Fragmens que M. l'Abbé Terrasson a recueillis avec beaucoup de soin, & dont il a composé le septiéme Volume de sa Traduction. La Collection de ces Fragmens, qui est la plus ample qui ait jamais été presentée au public, doit être regardée comme le principal ornement de cet Ouvrage. Le Traducteur l'a partagé en quatre suites. La premiere contient les Fragmens des six premiers Livres perdus

après le vingtiéme communiqués à Rhodoman par David Hæſchelius, Garde de la Bibliothéque d'Augſbourg. La ſeconde ſuite eſt tirée de la Bibliothéque de Photius, telle à peu près qu'elle ſe trouve dans le Photius d'Hæſchelius imprimé à Roüen *in fol.* 1653. Ces Fragmens tirés de Photius ſont ceux des Livres 31. 32. 34. 36. 37. 38. & 40. Ils avoient été pour la plûpart recueillis & mis en Latin par Henri Etienne, qui y avoit joint un Chapitre du troiſiéme Livre de Florus au ſujet des guerres que les Eſclaves firent aux Romains dans la Sicile. On trouvera ce Chapitre dans cette Traduction placé en ſon lieu propre. Voilà tous les Fragmens que l'on a pû raſſembler dans les differentes Editions Grecques ou Latines de Diodore. M. l'Abbé Terraſſon y ajoûte encore deux autres ſuites, qui ont été fournies par Fulvius-Urſinus & par M. Henri de Valois. On en a déja vû, dit-il, le com-

mencement à la fin du second Volume de cette Traduction, auquel ce commencement appartenoit. Ce qui en reste & qui est beaucoup plus considerable sert de suite au vingtiéme Livre de notre Auteur & paroît s'étendre jusqu'au 40me Livre, le dernier de ceux que Diodore avoit composés : ce qui est certain, c'est que l'on y trouve les noms de Pompée & de César, & c'est au tems de ces deux grands Hommes que devoit se terminer le plan que notre Auteur avoit donné de son Histoire. M. de Valois avoit tiré ces Fragmens des Recueils de l'Empereur Constantin Porphyrogenete.

Il s'est trouvé quelques observations critiques dans les Journaux qui ont paru depuis l'impression des quatre premiers Volumes; M. l'Abbé Terrasson les a reçus & y répond avec une modestie & un désinteressement personnel bien digne d'un Philosophe. Voici comment il s'en explique dans sa

Préface. » A l'égard des obſerva-
» tions critiques, *dit-il*, je n'ai
» garde d'en être mécontent, puiſ-
» que je les ai demandées moi mê-
» me dans la Préface de mon troi-
» ſiéme Volume, & que de la ma-
» niere dont celles que j'ai vûës
» ſont preſentées, elles ne vont
» qu'au bien de la choſe & à l'inſ-
» truction des Lecteurs. C'eſt dans
» cet eſprit que l'Auteur de la Bi-
» bliothéque raiſonnée, Janvier,
» Fevrier & Mars 1738, attribue
» à une pure inadvertence une no-
» te qui ſe trouve à la page 98 de
» mon premier Volume, où je dis
» que Ptolémée ſurnommé Bac-
» chus étoit le 12me Ptolémée &
» celui qui fit aſſaſſiner Pompée
» dans le port d'Alexandrie pour
» preſenter ſa tête à Cæſar reve-
» nant vainqueur de Pharſale. Or
» il eſt certain que ce 12me Ptolé-
» mée aſſaſſin de Pompée ne s'ap-
» pelloit point nouveau Bacchus,
» & que ce ſurnom avoit été don-
» né à ſon pere Ptolémée Aulétes;

» ainsi que je l'avois énoncé p. 24
» de ma premiere Préface. Il suit
» de-là que la faute dont il s'agit
» venoit de distraction & non d'i-
» gnorance dont un Critique l'a-
» voit qualifiée, cependant com-
» me d'autres méprises, *continue t-*
» *il*, pourront naître de l'une ou
» de l'autre cause, je ne retracte
» point la demande que j'ai faite
» pour l'utilité des Lecteurs, des
» avis qu'on leur en pourra don-
» ner.

Nous ne croyons pas qu'il soit necessaire de presenter au Lecteur des morceaux de la Traduction pour le mettre à portée de juger du stile & de la maniere dont cette derniere partie de l'Ouvrage est exécutée. Le stile du Traducteur est suffisamment connu par les quatre premiers Volumes qui sont entre les mains du public. Il nous suffira d'assurer les Lecteurs qu'ils retrouveront dans cette derniere partie la même fidélité pour ce qui regarde la Traduction, la même

clarté & netteté de ſtile qu'ils ont eu lieu de reconnoître dans la premiere partie. Le Texte eſt accompagné de notes très-courtes, mais toûjours utiles pour l'intelligence de l'Hiſtoire. Elles ſont la plûpart géographiques, ou elles ſervent à diſtinguer & à faire connoître les differens perſonnages dont l'Hiſtoire fait mention. Il y en a de morales & purement philoſophiques, telle eſt celle que M. l'Abbé Terraſſon fait au 17me Livre ſur le refus d'Alexandre d'accorder la paix à Darius aux conditions les plus avantageuſes. » Alexandre, » *dit-il*, devoit faire conſiſter ſon » héroïſme non pas à accepter ces » offres pour donner la paix à la » terre, mais à donner la paix à » la terre indépendamment de ces » offres, c'eſt-à-dire, qu'il n'en » devoit accepter que ce qui pou» voit ſervir à mettre la Gréce en» tiere à l'abri des attaques de la » Perſe. La comparaiſon des deux » Soleils qu'il employe dans la ré-

» ponse prouve qu'il ne songeoit
» qu'à lui-même, disposition mon-
» strueuse dans l'homme public,
» qui ne doit avoir en vûë que le
» bien des nations & leur tranquil-
» lité commune. Il lui a manqué
» de vivre dans le siécle present
» pour y apprendre ces principes,
» & sur-tout pour en voir des
» exemples.

Il nous reste à dire un mot de la Table Chronologique que M. Terrasson a placée à la fin du sixiéme Volume. Elle est précedée d'un avertissement, dans lequel l'Auteur déclare qu'il n'a eu en vûë dans cette Table que de rectifier les fausses dattes & les erreurs de noms à l'égard des Consuls ou autres Magistrats Romains énoncés par Diodore. Que cette Table n'est qu'un précis des deux Tables de Rhodoman dans lequel on ne fait entrer que les Olympiades, les Archontes d'Athènes, & les années écoulées depuis la fondation de Rome; mais qu'au lieu des années du

du monde il a employé les années qui ont précedé l'Ere Chrétienne pour indiquer plus sensiblement le vrai tems des faits historiques exposés par Diodore. Lorsque le Texte des Fragmens qui composent le septiéme Tome de cette Traduction, fournira quelque datte bien marquée, on la trouvera rapportée aux époques précedentes, l'Auteur a bien voulu en épargner le calcul aux Lecteurs. Enfin la Table Chronologique doit servir encore à rectifier les dattes de tout l'Ouvrage, dans les endroits où elles s'écartent des années anterieures à l'Ere Chrétienne. On a suivi dans cette Table la Chronologie de Calvisius, selon laquelle l'an de Rome 273 qui est le premier de la Table répond à l'an 478 avant l'Ere Chrétienne. Ainsi le Lecteur curieux de suivre l'ordre des tems ne sçauroit mieux faire, dit M. l'Abbé Terrasson, que de confronter dans le cours de sa lecture chaque datte marginale avec

cette Table, qui redressera sur cet article toutes les fautes de l'Auteur & de l'Imprimeur & du Traducteur même. Outre la supputation de Rhodoman & de Calvisius, l'Auteur a joint la Chronologie vulgaire adoptée par le Pere Petau & par les autres Chronologistes qui sont venus depuis. Ainsi sous un même point de vûë on aura diverses manieres de compter les années avant l'Ere Chrétienne. La Table Chronologique est suivie d'une Table des matieres.



LA MERIDIENNE DE l'Observatoire Royal de Paris, vérifiée dans toute l'étenduë du Royaume par de nouvelles Observations. Par M. Cassini de Thury de l'Académie des Sciences; avec des observations d'Histoire naturelle, par M. le Monnier Medecin & de la même Académie. Année 1744. A Paris, chez *H. L. Guerin*, & J. *Guerin*. in-4° pag. 527.

LA question qui regarde la figure de la Terre n'est pas devenue seulement interessante pour les Géométres, les moins versés en Mathématiques ont paru y prendre part, & les Sçavans étrangers se sont rendus attentifs à la décision qui devoit résulter des operations géométriques que M. le Comte de Maurepas a fait entreprendre, tant pour contribuer à l'utilité qu'à la gloire de la nation. Les François ont été les premiers

à former quelques doutes ſur la figure de la Terre, c'étoit à eux à les lever ou à les reſoudre.

M. Caſſini avoit eu la plus grande part dans l'exécution de la Méridienne qui fut commencée en 1681 & finie en 1718. Cette détermination qui paroiſſoit devoir mettre fin aux anciennes diſputes, engagea les Phyſiciens à faire de nouvelles recherches, & les jetta dans de nouvelles difficultés; elle s'oppoſoit à certaines loix de la ſtatique, & à quelques obſervations que M. Richer avoit faites ſur le Pendule à Cayenne en 1672, enfin aux calculs de M. Newton, & ce Géometre n'avoit pas en ſa faveur le parti le plus foible. D'un autre côté la Méridienne de France tracée par des perſonnes ſi habiles & ſi verſées dans l'art d'obſerver, l'exactitude que pluſieurs Aſtronomes des plus illuſtres y avoient apportée, tous ces motifs étoient bien capables de contrebalancer le jugement qu'on pou-

voit porter contre leur aſſertion. Mais plus on approfondiſſoit plus les doutes croiſſoient ; & après pluſieurs moyens & diverſes méthodes propoſées par les Géométres, quelques-uns d'entr'eux eurent aſſez de courage pour s'offrir à voyager, les uns ſous l'Equateur, les autres ſous le Cercle polaire. On ſçait quels ont été les réſultats de ceux qui ont été en Laponie, nous avons eu lieu d'en parler ſouvent à l'occaſion des divers Ouvrages qu'ils ont donnés ſur cette matiere. Les obſervations du Nord devinrent favorables aux experiences que M. Richer avoit faites, elles étoient contraires à celles qui avoient été faites en France : il falloit donc conclurre qu'il s'étoit gliſſé dans celles-ci quelques erreurs par le défaut des inſtrumens.

On devoit ſoupçonner d'autant plus volontiers que l'on avoit commis quelques erreurs, que depuis quelques années on avoit ap-

pris qu'il falloit dans les obſervations de cette nature avoir égard à l'aberration des étoiles fixes. Cette découverte empêchoit nos illuſtres Aſtronomes de tenir avec la même rigueur à leur operation. L'on n'eſt reſponſable que des méthodes que l'on connoît, & ſi les découvertes font honneur à leurs Auteurs elles ne peuvent être miſes en uſage que lorſqu'elles ſont publiées.

Il ne reſtoit d'autre moyen que de vérifier la Méridienne de France, il falloit pour cela remeſurer les anciennes baſes, & encore mieux en prendre de nouvelles pour voir l'accord ou la difference avec les premieres. Perſonne n'étoit plus en état de s'acquitter de cette operation que M. de Thury; rien n'étoit plus convenable que de remettre les interêts d'un pere ſi célébre en des mains ſi habiles.

Notre Académicien reçut avec plaiſir les ordres d'un Miniſtre qui

connoît par lui même tout l'avantage des méthodes que cet Astronome alloit employer. L'Académie des Sciences qui prenoit une grande part à l'exécution d'un travail entrepris par un de ses Membres, approuva fort le dessein qu'avoit formé M. de Thury. Cet Astronome partit au mois de Mai 1739 avec M. de la Caille qui ne cherchoit que les occasions de signaler son zéle pour les Sciences, & de faire connoître son habileté dans les calculs astronomiques. Ces Messieurs eurent soin de se munir des meilleurs instrumens qu'ils avoient vérifiés auparavant, ils proposerent à l'Académie les moyens qu'ils devoient mettre en usage pour réussir dans leur entreprise. Ces moyens consistoient principalement à observer les trois angles de chaque triangle, à n'en point admettre au-dessous de 29 à 30 degrés, & à ne faire entrer dans le calcul que ceux qui auroient été mesurés avec le même instrument.

Ces Messieurs commencerent par suivre les premiers triangles de la Méridienne jusqu'à Orléans, & de ceux-là ils en formerent une nouvelle suite dans la direction de la Méridienne jusqu'à Bourges. Ils s'arrêterent dans cette Ville pour vérifier la direction de la Méridienne par les amplitudes du Soleil, ils observerent aussi la hauteur solstitiale de cet Astre; observation importante pour déterminer l'obliquité de l'écliptique, & pour connoître en même tems la difference de latitude entre les paralléles de Paris & de Bourges. Toutes ces observations devoient être comparées avec celles que M. Cassini faisoit en même tems à Paris. Cet Astronome prenoit trop de part à la gloire de son fils, pour ne pas contribuer à l'exactitude de son ouvrage. La difference de latitude entre ces deux Villes (c'est-à-dire entre Paris & Bourges) fut trouvée d'un degré 45′ 12″. Cette difference étoit plus petite qu'elle

ne devoit être en ſuppoſant le degré de 57060 toiſes, comme M. Picard l'avoit conclu.

M. de Thury, & ſon Aſſocié, ſoupçonnerent déja que la meſure de M. Picard n'étoit pas exacte, c'étoit cependant celle dont on étoit parti comme d'un terme fixe & certain pour la détermination de la Méridienne finie en 1718; mais M. de Thury ſuſpendit ſon jugement, & voulut en avoir de nouvelles preuves. Les obſervations que l'on fit à Rhodés donnerent le degré compris entre cette Ville & Bourges encore plus petit que celui de Bourges à Paris: cette ſeconde détermination ſe trouvoit auſſi contraire à la conſéquence déduite des anciennes obſervations, car ce degré devoit être plus grand que celui d'Amiens à Paris, & que celui de Paris à Bourges.

On ne pouvoit plus concilier les obſervations anciennes qu'en admettant que l'on fût tombé dans quelqu'erreur dans les operations

de M. Picard, & dans cette supposition la base que l'on venoit de mesurer auprès de Rhodés s'accordoit parfaitement bien avec celle qui avoit été mesurée près de Bourges. Les mêmes operations furent continuées jusqu'à Perpignan qui étoit le dernier terme de comparaison, le dégré qui en resulta fut trouvé plus petit que celui de Paris à Bourges; preuve évidente qu'il s'étoit glissé quelqu'erreur dans les anciennes observations, qui avoient supposé que le degré déterminé par M. Picard avoit été mesuré exactement.

M. de Thury remarque très-bien que l'on pouvoit comparer ces trois arcs consécutifs, & examiner par cette comparaison la figure de la Terre; mais le peu de difference que l'on trouvoit non seulement dans la grandeur de deux degrés consécutifs, mais même entre les extrêmes, ne permettoit pas de rien conclurre affirmativement, de sorte qu'on étoit incertain du

jugement qu'on devoit porter ſur la grandeur de l'arc meſuré par M. Picard. Cette remarque prouve invinciblement combien ces operations ſont délicates, & qu'il étoit très-difficile de s'appercevoir d'une petite erreur en ne comparant que des degrés conſécutifs, ſur-tout encore lorſqu'on avoit employé une meſure que l'on devoit regarder comme très exacte, quoiqu'elle ne le fut pas, & qui avoit été cependant déterminée par un Aſtronome auſſi habile que M. Picard. Les Géométres qui ont été en Laponie & ſous l'Equateur ont donc eu de ce côté un avantage conſiderable.

Nos Aſtronomes qui cherchoient plus la vérité qu'à ſoûtenir une cauſe que les partiſans de la Terre allongée n'avoient pas encore abandonnée, ſe livrerent à un nouveau travail qui pût ne leur laiſſer aucun doute; ils s'attacherent à déterminer la grandeur des degrés de longitude, & à en exa-

miner le rapport avec ceux de latitude. Car on sçait suivant les diverses hypothéses de l'allongement ou de l'applatissement de la Terre, calculer le degré de longitude, suivant la latitude donnée, de sorte que le rapport de ces arcs étant connu, celui des axes le devient, *& vice versâ.* Les méthodes mises en usage jusqu'à present pour déterminer les arcs de longitude sont insuffisantes quand il s'agit d'une détermination aussi précise que celle que l'on cherchoit. Un des moïens qu'on a coûtume de pratiquer, est l'observation des immersions & émersions des Satellites de Jupiter, ou enfin celle des phases de quelques-uns de ces Astres : mais combien de choses sont necessaires pour compter sur une pareille observation : qui ne sçait pas que l'erreur que l'on commet presque necessairement est plus que suffisante pour ne pouvoir rien décider sur un point aussi délicat que celui que nos Astronomes vouloient rencon-

trer; qui sentoit mieux qu'eux toute la force de ces difficultés, & qui connoissoit mieux qu'eux les précautions dont il falloit user pour en venir à bout : aussi s'aviserent-ils d'un moyen plus sûr & moins sujet aux inconvéniens qu'ils vouloient éviter, ce fut celui de se servir de la propagation de la lumiere. Nous avons rendu compte de cette méthode dans un de nos Journaux (mois de Juin 1743) à l'occasion d'un morceau inseré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, & composé par M. de Thury.

Nos Académiciens ayant remarqué deux montagnes (*Sette* en Languedoc, & *Stevictoire* en Provence) éloignées l'une de l'autre de quarante lieuës environ, & à peu-près situées sur le même paralléle ; ils y allumerent de la poudre à canon, & l'on voyoit très-distinctement d'une de ces montagnes à l'autre la lumiere de cette poudre. Si l'on imagine que

l'on ait dans chacun de ces endroits deux Pendules exactement réglées au tems vrai, on connoîtra pour chaque lieu la difference des heures (au moment de l'observation) : cette difference d'heures connuë , celle des arcs est déterminée, & l'on peut dire alors que la question est resoluë. Cette méthode a un avantage , c'est de pouvoir être répétée plusieurs fois ; les deux montagnes où l'on avoit placé les signaux étoient situées de la maniere la plus avantageuse pour faire ensuite les operations géométriques ; elles laissoient entr'elles une grande plaine , où il étoit facile de prendre des bases necessaires pour la rectification de semblables operations. Enfin on détermina la difference des Méridiens entre ces deux endroits de 7' 33'' 3 quarts. Cette même difference comparée à la distance géométriquement prise que l'on avoit connuë auparavant , donna la grandeur du degré de longitude sur ce

parallèle, plus grande que celle qui s'ensuivoit des anciennes observations de M. Cassini. Tout jusqu'ici paroissoit concourir pour l'applatissement de la figure de la Terre, puisque les observations, tant en longitude qu'en latitude s'accordoient entr'elles & avec celles qu'on avoit faites au Cercle polaire.

Il n'y avoit que la seule base mesurée près Paris par M. Picard qui n'étoit point conforme à ces nouvelles découvertes, il falloit admettre une erreur environ de cinq ou six toises : il étoit donc necessaire de vérifier cette base, ou d'en mesurer une nouvelle, à laquelle cependant celle de M. Picard eut un rapport connu. C'est ce dernier parti que l'on prit à cause de la difficulté de retrouver les termes de station qu'avoit établi autrefois M. Picard. Ce fut M. Cassini qui se chargea de ce travail pendant l'été de 1740; M. de Thury revenu à Paris pour entreprendre un

nouveau voyage laissa avec M. son pere M. de la Caille pour l'aider dans cet ouvrage & devança son Compagnon pour aller mesurer l'autre partie de la Méridienne depuis Paris jusqu'à Dunkerque.

M. Cassini trouva après son operation que la base de M. Picard étoit trop grande de six toises, & que cet illustre Astronome n'avoit pas été si exact à cet égard qu'on l'avoit cru ; ce qui faisoit cadrer les dernieres observations avec celles du Nord. Pendant ce même tems M. de Thury mesuroit l'arc du Méridien entre l'Observatoire de Paris & la Tour de Dunkerque, il le trouva de 2 d. 11′ 56″. Nos Lecteurs jugent bien que l'on apporta les mêmes soins, qu'on fit les mêmes vérifications. Enfin toutes les operations tant du côté de la partie septentrionale de France que de la méridionale nous obligent à conclurre que les degrés vont en augmentant vers les pôles ou en décroissant vers l'Equateur : il n'y a

donc plus lieu de douter que la figure de la Terre ne soit applatie vers les pôles; les observations sont conformes aux loix de la pesanteur, tout se réunit au même point. Les parties interessées en conviennent, ils ont été juges dans leur propre cause, & cependant ils n'ont cherché que la vérité, en nous faisant connoître d'où prouvenoit l'erreur & la méprise à laquelle M. Cassini n'avoit point participé.

M. de Thury ne s'est pas contenté de faire un précis de ses observations, il a voulu que le public jugeât lui-même de la vérité & de la validité de ses operations; chacun peut consulter son ouvrage, ce sont des Registres ouverts où il est permis de fouiller. La premiere partie de cet Ouvrage qu'il vient de mettre au jour, contient le détail de ce qui a été fait par rapport à la figure de la Terre. La seconde comprend tout ce qui a rapport à la Géographie, & à la description géométrique du Roïau-

me. La troisiéme est un extraiit fidel des observations.

On a vû que l'on avoit partagé la Méridienne en quatre arcs depuis le paralléle de Dunkerque, sçavoir, Paris, Bourges, Rhodés & Perpignan. Chacun de ces arcs tant célestes que terrestres, a été déterminé en prenant un milieu entre les résultats. L'on expose dans les quatre premiers Chapitres de cette premiere partie tous les calculs qui entrent dans comparaison de chaque arc céleste avec l'arc terrestre correspondant & la grandeur du degré qui en résulte. Le cinquiéme Chapitre contient les preuves justificatives du degré de longitude sous le paralléle de 43 d. & demi. Enfin le sixiéme Chapitre est le résultat des observations comparées avec les mesures pour déterminer la figure de la Terre.

Dans la seconde partie on donne une suite de triangles depuis Dunkerque jusqu'à Perpignan,

d'où l'on déduit la vraie direction, & la longueur de la Méridienne avec les distances reciproques de tous les objets, que ces Messieurs ont observé, leur position par rapport au Méridien de Paris, la longitude & la latitude des Villes qui ont été déterminées. Cette seconde partie est une des plus essentielles. Le contour de nos côtes, celui de nos frontieres est exactement déterminé, & on peut dire que jamais on n'a eu une Carte dont les limites soient si exactement connuës, ainsi que les points principaux, d'où l'on peut partir pour lever les Cartes de chaque Province. Cette seule partie mérite une attention particuliere, & l'utilité qu'on en peut retirer répond à la magnificence du Monarque & au zéle du Ministre qui l'a fait entreprendre.

Cet Ouvrage est terminé par des recherches sur la Botanique faites par M. le Mônnier le Medecin, qui avoit accompagné ces

Messieurs dans leur voyage. Il s'occupoit à examiner les procedés de la nature, mais dans un autre genre que celui que nos Astronomes avoient embrassé : chacun travailloit de concert quoique differemment occupé.

M. le Monnier commence par faire un recit exact de ce qui peut appartenir à la Botanique & à l'Histoire naturelle dans la Province du Berry. Il rapporte ce qu'il a trouvé de plus remarquable dans l'Auvergne, la Provence & le Roussillon. Un homme qui voyage avec les connoissances necessaires, voit plus loin & de plus près qu'un autre; la plus petite plante, le sol qui la produit, la maniere dont elle est cultivée, ses proprietés & l'usage qu'on peut en faire. Tous ces détails n'échappent point à un Physicien, à un habile Chimiste, & par conséquent à un homme comme M. le Monnier; il se transportoit sur les montagnes pour examiner la temperie de l'air, sa dilatation, son

degré de pesanteur, il gravissoit quelquefois contre les rochers pour y découvrir le progrès de la plante que les vents y avoient transportés, il descendoit jusque dans les mines pour voir la qualité des mineraux qu'elles produisent, il visitoit les plus profondes carrieres pour reconnoître l'espece & la nature de pierres qu'elles contenoient ; il examinoit avec soin les eaux minérales par une exacte analyse, s'il paroît écouter les gens du pays, plus charmés du merveilleux que du vrai, il ne s'en tient qu'à ses propres observations, & il eut lieu de reconnoître plus d'une fois que ces prodiges n'étoient qu'une suite de l'ignorance ou de la charlatanerie. Nous rapporterons quelques articles qui regardent les sources minérales de l'Auvergne.

Il y a peu de Provinces aussi abondantes que l'Auvergne en fontaines minérales. La seule Ville de Clermont en rassemble un grand nombre, & les puits de

cette Ville sont comme autant de sources minérales ; entre les sources minérales de Clermont celles de S. Pierre & de Jaude sont renommées pour la santé.

L'eau de la fontaine de Jaude bouillonne au sortir de la source, & produit en sortant beaucoup de bulles d'air, son goût est picquant, & quand on en boit un assez grand verre, elle revient au nez, picote & fait pleurer à peu-près comme la bierre, & à cela succede un goût fort désagréable.

Une autre fontaine célébre est la fontaine de S. Allyre, elle passe pour avoir la vertu pétrifiante : on lui attribue d'avoir formé des murailles, & d'autres pierres dont l'amas sert de pont ou de chaussée. M. le Monnier a examiné cette fontaine avec soin, il n'a rien trouvé de ces effets merveilleux, & la muraille dont on lui attribue la formation est en partie un rocher vif, & en partie de la maçonnerie. L'acide que contient cette eau peut

bien dissoudre quelques pierres tendres qu'elle rencontre dans son cours, & déposer ainsi un sédiment pierreux.

Le Mont d'or est une des montagnes des plus élevées de l'Auvergne. M. le Monnier y monta avec tout ce qui lui étoit necessaire pour analyser les trois sources qu'on trouve sur cette montagne. L'une s'appelle *le Bain de César*, l'autre *le grand Bain*, & la troisiéme *la Magdelaine*. Ces trois sources ont le même goût, le même degré de chaleur ; & l'analyse des matieres prouvent qu'elles ont la même origine. Ces eaux ont un goût aigrelet - vineux, qui prend au nez, terminé par un goût fade & désagréable. Les expériences que notre Chimiste a faites sur ces eaux vont à prouver qu'elles contiennent un sel marin, un sel alkali minéral, un peu de sel de glauber, & une matiere grasse & bitumineuse. Toutes les eaux de Clermont & presque toutes celles

de l'Auvergne ont la même vertu, & renferment les mêmes principes que celles du Mont d'or, elles different seulement dans la proportion de ces mêmes matieres.

M. le Monnier ne se contenta pas d'examiner les eaux du Mont d'or en Chymiste, il voulut éprouver leur effet sur le corps humain, & pour n'être point trompé, ou pour connoître mieux, il se mit lui-même en expérience : il prit le parti (quoique se portant bien) de se baigner dans le Bain de César, il y resta 18 minutes. La chaleur de cette fontaine qui fait monter le Termométre à 36 d. & demi, lui excita au visage une chaleur très abondante, puis il se fit transporter dans un lit, & la sueur se répandit avec excès par tout son corps. Il sortit du lit après une demi heure, la sueur cessa, mais la peau devint molle & fléxible, & tout cela se passa sans que le corps sentît le moindre affoiblissement : ces mêmes syptomes sont arrivés

(à ce

(à ce que dit M. le M.) à des perſonnes très ſaines. Notre Chimiſte auroit pû s'en tenir à leur récit, mais cela n'étoit pas dans le goût ni dans le plan de notre Obſervateur. M. le Monnier ne s'étoit pas reſtraint à herborizer & à analyſer les eaux des differentes ſources; nous avons dit que les mines étoient de ſon reſſort, il n'avoit garde de ne s'y pas preſenter: ſi les effets de la nature qui s'offrent tous les jours à nos yeux, nous ſont encore peu connus, combien ſes operations ſont-elles encore plus cachées lorſqu'elle les renferme dans le ſein de la terre, c'eſt un monde inconnu, où il nous reſte à faire bien des découvertes. La mine où M. le Monnier deſcendit eſt ſituée dans la Paroiſſe de Braſſac entre le chemin d'*Iſſoire* à *Brioude*, & la riviere d'*Allier*. On ſçait comme l'on deſcend dans les mines, quelles ſont les précautions qu'on met en uſage tant pour éviter l'éboullement des terres que

mes, il eut des tintemens dans les oreilles; enfin notre Observateur sortit quand il s'apperçut de quelques étourdissemens, & peu après revenu à lui, il se mit à réfléchir sur ces accidens aussi tranquillement que s'il n'eut couru aucun risque. Ces symptomes lui parurent être les mêmes que ceux qui surviennent quand on s'abstient de respirer en se bouchant la bouche & le nez. M. le Monnier reporta avec la même assurance la lampe dans la pousse dont il sortoit, & la voyant s'éteindre lentement, il la jugea beaucoup diminuée, & en questionnant les Charbonniers sur cet effet, ils lui répondirent qu'il l'avoit bue, c'est leur expression pour signifier que la *pousse* est affoiblie: il arrive souvent que ces Ouvriers en travaillant dans les endroits où il n'y a qu'une petite quantité de pousse parviennent à la boire toute. Mais ils ont soin de ne jamais hazarder cette dangereuse experience, qu'ils n'ayent aupara-

vant bien éprouvé avec la lampe si elle n'est point trop forte.

M. le Monnier se fit conduire dans un autre endroit où il y avoit de la pousse, elle n'étoit élevée que de deux pieds, mais fort vive, car la lampe s'y éteignoit comme si on l'eut soufflée, il y resta un quart d'heure, il n'avoit que les jambes & le bas de son habit dans la pousse, sans quoi il auroit été absorbé par la vapeur, & cependant M. le Monnier observoit avec attention la force de la pousse; il presentoit de tems en tems la lampe à la pousse, & mesuroit ses divers degrés de force qui cependant alloient toûjours en se ralentissant; il apprit des Charbonniers qu'ils épuisoient souvent la pousse par le moyen d'un rechaud de feu. Cette remarque fit tenter quelques expériences à M. le Monnier pour détruire une vapeur si funeste aux Travailleurs. Il fit descendre un grand rechaud de feu avec du vinaigre qu'il versa dessus & le pre-

ſenta à la pouſſe, mais cela fit peu d'effet, il ne ſe rebuta pas, il fit allumer de groſſes mottes de charbon qu'il enferma dans une cage de fer, & fit rougir une douzaine de gros cailloux, il y joignit des morceaux de toile à faire des ſacs, puis il attaqua la pouſſe en y jettant quelques-unes de ces pierres enveloppées de cette toile imbibée de vinaigre : la pouſſe diminua & diſparut aſſez promptement, mais au bout de peu de tems comme une heure & demie elle revint, & le lendemain il y en avoit autant que la veille, à la vérité elle étoit un peu moins vive. M. le Monnier ſoupçonne qu'on ne pourra réuſſir que très-difficilement à chaſſer totalement la pouſſe de maniere qu'elle ne revienne plus. Il croit que la pouſſe eſt du genre des vapeurs qui ont la proprieté de fixer & de détruire l'élaſticité de l'air telles que celles qui s'élevent de certaines caves, où quelques perſonnes étant deſcenduës ont péri

malheureusement. On voit que M. le Monnier a fait tous ses efforts pour prévenir la mort de ceux qui sont exposés à ces accidens fâcheux, on ne peut que loüer son habileté & son courage d'autant plus rare qu'il n'étoit soûtenu ici que par l'amour du bien public.

On trouvera encore dans ces recherches plusieurs endroits curieux. Nous renvoyons au Livre même ceux qui voudront s'en instruire.



ESSAI SUR L'HISTOIRE Naturelle du Polype, Insecte; par M. HENRI BAKER, *de la Societé Royale de Londres, & Membre de celle des Inscriptions; traduit de l'Anglois par M.* P. DEMOURS, *Medecin de Paris*. A Paris, chez *Durand*, ruë Saint Jacques, à Saint Landry & au Griffon. 1744. vol. *in*-8°. de 360 pag. planches détachées XXII.

MONSIEUR Baker nous apprend dans un Discours préliminaire que M. Leuwenhoek a commencé à parler du Polype en 1703; mais que ses découvertes, contenuës dans un Mémoire imprimé au n° 283 des Transactions Philosophiques, ne concernent que la maniere extraordinaire dont il produit ses petits; qu'en 1739 l'heureux M. Trembley découvrit ses proprietés les plus singulieres; que ses expériences ont été repetées avec le même succès par M.

de Réaumur, & par M. Folques, Préſident de la Societé Royale, ſur des Polypes envoiés à ces Meſſieurs par M. Trembley ; que M. Folques a fait à ce ſujet un Mémoire inſeré dans les Tranſactions Philoſophiques ; que M. Baker ſçachant le peu de tems que M. Folques étoit en état de conſacrer aux experiences, en entreprit de ſon côté, dont M. Folques a été le témoin, ainſi que beaucoup de curieux ; que la multiplication des Polypes par la diviſion a mis l'Auteur en état d'en envoier à Oxford, & à Cambridge ; enfin qu'on trouve en Angleterre pluſieurs eſpéces de Polypes aquatiques.

Le Polype change ſi ſouvent de figure, qu'il eſt preſque impoſſible de décrire ſa véritable forme. Ses changemens les plus ordinaires ſont l'extenſion & la contraction de ſon corps & de ſes pattes, qui le font paroître quelquefois dix ou douze fois plus long dans un état que dans l'autre. Ordinairement

c'eſt en ſe ſoûtenant par la queuë au fond, & aux parois du vaiſſeau, & même à la ſurface de l'eau, qu'il opere ſes changemens de longueur, & de poſition, & de place. C'eſt un détail qu'il faut lire dans l'Ouvrage même, ou, malgré ſa clarté le ſecours des figures qui ſont gravées avec beaucoup plus de ſoin que dans l'original Anglois, n'eſt point du tout inutile. En général le Polype eſt un ver oblong, qui a la tête ornée de ſix ou huit filets mobiles, dont l'Inſecte ſe ſert pour exécuter certains mouvemens, & amener à ſa bouche les inſectes dont il a fait ſa proie par leur ſecours.

M. Baker décrit quatre eſpéces de ces inſectes, ceux de la premiere, que M. Trembley envoia en Angleterre, n'ont pas plus de $\frac{1}{10}$ de pouce dans leur état de contraction, bien qu'ils en aient un $\frac{1}{2}$ lorſqu'ils ſont étendus. Dans le premier état on apperçoit à leur

partie posterieure un petit bouton un peu transparent, qu'on peut nommer leur queuë, & qu'on distingue à peine dans leur extension. Quand ils sont chargés de nourriture, ou contractés, la couleur du corps paroît d'un chatain clair; dans les états opposés ils sont presque blancs. Ils ont depuis huit jusqu'à quatorze pattes, dont la couleur est blanche.

La seconde espéce, trouvée en Angleterre, est devenuë par la bonne nourriture égale en longueur à la premiere. Une queuë, longue, déliée, & transparente, laisse voir par le Microscope un intestin long & grêle, qui de l'estomac aboutit à l'anus. Leur couleur est un peu plus claire que celle des premiers, & rarement ils ont plus de six ou huit pattes, susceptibles à la vérité d'une grande extension.

Ceux de la troisiéme espéce, tuvée aussi en Angleterre, sont verts, aiant les pattes beaucoup

plus courtes que les autres. La bonne nourriture les a aussi fait beaucoup grandir; ils ont huit, neuf, ou dix pattes, d'un vert plus clair que le corps, & la queuë presque aussi grosse que le corps, mais beaucoup plus large dans sa partie inferieure que les autres espéces de ces insectes.

Les Polypes de la quatriéme espéce viennent aussi de M. Trembley. Ils ont les pattes beaucoup plus longues qu'aucune autre. Ils sont presque blancs lorsqu'ils sont affamés, ou allongés. On voit plus distinctement dans cette espéce que dans les autres, le ver qu'ils ont avalé plié en deux dans leur estomac, & qui ne leur communique plus qu'une couleur rouge, quand il commence à se digerer. Mais ce qui distingue principalement cette espéce de Polypes est la longueur de leurs pattes, qui s'étendent de plusieurs pouces, quoique leur corps ne soit pas plus long ou plus gros que celui des Po-

lypes des autres eſpéces, & une queuë longue, déliée, & tranſparente. Ils ont rarement plus de ſix pattes.

Tels ſont les Polypes qu'a obſervé M. Baker; nous aurons occaſion de parler de ceux que M. Trembley a obſervés, en rendant compte de ſon Ouvrage, & notamment d'une eſpéce que ce dernier nomme *Polype pennaché*, dont M. Baker ne parle que d'après lui, & dont il prétend que M. Leuwenhoek a parlé le premier. Paſſons à la deſcription des differentes parties du Polype.

Le corps de cet inſecte eſt un tuiau rond quand il eſt étendu, & reſſemble à une tête de pavot, quand il eſt dans un état contraire. Il eſt formé de deux membranes toûjours ſéparées par un eſpace tranſparent, où l'on remarque une eſpéce de fluctuation. La membrane exterieure eſt blanche, & formée d'anneaux ou rides qui s'effacent dans l'extenſion, & la con-

traction. Sa grosseur augmente à proportion de celle-ci. Des Polypes dont le corps étendu de trois pouces étoit grêle comme le plus petit chalumeau, l'instant d'après n'avoient plus qu'un quart de pouce, & étoient de la grosseur d'une plume d'oie. Le Polype allongeant à la fois le corps & les pattes, ressemble à une articulation de la plante appellée *queuë de cheval*. Il est d'autant plus transparent qu'il est plus affamé. Mais en tout état le bout de la queuë reste toûjours transparent, avec cette difference que dans la contraction son extrémité forme un petit tubercule qui s'efface à mesure que le corps s'allonge.

On apperçoit sensiblement dans les Polypes à longue queuë, qui ont aussi les pattes plus longues, un intestin qui coule le long de cette queuë depuis l'estomac jusqu'à l'anus, par où il se décharge d'une partie des alimens qu'il a pris, & d'une mucosité glaireuse.

Il rejette par la bouche le reste de ses excrémens. L'Auteur soupçonne que cette mucosité lui sert a se fixer aux corps qui lui servent de point d'appui ; mais elle lui devient nuisible, si on ne renouvelle souvent l'eau. Les pattes sont rangées autour de la bouche en maniere de raïons. L'Auteur soupçonne que cet insecte a toute la surface du corps hérissée de crochets ou piquans qu'il allonge, retire, ou couche à volonté ; parce que les vers venant à toucher quelque partie de son corps, sont aussi-tôt arrêtés, & pris, & paroissent souffrir beaucoup, sans que les pattes entrent en jeu.

La tête du Polype n'a rien de semblable à ce qu'on connoît sous ce nom. C'est un mammelon, ou tubercule, arrondi, qui prend quelquefois une figure conique, & d'autres n'excedent pas la naissance des pattes. C'est-la que se trouve la bouche. Cette tête forme un museau allongé, quand l'insecte

va chercher proie, c'est une ouverture circulaire, quand il avale. L'Auteur soupçonne aux signes de douleurs que donnent les vers en entrant dans la bouche qu'elle est garnie de dents très-aiguës, & à la prompte mort de ces vers arrachés de la bouche du Polype que sa morsure y fait entrer quelque poison actif; comme il arrive à la vipere.

Les pattes du Polype lui servent en même tems de pieds & de mains. Elles sont blanches, placées regulierement autour de la tête, où elles forment un cercle de plusieurs pouces de diamétre, malheur au ver qui tombe dans l'aire de ce cercle; il y court autant de risque qu'une mouche dans une toile d'araignée.

Le nombre des pattes dans les Polypes adultes n'a rien de fixe, même dans ceux de la même espéce. Ceux des Païs étrangers en ont depuis huit jusqu'à quatorze; ceux d'Angleterre en ont depuis quatre

jusqu'à dix, bien que rarement. Jamais Polype ne se détache de son pere avec moins de quatre pattes. Elles ne croissent pas toutes à la fois. Les Polypes à huit pattes commencent ordinairement par en pousser deux à l'opposite l'une de l'autre. Au bout de quelques heures il en pousse deux autres exactement au milieu des précedentes, & peu de tems après il en sort quatre dans les intervalles des premieres. Il seroit difficile de décider si elles parviennent toutes à la même longueur, à cause des contractions continuelles non seulement de la totalité, mais d'une partie de chaque patte.

Chaque patte qui est un peu arrondie en dedans, & applatie en dessus, va en diminuant depuis sa naissance jusqu'à son extrémité, qui dans quelques espéces est garnie d'un petit tubercule. Il y en a aussi un grand nombre tout le long de la portion convexe, de chacun desquels il sort deux ou trois filets

assez longs qui servent à l'insecte d'hameçon pour attraper & retenir sa proie.

Les pattes, étant transparentes, laissent appercevoir une suite d'articulations semblables aux vertébres de certains animaux,& au milieu un gros vaisseau qui du corps du Polype s'étend jusqu'à l'extrémité de chaque patte. Etenduës dans toute leur longueur elles ressemblent à un chapelet dont les grains sont éloignés les uns des autres ; dans une extension moienne, elles ressemblent aux chenilles qui entrent dans les ajustemens des femmes; entierement contractées, elles imitent les raïons de l'étoile de mer. Au reste quelque minces qu'elles soient dans quelques especes, ou elles égalent à peine un fil d'araignée, elles laissent rarement échapper un ver beaucoup plus gros & plus remuant que le Polype. Nous ne suivrons pas l'Auteur dans la comparaison qu'il fait entre le Polype & les differentes es-

péces d'étoiles de mer, qui lui fait conclurre que le Polype est une vraye étoile d'eau douce; il vaut mieux passer avec lui à la description de son estomac, qui comme sa bouche se dilate si considérablement, tant leurs fibres sont susceptibles d'extension, qu'elles peuvent laisser passer, & renfermer des corps dont le volume est plus grand que ne l'étoit auparavant celui du Polype même. Ce n'est pas tout; il ne faut que peu d'heures au Polype pour digerer; & pour lors il rejette par la bouche les peaux ou membranes de l'insecte entierement dépouillées des sucs qu'elles contenoient, & aussi minces qu'une toile d'araignée. Alors l'estomac reprend son premier diamétre, & le Polype cherche une nouvelle proie. L'Auteur, qui n'a pû réussir à dissequer dans l'eau le corps d'un Polype, ne nous apprend rien de son estomac, si ce n'est que c'est un sac arrondi par le fond, qu'il soupçon-

ne communiquer par quelque ouverture à l'inteſtin qui aboutit au fondement, & y porte la partie la moins groſſiere des alimens qui ne paſſent pas dans la ſubſtance de l'inſecte.

Nous avons juſqu'ici promené les ïeux de nos Lecteurs ſur des objets propres à piquer leur curioſité ; nous allons fixer leur attention ſur autant de miracles que nous leur en preſenterons de nouveaux.

Le premier ſera la multiplication naturelle des Polypes, ſans accouplement, ſans difference de ſexe. Du tronc d'un Polype il en ſort un autre, comme une branche d'un arbre. Cette branche en pouſſe pluſieurs autres ſans diminuer de volume. Autant en arrive-t-il au Polype, avec [illegible] difference que la branche d'arbre ne ſe ſépare pas de ſon tronc pour vivre d'elle même, & que ſes développemens ſont infiniment éloignés de la promptitude avec laquelle un Po-

lype acquert l'accroissement necessaire pour qu'il se sépare de son pere. Il paroît d'abord comme un bouton gros comme une pointe d'épingle ; ce bouton s'allonge & grossit d'une heure à l'autre. Dans un ou deux jours ses pattes se développent ; il devient parfait, quoique petit, & se sépare de son pere. Un Polype nouveau né ne tarde pas lui-même à devenir pere, & même le devient souvent de plusieurs autres, avant qu'il soit détaché du sien.

Au commencement les jeunes Polypes n'ont point de pattes, mais elles ne tardent pas à se développer dans l'ordre que nous avons décrit plus haut. Jusqu'à ce que le Polype soit en état de se nourrir lui-même, il tire sa substance de son pere, comme on le voit clairement par le gonflement qui arrive aux deux lorsque le pere est plein de nourriture. Son détachement ne laisse sur le pere aucune cicatrice.

Les Polypes en pouſſent d'autres de preſque toutes les parties du corps, quoique rarement des endroits qui ſont fort proches des pattes, ou de ceux qui ſont au-deſſous de la naiſſance de la queuë. C'eſt ſur-tout dans l'eau tiede qu'ils multiplient prodigieuſement quant à la viteſſe & au nombre. En général chaque Polype adulte en produit cinq autres dans l'eſpace d'une Semaine. On laiſſe aux Arithméticiens à calculer combien un ſeul Polype peut en produire dans le cours d'une année, en ſuppoſant que chaque jeune Polype eſt une Semaine à en pouſſer un autre quand il commence à porter, & trois jours à en produire un nouveau. Car la patience d'un Obſervateur s'eſt bornée à calculer le nombre de ceux de la ſeconde génération qui paſſoit onze milles. A quelle ſomme eut monté le total?

Il faut lire dans l'Auteur la digreſſion que quelque reſſemblance entre la génération du Polype &

celle des crapauts de Surinam lui donnent occaſion de faire, & la découverte que M. Folques a faite d'œufs très-petits contenant des vers bien conformés & ſéparés l'un de l'autre par une eſpéce de chorion particulier, afin de ne nous point écarter de notre ſujet.

Les Polypes ſe trouvent en abondance dans les eaux qui ne ſont pas dormantes, mais dont le courant eſt doux, parce qu'elles leur apportent une nourriture abondante. L'Auteur nourrit les ſiens de vers rouges dont le Polype ſe ſaiſit avec beaucoup d'adreſſe, en laiſſant rarement échapper. Quand il ne peut les avaler entierement, il en laiſſe pendre une partie hors de ſa bouche. Ses pattes ont le ſentiment ſi exquis qu'il ſuffit que la proie touche l'extrémité de l'une d'elles, pour qu'elle s'en ſaiſiſſe, les autres viennent alors au ſecours, & garottent ſi bien le ver qu'il ne peut échapper qu'en contrefaiſant le mort, par-

ce que dans cet état le Polype n'y touche pas; ou en se donnant des secousses si violentes, qu'il lui arrache les pattes. Quand le Polype est maître de sa proie, il raccourcit ses pattes de moitié, allonge son museau, la mord; ce qui fait couler du sang; & suce jusqu'à ce qu'il ait épuisé les sucs interieurs, & que le ver n'excede pas le diamétre de sa bouche : après quoi il l'avale. Quand plusieurs Polypes s'attachent à un seul ver, chacun en avale une partie, & ils restent la bouche appliquée l'un contre l'autre, ne pouvant se séparer que le ver ne soit digeré, & qu'ils n'en aient rejetté les restes par la bouche. Quelque vorace & même affamé que soit le Polype, jamais il ne se nourrit d'un insecte de son espéce. Au contraire, il le reçoit avec beaucoup de ménagement.

M. Baker parle ensuite de l'eau qui convient aux Polypes qu'on éleve dans les Cabinets, de leurs maladies, & des remedes qui y

conviennent,

conviennent, de la maniere de les nourrir, de l'impreſſion que font ſur eux le froid, la lumiere, les ſecouſſes violentes, & de la maniere de les examiner hors de l'eau de façon que toutes leurs parties ſoient le plus ménagées qu'il ſoit poſſible. C'eſt dans l'Ouvrage même qu'il faut lire ces détails, que les ſuivans ne laiſſeront pas regretter, puiſqu'ils contiendront la partie la plus merveilleuſe de l'Hiſtoire de cet inſecte, qui eſt que chaque morceau de cet inſecte coupé peut devenir un animal parfait. Il ſeroit trop long de décrire les procedés des differentes operations multiplicatives des Polypes, le Lecteur ſe contentera, s'il lui plaît, de leur réſultat.

Soit qu'on coupe tranſverſalement un Polype, ou qu'on le coupe longitudinalement, il ne tarde pas à reproduire la partie qui lui manque. Mais ce qui paroîtra fort étrange, c'eſt qu'il ne ſe fait aucune extravaſion de ſucs, ſi l'on

examine la blessure même avec le Microscope. Cette reproduction est plus ou moins prompte suivant la disposition de l'air, celle des parties divisées, & le soin qu'on prend des parties coupées. La partie superieure d'un Polype coupé transversalement, se saisit d'un ver immédiatement après l'operation, & en avale autant qu'elle en peut contenir, sans qu'il sorte rien par la plaie. La partie posterieure a besoin de plus de tems pour paroître en aussi bon état ; car bien qu'elle donne des preuves évidentes de vie, elle est incapable de manger jusqu'à ce qu'elle ait poussé une tête & des pattes ; ce qui ne demande pas plus de trois ou quatre jours en été.

Si le Polype a été coupé longitudinalement, chaque partie se dresse sur sa queuë, & une heure ou deux après il va à la chasse, & avale, sans que rien sorte par la blessure ; &, ce qui est remarquable, c'est la maniere la plus expé-

ditive de faire deux Polypes d'un ſeul.

S'il a été coupé tranſverſalement en trois, la partie du milieu a beſoin de quatre ou cinq jours dans l'été pour produire une tête & une queuë.

L'Auteur a réiteré ces operations cinq ou ſix fois ſucceſſives ſur les Polypes qui en étoient le fruit, en leur laiſſant le tems neceſſaire pour acquerir la perfection, & jamais il n'a manqué de réuſſir ; &, ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ce moien qui naturellement devroit être meurtrier à ces inſectes les produit beaucoup plus gros & plus féconds, & ſans que la multiplication naturelle des Polypes coupés tranſverſalement ſoit interrompuë.

Nous paſſerons les obſervations analogiques de M. Baker, bien qu'intereſſantes par leur nouveauté, pour ſuivre ſes expériences ſur le Polype.

Le 5 Avril 1743 il coupa la tête

à un Polype aussi proche qu'il est possible de l'endroit d'où naissent les pattes, qui ne discontinuerent pas de donner des signes de vie. Le 7 la tête avoit produit un corps d'$\frac{1}{20}$ de pouce de long. Le 9 le corps avoit plus d'$\frac{1}{10}$ de pouce quand il s'allongeoit, & paroissoit parfait; mais il ne voulut manger que le 11. Le tems avoit été très-froid. Ce Polype a produit plusieurs pattes répanduës par tout son corps, qui devinrent des mammelons charnus, lesquels en peu de jours se transformerent en petits Polypes. Le 19 Mai il en avoit produit trente-six.

La partie inférieure du Polype coupé le 5 Avril donna toûjours des signes de vie, & le 7 elle produisit un embrion qui le 8 étoit un Polype distinct. Le 10 il parut une tête formée au Polype pere, mais qui ne voulut point manger; le petit cependant grossissoit, & quand il suçoit un ver, le corps

de ſon pere ſe gonfloit comme le ſien. Le 11 la nouvelle tête parut enveloppée d'une eſpéce de glaire, qui ne s'étant point fonduë, obligea l'Auteur de couper cette nouvelle tête, à laquelle en ſucceda une dès le 18 qui le 19 ayant des pattes ſuffiſament grandes, ſe ſaiſit avidement d'un ver qu'elle dévora de même. Dans cet eſpace de tems elle avoit produit trois jeunes qui étoient en fort bon état.

La ſeconde expérience ne renfermant rien de bien remarquable nous paſſerons à la troiſiéme, où un Polype fut coupé tranſverſalement en trois parties, dont la moienne qui n'excedoit point la groſſeur de la tête d'une moïenne épingle, étoit cependant huit jours après un Polype parfait qui mangea un morceau de ver avec avidité.

Dans la quatriéme expérience trois parties de la tête ſéparées, dont l'une n'avoit qu'une patte & un petit morceau de la tête gros

comme un grain de ſable, la ſeconde avoit deux pattes, & la troiſiéme trois, attachées à une baſe proportionnée, formerent en huit jours trois Polypes parfaits.

La ſuivante concerne un Polype coupé longitudinalement en deux parties, qui le lendemain paroiſſoient preſque auſſi groſſes que le premier Polype, bien qu'elles n'euſſent point mangé. Le jour ſuivant les pattes nouvelles, crûës du côté qui en manquoit, étant ſuffiſament grandies, chacun d'eux mangea un ver avec voracité. On voit dans la VIme un Polype coupé tranſverſalement en deux avant que d'être détaché de ſon pere, après que la partie inférieure eut été débarraſſée par art d'une mucoſité qui en ſortit en quantité, produire en moins de ſept jours une tête, & des pattes, manger avidement le lendemain, & ſe ſéparer deux jours après.

Le réſultat des expériences VII & VIII faites ſur un Polype coupé

longitudinalement depuis la queuë jusqu'à la tête exclusivement est très-different, puisque dans la premiere les deux parties se réunirent parfaitement, & que dans la seconde il se forma un Polype monstrueux aiant deux queuës sur un seul corps beaucoup plus court que nature. L'Auteur remarque encore une varieté d'une pareille expérience, puisque le Polype se sépara en deux. Un Polype coupé longitudinalement en trois de la tête à la queuë, produisit un monstre à trois têtes, comme on le voit, expérience IX.

L'Auteur tenta avec un succès fort different de couper transversalement la queuë d'un Polype pour voir si cette partie, la moins féconde de l'insecte par la voie naturelle, auroit la vertu de le reproduire en entier, ce qui manqua la premiere fois, & réussit la seconde, bien qu'après un tems plus long que dans les operations faites sur d'autres parties. Il lui fallut

huit jours pour devenir un grand & beau Polype, qui fut très-fécond. Voiez exper. XIII.

Les experiences XI & XII n'ont rien de remarquable, si ce n'est que des Polypes coupés transversalement, mais un peu obliquement, se sont cicatrisés, & que l'endroit de l'incision a été chaque fois plus fécond que le reste. Nous avons déja rendu compte d'une partie de l'experience XIII; ajoûtons seulement une singularité, c'est qu'il sortit par l'incision transversale qui avoit été faite à la queuë un petit Polype qui auroit fait croire qu'il auroit poussé une tête au lieu d'une queuë au Polype adulte, & qui ne se sépara qu'au bout de 15 jours.

On voit dans la suivante un Polype coupé transversalement à l'endroit où commence la queuë à laquelle resterent attachés trois petits Polypes qui ne parurent souffrir en aucune maniere de l'operation qui les avoit séparés de la partie de

l'insecte qui leur donnoit la nourriture : dans la xvme un Polype coupé longitudinalement en deux parties, qui furent tout de suite coupées transversalement, produire quatre Polypes parfaits ; & dans la xvime un Polype coupé longitudinalement en trois en former quatre autres, qui mangerent presque immédiatement après l'operation.

Les expériences de M. Baker pour retourner un Polype, à l'imitation de M. Trembley, ne réussirent pas de même au Naturaliste Anglois, qui détruisit la premiere fois son insecte, si l'on en excepte la tête, qui produisit un corps nouveau ; dans la seconde le corps ne fut retourné que jusqu'au fond de l'estomac, & peu de jours après se sépara de la tête, qui produisit aussi un corps, comme dans l'expérience précedente. Voiez les expériences xvii & xviii.

Nous ne ferons qu'indiquer les expériences xix, xx, xxi & xxii,

dans la premiere desquelles on voit les tentatives inutiles de l'Auteur pour réunir les parties divisées de differens Polypes. On y voït dans la seconde la prompte réproduction d'une nouvelle tête; dans la 3me un jeune Polype sert à former la tête de son pere ; & dans la 4me un Polype coupé produit un petit sans reparer la partie qu'on avoit séparée de son corps. Nous nous contenterons d'en extraire deux observations, 1°. que les pattes du Polype, bien qu'elles continuent à se mouvoir après leur amputation, tombent le second jour en dissolution sans reproduire le reste du corps; 2°. qu'il s'est trouvé un grand nombre de Polypes dans un fossé où se répand l'eau d'une source voisine, qui y coule fort lentement. Cette eau est claire & transparente, le fond en paroît beau au Soleil; il est composé d'une vase légere formée de feuilles pourries, de plantes, & d'autres semblables matieres, &c

de très-peu de pur limon. On ne trouve pas de ces insectes dans les fossés dont le limon est gras, pesant & noir. Nous rapportons cette observation, qui n'est point de l'Auteur, tant parce qu'elle confirme celle qu'il a adoptée dans le commencement de son Ouvrage, que parce qu'elle peut aider les curieux à découvrir cette espéce d'insecte.

L'Ouvrage est terminé par des réfléxions fort judicieuses sur la perte qu'on fait en donnant des explications des phénoménes de la nature, d'un tems qui seroit emploié beaucoup plus utilement à amasser ou constater des faits, & à nous élever au Créateur dont les operations invisibles sont des preuves évidentes de sa Divinité.

Nous avons cru faire plaisir à nos Lecteurs en leur donnant un extrait détaillé, bien qu'il excede les bornes ordinaires que nous nous prescrivons, d'un Ouvrage dont le sujet est si interessant. Nous

sommes persuadés que sa lecture ne peut qu'être agréable à toutes sortes de personnes, tant par la nouveauté des phénoménes, que par l'élégance de l'exécution. Il seroit pourtant à souhaiter que les Auteurs qui tiennent un Journal exact de leurs observations n'en fissent imprimer que l'extrait. Ils s'épargneroient par cette méthode la peine de transcrire des circonstances étrangeres, ou inutiles, & des répétitions, qui ne servent qu'à multiplier les feuilles. Nous rendrons compte incessament de l'Ouvrage de M. Trembley sur le même sujet, qui est aussi imprimé chez Durand dans la même forme que celui de M. Baker, avec deux Traités de M. Bonet assortis pour l'exécution, l'un sur les Pucerons, l'autre sur des Vers d'eau douce, qui, comme le Polype, se multiplient par la section.



RECUEIL DES HISTORIENS des Gaules & de la France. Tome cinquiéme, contenant ce qui s'est passé sous les Regnes de Pepin & de Charlemagne, c'est-à-dire depuis l'an DCCLII *jusques à l'an* DCCCXIV. *Avec les Loix, les Ordonnances, les Diplomes de ces deux Rois & autres Monumens Historiques. Par Dom Martin Bouquet, Prêtre & Religieux Bénédictin de la Congregation de S. Maur.* A Paris, aux dépens des Libraires associés 1744. *Avec Approbation & Privilége du Roi. in fol. pag.* 851. sans la *Préface*, & la *Table Chronologique.*

L'AUTEUR a rassemblé dans ce Volume tous les Monumens qui concernent les Regnes de Pepin & de Charles son fils. C'est un avantage particulier à cette Collection de renfermer dans un même Tome ce qu'il faut chercher en trois differens Volumes

de l'Edition de Duchesne.

Avant que de parler en détail des Monumens qui composent ce Volume, l'Auteur fixe le commencement du Regne de Pepin. Il suit le sentiment du P. Pagi qui a prouvé par plusieurs argumens que Pepin a commencé à regner en 752. De toutes les preuves rapportées par le P. Pagi, Dom Bouquet ne fait usage que de celle qui est tirée du quatriéme Continuateur de Fredegaire, témoin oculaire que l'on ne peut recuser. Cet Auteur dit qu'en l'année qui a suivi l'élection de Pepin, les Saxons se revolterent une seconde fois malgré le serment de fidélité qu'ils avoient prêté à ce Prince. Or il est indubitable, ajoûte D. B., que cette revolte s'est faite en l'année 753.

D. B. expose ensuite les differentes pieces que contient ce Volume. Elles sont au nombre de 70 en voici le Catalogue.

Chronici Fredegarii continuatio.
Clausula de Pepini consecratione.
Annales Nazariani.
Annales Petaviani.
Annales Tilliani.
Annalium Fragmentum.
Breviarium Chronologicum.
Chronicon Sancti Dionysii.
Chronicon S. Galli.
Annales Loiseliani.
Annales Lambeciani.
Chronicon Moissiacense.
Caroli vita per Eginhardum.
Gesta Caroli per Monachum S. Galli.
Annales de Gestis Caroli.
Ex Caroli vita per Monachum Engolimensem.
Ex Theophanis Chronographia.
Ex Supplemento Pauli Diaconi.
Ex Libello ejusdem de Episcopis Mettensibus.
Annales Eginhardi.
Chronica Francica S. Dionysii.
Chronicon Fontanellense.
Adonis Chronicon.
Historia Longobardorum.

Historia Francorum.
Annales Fuldenses.
Annales Mettenses.
Vita Elfredi Regis.
Chronicon S. Galli.
Historia Flodoardi.
Chronicon Hermanni.
Chronicon Lamberti.
Chronicon Mariani.
Chronicon Centulense.
Chronicon Virdunense.
Chronicon Sigeberti.
Chronicon Breve.
Chonicon Laureshamenſe.
Diverſa Chronica.
Inſcriptio.
Poëma de Carolo Magno.
Ex Chronica Synopſi.
Ex Wetini Viſione.
Verſus Fardulphi.
Verſus Godeſcalci.
Verſus Caroli & Dagulphi.
Adriani Papæ Epiſtola.
Verſus Vigbodi.
Verſus de Carolo, &c.
Epitaphium Caroli.
Rythmus in obitum Caroli.

Versus Angilberti.
Inscriptio Codicis Evangeliorum.
Carmina Alcuini.
Epitaphium Alcuini.
Carmina Theodulphi.
Vita Sanctorum.
Bonifacii Epistolæ.
Codex Carolinus.
Stephani II. Papæ Epistolæ.
Adriani I. Epistolæ.
Leonis III. Epistolæ.
Alcuini Epistolæ.
Caroli Magni Epistolæ.
Epistolæ ad Carolum.
Capitularia Pepini & Caroli.
Diplomata Peppini & Caroli.
Lucubrationes Marquardi-Freheri de statura Caroli Magni.

Il ne nous est pas possible de faire part au public des remarques que l'Auteur a faites sur chacune de ces pieces dans sa Préface, nous nous contenterons d'en indiquer les plus importantes, & de rendre justice en même tems au discernement que l'Auteur a fait paroître

dans le choix & l'usage de ces monumens. Toute sa Préface est employée à expliquer ce que les Annales & les autres monumens historiques contenus dans ce Volume ont de particulier ; à mesure qu'il indique les Annales ou Histoires qu'il a placés dans ce Recueil, il marque la durée du tems que chaque piece embrasse, il en nomme l'Auteur, lorsqu'il est connu ; s'il s'y rencontre des traits d'Histoire dignes de remarque, il a soin de les faire observer. Il fait des recherches sur la vie des Auteurs dont il recueille les Ecrits. Il établit l'autorité des monumens, qu'il employe, il déclare l'année dans laquelle ils ont été écrits, les lieux où l'on garde les manuscrits sur lesquels on a fait imprimer les Editions qui sont entre les mains du public. Il rend raison des noms que l'on a donnés aux differentes Annales, dont les unes sont appellées *Nazariennes*, parce qu'elles ont été écrites dans le Monas-

rere de S. Nazaire, près du Rhin, les autres Pétaviennes, Tilliennes, & Loiseliennes, du nom des Sçavans qui les ont tirées de l'obscurité ou qui possedoient les manuscrits sur lesquels on les a imprimées. Lorsqu'il se trouve des Annales ou d'autres monumens historiques qui ne contiennent rien autre chose que ce qui est déja rapporté dans d'autres Ouvrages qui ont été inserés dans ce Recueil, Dom Bouquet les supprime pour ne pas grossir inutilement les Volumes. Par exemple il y avoit deux vies de Charles dans l'Edition de Duchesnes que l'Auteur a omises exprès, parce qu'elles n'étoient qu'une répétition & une copie, pour ainsi dire, des Annales dont elles étoient précedées. La seule difference qu'on y pouvoit remarquer consistoit en quelques mots changés & mis en meilleur Latin, à la reserve cependant d'une petite addition dans la seconde que l'Auteur a fait imprimer séparément

Pour donner une idée plus détaillée de l'attention & de l'exactitude avec laquelle D. Martin Bouquet a recueilli tous les anciens monumens de notre Histoire, nous allons mettre sous les yeux du Lecteur quelques articles de la Préface, il sera plus en état de juger par ces morceaux détachés de la grande érudition & de la saine critique du sçavant Bénédictin, & il connoîtra par-là plus parfaitement toute l'excellence de cet important Ouvrage. L'article 13[me] traite de la Vie de Charles par Eginhard. Voici ce qu'en dit notre sçavant Editeur.

» André du Chesne qui a fait » imprimer la Vie de Charles dans » son second Tome des Historiens » François pag. 93 remarque qu'il » l'avoit très-exactement conferée » avec differentes Editions, & avec » cinq manuscrits très-anciens qui » ont presque tous cette même » Inscription, en sorte qu'il ne reste » plus aucun sujet d'accuser Her-

» man Comte de Novenare, pre-
» mier Editeur de cette Vie, de
» s'être donné la liberté d'en chan-
» ger le ſtile en quelques endroits.
» Nous avons collationné l'Edi-
» tion de du Cheſne avec neuf ma-
» nuſcrits, auparavant de Colbert,
» aujourd'hui du Roi.

» Tous les Sçavans ſont d'ac-
» cord aujourd'hui à faire Egin-
» hard Auteur de cette Vie. Egin-
» hard ayant été élevé à la Cour
» par le Prince Charles exerça long
» tems la Charge de Notaire. Wa-
» lafride-Strabon le Chronographe
» de Fontenelle aſſurent qu'il avoit
» eu la Surintendance des bâti-
» mens du Roi. Ce même Chrono-
» graphe dit que c'étoit *un homme*
» *très-ſçavant en tout genre de Lit-*
» *terature ;* l'Auteur de la Vie de
» Louis le Débonnaire l'appelle le
» *plus prudent des hommes de ſon*
» *tems.* Odilon Moine de S. Mé-
» dard de Soiſſons lui donne la
» qualité de *Sage.* Il fut marié, &
» pendant la vie de ſa femme qui

» s'appelloit *Imma* , il gouverna
» plusieurs Abbayes, celle de S.
» Wandrille, celles de S. Bavon &
» de S. Pierre de Gand, & celle de
» Selgenstadt qu'il avoit bâtie....
» Du Chesne croit qu'Eginhard a
» encore gouverné le Monastere
» de S. Maur des Fossés sous Char-
» les le Chauve & qu'il a survêcu
» à l'année 848, en laquelle il as-
» sista au second Concile de
» Mayence tenu par l'Archevêque
» Rhaban. Mais D. Mabillon pen-
» se qu'Eginhard n'a point passé
» l'année 839. Il a cependant vécu
» plus tard, si nous nous en rappor-
» tons à l'Auteur de la Chronique
» de S. Bavon, qui met sa mort au
» 25 de Juillet de l'an 843......
» Eginhard étoit-il Auteur des An-
» nales qui paroissent sous son
» nom ?

C'est ce que Dom Bouquet examine dans le vingtiéme article de sa Préface, où il dit que » Herman » Comte de Novenare, qui a mis » le premier au jour ces Annales,

» n'a rien de certain ſur le nom de
» leur Auteur, mais il ſoupçonne
» qu'elles ont été recueillies par
» un certain Moine Bénédictin.
» Reuberus qui les a publiées après,
» dit qu'elles ont été écrites par
» un Aſtronome de ce tems-là,
» Domeſtique du Roi Louis. Freher les attribue à un certain Adelme Bénédictin, ou ſelon d'autres, dit-il, au Moine Ademar.
» Du Cheſne dans l'obſervation
» qu'il met à la tête de ces Annales,
» prouve par l'autorité d'un certain
» Moine Auteur du Livre de la
» Tranſlation & des Miracles de
» S. Sebaſtien, qu'il faut les attribuer à Eginhard. Dom Mabillon
» croit que cet Auteur eſt Odilon
» Moine de S. Médard qui a fait
» ſon Livre au commencement du
» dixiéme ſiécle. Cet Odilon dans
» ſa Préface à Ingranne Abbé de
» S. Médard fait Eginhard, ou
» comme il l'appelle, Agenard,
» Auteur de ces Annales, & lui
» attribue ce qui eſt raconté ſur la

» fin de l'année 826 de la Transla-
» tion du Corps de S. Sebastien de
» Rome à Soissons.

» La preuve tirée de ce que dans
» les manuscrits la Vie de Charles
» & les Annales sont jointes en-
» semble sans aucun titre particu-
» lier ne me paroît pas d'un grand
» poids, car il arrive très-souvent
» qu'on trouve dans le même ma-
» nuscrit des Ouvrages de differens
» Auteurs mis tout de suite sans
» aucune Inscription. Dans le ma-
» nuscrit du Roi 8394 où la Vie de
» Charles est mise immédiatement
» après ces Annales, Eginhard est
» appellé Auteur & des Annales &
» de la Vie : on le fait rendre rai-
» son pourquoi il met la Vie avant
» les Annales & on le fait ajoûter
» immédiatement avant la Vie de
» Charles certaines choses qui sont
» les propres paroles de l'Auteur de
» la Vie de Louis le Débonnaire
» dans le prologue.

» Dans l'Edition de Reuberus
» sur la fin de l'an 827 il est dit
qu'Eginhard

» qu'Eginhard étoit *le plus prudent* » *des hommes de son tems.* Si cette » leçon étoit véritable, ce seroit » une forte preuve qu'Eginhard » n'est pas l'Auteur de ces Annales, » étant incroyable qu'il eût parlé » de lui-même si magnifiquement. » Mais ces paroles ne se trouvent » ni dans les autres Editions, ni » dans les manuscrits, & elles sont » certainement prises de la Vie de » Louis le Débonnaire, & par » conséquent la preuve que l'on » pourroit tirer de ces paroles tom- » be d'elle-même. L'Auteur des » Annales à la fin de l'année 774 » appelle Laurisham son Monaste- » re, comme s'il y avoit été Moi- » ne. Le P. le Cointe en conclut » que les Annales ne sont pas la » production d'Eginhard; Duchê- » ne en infere le contraire, & re- » marque qu'Eginhard selon le té- » moignage du Chronographe de » Laurisham avoit rendu tant de » services à ce Monastere & y avoit » demeuré si familierement, qu'il

» avoit pû à juste titre l'appeller
» *son Monastere.*

» Nous avons omis exprès ce
» qui est rapporté dans ces Anna-
» les depuis l'an 801 jusques en
» l'an 814 comme étant copié mot
» à mot des Annales de Loisel.

Après avoir discuté dans le 14me
article ce qui regarde les Gestes
de Charles par un Moine de Saint
Gal, D. Bouquet s'arrête un mo-
ment à rechercher le nom de ce
Moine, ensuite abandonnant cette
recherche il fait aussi la critique
de cet Ouvrage. » Il est inutile,
» *dit-il*, de nous mettre en peine
» davantage d'en rechercher l'Au-
» teur : car l'Ouvrage le deshono-
» re plus qu'il ne l'honore. Outre
» qu'il est rempli de fables & d'Hi-
» storiettes mal assorties, Charles
» y est representé comme un hom-
» me qui exerce des cruautés, qui
» ne respire que menaces, qui jet-
» te la terreur par-tout, en sorte
» que si nous ne le connoissions
» pas d'ailleurs, nous aurions de
» lui des sentimens peu avanta-

» geux. Les Evêques y sont traités
» indignement : leurs mœurs, leur
» faste & leur ambition sont repri-
» ses avec trop d'aigreur & avec
» indécence. Ce qui est rapporté
» aux Chapitres 8 & 9 du second
» Livre, est absolument faux. Il
» y a des fautes énormes de Chro-
» nologie. Il est dit au Livre pre-
» mier Chapitre 10me que Charles
» avoit demandé douze Chantres
» au Pape Etienne II, or ce Pape
» mourut en 757, & Charles ne
» commença à regner qu'en 768.
» Au Chapitre second on fait suc-
» ceder Léon au Pape Etienne. Au
» 18me Chapitre on dit que le Pa-
» pe Léon ayant été maltraité par
» les Romains en 799 avoit de-
» mandé du secours à Michel Em-
» pereur de Constantinople, qui ne
» fut proclamé Empereur qu'en
» 811. Les Sçavans, *ajoûte Dom*
» *Bouquet*, ont cependant trouvé
» dans cet Ouvrage de certaines
» choses dignes de remarque, mais
» en petit nombre. Au Liv. I. Ch.

» 36, l'habillement des anciens » François est décrit assez exacte- » ment. Au Chap. 2. du Liv. II. » on donne assez bien la maniere » de camper employée par les » Huns.

Tous les autres articles sont accompagnés de semblables observations, & quant aux notes on peut dire qu'elles sont faites avec le même soin que dans les Volumes précedens. Elles servent à expliquer les mots difficiles à entendre, elles retablissent le Texte où il y a quelque faute. Elles contiennent des variantes & des traits d'érudition qui facilitent l'intelligence du Texte.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN.

MONSIEUR Euler de l'Académie Royale de Berlin, a composé à l'occasion de la Cométe qui a paru au mois de Décembre 1743. & aux mois de Janvier & de Fevrier suivans, un Ou-

vrage, dans lequel il traite avec ſoin & avec étenduë ce qui regarde la Théorie des Cométes & des Planétes; cet Ouvrage eſt intitulé: *Theoria Motuum Planetarum & Cometarum, continens Methodum facilem ex aliquot obſervationibus, orbitas cum Planetarum, tum Cometarum determinandi; una cum calculo, quo Cometæ qui annis* 1680. *&* 1681. *itemque ejus qui nuper eſt viſus, motus verus inveſtigatur; Auctore Leonhardo Eulero.* Berolini, 1744. *in*-4°.

On trouve auſſi cet Ouvrage à Amſterdam chez Wetſtein.

FRANCE.

DE ROUEN.

Il paroît ici un nouveau *Recueil des Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Arrêts & Réglemens de Sa Majeſté, leſquels ont été enregiſtrés au Parlement; enſemble des Arrêts, & Réglemens, &c. de ladite Cour.* Chez Jean-Baptiſte Beſongne, Imprimeur ordinaire du Roi, vis-à-vis la Fontaine S. Lo, à l'Im-

primerie du Louvre. 1745. *in*-4°. Ce Recueil qui commence en 1648 & qui va jusqu'en 1683, contient deux Tables, l'une Chronologique & l'autre alphabétique pour les matieres.

DE PARIS.

P. G. le Mercier, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, au Livre d'or, & Compagnie, vient de publier une nouvelle Edition des *Œuvres de M. l'Abbé de S. Réal.* 1745. *in*-4°. trois Volumes. Cette Edition, qui est très-bien imprimée, & la premiere qu'on ait donnée en cette forme, a été revûë, augmentée & rangée dans un meilleur ordre, que les précédentes; elle est encore ornée de plusieurs estampes & d'autres figures en taille-douce. On a réimprimé à la fin les *Mémoires de la Minorité de Louis XIV.* connus sous le nom de *Mémoires de Madame la Duchesse de Mazarin.*

Traité de l'Insectologie. Par M. Charles Bonnet, de la Societé Royale de Londres, & correspondant de l'Académie Royale des

Sciences de Paris, chez Durand, Libraire, ruë S. Jacques, à S. Landry, & au Griffon. 1745. *in*-12. 2. vol. Cet Ouvrage comprend deux parties qui forment les deux vol. On traite dans le premier des Pucerons; le ſecond roule ſur une eſpece de Vers d'eau douce, qui coupés par morceaux deviennent autant d'animaux complets. Ces deux Volumes ſont encore enrichis d'un nombre ſuffiſant de planches & de figures, & ſont bien imprimés. On en rendra compte avec l'étenduë convenable dans un des Journaux ſuivans.

De Bure l'aîné, Libraire, Quaï des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à S. Paul, a publié depuis peu un *Abrégé de la Vie des plus fameux Peintres, avec leurs portraits gravés en taille-douce; les indications de leurs principaux Ouvrages, quelques réflèxions ſur leurs caracteres, & la maniere de connoître les deſſeins des grands Maîtres.* Par M.... de l'Académie des Sciences de Montpellier; premiere

partie. 1745. *in*-4°. Ce premier Volume, qui est dédié à M. le Controleur Général, contient, outre le corps de l'Ouvrage, un Discours préliminaire sur la connoissance des desseins & des tableaux; la Table des noms des Peintres, dont les Vies & les portraits se trouvent dans cette premiere partie; une autre Table des principaux Auteurs qui ont écrit de la peinture, & qu'on a consultés, avec la Table des matieres.

Guillaume Desprez, Imprimeur-Libraire du Roi, & P. Guillaume Cavelier, Libraire, ruë S. Jacques, viennent de mettre au jour un Ouvrage intitulé : *Histoire des Sacremens, ou de la maniere dont ils ont été célébrés & administrés dans l'Eglise, & de l'usage qu'on en a fait depuis le tems des Apôtres jusqu'à present.* Par le R. P. Dom C. Chardon, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes 1745. *in*-12. 6. vol. Cette Histoire roule sur un sujet qui n'avoit point encore été traité de la maniere dont

il l'eſt ici, & mérite par ſon importance & par l'érudition dont elle eſt remplie qu'on en rende compte avec étenduë; c'eſt ce que nous nous promettons de faire dans les Journax ſuivans.

Les Sermons de M. Maſſillon, qui forment ſon Carême, paroiſſent depuis peu en 4. vol. *in*-12. Chez la veuve Etienne & fils, & J. Hériſſant, ruë S. Jacques. Ces quatre Volumes ne ſont pas moins bien imprimés que les deux précedens dont nous avons déja parlé. Le Public, & entr'autre ceux qui ont entendu les Sermons contenus dans ces quatre derniers Volumes, verront avec plaiſir dans ce Journal l'analyſe qu'on en donnera inceſſamment.

Chardon, Imprimeur-Libraire, ruë Galande, & Durand, Libraire, ruë S. Jacques, ont publié tout nouvellement les *Sermons du Pere Pallu de la Compagnie de Jeſus, revûs & mis au jour par le P. Segaud Prédicateur du Roi, de la même*

Compagnie. 1745. *in*-12. 6. vol.

L'Edition de l'*Histoire générale d'Allemagne*, que J. B. Delespine, & J. Hérissant ont entreprise par souscription, va toûjours son train; & nous pouvons informer les Souscripteurs, que le 1er vol. est achevé, que l'impression en est d'une grande beauté, soit pour le papier, soit pour le caractere; & qu'au moyen du grand nombre de caracteres que ces Libraires ont fait fondre pour exécuter cette importante entreprise, on peut compter que ces mêmes caractéres conserveront toute leur fraîcheur dans le cours de cette impression, & que le dernier Volume ne sera pas moins beau que le premier; on peut encore ajoûter que les Libraires qui ne s'étoient engagés qu'à donner en bois les vignettes & les autres ornemens convenables au sujet, ont resolu de les mettre en taille-douce. On peut voir dès à present quelques-unes de ces vignettes. Elles seront toutes de la main des meilleurs Maîtres.

BIBLIOGRAPHIE,

OU

CATALOGUE

DES LIVRES DONT IL EST parlé dans les Journaux de l'Année 1744.

*On a marqué d'une * les Ouvrages qu'un Extrait détaillé fait plus particulierement connoître.*

BIBLIA SACRA : INTERPRETES : CONCILIA.

VERSION de l'Ecriture Sainte, faite par ordre de Thamas Kulikam. Janvier, 170.

Gottfridi Olearii Obſervationes Sacræ ad Evangelium Matthæi. Avril, 746.

La premiere partie du Tome II. de la Ste Bible, *ou* du Vieux & du

Nouveau Teſtament, avec un Commentaire Litteral, composé de notes choiſies & tirées de divers Auteurs Anglois. Avril, 761.

Explanatio in ſeptem Pſalmos pœnitentiales, cum verſione Gallica. Mai, 995.

Epiphanii Salaminis in Cypro Epiſcopi de xij Gemmis Rationalis Summi Sacerdotis Hebræorum, Liber. Juillet, 1303.

Sacra Concilia Eccleſiæ Romano-Catholicæ in Regno Hungariæ celebrata ab anno Chriſti MXLV. uſque ad annum M. DCCCXV. Août, 1518.

Nouvelle Traduction des Pſeaumes de David ſelon la Vulgate, avec cinq Tables, &c. Sept. 1722.

Nouvelle Edition de la grande Bible de Sacy en 32 vol. *in*-8°. Octob. 1907.

Nouvelle diſpoſition de l'Ecriture Ste, miſe dans un ordre perpétuel pour la lire toute entiere chaque année commodément & avec fruit. Octob. 1908.

PATRES : THEOLOGI : ASCETICI : LITURGICI : SCRIPTORES ECCLESIASTICI, &c. HETERODOXI.

Ouvrage Latin de M. Georgi ſur les Habits Pontificaux. Janv. 170. Mars, 554.

Verſion de l'Alcoran, faite par ordre de Thamas Kulikam. Janv. 170.

De obligationibus ad Altare Communibus & peculiaribus, &c. Diſſertatio Hiſtorico - Theologica Franciſci de Berlendis. Janv. 174.

Vingt - quatre Sermons prêchés en 1739, 1740 & 1741 en l'Egliſe de Ste Marie le Bow pour la fondation de M. Boyle ; huit Sermons prêchés en 1739 & 1740 dans l'Egliſe Catédrale de S. Paul pour la fondation de Mad. Moyer, &c. Janv. 180.

Offices tirés de l'Ecriture Sainte pour tous les jours du mois, avec l'Ordinaire de la Meſſe, des Inſtructions & des Prieres pour le matin & le ſoir, & des pratiques ſolides.

pour les Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie. Janv. 185.

* Les Leçons de la Sageſſe ſur les défauts des hommes. Fev. 291.

La Somme de Théologie Morale de S. Raymond de Paignafort. Fev. 363.

Sancti Euſebii Hieronymi Stridonenſis Preſbiteri Operum Mantiſſa. Fev. 364.

Inſtitutiones Theologicæ diſtributæ in queſtiones hiſtoricas, criticas, dogmaticas, Scolaſticas de Deo uno, Trino & Incarnato: *Ouvrage poſtume de M.* Mazzinelli. Fev. 367.

Œuvres de Pieté de S. Ephrem, Diacre d'Edeſſe, & Docteur de l'Egliſe, traduites en François ſur la nouvelle Edition de Rome. Fev. 578.

Le Cathechiſme connu ſous le nom de Cathechiſme de Montpellier, traduit du François en Latin, &c. Mars, 557.

* La Religion Chrétienne éclairée des lumieres de l'intelligence

par le dogme & par la Prophetie. Avril, 708.

Nouvelle Edition de l'*Ouvrage du Pape Benoît XIV*. de Servorum Dei Beatificatione & Beatorum Canonizatione. Avril, 737.

Examen de la seconde proposition de M. Warburton dans sa démonstration projettée de la divine Mission de Moïse, &c. Avril, 758.

Les Tomes VII & VIII des Cérémonies & Coûtumes Religieuses de tous les peuples du monde, representées par des figures dessinées de la main de Bernard Picard & autres. Avril, 759.

Nouvelle Edition de la Dissertation sur l'Existence de Dieu, par M. Jacquelot. Avril, 764.

Nouvelle Edition des Lettres de S. Jerôme, traduites en François sur l'Edition des Bénédictins. Avril, 770.

La Resurrection de J. C. considerée, pour répondre à l'examen des Témoins par un Philosophe moral. — L'évidence de la Resur-

rection éclaircie contre les objections ou les réponses de l'Auteur du Philosophe moral. — L'évidence des preuves de la Resurrection de J. C. défenduë contre les chicannes d'un Philosophe moral, &c. — Les Témoins de la Resurrection de J.C. entendus de nouveau, &c. Mai, 943.

Les VIIme, VIIIme, IXme & Xme Volumes de la Collection des Œuvres de M. Bossuet, Evêque de Meaux. Mai, 954. Nov. 2101.

Delle Cose Gentilische, e prophane transportate ad uso e ornamento delle Chiese opera di Giovanni Marangoni. Juin, 1127.

Descrizione delle Reliquie de' Santi Che si venerano in cento venti Reliquiarii collocati in una gran Croce, &c. Juin, 1135.

Andreæ Dudith Orationes quinque in Concilio Tridentino habitæ. Juin, 1142.

Cérémonial Ecclesiastique & Politique de Constantinople composé par l'Empereur Constantin-

Porphirogenete. Juin, 1145.

Il Davide penitente. Juil. 1303.

Thomæ Tennisonii Commentatio Historica de apparitionibus Dei in Veteri & Novo Testamento. Symbolicis, è linguâ Anglicâ in Latinam translata. Juil. 1315.

D. Jacobi Henrici Born de communione peregrinâ, veteri Clericorum censura commentatio. Juil. 1316.

Tableaux de la Sainte Messe, avec des Prieres choisies. Juillet, 1319.

Consolations Chrétiennes, avec des réfléxions sur les huit Béatitudes, &c. Juil. 1340.

Della Storia del probabilismo e del Rigorismo Dissertazioni Teologiche, morali e critiche, &c. Août, 1515.

P. N. N. de Querelis Probabilistarum ad Patrem Danielem Concinam sermo. Août, 1515.

Essai sur le plan & l'execution, les moyens & l'étenduë de la Redemption du genre humain. Août, 1525.

*Toutes les Œuvres de S. Ephrem le Syrien, en Grec, en Syriac, & en Latin, &c. Sept. 1539. Octob. 1757.

* Antirrheticon, &c. Réfutation des notes de Jean Kohlius sur les deux Discours de la Sainte Céne, par S. Ephrem. Nov. 2002.

Nouvelle Edition des Ouvrages de S. Bernardin de Sienne. Sept. 1704.

Traduction Italienne des conseils d'un pere à ses enfans de M. l'Abbé Goussaut. Sept. 1707.

Continuatio Prælectionum Theologicarum, *sive* Tractatus de universa Theologia morali, Tomus sextus & ultimus. Sept. 1723.

* Venerabilis Patris Monetæ Cremonensis Ordinis Prædicatorum S. P. Dominici æqualis adversus Catharos & Valdenses Libri quinque. Novemb. 1923.

Dell'impiego del denaro Libri tres : par M. le Marquis Scipion Maffei. Novemb. 2086.

* Sermons de M. Massillon. Déc. 2115. 2241.

Hiſtoire des Sacremens ou de la maniere dont ils été célébrés & adminiſtrés dans l'Egliſe, & de l'uſage qu'on en a fait depuis le tems des Apôtres juſqu'à preſent; par le P. Dom Chardon. Déc. 2240.

Sermons du Pere Pallu, Jeſuite. Décemb. 2241.

HISTORIA SACRA ET PROPHANA : VIRORUM ILLUSTRIUM VITÆ, ELOGIA : ANTIQUITATES HISTORICÆ, LITTERARIÆ, &c.

* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Gaules & de la France, par M. Gibert. Janv. 3.

* Hiſtoire générale d'Eſpagne, traduite de l'Eſpagnol de Jean de Ferreras, par M. d'Hermilly. Janv. 65. Avril, 605. Juin, 963.

* Eſſai de Géographie pour les Commençans. Janv. 91.

* Extrait d'une Lettre écrite de Rome ſur des morceaux d'Antiquité découverts à Freſcati. Janv. 107.

* Mémoires concernant l'Hiſtoi-

re Ecclesiastique & Civile d'Auxerre, par M. l'Abbé le Beuf. Janv. 146.

Histoire Ecclesiastique de l'Eglise de Florence, par M. Lamy. Janv. 170.

L'Ouvrage du Marquis Poleni sur les dommages du dôme de S. Pierre. Janv. 170.

Observations de M. Dominique Marie Manni sur les Sceaux anciens des bas siécles. Janv. 170. Juin, 1135. Octob. 1895.

Melvil's Memoirs. Janv. 176.

Les Vies des Hommes Illustres de la France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à present, par M. d'Auvigny. Janv. 188.

* Dissertations sur l'Histoire Ecclesiastique & Civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'Histoire de France, par M. l'Abbé le Bœuf. Fev. 195. Mars, 497. Avril, 711. Juin, 1016. Nov. 2022.

* Histoire de l'Empire Ottoman, par S. A. S. Démetrius Cantimir,

Mémoires pour servir à l'Histoire de la Vie de M. Silva. Fev. 384.

Journal d'un Voyage au Nord. Fev. 385.

* Tablettes Chronologiques de l'Histoire universelle, Sacrée & prophane, Ecclesiastique & Civile, &c. par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy. Mars, 433.

* Histoire des Indes Orientales, anciennes & modernes, par M. Guyon. Mars, 447.

Nouvelle Edition à Venise de l'Histoire d'Italie, depuis la 1re année de l'Ere vulgaire jusqu'en 1500, composée par M. Muratori. Mars, 558.

Ristretto dell'azioni e virtudi di suor Maria Gaetana Diomira Romagnuoli. Mars, 561.

Plutarchi, Demosthenis, & Ciceronis Vitæ parallelæ nunc primum editæ. Græca recensuit, Latinè reddidit, notis illustravit Philippus Baron. Mars, 561.

Remarques sur l'Histoire d'Angleterre donnée d'après les papiers

d'Humphrey Oldcaſtle. Mars, 563.

Nouvelle Edition d'une Collection de Voyages. Mars, 563.

Nouvelle Edition de l'Introduction à l'Hiſtoire générale & politique de l'Univers, où l'on voit l'origine, les révolutions, l'état preſent & les interêts des Souverains commencée par le Baron de Puffendorf, completée & continuée juſqu'en 1743. par M. Bruzen la Martiniere. Mars, 566.

Hiſtoire générale des Païs-Bas. Mars, 568.

Hiſtoire & deſcription générale de la nouvelle France. Mars, 575.

Le Tome XVme des Annales Eccleſiaſtiques du Cardinal Baronius. Avril, 737.

Programme par lequel on annonce qu'on va graver & deſſiner les peintures qui ſont ſur le plafond de la Gallerie Royale de Florence. Avril, 740.

Marci Gottliebi Wernſdorffii de Republica Galatarum, Liber ſingularis. Avril, 742.

Rerum Mecleburgicarum Libri octo, &c. Avril, 747.

Scriptores Rerum Austriacarum veteres ac Genuini; Tomus tertius. Avril, 749.

Mémoires du Comte de Guiche, concernant les Provinces-Unies des Pays-Bas, & servant de Supplément & de confirmation à ceux d'Aubery du Maurier & du Comte d'Estrades. Avril, 752.

Annales de l'Europe pour l'année 1741. en Anglois. Avril, 755.

Systême complet de Géographie en Anglois. Avril, 755.

Histoire de l'Empereur Charles VI. de glorieuse mémoire, &c. par le Sr P. A. la Lande. Avril, 762.

* Nouvel Abrégé Chronologique de l'Histoire de France, contenant les évenemens de notre Histoire, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV, &c. Mai, 771.

* Dissertation sur la Conquête de la Bourgogne par les fils de Louis I. & les accroissemens que reçut le Royaume de Soissons sous Clotaire I,

Clotaire I, &c. par M. l'Abbé Fenel. — Dissertation pour servir d'éclaircissemens à plusieurs points de l'Histoire des enfans de Clovis I. par M. Gouye de Longuematre. Mai, 834.

* Histoire du Traité de Westphalie, ou des Négociations qui se firent à Munster & à Osnabrug pour établir la paix entre toutes les Puissances de l'Europe, &c. par le Pere Bougeant. Mai, 878. Août, 1347. Sept. 1568.

* Essai sur les Hieroglyphes des Egyptiens, où l'on voit l'origine & les progrès du langage & de l'écriture, l'antiquité des Sciences en Egypte & l'origine du culte des animaux, traduit de l'Anglois de M. Warburthon par M. Léonard des Malpeines. Mai, 907.

Risposta del P. Lettore fra Stephano Maria Loddi de Predicatori a un amico suo in ordine alla genealogia di S. Antonino Arcivescove di Firenze da lui gia data alla luce. Mai, 940.

La continuation de l'Hiſtoire d'Angleterre de M. Rapin de Thoyras en Anglois depuis la révolution arrivée en 1688 juſqu'à l'avenement du Roi Georges II, &c. Mai, 941.

Mémorial de Paris & de ſes environs, à l'uſage des Voyageurs, Mai, 956.

L'Hiſtoire d'Allemagne avant & depuis l'établiſſement de l'Empire juſqu'à l'Empereur à preſent regnant; par le Pere Barre. Mai, 957. Décemb. 2242.

* Hiſtoire Romaine, depuis la fondation de Rome juſqu'à la bataille d'Actium, c'eſt-à-dire, juſqu'à la fin de la République. Tom. X. par M. Crevier. Juin, 1073.

Syllabus univerſus Annalium Minorum P. Lucæ Wadingi. Juin, 1127.

La ſeconde partie de l'Hiſtoire des Saints de l'Egliſe & du Diocèſe de Florence; par M. Brocchi. Juin, 1134.

De ſuppoſititiis militaribus ſtipendiis Benedicti Odeſcalchi Pat-

cii Comenſis, qui Pontifex Maximus anno 1676 Innocentii prænomine fuit renunciatus. Juin, 1136.

Cimbria Litterata, *ſive* Hiſtoria Scriptorum Ducatûs utriuſque Slevicenſis & Holſatici (quibus Lubecenſes etiam & Hamburgenſes merito accenſentur) literaria tripartita. Juin, 1140.

Aquilonales Marchiones Electores Brandeburgici Documentorum auctoritate aſſerti à Jo. Lud. Lev. Gebhardi. Juin, 1144.

Supplément aux Mémoires de Condé. Juin, 1150.

Hiſtoire de Charles XII. traduite du Suédois de M. Norberg. Juin, 1150.

Nouvelle Edition Latine de Saluſte. Juin, 1151.

* Hiſtoire de la Ville de Montpellier, depuis ſon origine juſqu'à notre tems, &c. par M. d'Aigrefeuille. Juil. 1155. Août, 1390.

* Mémoires Hiſtoriques, Politiques & Litteraires concernant le Portugal & toutes ſes dépendan-

ves à l'Histoire Ecclesiastique & Civile de Bretagne, &c. mis en ordre par Dom Hyacinthe Morice. Juil. 1341. Nov. 2095.

* Vita Nicolai Quinti P. M. ad fidem veterum Monumentorum, &c. *par Dominique Georgio.* Août, 1421.

Conr. Sam. Schurzfleischii Polyhistoris incomparabilis Historia Ecclesiastica. Août, 1519.

Hermanni Henrici Engelbrechti delineatio status Pomeraniæ Suethicæ. Août, 1522.

Pinacotheca Scriptorum nostra ætate Litteris illustrium, exhibens Auctorum eruditionis laude Scriptisque celeberrimorum qui hodie vivunt imagines & elogia, vitas, scripta, &c. Août, 1522.

Chronologia universalissima, præter doctrinæ temporum epidicticæ & practicæ traditionem, omnium & singulorum annorum seriem à principio rerum ac temporum usque ad ingressum æternitatis methodicè complectens, &c.

luci publicæ data ab A. R. P. Angelo Floerchen. Août, 1523.

Les plus beaux points de vûës des Palais & des Jardins d'Hampton-court & de Kensington, representés en huit planches gravées. Août, 1525.

Le Théatre de la Guerre presente dans les Pays-Bas & sur le Rhein. Août, 1526.

Histoire Critique & Chronologique de l'origine, du progrès, du déclin, & du renouvellement des Sciences, &c. par M. Henri Winder. Août, 1528.

Histoire de l'avancement & du progrès des Belles-Lettres depuis l'année 1300 jusqu'à la mort de Léon X. arrivée en 1521. Août, 1528.

* Des mœurs & des usages des Romains. Nouvelle Edition. Sept. 1611.

* Histoire Litteraire d'Aquilée, &c. par M. Juste Fontanini. Sept. 1643.

* Panégyrique de la Ville d'Arles, suivi de remarques historiques.

pour prouver les faits avancés dans ce Discours & pour servir à l'Histoire de cette Ville ; par le Pere Fabre de Tarascon. Août, 1681.

Histoire des évenemens qui sont arrivés en Europe depuis la mort de l'Empereur Charles VI, écrite en Italien par M. Innocent Montini. Sept. 1703.

Museum Etruscum exhibens insignia veterum Etruscorum Monumenta, æreis tabulis centum, nunc-primùm edita, &c. Septemb. 1706.

Commentatio de Numo Hadriani Plumbeo & Gemma Isiaca in funere Ægyptii medicato repertis. Sept. 1708.

Joannis - Laurentii Moshemii Dissertationum ad Historiam Ecclesiasticam pertinentium, Vol. I. & II. Sept. 1709.

Histoire de la derniere Guerre de Boheme. Sept. 1710.

Voyages de Pietro della Valle de la Turquie, l'Egypte, la Palestine, la Perse, les Indes Orientales &

autres lieux. Sept. 1722.

Gallia Christiana in Provincias Ecclesiasticas distributa. Tom. VII. & VIII. Sept. 1724.

Histoire Civile, Ecclesiastique & Litteraire de la Ville de Nîmes, avec les preuves; par M. Ménard. Sept. 1724.

* Saggi di Dissertazioni Accademiche publicamente Lette nella nobile Accademia dell'antichissima Citta di Cortona. Octob. 1731.

* Dissertation sur la fondation de la Ville de Marseille, sur l'Histoire des Rois du Bosphore Cimmerien & sur Lesbonax Philosophe de Mytilene; par M. Carri. Octob. 1829.

* Analyse Géographique de l'Italie, par le S[r] d'Anville. Octob. 1850.

Noctes Corytaneæ. Oct. 1886.

Breve Istoria della Vita di Caterina Vizzani Romana, che per otto anni vesti abito da vivo in qualita di seromdore, laquale dopo vari casi essendo in fine restata

uccisa, fu trovata pulcella, &c. Octob. 1888.

Elementi della Cronologia con diverse Scritture appartenenti al Calendario Romano. Octob. 1890.

Les plus belles vûës de la Ville de Florence representées en vingt-quatre estampes. Octob. 1893.

Annali d'Italia dal principio dell' Era volgare sino all'anno 1500. compilati da Ludovico-Antonio Muratori. Octob. 1897.

Histoire du Concile de Trente du Cardinal Palavicin. Oct. 1898.

Lettre de M. de Boze sur une Médaille antique de Smyrne du Cabinet de M. le Comte de Thoms, qui y a joint sa réponse. Oct. 1900.

Voyages du Capitaine Robert Lade en differentes parties de l'Affrique, de l'Asie & de l'Amérique, &c. Octob. 1908.

Eclaircissemens Historiques sur les origines Celtiques & Gauloises, avec les quatre premiers siécles des Annales des Gaules. Octob. 1913.

Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclesiastiques; par Dom Remy Ceillier. Octob. 1915.

*Recueil des Historiens des Gaules & de la France. Par Dom Martin Bouquet. Tomes IVme & Vme. Novemb. 1982. Décemb. 2221.

Romanorum Pontificum, Regum atque illustrium virorum testimonia de B. Nicolao Albergati Cardinali S. Crucis, &c. Nov. 2080.

Historia Ecclesiastica Neapolitana. Novemb. 2082.

Joannis Brunatii de re Nummaria Paravinorum. Novemb. 2083.

La Vie de S. Bernard, premier Abbé de Clerveaux. Nov. 2084.

Le premier Volume des Lettres du Cardinal Polus. Novemb. 2085.

Histoire de la Vie & du Regne de l'Imperatrice Catherine. Nov. 2089.

Histoire Militaire du Prince Eugene, du Duc de Malborough & du Prince d'Orange & de Nassau-Frise. Novemb. 2090.

Actes publics d'Angleterre par Rymer. Novemb. 2092.

Le Journal de Henri III. Roi de France & de Pologne, *ou* Mémoires pour servir à l'Histoire de France; par Pierre de l'Etoile. Nov. 2092.

La Terre des Hébreux ou Israëlites, partagée selon l'ordre de Dieu aux douze Tribus, descendantes des douze fils de Jacob. — La Monarchie des Hébreux sous Salomon, ou le Royaume d'Israël distingué en douze Gouvernemens. Novemb. 2096.

La Vie du vénérable Pere Azevedo, de la Compagnie de Jesus. Novemb. 2102.

* Nouvelle Edition de l'Histoire des Juifs par Flavius Josephe, sous le titre d'Antiquités Judaïques; traduite par M. Arnaud d'Andilly. Décemb. 2133.

* Le V. VI. & VIIme Tomes de l'Histoire universelle de Diodore de Sicile; traduite en François par M. l'Abbé Terrasson. Déc. 2153.

Abrégé de la Vie des plus fameux Peintres, avec leurs por-

traits gravés en taille-douce, &c. Décemb. 2239.

JURIDICI ET POLITICI.

La Giurisprudenza senza difetti, che da le medesima sidifende contro il Trattato del Signor Lodovico-Antonio Muratori.... Opera del Signor Gio-Antonio Querini. Janv. 174.

Conferences des Ordonnances de Louis XIV, avec les anciennes Ordonnances du Royaume, le Droit-Ecrit & les Arrêts, enrichie d'annotations & de décisions importantes; par M. Philippe Bornier. Fev. 371.

Traité des Matieres Criminelles, suivant l'Ordonnance du mois d'Août 1670, &c. par M. Guy-Rousseau de la Combe. Fev. 378.

Le Service ordinaire & journalier de la Cavalerie en abrégé; par M. le Cocq-Madeleine. Fev. 380.

Mémoires pour le Service journalier de l'Infanterie; par M. de Bombelles. Fev. 380.

Considerations sur les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence. Fev. 384.

* Traité général des Subsistances militaires; par M. Dupré d'Aulnay: Mai, 389.

Synopsis Lauretana, *hoc est* Summorum Pontificum Constitutiones Sac. Congregationis Lauretanæ Resolutiones super controversiis Jurisdictionibus inter Episcopum & Gubernatorem Lauretanos ac plurima dubia à SS. D. N. Benedicto XIV. decisa, cum alphabetica Synopsi, &c. Mars, 554.

Statuti del commercio e consolato del Porto Franco di Civita Vicchia, &c. Mars, 555.

Nouvelle Edition des Œuvres de Machiavel, augmentées de l'Anti-Machiavel & de quelques autres Pieces. Mars, 567.

Capitula Regni Siculi quæ ad hodiernam diem lata sunt, &c. Avril, 739.

De Jure Capituli Majoris Ecclesiæ Panormitanæ conferendi Sede

vacante vivandas & alia Beneficia quæ ad Archiepiscopi collationem pertinent. Avril, 739.

Theoretico-practicus Legum delectus, &c. Avril, 751.

Plutarchi Apophtegmata Regum & Imperatorum; Apophtegmata laconica aliqua Lacedemoniorum instituta, &c. Avril, 757.

Code de la Librairie & Imprimerie de Paris; ou Conference du Réglement arrêté au Conseil d'Etat du Roi le 28 Fevrier 1723 & rendu commun par tout le Royaume par Arrêt du Conseil d'Etat du 25 Mars 1744, &c. Avril, 768.

Lettres, Négociations & Pieces secrettes pour servir à l'Histoire des Provinces-Unies & de la Guerre presente, &c. Mai, 945.

* Traité Philosophique des Loix naturelles, où l'on recherche & l'on établit par la nature des choses la forme de ces Loix, leurs principaux chefs, leur ordre, leur publication & leur obligation, &c. par le Dr Richard de Cumberland,

traduit en Latin par M. de Barbeirac. Juin, 1093.

Jus naturæ methodo ſcientifica pertractatum, pars ſecunda. Auctore Chriſtiano Wolfio. Juin 1142.

Joſephi Gabaleonis Comitis Sarmatorii ad Legem Juliam de Ambitu Commentatio. Juin, 1144.

Bibliotheca Juris ſelecta, ſecundum ordinem litterarum diſpoſita & ad ſingulas Juris partes directa. Juin, 1148.

* Traité des peines des ſecondes Nôces; par M. Pierre Dupin. Juil. 1289.

Elementa Juris Canonico-Pontificio-Eccleſiaſtici, tùm veteris, tùm hodierni ex genuinis principiis eruit & apta connexaque ratione adornavit Ludovicus-Martinus Cahle. Juil. 1309.

Jo. Friderici Jugleri Ἀνδραποδοκαπηλεῖον, ſive de nundinatione ſervorum apud veteres Liber ſingularis Hiſtorico-Juridicus, &c. Juil. 1319.

Les Coûtumes de la Marche ex-

pliquées & interprétées ſuivant les Loix, les meilleurs Auteurs, & les Arrêts intervenus : par M. Barthelemi Jabely. Juil. 1339.

Nouvelle Edition des Loix Civiles dans leur ordre naturel, du Droit Public & du *Legum delectus* de M. Domat. Août, 1535.

* Traité *ou* Diſſertations ſur pluſieurs matieres féodales, tant pour le Pays Coûtumier que pour les Pays de Droit-Ecrit. Par M. Germain-Antoine Guyot. Sept. 1558. Octob. 1749.

Nouvelle Edition des Traités des Preſcriptions, de l'alienation des biens d'Egliſe & des dixmes ſuivant les Droits Civil & Canon. Septemb. 1720.

Recueil des Ouvrages de M. Ferdinando Valenti, Avocat du Conſiſtoire & du Fiſc de la Chambre Apoſtolique. Octob. 1884.

Coûtumes Locales, tant anciennes que nouvelles des Bailliages, Ville & Echevinage de S. Omer, &c. Novemb. 1916.

* Les Pandectes de Justinien, mises dans un nouvel ordre, avec les Loix du Code & les Novelles qui confirment, expliquent ou abrogent le Droit contenu dans les Pandectes. Novemb. 2042.

Dominici Lazzarini de Murro Latinæ aliquot Epistolæ, neque omnes antehac in lucem editæ, quæ ad vetusta tuenda Diplomata, &c. pertinent. Novemb. 2081.

Coûtumes générales du Pays & Duché de Bretagne, & usemens locaux de la même Province, avec les Procès-verbaux des deux Reformations, les notes de M. Pierre Hevin, &c. Novemb. 2093.

Edition d'un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi, coté 2718. contenant un grand nombre de Chartes également curieuses & interessantes pour l'Histoire Ecclesiastique & Civile, & pour la Jurisprudence des tems où ces Chartes ont été données. Novemb. 2097.

Recueil des Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Arrêts & Régle-

mens de Sa Majesté, lesquels ont été enregistrés au Parlement de Roüen; ensemble des Arrêts & Réglemens de ladite Cour. Déc. 2237.

PHILOSOPHIA, SCIENTIÆ & ARTES.

* Leçons de Physique de M. l'Abbé Nollet. Janv. 44. Mars, 414.

Discours prononcé par le P. Mamachi à l'ouverture de son Ecole de Philosophie. Janv. 171. Mai, 939.

De tribus generibus instrumentorum musicæ veterum organicæ. Janv. 172.

Transactions Philosophiques. Janv. 177. Juil. 1327. Sept. 1712.

La Gnomonique, ou la Science des Cadrans; par M. Blaise. Janv. 187.

Nouveaux Elémens d'Algébre & de Géométrie, reduite à ses vrais principes; par M. Blaise. Janv. 187.

Le parfait Cocher. Janv. 187.

* Astronomie Nautique; par M. de Maupertuis. Fev. 215.

* Principes ſur le mouvement & l'équilibre ; par M. Trabaud. Fev. 227.

* Hiſtoire naturelle des Abeilles. Fev. 261.

Paritez reciproques de la livre numéraire, ou du compte inſtituée par l'Empereur Charlemagne proportionnellement à l'augmentation du prix du marc d'argent arrivée depuis ſon regne juſqu'à celui de Louis XV à preſent regnant ; par M. Dernis. Fev. 368.

Caroli Linnæi genera Plantarum, eorumque caracteres naturales ſecundum figuram, ſitum, & proportionem omnium fructificationis partium. Fev. 378.

Entretiens Mathématiques ſur les Nombres, l'Algébre, la Géométrie, la Trigonométrie rectiligne, l'Optique, la propagation de la lumiere, les Téleſcopes, les Microſcopes, les miroirs, l'ombre & la perſpective ; par le R. Pere Regnaut. Fev. 385.

* Eſſai ſur l'eſprit humain, *ou*

Principes naturels de l'éducation; par M. Morelly. Mars, 471.

* Progrès de l'éducation, suite des élémens de l'éducation. Mars, 543.

Essai sur l'Histoire naturelle du Polype, Insecte; par M. Henry Baker, traduit de l'Anglois par M. Demours. Mars, 563. * Décemb. 2192.

Recherches Philosophiques sur la necessité de s'assurer par soi-même de la vérité, sur la certitude de nos connoissances & sur la nature des êtres. Mars, 567. Mai, 948.

Essai sur le génie & le caractere des Nations. Mars, 568.

* Histoire de l'Académie Royale des Sciences, années 1739, avec les Mémoires de Physique & de Mathématique, tirés des Registres de cette Académie. Avril, 581. — Année 1740. Nov. 1947. — Année 1741. Octob. 1910.

Recueil de tout ce qu'on trouve épars dans divers Auteurs pour &

contre la Phlosophie de M. Newton. Avril, 741.

Traduction en Anglois des Elemens de la Philosophie naturelle de Pierre Van-Musschembrock. Avril, 756.

Examen d'un Livre intitulé : la Méthaphysique de Newton, *ou* paralléle des sentimens de Newton & de Leibnitz ; par M. de Voltaire ; composé en Allemand par M. L. M. Kahle, & traduit en François par M. de Gautier-Saint-Blancard. Avril, 761.

* Joannis Bernoulli Opera omnia. Mai, 856. Juil. 1179.

Le nouveau Fermier parfait, ou le moyen de tirer le meilleur parti qu'il est possible d'une Ferme. Mai, 945.

G. J. 'sGravesande Philosophiæ Newtonianæ Institutiones in usus academicos. Editio tertia. Mai, 948.

Institutiones Arithmeticæ, cum Appendice de naturâ atque usu logarithmorum ; Autore Paulino à S. Josèpho. Juin, 1126.

Osservazioni sulla Cometa comparsa nel principio di quest'anno 1744. fatte nel Collegio degl'Inglesi in Roma, &c. Juin, 1127.

Dictionnaire de Commerce, d'œconomie, d'Histoire naturelle & des Arts en Langue Italienne. Juin, 1130.

Memorie sopra la Fisica e Istoria naturale di diversi Valentuomini con tavole in Rame. Juin, 1131. Juil. 1305.

Historia Philosophiæ. Autore Joanne Ernesto Schuberto. Juin, 1147.

Mémoires pour servir à l'Histoire du genre de Polypes d'eau douce à bras en forme de cornes; par M. A. Trembley. Juin, 1149.

Specimen calculi fluxionalis, &c. Auctore Gerardo Meermann. Juin, 1149.

* Institutiones Philosophiæ Scolasticæ faciles & breves, *sive* Elementa Philosophiæ. Juil. 1253.

* Description du Ventilateur, par le moyen duquel on peut re-

ller facilement & en grande
ité, l'air des mines, des pri-
des Hôpitaux, des Maiſons
ce & des Vaiſſeaux, &c. par
Hales. Juil. 1259.
ers Ouvrages Latins de M.
es-Matthias Boſe, Profeſſeur
yſique à Wittemberg. Juillet,

ιασηλογια : or the female
rchy, &c. par M. Jean
ey. Juil. 1322.
ani de natura animalium Li-
VII. cum animadverſionibus
adi Geſneri & Danielis Wil-
Trillen, curante Abrahamo
ovio. Juil. 1323.
ſertation Hiſtorique & Phi-
hique du Barométre; par M.
rd-Saul. Juil. 1326.
e Microſcopial Teatre of
: repreſentation des Plantes
par le Microſcope, &c. Juil.

principes de l'art d'eſſayer
étaux. Juil. 1332.
aduction en Anglois de la

théorie de la manœuvre des Vaisseaux appliquée a la pratique ; par M. Pitrot. Juil. 1333.

Traduction en Anglois de la figure de la Terre déterminée par les observations ; par M. de Maupertuis. Juil. 1333.

* Isaaci Newtoni Equitis aurati Opuscula Mathematica Philosophica & Philologica. Août, 1413.

De quamplurimis Phosphoris, nunc primum detectis Commentarius. Août, 1514.

Compendium Elementorum Matheseos universæ in usum studiosæ juventutis adornatum à Christiano Wolfio. Août, 1516.

Institutiones Historico - Physicæ regni vegetalis in usum auditorum adornatæ à D. Christiano Gottlib. Ludwig. Août, 1521.

Figures d'oiseaux gravés & coloriés. Août, 1523.

Elementi delle Matematiche. Septemb. 1703.

Fabii Columnæ Lyncei Φυτοβασανος. Septemb. 1705.

Raccolta d'Opuſcoli ſopra l'Opinioni Filoſofiche di Newton. Sept. 1706.

Epicteti Enchiridion, Cebetis Tabula, Prodici Hercules, Cleantis Hymnus. Omnia græcè & latinè. Septemb. 1711.

Cours d'Arithmétique, par demandes & par réponſes. Septemb. 1720.

Dictionnaire Militaire, *ou* Recueil alphabétique de tous les termes propres à l'art de la Guerre, ſur ce qui regarde la tactique, le génie, l'artillerie, la ſubſiſtance des troupes & la marine. Sept. 1727.

* Traité de l'équilibre & du mouvement des fluides pour ſervir de ſuite au Traité de Dynamique; par M. d'Alemberg. Octob. 1744.

* Encyclopedie, *ou* Dictionnaire univerſel des Arts & des Sciences, &c. par Edouard Chambers. Octob. 1807.

Scritture concernenti i danni

della Cupola di S. Pietro di Roma ei loro rimedi. Octob. 1887.

Elementi di Fisica esposti dal P. D. Giovanni Crivelli. Octob. 1889.

Osservazioni della Cometa di questo anno 1744, e di due ecclissi Lunari fatte in Verona. Oct. 1890.

Aimans artificiels du Dr Knight. Octob. 1899.

Traité de la Cométe qui a paru en Décembre 1743 & en Janvier, Fevrier & Mars 1744. Par M. J. P. Loïs de Cheseaux. Octob. 1911.

Hæmastatique, *ou* la Statique des animaux, expériences hydrauliques faites sur des animaux vivans, &c. par M. Etienne Hales. Octob. 1912.

Traité complet sur l'aberration des étoiles fixes, avec une Histoire générale de l'Astronomie, &c. par M. Fontaine des Crutes. Oct. 1914.

* Théorie de l'élevation des vapeurs & des exhalaisons démontrée mathématiquement par M. Gottlieb Kratzenstein. Nov. 2055.

Lezioni intorno all'Idrografia

di D. Filippo Anaſtaſio. Nov. 2083.

Quatriéme Edition des Elémens de Mathématiques; par M. Rivard. Novemb. 2095.

Logique ou art de raiſonner juſte, à l'uſage des Dames; par le P. Reynau, Prêtre de l'Oratoire. Novemb. 2101.

Diſcours de M. Saverien ſur la manœuvre des vaiſſeaux. Novemb. 2103.

* La Méridienne de l'Obſervatoire Royal de Paris, vérifiée dans toute l'étenduë du Royaume par de nouvelles Obſervations; par M. Caſſini de Thury. Déc. 2163.

Theoria motuum Planetarum & Cometarum, continens methodum facilem ex aliquot obſervationibus orbitas, cùm Planetarum, tùm Cometarum determinandi, &c. Autore Leonhardo Eulero. Déc. 2237.

Traité de l'Inſectologie; par M. Charles Bonnet. Décemb. 2238.

MEDICI.

* La Medecine militaire, &c. de L. A. Portius, traduite en François par M. Eidous. Janv. 124.

The Plague no contagious discorse, &c. — A Discourse on the Plague, &c. par M. Richard-Mead. Janv. 176.

* Cours complet de Chymie; par M. Ambroise Godfrey. Fev. 282.

* Observations sur la maladie contagieuse qui regne en Franche-Comté parmi les bœufs & les vaches. Fev. 310.

La matiere médicale; par M. Geoffroy. Fev. 382.

* Traité des maladies de la peau en général, avec un court Appendix sur l'efficacité des Topiques dans les maladies internes, &c. traduit de l'Anglois du Docteur Turner. Mars, 512.

Consultationes Medicæ, *seu* Silloge Epistolarum, cum Responsis Hermanni Boerhaave. Mars, 565.

Nouvelle Edition de l'expoſition anatomique de la ſtructure du corps humain de M. Winſlow. Mars, 566.

Chirurgie complette ſuivant le Syſtême des modernes. Mars, 573.

Nouveau Recueil de differens Traités de Medecine. Mars, 574.

* Diſſertations & Conſultations médicinales de Meſſieurs Chirac & Silva. Avril, 623.

Avis ſur le précédent Ouvrage. Avril, 770.

Seconde Partie du Tome Vme des Eſſais de Medecine de la Societé d'Edimbourg. Avril, 751.

* Introductio in notitiam rerum naturalium & arte factarum, quarum in communi vita, ſed præcipuè in Medicina uſus eſt, &c. per alphabeti ordinem digeſſit Joannes-Chriſtophorus Rieger. Maï, 803.

Nouvelle méthode pour faire l'eſprit de ſouffre ſi ſimple, ſi aiſée & à ſi bon marché que toute perſonne, ſans même ſçavoir la Chimie, pourra faire la preparation de cet

excellent remede pour son usage particulier. Mai, 946.

Recherches sur la petitesse des vaisseaux du corps humain, où l'on prouve qu'il n'y a pas deux corps humains qui se ressemblent parfaitement. Mai, 947.

Recherches sur les vertus de l'eau de Goudron, & plusieurs autres sujets liés ensemble. Mai, 947. Sept. 1715. — Lettre à M. l'Evêque de Cloyne au sujet de son Traité sur les vertus de l'eau de Goudron. Septemb. 1715.

* Thése de Chirurgie soûtenuë dans les Ecoles de la Faculté de Medecine sous la Présidence de M. Winslow sur la question, *si l'usage du crochet est moins hazardeux, & aussi innocent pour sauver la mere préferablement à l'enfant que l'operation cæsarienne pour sauver l'un & l'autre*. Juin, 1006.

* Traité des moyens de dissoudre la pierre & de guerir cette maladie, & celle de la goutte par le choix des alimens; par M. Théophile Lobb. Juin, 1044.

Breve Ragionamento sopra il
ntagio pestilenziale & sopra i
etodi da mettersi in uso per pre-
nirlo ; dato in luce dal Dottor
ccardo Mead. Juin, 1135.
Dissertations de M. Winslow qui
uvent servir de Supplément à
n exposition anatomique de la
ucture du corps humain. Juin,
39.
Thomæ Schwencke Hamatolo-
a, sive sanguinis Historia expe-
nentis passim superstructa. Juin,
50.
Marcelli Malpighii Opera Me-
ca & Anatomica varia. Juillet,
08.
Guide de santé pour les differens
es de la vie. Juil. 1325.
Traité de M. Lobb sur la petite
ole. Juil. 1333.
Dissertations & Observations
les maladies scorbutiques ; par
Cadet. Juil. 1338.
Thése de Chirurgie soûtenuë
ns les Ecoles de la Faculté de
decine sous la Présidence de M.

Falconnet sur la question *si l'appareil lateral mérite la préference sur toutes les autres manieres d'extraire la pierre*. Août, 1371.

* Dissertation contre l'usage des Sétons, des Cauteres & des Vésicatoires, & par occasion contre celui des ventouses, des scarifications, &c. par M. Mopilier le jeune. Août, 1442.

Les Elémens de la Medecine-pratique, tirés des Ecrits d'Hippocrate & de quelques autres Medecins anciens & modernes ; par M. Boüillet. Août, 1529.

* Nouvelle méthode de prévenir & de guerir la rage causée par la morsure d'un chien enragé ; par M. R. James. Septemb. 1589.

Méthode de traiter les playes d'armes à feu ; par Jean Rauby. Septemb. 1716.

Recherches sur le contenu, les vertus & les usages des eaux minérales de Scarboroug; par M. Pierre Shaw. Septemb. 1716.

Dissertatio Phisiologica de res-

piratione ejuſque uſu primario. Auctore Joſepho de Marco Melitenſi. Septemb. 1720.

Diſſertatio Phyſiologica de reſpiratione. Autore Petro - Jacobo Daouſtenc. Septemb. 1720.

* Pathologiæ conſpectus. Autore Hugone Gourraigne. Oct. 1778.

* Diſſertation en forme de Lettre ſur l'effet des topiques dans les maladies internes. Octob. 1876.

Le Manuel des Sages - femmes. Octob. 1898.

Eſſai de Medecine-pratique à l'uſage des pauvres gens de la campagne ; par M. Vignon. Oct. 1904.

* Théſe de Phyſiologie, ſoûtenuë dans les Ecoles de Medecine de Rheims ſous la Préſidence de M. Henri - Joſeph Bernard, par M. Montagnat, ſur la queſtion : *ſi la voix humaine eſt produite par des cordes ſonores miſes en mouvement par un archet aërien.* Novembre, 2068.

ORATORES: POETÆ: FACETIARUM ET JOCORUM, NARRATIONUM ET NOVELLARUM, NECNON HISTORIARUM EROTICARUM SCRIPTORES: GRAMMATICI.

Recueil de differentes Pieces de Poësie Latine; par le P. Noceti, Jesuite. Janv. 168.

Autunno Tiburtino di Mireo Pastore arcade. Janv. 169.

Raccolta di Poësie Fiorentine, contenente cose giocose. Janv. 173.

La Religion & la Grace, Poëmes; par M. Racine, &c. Janv. 180.

* Fables choisies & nouvelles, mises en vers par M. Richer. Fev. 269.

Nouvelle Edition des Œuvres de Pradon. Fev. 384.

* Le Recueil du Parnasse, *ou* nouveau choix de Pieces fugitives en prose & en vers. Mars, 443.

Observations sur la Mérope du Marquis Scipion Maffei & sur la Traduction de Lucrece del Mar-

chetti, quelques Harangues & des Lettres Latines. Mars, 556.

Lettera all'Eminentissimo e Reverendissimo Signor Cardinale Angelo-Maria Quirini, intorno agli Italiani, che del secolo xj insino verso la fine del xiv seppero di Græco. Mars, 557.

Osservazioni sulla pronunzia ed ortografia Francese per servire di Supplemento alle difettosissime Grammatiche Francesi - Italiane, &c. Mars, 560.

Recueil de Poësies diverses; par M. l'Abbé de Bernis. Mars, 574.

Fables nouvelles & autres Pieces en vers, avec un examen critique des principaux Fabulistes anciens & modernes. Mars, 577.

* Traité du Sublime de Denis Longin, accompagné d'une nouvelle version latine, de notes & de corrections faites en partie à l'aide des manuscrits & en partie sur des conjectures; par Zacharie Pearce, &c. Avril, 672.

* Pensées de Ciceron, traduites

ritique, des notes & di-
ieces choisies pour servir
lément à l'Histoire de la
iceron. Avril, 764.
lle Edition des Métamor-
'Ovide ; par du Ryer.
69.
lle Edition de l'art de par-
and. Avril, 769.
Œuvres de Lucien de Sa-
avec une nouvelle version
re Hemsterhuis, & Jean-
Gesner, les Scolies grec-
tous les Commentateurs
niere Edition, &c. Juin,

ation de Matthias Gesner
alogue intitulé *Philopatris*,
Lucien. Juil. 1237.
-Mazzoni Senensis de
ne animæ somnium. Juin,

chia rapita, Poëma eroi-
o di Alessandro Tassoni.
37.
achi Hymni & Epigram-
axim am ptem ex inter-

pretatione Nicod. Frischlini, & cum Scholiis veteribus, &c. Juin, 1143.

Jo. Gotter. Hauptmanni Fasciculus Carminum Latinorum optimæ notæ ex præstantissimis veterum Poëtarum monumentis. Juil. 1316.

Lamberti Bos Ellipses Græcæ, sive de vocibus quæ in sermone græco supprimuntur. Juil. 1317.

Johannis Miltoni Paradisus amissus latinè redditus, Interprete Josepho Trapps. Juil. 1321.

The trüe prattical french Grammar, &c. Juil. 1321.

* Le Panégyrique de S. Louis, prononcé dans la Chapelle du Louvre par M. l'Abbé de l'Ecluse-Desloges. Août, 1494.

Argumens sur tous les Chants du Poëme de Dante Alighieri. Août, 1516.

Œuvres poëtiques de M. le Marquis Joseph Gorini Corio. Août, 1517.

adoxon Stoïcum Aristonis
Ὅμοιον εἶναι τῷ ἀγαθῷ ὑποκριτῇ
φόν. Novis observationibus
itum opera Joannis Benedic-
pzou. Août, 1520.
ristophanis Comœdia Plutus.
ta. sunt Scolia vetusta. Sept.

le Opere del Signor Stefa-
nedetto Palavicini. Septemb.

ux Harangues composées à
re de la Théologie & de la
cine. Septemb. 1711.
Gierusalemme liberata, Poë-
roïco di Torquato Tasso.
elle Edition. Septemb. 1723.
Pieces de Théatre d'Aposto-
ro. Octob. 1888.
ttre écrite par le Dr André
Giulianelli à l'occasion d'une
latine qu'il recita le 27 Août
r dans l'assemblée académi-
du Séminaire de Florence.
). 1894.
me sur la santé, par M. Ed-
Bayard. Octob. 1900.

MISCELLANEI, PHILOLOGI ET POLYGRAPHI.

* Catalogue raiſonné des diverſes Curioſités du Cabinet de feu M. Quentin de Lorangere. Janv. 113.

Manuſcrits du célébre M. Bianchini. Janv. 171.

Deliciæ Eruditorum, *ſeu* veterum Anecdotorum Opuſculorum collectanea, Jo. Lamius collegit, &c. Janv. 172. Octob. 1892.

Opere di M. Sperone - Speroni degli alvarotti tratte da Mſs originali. Janv. 174.

Recueil complet des Ouvrages, tant imprimés que non encore imprimés de Leo-Allatius. Fev. 365.

Le quatriéme Volume du Recueil choiſi des Pieces inſerées dans les *Acta Eruditorum* de Leipſick. Fev. 366.

Laurentii Patarol Opera omnia, quorum pleraque nunc primùm in lucem prodeunt. Fev. 366.

giques de M. Joseph Averani. Juil. 1306. Octob. 1895.

Maximi Tyrii Dissertationes, ex recensione Joannis Davisii. Juil. 1320.

Le Recueil des Ouvrages de feu M. l'Abbé de Saint Pierre. Juil. 1341.

Notizie di Leone Allacci col Catalogo delle sue Opere, insieme con cinque Letters scritte daluy ad Antonio Magliabechi. Septembre, 1702.

Joannis Gottlieb Heineccii Opera omnia ad universam Jurisprudentiam, Philosophiam atque Litteras humaniores pertinentia. Oct. 1901.

Catalogue des Livres de feu M. le Président Talon. Octob. 1915.

Réflexions Critiques de M. l'Abbé de Bellegarde, traduites en Italien. Novemb. 2084.

Catalogue des Livres de feu M. Métra, Curé-Chefcier de Saint Méri. Novemb. 2104.

* Catalogue raiſonné d'une Collection conſiderable de diverſes Curioſités en tout genre, contenuës dans les Cabinets de feu M. Bonnier de la Moſſon; par M. Gerſaint. Décemb. 2143.

Nouvelle Edition des Œuvres de M. l'Abbé de S. Réal. Décembre, 2238.

Fin de la Bibliographie.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Déc. 1744.

Fin de la Table.

